DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13477 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 28 MAI 1988

A la veille de l'arrivée de M. Ronald Reagan à Moscou

M. Gorbatchev veut transformer l'Union soviétique en un « Etat socialiste de droit »

Ratification imminente du traité sur les euromissiles par les Etats-Unis

A deux jours de son arrivée à Moscou, M. Reagan devait prendre la parole, le vendredi 27 mai, au pavillon Finlandia à Helsinki, là où a été signé en 1975 l'acte final de la CSCE. Il devait aborder notamment la question des droits de l'homme. A Moscou, une centaine de juifs soviétiques ont manifesté jeudi pour réclamer le droit à l'émigration. Le traité sur l'élimination des euromissiles, que MM. Reagan et Gorbatchev avaient signé à Washington en décembre, devait être approuvé par le Sénat américain avant l'ouverture du sommet. A Moscou, la presse a publié, les « thèses » adoptées par le comité central pour la conférence du parti prévue en juin. M. Gorbatchev y traduit son ambition de transformer l'URSS en un « Etat socialiste de droit » et propose une limitation des mandats. Il y annonce un changement du « style » de la politique étrangère.

(Lire page 7 l'article de JACQUES AMALRIC.)

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev veut transformer l'Union soviétique en un *« Etat socialiste de droit »* dont *« le fondement sera la légalité, suprême et triomphante, expression de la volonté du peuple »*. Développée dans les thèses qui seront présentées, fin juin, aux cinq mille délégués à la conférence du parti, cette ambition s'accompagne d'un appel au retour aux *« principes léninistes »* – notion recouvrant notamment le respect de la *« liberté de discussion »* dans le parti et le pays ainsi que celui de l'autonomie de l'appareil d'Etat et de ses assemblées élues.

Publiées ce vendredi 27 mai par la *Pravda*, ces thèses constituent, par le seul énoncé de ce programme, un réquisitoire systématique et sans précédent contre la réalité présente du système politique soviétique. S'il faut, en Europe, à la fin du vingtième siècle, créer dans le pays qui s'est proclamé, pendant soixante-dix ans, le plus « progressiste » du monde, un Etat de droit, c'est bien en effet que l'arbitraire y est la règle jusqu'à aujourd'hui.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 7.)



Quelle liberté ?

Ce n'est pas un hasard si les « thèses » que M. Gorbatchev va faire adopter dans un mois par la conférence du PC soviétique sont publiées à la veille de l'arrivée à Moscou du président Reagan. Pour le chef du Kremlin, ce long document constitue une double démonstration.

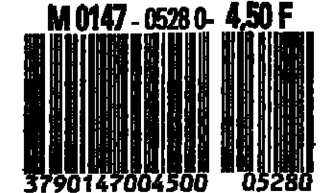
La première est que, au moment où il va aborder avec son hôte les grands dossiers internationaux, il a « tout son monde derrière lui ». Ce programme très gorbatchévien a en effet déjà subi l'examen de passage du bureau politique et celui du comité central. Qu'une opposition sourde subsiste dans ces deux instances, on ne peut en douter. Mais il est clair que, pour le moment au moins, les adversaires du numéro un ne sont pas en position de faire obstacle à ses initiatives.

Deuxième démonstration : il continue d'aller de l'avant dans son entreprise de restructuration et de démocratisation de la société en URSS. Dans un style qui le caractérise, M. Gorbatchev sort de la crise qui a marqué le printemps – des troubles du Caucase à la querelle avec M. Ligatchev, par presse interposée – avec un dynamisme accru. Non seulement il ne recule pas, mais il franchit quelques pas supplémentaires à la fois dans la critique du passé et dans la définition des projets d'avenir.

Cette fois, l'accent est mis sur l'instauration d'un « Etat de droit » reposant sur l'adhésion espérée des groupes les plus divers de la population. A la veille de conversations au cours desquelles M. Reagan compte bien faire une large place à la question des droits de l'homme, M. Gorbatchev montre qu'il se préoccupe de ce sujet sur lequel il expose ses propres conceptions.

Reste que l'on ne se fait pas exactement la même idée en URSS et en Occident de ce que liberté veut dire. En témoigne, parmi bien d'autres faits, l'agacement manifesté à Moscou à propos du projet de rencontre entre le président Reagan et quelques dissidents soviétiques. Pour M. Gorbatchev, le débat politique ne saurait se développer qu'« en terrain socialiste ». Hors de celui-ci, on se met en marge de la société, même si le nombre des marginaux a tendance à s'étendre, comme on le voit avec le double réveil des religions et des particularismes nationaux.

Dans les limites mêmes qu'il lui assigne, le projet de M. Gorbatchev se heurte à toutes sortes de difficultés, évoquées d'ailleurs dans les « thèses » qui dénoncent pêle-mêle le bureaucratisme, le conservatisme, le dogmatisme. En bref, les choses ne changent que beaucoup trop lentement. Si l'on ne peut mettre en doute la volonté de réforme du chef du Kremlin ni l'énergie qu'il déploie pour la faire entrer dans les lois, force est de constater que, à de rares exceptions près, elle s'est encore très peu matérialisée dans la vie quotidienne et le fonctionnement de l'économie en URSS. Or c'est sur ce « terrain »-là qu'il joue sa popularité et donc, à plus long terme, sa réussite.



Un point de vue de l'ancien président de la République

L'ouverture, au-delà des mots

La classe politique continue, à l'occasion des élections législatives, de débattre d'une hypothétique « ouverture » politique. M. Mauroy estime qu'elle s'adresse autant à une partie de la droite qu'à la « société civile », thèse développée par M. Rocard. M. Raymond Barre a plaidé, le jeudi 26 mai, « pour une attitude bipartisane sur certains sujets d'intérêt national », afin que la France échappe « aux guerres de religion ». M. Valéry Giscard d'Estaing donne ci-contre son analyse sur les conditions et les réalités de l'ouverture.

(Lire nos informations page 10.)

par Valéry Giscard d'Estaing

L'enjeu des élections législatives est parfois simple, et parfois complexe. En 1978 et en 1981, il s'agissait de décider, ou non, de l'application du programme commun. En 1986, il fallait choisir entre l'interruption, ou la poursuite, de la politique socialiste.

En juin 1988, le débat est centré sur l'« ouverture ». Mais il est compliqué d'ambiguïtés et de confusions au point que, pour faciliter cette ouverture, on recommande aux électeurs de confier la totalité des pouvoirs de notre pays aux représentants d'un seul parti politique !

Pour essayer de voir clair, il faut s'interroger sur le contenu véritable de l'ouverture, et aussi sur le mouvement en profondeur qui est en train de redessiner le paysage politique de la France. Il faut enfin se poser la question devant laquelle on se dérobe : l'ouverture, pour faire quoi ?

L'ouverture consiste à proposer aux formations politiques de rechercher s'il est possible, et à quelles conditions, de conduire une action commune. Ces conversations peuvent aboutir à des solutions bien connues, mises en œuvre dans d'autres pays, et qui sont soit le soutien au gouvernement sans participation, soit la formation d'un gouvernement de coalition.

Les ralliements individuels sont de tout autre nature. Ils expriment le fait que des personnes, jusque-là classées dans un camp, décident de servir la cause du camp adverse. Si leurs convictions les y conduisent, il n'y a là rien de surprenant, car les convictions politiques ne sont pas nécessairement figées. Mais l'expérience constante enseigne que ces ralliés sont des voyageurs sans bagages, n'engageant qu'eux-mêmes et qui se perdent assez vite dans l'environnement du camp qu'ils rejoignent.

L'ouverture n'a pas été tentée au lendemain de l'élection présidentielle. Malgré les affirmations répétées des dirigeants socialistes, aucune conversation n'a été nouée avec les représentants qualifiés de l'UDF ou du RPR avant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée. Je l'ai vérifié auprès de chacun d'eux, et je puis affirmer, sans risque de démenti, que l'ouverture n'a pas été proposée.

(Lire la suite page 11.)

Aides au reclassement et à la reconversion

Les « décrutements » en douceur de Renault

La régie Renault ne compte plus sur les seuls plans sociaux ou les mesures d'âge (préretraites, FNE) pour réduire ses effectifs. Depuis des mois maintenant, et de façon plus insistante ces derniers temps, l'entreprise automobile pratique les départs en souplesse. Elle utilise des techniques sophistiquées pour éviter la coupure brutale des licenciements. Avec le temps, les méthodes se sont perfectionnées et, sans être indolores, elles ne provoquent pas de traumatismes à défaut de passer totalement inaperçues.

Quelques rares syndicalistes le disent. Depuis un moment, la politique de la régie Renault pour diminuer les effectifs repose sur des formules incitatives et discrètes. *« Les mesures d'âge ont été supprimées ou ne peuvent plus produire leur effet massif. Les possibilités offertes par la mobilité interne ou externe – les aides au retour – s'épuisent progressivement »*, constatent-ils. *« Désormais, on fait dans le sur-mesure, on traite le problème au cas par cas, en douceur. »*

Certains militants d'ailleurs, et notamment à la CFDT, ne s'offusquent pas vraiment. Si l'usine de Boulogne-Billancourt doit inéluctablement fermer, comme ils le redoutent, il faut peut-être en passer par là.

Présent depuis peu dans l'île Seguin, le cabinet de « décrutement collectif » MOA (Mobilité et orientation active), créé il y a à peine quatre ans, symbolise ce changement d'orientation, même si l'ampleur du mouvement dépasse les capacités d'intervention de cette équipe de trente consultants.

« On l'utilise depuis deux ans », reconnaît-on à la direction des affaires sociales du groupe où l'on a voulu tester ces méthodes nouvelles d'abord à doses homéopathiques. La première mission qui lui a été confiée consistait en la fermeture, sans casse, de Renault-Sport. Ensuite, on lui a confié le reclassement du personnel de certaines filiales périphériques dont une dans le nord à Hénin-Beaumont. Depuis, enhardi, le cabinet MOA intervient à Grand-Couronne, à Cléon, en Seine-Maritime, à Meudon aussi, et, plus récemment, au cœur du fief symbole à Billancourt avec une antenne installée rue de la Ferme. *« Ils sont là pour former des conseillers de conversion, des spécialistes de l'emploi »*, explique la direction sociale. *« Ils nous fournissent une assistance et nous apprennent des techniques dont nous aurons toujours besoin. »*

A Billancourt, tout commence avec « un groupe témoin » en y mettant les moyens nécessaires. Début février, cinquante cas sont sélectionnés pour un départ prochain. Ils ne seront finalement que vingt-cinq quand l'opération commencera vraiment. Entre-temps, il y a eu des réunions, des discussions avec les élus du personnel au cours desquelles MOA expliquera sa démarche et dédramatisera son intervention.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 33.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

COHÉSION SOCIALE

Les villes sont à réinventer

par GERARD BLANC (*)

COMMENTATEURS et hommes politiques ont rivalisé dans l'analyse du score du Front national au premier tour de l'élection présidentielle. Les artisans de la ville, professionnels ou élus locaux, se sont peu exprimés sur ce sujet. Pourtant l'importance d'un vote traduisant la crainte ou la réaction devant les incertitudes de l'avenir les concerne au premier chef.

Une analyse fine de ce scrutin ressemble bien souvent à une cartographie des défauts et des outrances de l'urbanisation massive des quarante dernières années. Qu'il s'agisse des grands ensembles plus ou moins sociaux, *de ces vastes secteurs urbains* appauvris pas la monofonctionnalité ou des banlieues dortoirs. Tout avait *été* dit, ou presque, sur ce mal-vivre qu'exacerbent encore l'étalage du luxe des hypercentres et l'appel à la consommation des hypermarchés. Il restait à le vérifier au fond des urnes : voilà qui est fait.

Cette carte électorale, c'est aussi la carte du chômage en ville. Longtemps, venir à la ville, en *provenance de sa campagne ou* d'un autre pays, signifiait trouver un emploi. La croissance de la ville pendant plus d'un siècle a correspondu à l'industrialisation. Aujourd'hui, on est en ville sans espoir quelconque d'un retour à la campagne ou dans son pays d'origine et sans assurance d'un emploi. Dans ce qui est perçu *comme une impasse*, se trouvent confrontés aussi bien les enfants de l'exode national que ceux de *l'exode rural*.

Quant aux différences sociales, il n'y a plus de haie, de bois ou de marais pour les dissimuler. Elles *s'étalent sur les trottoirs, laissant* aux plus nantis la possibilité du recours chronique à la campagne, à la ruralité et à ses charmes.

Un réveil très brutal

A la différence de la plupart *des grands pays industrialisés, la* France est devenue récemment un pays quasi exclusivement urbain. Qu'il s'agisse de la démographie, de la localisation de la production, enfin des références culturelles. L'excellent indicateur que constituent les messages publicitaires montre à quel point ce basculement est récent qui a fait disparaître *de nos écrans, depuis quelques* années seulement, les références promotionnelles à la campagne, au village, à la *ruralité*.

Les facteurs modérateurs qu'avait entretenus, il faut bien le dire, un embellissement incontestable des qualités de la vie rurale jusqu'à ces dernières années, ont très rapidement perdu de leur efficacité. En dépit des évidences quantitatives et économiques, la campagne apparaissait jusque *dans les années 70 comme un* composant actif et équilibrant de la vie collective en général. La France s'est *brutalement* réveillée urbaine, sans se l'avouer. Cette société urbaine n'a pas jusqu'ici suscité des éléments de cohésion sociale à la fois dynamiques et sereins. Les prémices sont identifiées, qu'il s'agisse de mouvements tels que *« touche pas à mon pote »* ou le recours au langage musical, la plénitude est loin d'être *atteinte* et partagée par toutes les générations.

Le discours politique, quant à lui, est bien souvent *décalé*, il *continue à manier les symboles* ruraux et diverses flatteries à cet endroit qui expliquent pour une large *part son inefficacité, par* erreur sur la cible urbaine.

La banalisation du vote de rejet inquiet le 24 avril et son élargissement aux petites villes et aux pays ruraux n'est pas contradictoire mais symbolique de ce que l'ensemble de la population française, indépendamment de son lieu de résidence, vit aujourd'hui de références culturelles urbaines. Les moyens de communications comme l'élévation du niveau *d'instruction ont rendu* caduque l'opposition villes et campagnes jusque dans les urnes.

On trouve certainement *là* une bonne partie de l'explication des spécificités françaises dans les réactions électorales en face des mutations économiques.

Diversifier les fonctions

La France n'a jamais été un pays très urbain dans le passé, contrairement à l'Europe du nord par exemple. L'urbanisation s'est produite *dans la foulée de la révolution* industrielle plus tard que chez nos voisins. De ce fait, en partie, a *survécu* tardivement chez nous une vision très négative de la ville et une vision mythique de la *ruralité*.

A la *fin des années* 40, l'urbanisation française a été d'autant plus brutale et massive et a certainement conduit, en *matière* de réalisation architecturale et urbaine, aux pires excès.

Dans le même temps, la France entretenait, contrairement aux autres pays industrialisés, un système de pouvoir centralisé et étatique et les médiations institutionnelles et politiques locales tardaient à se mettre en place. La décentralisation a précipité cette *émergence d'un pouvoir local* — au moment même où l'environnement économique tendait les rapports sociaux *en ville* — et a mis sur le devant de la scène un personnel politique mal préparé à assumer tout son pouvoir et disposant en propre de peu de moyens. A l'affaiblissement des réponses technocratiques de l'Etat, mais réputées « neutres », correspondait dans les premières années de la décentralisation un tâtonnement des *réponses politiques* locales.

C'est pourtant bien du côté de l'enrichissement du pouvoir local que doit être recherchée une bonne partie des réponses aux inquiétudes urbaines. A côté des propositions politiques *ou philosophiques*, pour répondre à ces inquiétudes, les artisans de la ville détiennent *un certain nombre de* clés pour l'avenir.

Au premier rang des propositions de solution il y a l'investissement urbain, l'investissement dans la qualité de la ville. La compétition internationale, qui met les villes sur le devant de la scène, a surtout promu l'investissement dans la qualité de l'environnement *technologique* en ville. C'est dans la qualité urbaine en général, par et pour ses habitants et usagers, qu'il convient d'investir massivement.

La transformation des urbanisations récentes et particulièrement *des grands ensembles est* engagée depuis quelques années. Il faut l'accélérer, sans se limiter à *la peau des bâtiments mais* en s'attaquant à la pauvreté même de cette urbanisation et donc à son caractère monofonctionnel.

La restauration des quartiers anciens, qui ne sont pas tous des centres historiques, doit aussi orienter les choix d'investissement dans la qualité du bâti comme dans la qualité des équipements.

L'*enrichissement* de la vie des quartiers et des banlieues par la diversification des fonctions est à l'ordre du jour, au contraire des « zonages » chers aux planifications des années 60 et 70. Au-delà de la nouvelle propreté de l'industrie qui le permet, l'exigence de sécurité en ville ne pourra durablement être satisfaite que par la multiplication des fonctions qui permettent à un quartier de vivre vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Dès lors que la vie en ville n'est plus une période transitoire dans la vie de chacun, l'investissement dans la qualité de la vie sociale, de la vie culturelle, des transports, des services, devient premier. La *beauté et les qualités esthétiques* de la ville constituent la seule réponse au souvenir insuffisant de la qualité des paysages ruraux.

Jouer la carte de la ville c'est aussi endiguer, sinon enrayer, la croissance des inégalités sociales. *C'est veiller à ce qu'une ségrégation* économique, sociale et culturelle ne se substitue pas à un zonage des fonctions dans la ville. C'est aussi transformer une fiscalité locale particulièrement injuste et opaque pour le citoyen. C'est permettre à chaque *génération* d'exprimer sa vitalité et sa créativité sans traumatisme pour les autres. La *ville* est un concert, bruyant parfois, mais qui peut être harmonieux lorsque chacun y trouve sa place.

La décentralisation *politique* est récente en France et naturellement imparfaite. Il faut l'enrichir *rapidement*. Cela commence au niveau de l'agglomération qui ne dispose d'aucun pouvoir et qui est pourtant le *seul* niveau territorial capable d'appréhender les dysfonctionnements urbains dans le logement, les transports, l'emploi ou les équipements de manière efficace.

La démocratie locale, la vitalité des *contre-pouvoirs*, le pluralisme de la presse locale, l'adaptation du système juridique à ce fantastique déplacement de pouvoir que constitue la décentralisation sont aussi un des éléments de réponse à l'inquiétude collective des citoyens. Le recours massif à la publicité est loin d'être satisfaisant au regard des attentes de communication, de pédagogie, de compréhension par les citoyens des enjeux urbains seuls capables *de rassurer ceux qui n'ont* aucune représentation de l'avenir.

Si la responsabilité en incombe principalement aux collectivités locales elle ne *doit* pas faire oublier les responsabilités de l'Etat dans ce domaine, qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire ou des politiques de solidarité nationale. Dans cette complémentarité de l'action des collectivités et de l'Etat, la mise en place des moyens financiers et des moyens techniques et professionnels suffisants doit trouver des éléments de réponse.

L'exacerbation de la compétitivité internationale *ne doit* pas constituer l'exclusivité de la promotion des villes. Tous les moyens *doivent être mobilisés* pour promouvoir une culture urbaine dans la sérénité, seule capable d'apporter le réconfort aux « paumés du progrès ». Promouvoir cette culture urbaine, c'est ériger la ville en objet de musée vivant, mettre en scène les qualités architecturales, urbanistiques, morales, sociales et intellectuelles de la ville, c'est donner toute sa place à la créativité artistique dans les transformations de la ville.

Si la ville n'est que compétition, elle oublie tous ceux que la sauvagerie économique exclue.

L'Europe urbaine

A tous ceux qui pensent qu'un tel effort est un luxe par les temps qui courent, il faut rappeler que *l'Europe qui se construit c'est* l'Europe des villes et des urbains, que la qualité des villes européennes constitue *leur* meilleur atout dans la compétition internationale. Or cette qualité n'est pas seulement représentée par les *technopôles, les laboratoires* de pointe ou les carrefours de câbles et de satellites, elle est aussi faite d'équilibre, de sérénité sociale et culturelle.

Harlem Désir identifiait clairement dans son « Heure de vérité » combien le fonctionnement des ascenseurs ou l'isolation phonique des appartements pouvaient constituer des éléments de réponse à l'intolérance. Les artisans de la ville doivent élargir ce raisonnement à l'ensemble du *milieu urbain*.

Une ambition collective passe par la cohésion du tissu social. Dans la France de cette fin de siècle, c'est en ville, par et pour les urbains, que ce tissu se déchire ou se tisse.

(*) Urbaniste.

L'implacable érosion de la droite

par PIERRE DE BOISDEFFRE

LA droite ne se fait pas à l'idée qu'elle a perdu les élections. Ce n'est pas nouveau. La droite a toujours cru qu'elle seule *savait* gouverner, que la France lui appartenait de *droit divin ; les révolutions* n'étaient que de mauvais moments à passer, après quoi on *revenait aux affaires sérieuses*, au profit et à l'enrichissement ! Elle a été confortée dans cette illusion par un Parti communiste puissant dont la seule existence constituait un *épouvantail* commode, puis par l'appui d'un homme trop grand pour elle, *recours miraculeux quand* tout paraissait perdu. Mais cette menace et ce recours ne pouvaient durer éternellement.

Certes, dans l'échec de Jacques Chirac, il y a des raisons circonstancielles. Deux candidats se réclamaient du gaullisme, *s'affrontaient sans que leurs* électeurs voient de différences entre leurs programmes. L'un et *l'autre parlaient la langue des* technocrates, sans rien qui pût s'adresser au cœur : discours pour *conférence Molé, que le* bon peuple ne pouvait comprendre ; langue pauvre, sans imagination, sans ces néologismes qui avaient fait la fortune de de Gaulle.

⁂

Nul, à droite, ne voyait que le *Mitterrand* de 1988 *n'était plus* le Mitterrand de 1965. L'homme gardait sa séduction florentine, sa belle langue barrésienne, mais il avait mûri ; l'aventurier charentais s'était mué en homme d'Etat, reconnu comme tel par ses pairs. Lui aussi, comme *naguère Malraux*, avait *épousé la France*. Les slogans du type *« la France unie contre Mitterrand » ne passaient plus, et même ils* prêtaient à rire.

Certes, il y avait le piège *Le Pen*, monté par un artificier de génie, dans lequel la droite allait se jeter tête baissée. Incapable *d'assumer les « valeurs » de Le* Pen, elle ne voulait pas refuser ses voix. Pis : elle laissait à l'histrion de *Jeanne d'Arc* des thèmes et des slogans — famille, patrie, drapeau tricolore — qui lui *appartenaient de plein droit*.

Certes, il y eut les erreurs de la campagne, la débauche d'affiches, *l'agitation du candidat qui* courait d'un meeting à un autre, multipliait les « coups » qui se *retournaient finalement* contre lui. Gulliver impuissant devant la force tranquille du président.

⁂

Mais à côté de ces raisons conjoncturelles, il y a une explication structurelle, des erreurs *dramatiques sur la société française*. Parce qu'elle avait gagné les élections législatives en mars 1986 — par trois voix de majorité au Parlement, — la droite s'est crue majoritaire. Mais elle ne *l'était qu'avec Le Pen* ; sans lui, elle était minoritaire. Première erreur.

Elle crut que le socialisme était mort, comme était mort le communisme, confondant les *fautes des* socialistes, en 1981-1983, avec le déclin *du* socialisme. Elle a brandi le drapeau du libéralisme sans voir qu'une société en crise, avec deux millions et demi de chômeurs, et autant *d'étudiants* inquiets de leur avenir, préférait le socialisme, en tant qu'*idéal de justice*, à la loi de la jungle libérale. Deuxième erreur.

Elle crut aussi, oubliant les leçons de mai 1968, que le peuple français s'était soumis pour toujours aux lois de la société de consommation. Privatisant à outrance, livrant la radio et la *télévision aux diktats de la publicité*, la droite sapait les valeurs morales dont ses orateurs avaient plein la bouche, et la langue française n'y trouvait pas son compte. Car à quoi bon défendre la francophonie sur les bords de la Sarine et sur ceux du Saint-Laurent, si c'est pour imposer aux Français un sabir à base de franglais et de volapük ? A quoi bon défendre une « certaine idée » de la France et de sa civilisation, si c'est pour proposer à *toute heure* films pornos et Minitel rose ? Troisième erreur.

⁂

Mais, plus fondamentalement, la droite n'a pas vu qu'une *société moderne ne peut se fonder* ni progresser sur le refus, le rejet et l'exclusion, mais qu'elle ne peut pas non plus ignorer un problème comme celui de l'immigration. Refusant de voir que l'intégration de cinq millions d'étrangers exige un effort gigantesque, et que cette intégration ne pourra se réaliser heureusement si la natalité française continue à baisser, elle a laissé Le Pen poser un vrai problème, sans apporter de solutions.

Ainsi la droite, caracolant les yeux bandés, *s'en va-t-elle* vers de plus grands malheurs. Plus intelligente, elle accepterait la main que lui tend le *président*, lequel sait qu'il ne sert à rien de conquérir le pouvoir si la société civile ne suit pas. Plus courageuse, elle se séparerait des chefs qui l'ont conduite au désastre. La veut-elle ? La réponse, hélas, est non. Aussi la droite *va-t-elle*, comme les cavaliers d'Azincourt, continuer à se précipiter sur les archers ennemis, *quitte* à tomber dans une fosse d'où elle risque de ne pas se relever.

DÉLAI

Quels immigrés faire voter ?

Les partisans du droit de vote des immigrés aux élections municipales s'appuient volontiers sur la notion de « citoyenneté locale ». Mais suffit-il d'habiter une commune pour en être un « citoyen » ? Dans la cité, les *étrangers sont certes astreints* aux mêmes devoirs que les Français (à celui notamment de payer des impôts) et, qu'il s'agisse par exemple de l'école, des services sociaux ou encore des équipements culturels et sportifs, ils bénéficient des mêmes droits. Au-delà, pourtant, de cette *identité dans le quotidien, immigrés* et Français ne peuvent qu'être fort dissemblables face aux questions qui *s'inscrivent* dans le *long terme*. Bien des aspects de la gestion municipale engagent, en effet, la collectivité pour plusieurs *décennies* : schémas d'urbanisme, remboursement des emprunts, acquisitions foncières, projets d'industrialisation, etc.

Plutôt que d'accorder le droit de vote à un immigré qui, habitant une *commune depuis dix ans*, envisagerait de la quitter à bref délai, mieux vaudrait en faire bénéficier le résident *de fraîche date désireux* de s'installer définitivement. Autrement dit, un étranger soucieux de *s'intégrer* à la *communauté*. *Mais, si* les mots ont un sens, un tel étranger ne manquerait pas de souhaiter — et d'*obtenir rapidement* — sa naturalisation...

Le droit de vote des immigrés ? Il est d'ores et déjà inscrit, et sans la moindre réserve, dans la Constitution : c'est leur droit de devenir Français.

LOUIS GIREAU,
ancien maire de Saint-Priest (Rhône).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. *André* Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
9 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Etranger

AFRIQUE DU SUD

Deux policiers blancs condamnés à mort pour le meurtre d'un Noir

Pour la première fois dans l'histoire de la police sud-africaine, deux de ses membres blancs, coupables de l'assassinat d'un Noir, ont été condamnés à mort, le jeudi 26 mai, par un juge de Grahamstown (sud du pays).

La Cour suprême de cette ville, présidée par le juge Neville Zietsman, n'a accordé aucune circonstance atténuante à l'adjudant Léon de Villiers, trente-sept ans, et à l'un des hommes de son unité, David P. Goosen, vingt-sept ans, et a conclu qu'ils avaient prémédité le meurtre de Mlungisi Stuurman, le 26 juillet 1986, dans la cité noire de Cradock (150 kilomètres au nord de Grahamstown). Les faits se sont déroulés un mois et demi après l'instauration de l'état d'urgence en réaction aux émeutes qui avaient embrasé les cités noires de tout le pays pendant plus de vingt mois.

Envoyés à Cradock pour surveiller les obsèques d'un militant du Congrès national africain (ANC), ces policiers, basés à Port-Elizabeth (200 kilomètres plus au sud), avaient auparavant effectué une razzia dans les *shebeens* (bars clandestins) de cette ville pour se procurer de l'alcool. La victime, Mlungisi Stuurman (dix-huit ans), avait apparemment été arrêtée par les policiers parce qu'elle avait refusé de venir vers le car de police lorsque l'ordre lui en avait été donné.

Selon les témoignages de plusieurs collègues des deux accusés, ces derniers avaient passé à tabac le jeune homme si brutalement que l'adjudant de Villiers aurait décidé que la seule solution était de le *« liquider »*, chargeant Goosen de la besogne.

L'avocat de la défense a fait valoir que les deux accusés côtoyaient quotidiennement la violence et la mort. Il a aussi insisté sur le fait que l'abus de boissons, et son intelligence inférieure à la moyenne, avaient influé sur la décision de l'adjudant de Villiers de faire abattre la victime. Mais le magistrat a rejeté ces anguments, soulignant *« le manque total de discipline et de contrôle »* au sein de l'unité.

Ces deux condamnations portent à quatre le nombre des policiers actuellement condamnés à être pendus en Afrique du Sud. Le 31 mars, à l'issue d'un procès qui avait défrayé la chronique, deux détectives de la brigade criminelle de la banlieue de Johannesburg avaient été condamnés à mort pour l'assassinat de deux trafiquants de drogue présumés. – *(AFP, UPI.)*

Deuxième rencontre entre l'ANC et des Afrikaners libéraux

Pour la deuxième fois, des représentants du Congrès national africain (ANC, interdit en Afrique du Sud) ont rencontré, le jeudi 26 mai, à Francfort, des personnalités libérales blanches sud-africaines.

Conduite par M. Wynand Malan, ancien député du Parti gouvernemental et leader du Mouvement démocratique national (NDM, essentiellement constitué d'Afrikaners « éclairés »), la délégation blanche comprenait aussi M. Frederick Van Zul Slabbert, ancien chef de l'opposition libérale parlementaire et aujourd'hui dirigeant de l'Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud (IDASA). C'est l'IDASA qui avait notamment mis sur pied la première rencontre avec l'ANC en juillet dernier à Dakar.

A l'issue de la première séance à Francfort, un communiqué entériné par l'ANC – dont la représentation était conduite par M. Thabo Mbeki, numéro deux de l'organisation – a indiqué : *« Nous avons trouvé un terrain d'entente sur le genre d'Afrique du Sud que nous souhaitons. Cela implique la protection des langues, des cultures et des religions, et la protection des droits individuels dans une démocratie multipartite. »* Le communiqué poursuit : *« Malgré d'importantes divergences concernant la stratégie à adopter pour parvenir à ce but, nous nous sommes mis d'accord pour poursuivre nos discussions sur ce sujet et sur d'autres. »* Les deux formations considèrent que *« tous les Sud-Africains doivent prendre part au processus de développement d'un avenir juste »*.

M. Mbeki a affirmé que cette rencontre constituait *« le début d'un processus dont l'ANC espère la poursuite »*. M. Mbeki a salué dans le NDM *« un groupe politique important qui représente un point de vue de poids dans la communauté afrikaner »*. *« Nous voulons*, a-t-il ajouté, *que les Afrikaners aient leur part dans le combat contre l'apartheid. »*

« Nous devons agir ensemble », a-t-il encore dit. Evoquant l'utilisation par l'ANC de la violence, qui constitue la principale pomme de discorde avec le NDM, M. Mbeki a dit qu'elle pourrait être reconsidérée *« si les conditions changeaient »*. – *(AFP.)*

● **Deux blessés dans un attentat.** – Deux bombes ont explosé, le jeudi 26 mai, dans le centre de Pretoria, faisant au moins cinq blessés selon des témoins (nos dernières éditions du 27 mai). Les premiers témoignages faisaient état de un ou deux décès mais ils n'ont pas été confirmés. La police a indiqué que deux femmes blanches avaient été blessées dans les explosions mais n'a donné aucun autre détail. Elles se sont produites à cinq minutes d'intervalle à une heure de grande affluence. – *(AP.)*

Le sommet de l'OUA à Addis-Abeba

M. Hissène Habré réagit avec circonspection aux propositions libyennes

La reconnaissance du *régime de N'Djamena* par le colonel Kadhafi et les multiples questions que soulèvent les déclarations du numéro un libyen *(le Monde* du 27 mai) ont occupé le devant de la scène à l'ouverture officielle du vingt-quatrième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, le jeudi 26 mai à Addis-Abeba.

Encore président en exercice de l'organisation, le chef de l'Etat zambien, M. Kenneth Kaunda, a lu à la tribune les propositions du dirigeant libyen. Les Africains, pris de court par ce nouveau coup de théâtre, n'ont pas réagi dans la journée de jeudi, la plupart d'entre eux cherchant à s'informer davantage auprès de journalistes étrangers présents au sommet et auprès des délégués libyens, très souriants et accessibles, indique l'AFP.

Pour sa part, Hissène Habré a réagi avec circonspection. *« Je ne suis pas en possession du contenu exact des déclarations du colonel Kadhafi. Néanmoins, il semble qu'il aurait dit qu'il était disposé à renouer les relations diplomatiques avec le Tchad, en somme à tourner une page »*, a-t-il déclaré à l'AFP et à Radio-France internationale. *« S'il est vérifié que cette déclaration est exacte, nous pensons que c'est quelque chose de positif*, a-t-il ajouté. *Le Tchad a toujours cherché à ce que la guerre cesse entre les deux pays et qu'ils puissent inaugurer une ère de relations de bon voisinage et, pourquoi pas, de coopération. »*

« Convenez, a toutefois dit M. Hissène Habré, *que Kadhafi nous a habitués à ce genre de déclarations contradictoires, d'autant plus qu'il n'a pas su, une fois de plus, éviter d'interférer dans nos affaires intérieures et, sur ce point, nous ne permettrons ni à Kadhafi ni à personne d'autre de se mêler des affaires du Tchad, qui est assez grand. »*

M. Hissène Habré faisait ainsi allusion à la proposition libyenne de rencontre entre lui-même et les chefs des autres *« factions tchadiennes »* à Tripoli, ce qui est évidemment inacceptable pour lui si ces entretiens sont organisés sur un pied d'égalité.

Selon certains délégués, l'apparente volte-face du colonel Kadhafi ne serait pas étrangère aux conseils de l'Algérie, qui souhaiterait voir participer au prochain sommet arabe d'Alger, à partir du 7 juin, une Libye plus crédible sur le plan international. Cela n'aurait pas été le cas si l'OUA avait eu à condamner l'attitude du colonel Kadhafi, qui ne s'était pas rendu à Addis-Abeba pour dialoguer avec son rival tchadien dans le cadre de la réunion du comité *ad hoc* de l'organisation saisi du contentieux sur la bande d'Aouzou.

M. Moussa Traoré nouveau président de l'organisation

De nombreuses rencontres ont eu lieu jeudi, en marge des débats. Toutefois, le président Moubarak a quitté Addis-Abeba quelques heures après l'ouverture du sommet sans avoir rencontré le président Chadli, comme de nombreux délégués lui prêtaient l'intention de le faire, dans la perspective d'une prochaine normalisation algéro-égyptienne.

Comme on pouvait s'y attendre, un francophone succède à un anglophone pour la présidence de l'organisation, assumée à tour de rôle par les chefs d'État des pays membres, pendant un an. C'est le président du Mali, le général Moussa Traoré, au pouvoir depuis le putsch qui renversa Modibo Keita en 1968.

La France « accueille favorablement » l'initiative de Tripoli

Le porte-parole du Quay d'Orsay a réagi en ces termes, le jeudi 26 mai, à l'initiative du colonel Kadhafi : *« La France accueille favorablement l'intention exprimée par les autorités libyennes d'établir des relations normales avec le gouvernement tchadien. Elle espère que cette décision contribuera au règlement positif des problèmes de la région dans le respect des principes et du droit international. »*

Le porte-parole a précisé que l'ambassadeur libyen à Paris, porteur d'un message, avait été reçu à sa demande par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

● **Rétablissement des relations diplomatiques entre la Tunisie et l'Ethiopie.** – La Tunisie et l'Ethiopie ont décidé, le jeudi 26 mai, de rétablir leurs relations diplomatiques après une rupture de plus de dix ans, a-t-on annoncé de source officielle à Tunis. Cette décision a été prise par le président Ben Ali et le chef de l'Etat éthiopien, M. Mengistu Hailé Mariam, lors d'une rencontre jeudi à Addis-Abeba à l'occasion du sommet de l'OUA. La rupture avait été décidée par Addis-Abeba après la reconnaissance par la Tunisie, en juillet 1976, du Front de libération de l'Erythrée (FLE), qui dispose depuis cette date d'un bureau et d'un statut diplomatique à Tunis. – *(AFP.)*

Le Sahara occidental après la normalisation algéro-marocaine

La prospérité pour gagner les suffrages

DAKHLA
de notre envoyé spécial

Installés avec un certain confort dans les tranchées du mur de défense qui entoure désormais la quasi-totalité du Sahara occidental, les soldats marocains boivent du thé à la menthe et jouent avec leurs chats. A Aousserd, sur le versant sud-est de la ligne de défense, les seules détonations sont celles d'une séance d'entraînement, alors que l'immensité du désert survolé en hélicoptère semble plongée dans un silence que ne rompent que les colonnes de camions de ravitaillement.

« Ici et là une roquette nous parvient de l'autre côté, tirée d'une distance de plusieurs kilomètres », affirme le commandant de la base, le colonel Mzerd Houssein. Libres d'agir sur le mince no man's land laissé entre le mur et la frontière, et sur les territoires algériens et mauritaniens voisins, les maquisards sahraouis ne se manifestent plus guère. La dernière attaque d'envergure a eu lieu le 30 janvier, nous affirmera-t-on plus tard au commandement de la « zone sud », à Agadir.

Le responsable des opérations militaires, le général Abdelaziz Bennani, souligne néanmoins que *« le travail reste le même »*, car il s'agit de surveiller près de 2 500 kilomètres de lignes de défense à travers le désert. Certes, *« l'endroit est plus calme qu'il y a quelques années mais ce n'est toujours pas la paix »*...

« Nous sommes prêts à attendre le règlement pendant vingt ans encore s'il le faut », déclare un membre important du gouvernement marocain à propos du Sahara occidental. En effet les « provinces récupérées » semblent installées désormais dans l'attente d'une pause officielle à laquelle personne ne semble croire mais dont les bienfaits sont déjà manifestes. Laissé dans un état de sous-développement profond par l'autorité coloniale, le Sahara a pris son essor grâce à une paix *de facto* et à des investissements si importants qu'ils provoquent déjà quelques remous au Nord.

Selon des chiffres officiels, près de 10 milliards de francs auraient déjà été investis au Sahara occidental depuis 1976 tant par l'État que par le secteur privé. La capitale, Lâayoune, est méconnaissable et attire un grand nombre de migrants du Nord mais aussi certains nomades sahraouis, qui, après avoir passé plusieurs années avec les maquisards indépendantistes à Tindouf, en territoire algérien, ont tendance à utiliser les subterfuges des hommes du désert pour quitter ce que certains d'entre eux affirment être des « camps de concentration ».

Outil de ce développement, la route bitumée entre Tarfaya et Dakhla, inaugurée le mois dernier, est ouverte à la circulation sans aucune restriction. Parallèlement, la compagnie d'aviation nationale assure des vols réguliers entre les villes du Nord et les trois principales localités du Sahara, alors que les autorités mettent en place un réseau téléphonique automatique. *« Grâce à l'élévation manifeste du niveau de vie*, constate un diplomate, *la Couronne s'est assuré à grands frais le concours de la majorité des Sarahouis en cas de référendum »*.

CHARLES LESCAUT.

MAROC

Création d'une organisation des droits de l'homme

Rabat. – Un groupe de juristes et d'intellectuels marocains a décidé la création d'une Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) totalement indépendante des partis politiques, a-t-on appris à Rabat, le jeudi 26 mai.

Elle tiendra samedi, à Rabat, sa réunion constitutive en présence des membres fondateurs, parmi lequels M. Mehdi El Mandjra, professeur d'économie à l'université Mohammed-V de Rabat et membre de l'Académie du royaume ; Mᵉ Mohamed Bouzoubâa, parlementaire socialiste, et Mᵐᵉ Fatima Mernissi, écrivain et professeur de sociologie également à l'université Mohammed-V.

Dans un communiqué remis à la presse, cette organisation déclare s'être fixé pour objectif d'approfondir la prise de conscience des droits de l'homme individuels et collectifs, d'œuvrer en vue de l'abrogation de certaines dispositions législatives et réglementaires marocaines qu'elle estime *« contraires aux libertés individuelles et publiques »*, de renforcer l'autorité et l'indépendance du secteur judiciaire, et de défendre les victimes des violations des droits de l'homme tant au Maroc qu'à l'étranger.

Si elle affiche sa détermination à garder ses distances vis-à-vis du pouvoir public et des partis politiques, l'OMDH déclare néanmoins chercher *« à garantir une large représentativité de toutes les tendances intellectuelles, politiques et syndicales engagées en faveur des droits de l'homme, ainsi que la participation de toutes les personnes se préoccupant de cette cause »*.

Plusieurs organisations humanitaires existent déjà au Maroc, mais elles ne se manifestent que très rarement. Parmi elles figurent l'Association marocaine des droits de l'homme (progressiste) et la Ligue marocaine pour la défense des droits de l'homme, proche du parti de l'Istiqlal. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL

MM. Diouf et Wade se sont mis d'accord sur une « table ronde nationale »

Dakar. – Le président Abdou Diouf et le chef de file de l'opposition sénégalaise, Mᵉ Abdoulaye Wade, se sont rencontrés le jeudi 26 mai et se sont mis d'accord sur l'organisation d'une « table ronde nationale » pour évoquer tous les problèmes du pays.

Le principal adversaire du chef de l'Etat à l'élection présidentielle de février a été reçu pendant deux heures par M. Diouf. Il a précisé à sa sortie du palais présidentiel que cette table ronde, à laquelle sera convié l'ensemble de l'opposition, se traduirait par l'installation d'ici une quinzaine de jours de trois ou quatre commissions qui se pencheront sur les questions politiques, économiques et sociales, ainsi que sur les problèmes d'éducation et de la jeunesse.

« Tous les problèmes, sans exclusion, seront évoqués dans ces commissions », a déclaré le chef du Parti démocratique sénégalais (PDS), il a précisé qu'il n'avait pas été question d'une quelconque participation au gouvernement.

Il a souligné d'autre part que la démarche qu'il venait d'effectuer n'engageait que son parti, mais il a ajouté qu'il allait prendre contact avec l'ensemble de l'opposition sénégalaise, car *« il est tout à fait exclu que le PDS discute de manière bilatérale de ces problèmes »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*



Proche-Orient

ISRAËL

Une journaliste se plaint de mauvais traitements lors de son interrogatoire

Jérusalem. – Une journaliste de l'hebdomadaire israélien d'extrême gauche *Derekh Hanitzotz*, Mᵐᵉ Hadas Lahav, libérée mercredi 25 mai sous caution, a dénoncé les *« mauvais traitements »* et les *« pressions psychologiques »* que lui auraient fait subir ses interrogateurs du Shin Beth, les services de sécurité intérieure israéliens.

« J'ai été interrogée jour et nuit pendant soixante-douze heures après mon arrestation le 5 mai. Pour me déstabiliser psychologiquement, ils m'ont mis un bandeau sur les yeux et des écouteurs sur les oreilles, diffusant des bruits assourdissants », a déclaré Mᵐᵉ Lahav, trente-quatre ans, à l'AFP. La jeune femme, chargée des pages culturelles du journal, était soupçonnée d'être en contact avec le Front démocratique de libération de la Palestine, le FDLP de Nayef Hawatmeh.

« J'ai été enfermée pendant douze jours au secret dans une cellule minuscule, sans fenêtre », a-t-elle ajouté. Elle a accusé ses interrogateurs d'avoir exercé sur elle un véritable *« chantage à la torture »* en la mettant en présence d'un prisonnier palestinien qui l'a suppliée de *« passer aux aveux pour mettre fin aux mauvais traitements qu'on lui faisait subir »*.

« Mes compagnons sont innocents. Nous sommes victimes d'une chasse aux sorcières », a poursuivi Mᵐᵉ Lahav, qui rejette catégoriquement les accusations portées contre le groupuscule Derekh Hanitzotz (éditant le journal du même nom) d'être de mèche avec le FDLP. – *(AFP.)*

● **Vingt-sept suspects palestiniens arrêtés après une agression contre un Israélien.** – La police israélienne a arrêté vingt-sept *« suspects »* arabes palestiniens, le jeudi 27 mai, dans la vieille ville de Jérusalem, après qu'un Israélien de seize ans eut été blessé dans la matinée d'un coup de couteau dans le dos. Le blessé, Hannoch Albek, étudiant dans une Yéchiva (école talmudique) du quartier juif de la vieille ville, a été transporté à l'hôpital Hadassah. Son état a été qualifié de *« stationnaire »*, par des médecins de cet établissement.

D'autre part, le tribunal militaire israélien de Naplouse, en Cisjordanie occupée, a condamné à quinze ans de prison ferme un Palestinien de dix-neuf ans qui avait légèrement blessé d'un coup de couteau un militaire au centre de Naplouse, le 29 décembre, a-t-on précisé de mêmes sources. – *(AFP.)*

La guerre du Golfe

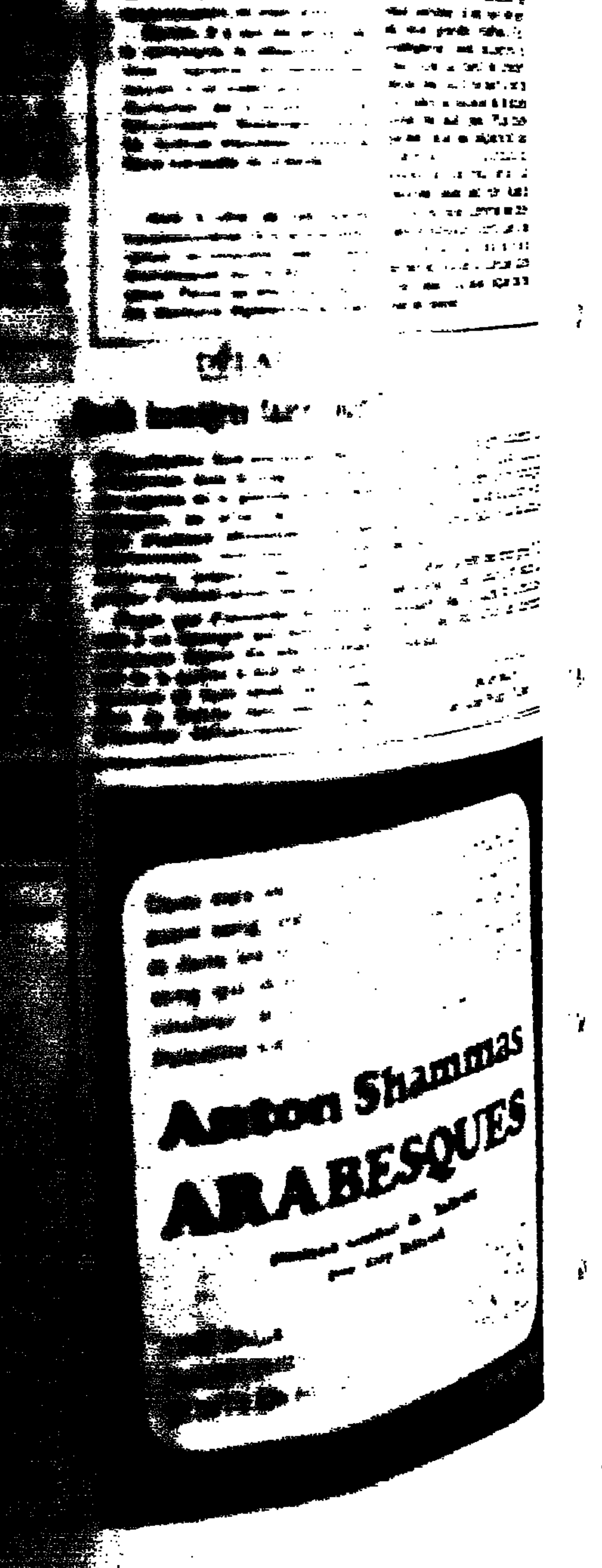
● Des vedettes iraniennes attaquent un méthanier
● Poursuite des combats près de Chalamcheh

Téhéran a annoncé, le jeudi 26 mai, l'envoi de milliers de volontaires sur le front après la défaite enregistrée par ses forces à l'est de Bassorah, tandis que trois vedettes iraniennes attaquaient un méthanier norvégien dans le détroit d'Ormuz.

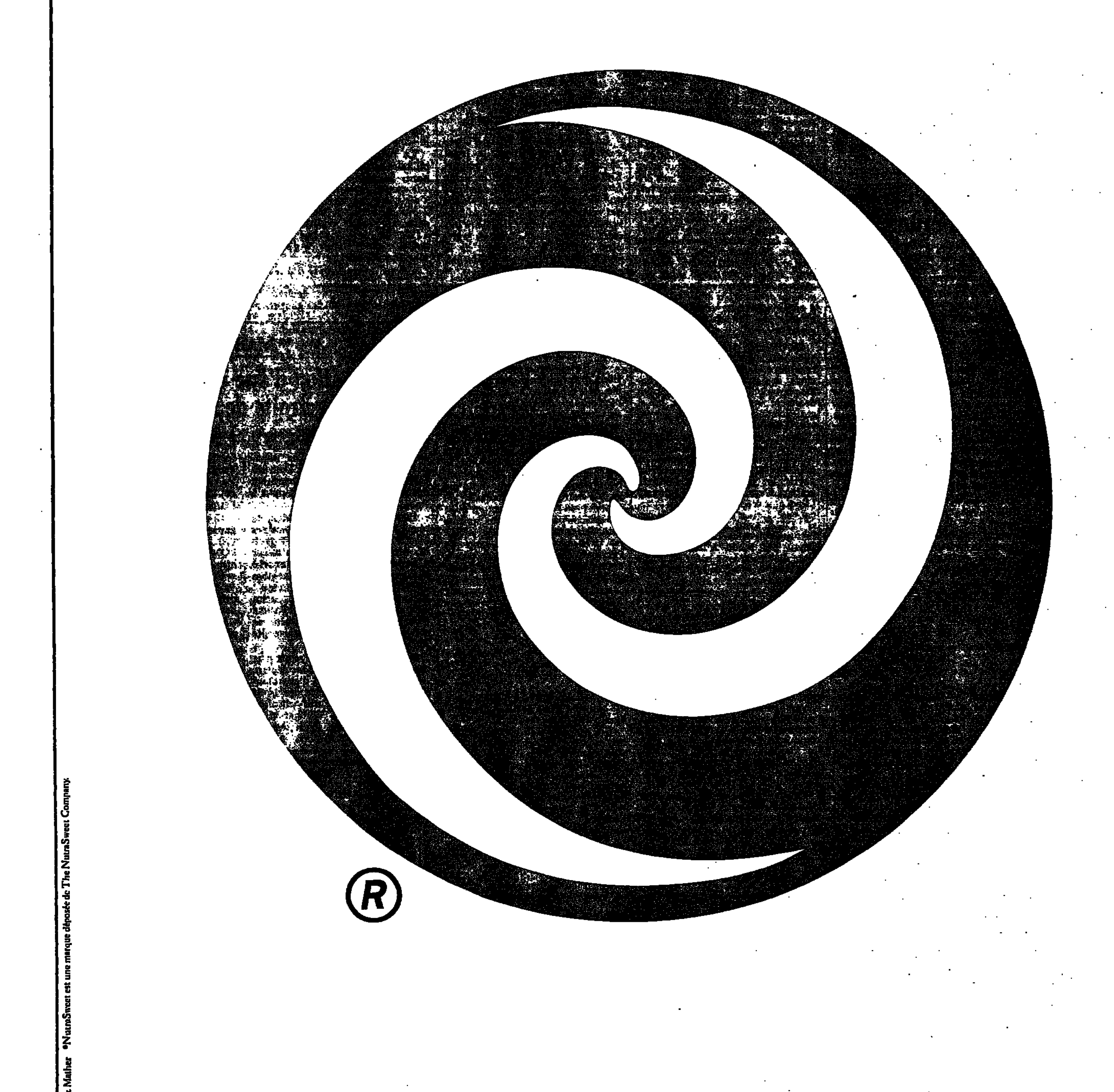
L'Irak, qui a annoncé de nouvelles offensives, a affirmé de son côté que sa DCA avait abattu un chasseur-bombardier iranien F-5, tandis que les combats continuaient de faire rage dans la région de Chalamcheh, ville reprise par les Irakiens mercredi.

Le méthanier de 15 530 tonnes, appartenant à un armateur norvégien et battant pavillon libérien, a été attaqué au moment où il sortait du détroit d'Ormuz. Un petit incendie s'est déclaré à bord du *Mundogas-Rio*, qui transporte du gaz liquéfié, mais on ne signalait aucun blessé parmi les membres d'équipage.

L'Iran a proposé à plusieurs Etats arabes du Golfe de leur revendre des missiles anti-aériens Stinger de fabrication américaine, écrit vendredi le *Times* de Londres. Selon une source arabe *« haut placée »* citée par le quotidien britannique, Téhéran a actuellement en sa possession suffisamment de missiles Stinger fournis par les moudjahidins de la résistance afghane, sympathisants du régime iranien, pour en revendre une partie à ses voisins arabes. L'Iran a déjà revendu plusieurs de ces missiles au Qatar et vient d'entamer des pourparlers avec un autre pays arabe, précise cette source. – *(AP, AFP.)*

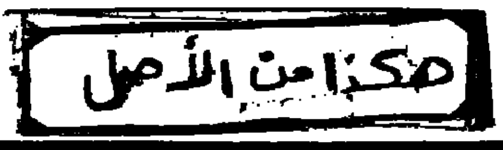


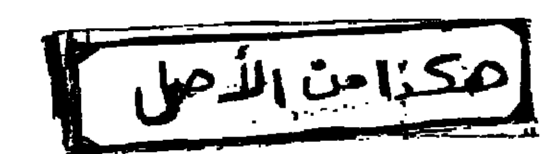
L'UNE DE CES DEUX PAGES



Ogilvy & Mather *NutraSweet est une marque déposée de The NutraSweet Company.

Il aura fallu attendre des siècles pour savourer des sodas, des yaourts aux fruits ou des desserts... avec si peu de calories et autant de plaisir. Heureusement maintenant il y a NutraSweet.* NutraSweet ne sera jamais en vente mais vous le trouverez partout. Dans tout ce que vous aimez, il apporte toute la douceur, et peu de calories. NutraSweet est un édulcorant composé de constituants protéiques similaires à ceux des aliments que vous consommez habituellement. Il vous apporte le plaisir du goût et seulement le plaisir du goût.





K PAGE



Amériques

COLOMBIE : après une nouvelle vague de violence

L'armée est placée en état d'alerte

Bogota. – Le ministre colombien de la défense, le général Rafael Samudio, a annoncé qu'il avait décrété, le jeudi 26 mai, l'état d'alerte *« du premier degré »* pour les forces armées du pays. Cette décision, prise en accord avec le ministre de l'intérieur, M. Cesar Gaviria – qui assure l'intérim à la tête de l'Etat en l'absence du président Virgilio Barco, en déplacement à l'étranger, – fait suite à une nouvelle vague de violence qui secoue le pays.

La guérilla de l'ELN (Armée de libération nationale) a multiplié le nombre de ses attaques contre les oléoducs et les ouvrages des ponts et chaussées. En outre, une série d'attentats à la bombe a eu lieu dans la *nuit de jeudi à vendredi* à *Medellin* et à Cali, les deux plus grandes villes du pays après Bogota. A Medellin, les cadavres de cinq personnes assassinées ont été découverts dans la seule journée de mercredi. Des marches de protestation ont, d'autre part, été organisées par des associations de paysans dans six départements du Nord-Est. Depuis le début de la semaine, les affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre ont entraîné la mort de huit personnes.

A *la suite de l'attentat commis* contre des syndicalistes de la société Ecopetrol, les dix mille employés de cette firme d'Etat se sont aussi mis en grève. Une cinquantaine de jeunes gens de l'Université nationale de Bogota occupent enfin pacifiquement, depuis jeudi, les locaux de l'ambassade du Mexique dans la capitale pour protester contre les *sévères* mesures de contrôle militaire instituées à l'entrée du campus après de violentes bagarres qui se sont déroulées la semaine dernière. – *(AFP, Reuter.)*

CHILI

Nouvelle arrestation du directeur de la revue « Analisis »

Le directeur de la revue chilienne d'opposition *Analisis*, Juan Pablo Cardenas, a été appréhendé le mercredi 25 mai dans la soirée par des policiers. Le journaliste a été poussé dans une voiture au moment où il s'apprêtait à rejoindre le poste de police dans lequel il purge une peine de cinq cent quarante et une nuits de détention à la suite d'une condamnation pour outrage au chef de l'Etat, le général Pinochet.

M. Cardenas aurait été de nouveau mis en état d'arrestation dès son arrivée dans les locaux des forces de l'ordre où il a été conduit, sans qu'aucune indication ne soit fournie par les autorités sur les motifs de cette arrestation. Dans sa dernière livraison le directeur d'*Analisis* demandait, entre autres, *« aux hiérarchies ecclésiastiques de se prononcer »* sur le plébiscite prévu par le général Pinochet à la fin de l'année. Plusieurs fois primés par des organismes internationaux, Juan Pablo Cardonas a déjà été emprisonné à trois reprises sous le régime militaire, ce qui entraîna à chaque fois de nombreuses protestations tant au Chili qu'à l'étranger.

ÉTATS-UNIS

Le président de la Chambre des représentants menacé d'une enquête

Empêtrés dans les retombées électorales de plus en plus négatives du scandale de l'« Irangate », des enquêtes pour malversations concernant le ministre de la justice, M. Edwin Meese, ou, plus récemment, le fiasco des marchandages de l'administration avec le général panaméen Noriega, les républicains se sont décidés à contre-attaquer. A la demande de plus de soixante-dix représentants républicains qui le soupçonnent d'irrégularités financières, M. Jim Wright, le président démocrate de la Chambre des représentants, va peut-être faire l'objet d'une enquête de la commission de l'éthique de chambre basse du Congrès.

M. Newt Gingrich, représentant républicain de Géorgie, a remis, le jeudi 26 mai, une demande officielle d'enquête sur M. Wright ; demande qui devra être approuvée maintenant par un vote à la Chambre.

La semaine précédente, déjà, Common cause..., une organisation indépendante s'identifiant comme *« un groupe de pression de citoyens »*, avait de son côté demandé des investigations sur le président de la Chambre, en alléguant que ce dernier – qui est aussi le représentant du Texas – avait essayé de bénéficier de traitements de faveur de la part de certains banquiers texans. De plus, il aurait touché des pourcentages anormalement élevés après la publication de son livre, *Réflexions d'un homme public*.

Ces présomptions de *« scandale démocrate »* sont bien minces mais le favori républicain dans la course à la Maison Blanche, M. George Bush, n'en a pas moins sauté sur l'occasion en reprenant à son compte les arguments de Common cause pour appeler *« à regarder d'un peu plus près ce qui se passe au Congrès »*.

● **Le président Reagan favorable à la multiplication des mandats présidentiels.** – Dans une interview accordée au *Figaro* et publiée le jeudi 26 mai, le président Reagan déclare qu'il est contre l'amendement qui fixe à deux mandats de quatre ans l'exercice de la présidence : *« Tant que je suis à la Maison Blanche, je ne peux rien dire puisque j'aurais l'air de plaider ma cause. Mais, dès que je serai redevenu un simple citoyen, je vais faire campagne pour que le peuple annule cet amendement. »*

[La Constitution américaine ne précisait pas, à l'origine, le nombre de mandats que pouvait briguer un président. Après George Washington, la tradition voulut que, comme lui, les présidents n'accomplissent que deux mandats. C'est après Franklin Roosevelt, qui assura trois mandat pleins et en entama un quatrième avant de mourir en 1945, que fut ajouté le vingt-deuxième amendement (ratifié en 1951) fixant à deux mandats la durée de la fonction présidentielle.]

NICARAGUA : reprise des négociations

La Contra fait monter les enchères

SAN-JOSÉ
de notre correspondant en Amérique centrale

Dès son arrivée à Managua, le mercredi 25 mai, la délégation de la Contra avait annoncé la couleur : *« Nous sommes ici pour parler politique et nous allons faire des propositions qui mettront les sandinistes au pied du mur »*, avait déclaré le chef de la délégation rebelle, M. Alfredo Cesar. Promesse tenue puisque, jeudi, la guérilla antisandiniste a déposé un projet politique en huit points prévoyant notamment l'élection d'une assemblée constituante avant le 31 janvier et la remise en question de la plupart des institutions instaurées par la révolution de juillet 1979.

La Contra s'engage à déposer les armes à partir du 15 août à l'issue d'une négociation qui établira les bases d'un *« nouvel ordre constitutionnel »*. Dans un premier temps, le gouvernement devrait décréter une amnistie générale en faveur des prisonniers politiques (entre 3 000 et 9 000 selon les sources) et les libérer dans les cinq jours suivants. Simultanément, le gouvernement suspendra l'appel des jeunes sous les drapeaux, qui a été accéléré au cours des dernières semaines en prévision d'une vaste offensive contre les insurgés.

La Contra exige également la reconnaissance du droit de grève (le code du travail, très restrictif, datant de l'époque de Somoza est toujours en vigueur neuf ans après le renversement de la dictature) et la suppression de toutes les mesures coercitives obligeant les Nicaraguayens à faire partie des organisations de masse sandinistes, en particulier les comités de défense sandinistes (CDS), qui exercent un contrôle politique au niveau des quartiers.

Le document demande que l'armée et la police ne soient plus liées politiquement au parti au pouvoir, le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), et que *« la liberté de presse soit rétablie sans restrictions »*, y compris dans le domaine de la télévision (le gouvernement s'est opposé jusqu'à présent à l'ouverture de chaînes privées et a réintroduit au cours des derniers jours une censure partielle sur les informations à caractère militaire et économique). Enfin, la Contra souhaite que l'opposition interne – une quinzaine de petits partis – soit associée à l'ensemble de la négociation qui devra déboucher sur des élections pour une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle loi fondamenale.

Les autorités sandinistes, qui s'opposent à tout débat politique depuis l'ouverture des négociations directes avec la Contra en janvier, estimant qu'elles doivent porter uniquement sur les modalités du cessez-le-feu, ont pourtant réagi avec modération aux nouvelles propositions de leur adversaire. Le chef de la délégation sandiniste, le général Humberto Ortega, n'a pas rejeté totalement le document des rebelles, affirmant même qu'il pourrait être discuté.

Un autre membre de la délégation officielle, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Victor Hugo Tinoco, s'est étonné, pour sa part, que la Contra fasse monter les enchères *au moment où elle affronte* de graves divisions internes qui la mettent dans une *« évidente position de faiblesse »*. M. Tinoco attribue ce changement d'attitude à la présence à Managua du chef militaire des rebelles, le colonel Enrique Bermudez, qui participe pour la première fois aux négociations.

Le colonel Bermudez a expliqué à la presse qu'il voulait démontrer par sa présence que la crise avait été surmontée au sein de son organisation (quatre dirigeants militaires de haut niveau et quelques civils ont été démis de leurs fonctions pour avoir dénoncé publiquement les *« méthodes dictatoriales »* de leur chef). Démonstration peu convaincante, puisque le principal adversaire du colonel Bermudez à l'intérieur du directoire de la Contra, M. Adolfo Calero, a décidé de ne pas accompagner la délégation à Managua. Comme si cela ne suffisait pas, un autre chef rebelle, connu sous le nom de guerre d'« Alfa Lima », a profité de la tribune qui lui était offerte à Managua pour annoncer sa décision d'abandonner la lutte et pour dénoncer l'attitude *« répressive »* du colonel Bermudez.

BERTRAND DE LA GRANGE.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur du Brésil

A propos d'un article de notre correspondant à Rio-de-Janeiro, Charles Vanhecke, intitulé « Le président Sarney éclaboussé par les scandales » et publié dans nos éditions du 4 mai, M. Joao Hermes Pereira de Araujo, ambassadeur du Brésil, nous a fait parvenir une lettre de protestation qui porte essentiellement sur un point : la signature par le chef de l'Etat brésilien d'un décret contesté.

Le texte publié se réfère à des travaux de la commission parlementaire d'enquête, instituée au Sénat pour vérifier des cas de corruption dans l'intermédiation de crédits publics au sein du ministère du plan. (...)

L'affirmation que le décret cité dans le reportage a causé un préjudice au Trésor national est absolument fausse. La commission d'enquête elle-même n'a pas osé endosser cette affirmation. L'affirmation du journaliste selon laquelle *« tous les experts ont été unanimes pour considérer illégal un tel décret »* ne correspond pas non plus à la vérité.

Ce décret, en réalité, n'autorise aucune dépense. Il vise – cela, oui – à réglementer la correction monétaire en vue de la fin du blocage des prix et des salaires, et était destiné à tous les secteurs d'activité, fait qui, à lui seul, l'exempte de tout soupçon de favoritisme. A propos du décret, publié et appliqué depuis un an et un mois, il n'y a eu, du reste, aucun débat au Parlement, et il n'existe dans la justice brésilienne aucune représentation sur son illégalité. (...)

Le décret en question s'appuie sur la théorie de l'imprévision (clause *rebus sic stantibus*) qui réapparut en France avec la loi Failliot du 21 janvier 1918, et fut développée par d'innombrables décisions du Conseil d'Etat contre la rigidité romaine du contrat adoptée par le vieux code Napoléon.

Selon la norme française, acceptée par le Conseil d'Etat, le fournisseur ou concessionnaire ne doit pas supporter la surcharge occasionnée par des événements imprévisibles qui le mettent dans l'impossibilité d'exécuter le service dans les conditions stipulées par le contrat.

Il est donc pour le moins étrange que le gouvernement brésilien soit exposé à la critique du public français pour avoir adopté, en un moment exceptionnel, une solution juridique conçue par des auteurs français.

[Le 1er mars 1986, le président Sarney lance le plan Cruzado, qui se traduit par un blocage général des salaires et des prix. Ce blocage ne prend fin officiellement qu'un an après. Or, en février 1987, M. Sarney signe un décret permettant aux entreprises travaillant pour l'Etat de réajuster leurs prix, en fonction de l'inflation enregistrée depuis le début de l'année. Deux mois après, il signe un nouveau décret étendant cette rétroactivité jusqu'en novembre de l'année précédente. C'est ce dernier décret qui a été mis en cause devant la commission parlementaire d'enquête sur la corruption gouvernementale.

A l'époque, en effet, le procureur général des finances avait fait valoir son illégalité. Le ministre responsable du plan Cruzado, M. Dilson Funaro, s'y était opposé. Il a révélé devant la commission que ni lui ni ses services n'avaient été consultés et que ce deuxième décret ne lui paraissait ni légitime ni nécessaire. Son successeur aux finances, M. Bresser Pereira, l'a jugé, lui, *« injustifiable »* et *« préjudiciable »*. L'ancien ministre du Plan, M. Joao Sayad, avait révélé qu'il avait été adopté sous la pression des intérêts privés.

L'ordre des avocats a décidé d'attaquer le décret devant la Cour suprême pour *« inconstitutionnalité »* et lancé un avertissement contre *« les actes compromettant la moralité administrative »*. Un juge fédéral de l'Etat de Minas-Gerais a émis en avril dernier une sentence considérant illégal le décret incriminé – opinion partagée par les juristes que le quotidien *A Folha de Sao Paulo* a interrogés à ce sujet. – C. V.]

Diplomatie

Le sommet de Moscou

Quatre entretiens sont prévus entre MM. Reagan et Gorbatchev

Le troisième sommet américano-soviétique de Moscou (le premier a réuni Nixon et Brejnev du 22 au 30 mai 1972 ; le deuxième les mêmes du 27 juin au 3 juillet 1974) commencera le dimanche 29 mai à *la mi-journée*, lorsque M. *Gromyko* accueillera M. et Mme Reagan à l'aéroport de Vnoukovo. Un premier entretien avec M. Gorbatchev est prévu dans l'après-midi au Kremlin ; le président passera une soirée privée à la résidence de l'ambassadeur américain, Spaso House, où il résidera.

Deux entretiens étaient prévus avec M. Gorbatchev pour *le lundi* 30 mai mais l'un d'entre eux a été décommandé, le jeudi soir 26 mai, au grand dam de la délégation américaine, en raison, dit-on, d'un surcroît de travail du secrétaire général. Le programme de la journée sent, il est vrai, le soufre puisque cet entretien était coincé entre une visite de M. Reagan au monastère Danilov (qui vient d'être rendu à l'Eglise orthodoxe) et la réception à Spaso House d'un certain nombre de « refuzniks » et de dissidents.

Tout en reconnaissant que M. Reagan est maître de son temps libre, la rencontre a été déplorée par un porte-parole soviétique. MM. Reagan et Gorbatchev ne s'en *retrouveront pas moins* ce *jour-là* puisque le secrétaire général offre le soir au Kremlin le traditionnel dîner d'apparat.

La journée de mardi sera marquée par un nouvel entretien au sommet suivi d'une rencontre, à la Maison des écrivains, de M. Reagan avec des intellectuels soviétiques. L'après-midi, tandis que Mme Reagan sera à *Leningrad*, le président s'adressera à des étudiants de l'université de Moscou. Il n'était pas question pour M. Reagan de faire moins que M. Gorbatchev qui avait rencontré les représentants des différents groupes socio-professionnels en décembre dernier à Washington. La journée se terminera par le dîner de retour offert par le président américain à Spaso *House*.

Un dernier entretien Reagan-Gorbatchev est prévu pour le mercredi 1er juin et c'est à son issue que les deux hommes échangeront sans doute les instruments de ratification du traité sur l'interdiction des FNI, après quoi le président américain donnera une conférence de presse. La soirée se passera au Bolchoï et sera suivie d'un dîner privé avec M. et Mme Gorbatchev dans leur datcha des environs de Moscou.

Jeudi matin, M. Reagan quittera Moscou pour se rendre à Londres où il doit prendre le thé avec la reine Elizabeth et dîner avec Mme Thatcher. C'est le lendemain qu'il s'entretiendra avec le premier ministre japonais, M. Takeshita, avant de quitter Londres pour Washington.

J. A.

Pékin attend du Kremlin un geste sur le Cambodge

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine attend-elle vraiment un geste soviétique dans la voie d'un règlement du conflit cambodgien à la faveur du « sommet » de Moscou, ou bien fait-elle semblant de nourrir un tel espoir, de façon à faire passer le Vietnam pour l'éternel obstacle à la détente régionale ? Il est sans doute trop tôt pour le dire, mais les signes abondent indiquant que Pékin ménage quelque peu l'Union soviétique tout en réaffirmant son souhait de voir M. Gorbatchev, après un début de retrait d'Afghanistan, s'engager plus nettement sur ce chemin.

L'attitude de Moscou sur le conflit du Cambodge est en tout cas le sujet principal sur lequel Pékin jugera le « sommet ». La presse a consacré plusieurs commentaires à la volonté des deux superpuissances de progresser sur les conflits régionaux. L'agence Chine nouvelle a ainsi noté qu'il était *« possible que les deux parties, prenant en compte leurs propres impératifs, parviennent à un arrangement tacite sur certaines de ces questions et donnent un élan à des règlements politiques »*.

Pékin pense, par exemple, que le « sommet » peut faire progresser les conversations sur l'Angola et met en avant cet exemple pour faire valoir la nécessité, dans les conflits régionaux, que *« les superpuissances mettent fin à leurs ingérences et que toutes les parties concernées s'assoient avec sérieux à la table des négociations »*. Suivez mon regard vers le sud, lit-on entre les lignes.

Car, pour ce qui est du Cambodge, l'agence officielle a réitéré le reproche fréquent de la part de Pékin, selon qui Moscou s'est, jusqu'à présent, *« soustrait à ses responsabilités en disant que le Vietnam est un Etat souverain à qui l'Union soviétique ne peut imposer ses propositions »*, alors que *« de nombreux pays sont convaincus que Moscou peut forcer Hanoï à retirer ses troupes du Cambodge en mettant fin à son aide financière au Vietnam »*.

Le commentateur chinois a toutefois pris soin de créditer le Kremlin d'une volonté nouvelle de dialogue sur la question en relevant, en particulier, les échanges de visites entre Moscou et l'Asie du Sud-Est. De la même façon, Chine nouvelle, dont les dépêches sont généralement soupesées avec attention, a rendu compte dès vendredi matin 27 mai, avant même toute réaction officielle chinoise, de la satisfaction soviétique à l'annonce, la veille à Hanoï, des dernières dispositions militaires vietnamiennes prévoyant un retrait de cinquante mille hommes cette année, et le transfert symbolique sous commandement khmer des unités vietnamiennes restant au Cambodge.

Tout en restant sans doute profondément persuadée que le Vietnam se livre à une nouvelle manœuvre diplomatique, la Chine ne voit pas d'un œil très favorable Hanoï se dire maintenant prêt à participer aux rencontres informelles que l'Indonésie veut organiser autour du conflit cambodgien. Pékin ne pourra vraisemblablement se tenir à l'écart de telles rencontres si elles se concrétisent, mais redoute que le Vietnam n'en profite pour s'extraire tant soit peu de son isolement diplomatique. La presse chinoise avait ainsi réagi favorablement au refus américain d'accorder au Vietnam une aide alimentaire exceptionnelle.

FRANCIS DERON.

Le Vietnam a retiré la moitié de ses troupes stationnées au Laos

Le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères a officiellement confirmé le jeudi 26 mai lors d'une conférence de presse à Hanoï que cinquante mille soldats vietnamiens seraient retirés du Cambodge d'ici la fin de l'année, ainsi que leur *« commandement »* ; (*le Monde* du 27 mai) ; le reste du corps expéditionnaire sera *« soumis à la direction de la République populaire du Kampuchéa et sera ramené totalement au Vietnam en 1990 »*, a ajouté M. Tran Quang Co.

M. Co a également indiqué que son pays était prêt à participer à une réunion informelle – ou « cocktail-party » – sur le problème du Cambodge, en juillet dans la capitale indonésienne avec les différentes factions khmères, à condition que l'ASEAN (1) y délègue un représentant. *« Il est exclu,* a-t-il dit, *que le Vietnam discute directement avec le prince Sihanouk ou les autres factions khmères. »*

D'autre part, on indique, dans les milieux diplomatiques occidentaux à Bangkok, que le Vietnam a retiré la moitié de ses troupes stationnées au Laos au début de cette année, soit vingt à vingt-cinq mille hommes. Le vice-ministre laotien des affaires étrangères, M. Soubanh Srithirath, avait parlé, début mai, d'un retrait *« important »*. Ce geste serait un signe adressé vers la Chine, à la suite de la récente amélioration des relations entre Pékin et Vientiane.

M. Co a, enfin, dans sa conférence de presse, précisé qu'il restait encore en rééducation deux à trois cents anciens responsables du régime de Saigon, arrêtés en 1975, mais que leur libération *« n'est qu'une question de temps »*. Le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach, devrait s'entretenir la semaine prochaine à New-York avec un représentant du président Reagan, le général Vessey, du sort de mille cinq cents personnalités de l'ancien régime, récemment libérées, et dont un grand nombre ont déclaré vouloir émigrer aux Etats-Unis. – (*AFP*, Reuter).

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

هكذا من الأصل

et les réformes en Union soviétique

« Le style de notre politique étrangère a changé »

MOSCOU
de notre envoyé spécial

La politique étrangère peut-elle être un atout pour M. Gorbatchev dans la lutte sourde qu'il mène contre les éléments conservateurs de la société et du pouvoir soviétiques ? Le secrétaire général, manifestement, le pense. La manière dont on se prépare ici à accueillir, dimanche, M. Reagan est d'ores et déjà une indication : presse, radio et télévision consacrent tous leurs efforts à l'événement. Certes, reconnaît-on ici et là, aucun document fondamental ne sera signé lors de ce quatrième sommet Reagan-Gorbatchev, mais qu'importe puisque la volonté d'améliorer les relations américano-soviétiques est un fait acquis et que de nouveaux progrès en matière de réduction des armements sont à portée de la main.

Ne discute-t-on pas déjà dans les couloirs des avantages et des inconvénients de Genève et de Helsinki pour une cinquième rencontre entre les deux « amis » que sont devenus l'ancien pourfendeur de l'« empire du mal » et le « messie de la transparence » ? L'importance que M. Gorbatchev accorde à la politique étrangère dans sa stratégie ressort tout à fait clairement des thèses déjà approuvées par le comité central et qui seront soumises à la fin du mois de juin à la conférence du parti.

Sur vingt-huit feuillets que compte ce document publié le jeudi 26 mai, trois seulement sont consacrés à l'action de l'Union soviétique à l'extérieur, mais le ton de ces trois pages est révélateur : alors que toute la partie consacrée à la société soviétique n'est que critiques, dénonciations des insuffisances et exhortations non pas à faire mieux mais à faire différemment, le chapitre politique étrangère est empreint d'autosatisfaction. La restructuration n'a-t-elle pas déjà permis *« deux grandes réalisations pratiques : la signature du traité sur l'élimination des armes intermédiaires (FNI) et le début du retrait de nos troupes d'Afghanistan »*, demandent les rédacteurs des thèses de la conférence.

Mais ils vont beaucoup plus loin dans l'analyse, et cela fera certainement tout aussi chaud au cœur de M. Reagan que froid à celui de M. Andrei Gromyko, puisqu'ils se livrent, pour la première fois, dans un document qui engage le parti, à une critique de la diplomatie des années de stagnation, c'est-à-dire de la période Brejnev. *« Notre ancienne politique étrangère*, écrivent-ils, *n'a pas échappé au dogmatisme et au subjectivisme ; elle était en retard par rapport aux changements fondamentaux qui se produisaient dans le monde, et a raté des occasions de réduire les tensions internationales et de renforcer la compréhension entre les nations. Dans nos efforts pour atteindre la parité militaro-stratégique, nous n'avons parfois pas su utiliser les occasions qui se présentaient d'assurer notre sécurité par des moyens politiques ; en conséquence, nous nous sommes laissés tenter par la course aux armements, ce qui n'a pu qu'affecter notre progrès économique et social et notre prestige sur la scène internationale. »*

Aucun exemple précis n'est cité, mais on pense immanquablement à la décision de Brejnev d'autoriser, au milieu des années 70, l'implantation des SS-20 et à l'invasion de l'Afghanistan. On pense aussi à l'exploitation par Moscou de divers conflits régionaux comme ceux du Cambodge, de l'Afrique australe, de l'Amérique centrale, du Proche-Orient, ainsi qu'au soutien à l'Ethiopie. Le document n'affirme-t-il pas, en effet, que notre monde comporte *« un potentiel formidable pour la coexistence, la coopération et la recherche de solutions politiques aux problèmes urgents »*.

Voilà qui nous éloigne de l'exaltation de naguère du *« devoir internationaliste »*, puisque *« le style tout entier de notre politique étrangère a changé ; sa marque caractéristique est le dialogue »*. *« Durant les années de la restructuration, les relations avec un grand nombre d'Etats voisins ou éloignés ont été améliorées ou établies. Et nos relations ne se sont dégradées avec aucun Etat. »*

« Tournant fondamental »

La principale amélioration concerne bien sûr les Etats-Unis. Elle est d'ailleurs qualifiée non sans optimisme de *« définitive »* dans les thèses de la conférence, qui soulignent l'aspect *« symbolique »* des rencontres au sommet et le *« tournant fondamental »* pris en direction de la suppression du danger nucléaire au bénéfice d'un monde qui serait régi *« par le respect de la loi, de la moralité et des obligations internationales »*.

Le respect, bien tardif, d'aussi sages principes n'a pas empêché l'URSS d'améliorer nettement son image internationale *« en renforçant la confiance en notre pays plutôt qu'en augmentant sa puissance »*, font remarquer les rédacteurs du texte. A se demander si on n'est pas en présence de cette déclaration de non-agressivité évoquée à plusieurs reprises par M. Reagan.

Qui vivra verra, et on en saura plus au lendemain de la visite du président américain. Non qu'il faille s'attendre encore une fois à des événements sensationnels mais parce qu'il est vrai que l'établissement de la confiance entre deux Etats comme l'Union soviétique et les Etats-Unis ne peut pas reposer seulement sur des mesures de réduction des armements. Il dépend aussi d'un nouveau comportement de l'URSS, tant dans les crises régionales déjà citées, qu'à l'égard de ses propres citoyens.

Même si M. Shultz arrive ici avec de nouvelles idées pour débloquer les négociations sur la réduction de 50 % des armes stratégiques (START), même si M. Gorbatchev relance le jeu en promettant pour bientôt une réduction des forces conventionnelles soviétiques en Europe de l'Est, il n'en faudra pas pour autant négliger les conversations beaucoup plus discrètes (parfois au niveau des experts) qui seront consacrées pendant le sommet à l'Afrique australe, au Proche-Orient et au Cambodge. Ce n'est bien sûr pas un hasard si Hanoi a choisi d'annoncer, la veille de la rencontre, le retrait du Cambodge de la moitié de son contingent.

La remarque vaut également pour le président Najibullah qui vient de se lancer dans une opération d'ouverture de la dernière chance et qui a décidé enfin de rendre la liberté au journaliste français Alain Guillo. D'autres gestes du même genre vont sans doute émailler les jours qui viennent.

Le grand communicateur qu'est M. Gorbatchev n'a pas d'autre choix, en effet, que de convaincre de sa bonne volonté l'opinion publique occidentale en général, américaine en particulier. Pour cela, il lui faut aller le plus loin possible avec M. Reagan, que bien peu soupçonneront aux Etats-Unis d'avoir cédé au chant des sirènes rouges. De nouveaux sacrifices fructueux seront sans doute nécessaires puiqu'il faut pouvoir faire état de nouveaux résultats pour convaincre les Soviétiques que la « perestroïka » comporte des avantages, et faire taire les grommellements d'une bureaucratie tentée par le sabotage. Et ce n'est pas sur la scène intérieure que M. Gorbatchev peut obtenir à court terme le succès – c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens – qui mettrait ses adversaires en débandade.

JACQUES AMALRIC.

Les intentions du secrétaire général

(Suite de la première page.)

S'il faut respecter la liberté de discussion et le pouvoir des soviets, c'est bien sûr qu'ils ne le sont pas, et si *« toutes les organisations du parti devraient agir dans le respect de la Constitution et des lois »*, c'est bien que ce n'est pas le cas.

A la seule condition de le vouloir, on pouvait le savoir depuis soixante-dix ans. C'était, de par le monde, de plus en plus largement admis depuis trente ans. Mais que cela soit dit, fût-ce en creux, dans un document officiel du comité central destiné à l'adoption par une conférence du parti, marque une rupture fondamentale dans l'histoire de l'Union soviétique.

C'est en effet la première fois qu'on sort de la seule dénonciation de la dernière des « erreurs » en date pour reconnaître la réalité du non-droit et proposer non pas une condamnation de la période précédente mais une *« réforme du système politique »*. M. Gorbatchev n'a en ce sens pas tort de déclarer régulièrement qu'une « révolution » est en cours dans son pays, et cela bien que ses propositions de réformes constituent beaucoup plus une déclaration d'intention qu'un arsenal de mesures concrètes.

Hormis la limitation (deux fois cinq ans) du nombre des mandats électifs consécutifs qui pourront être brigués dans les appareils du parti et de l'Etat, la plupart de ces propositions sont d'ailleurs formulées de manière assez vague, quand elles ne sont pas seulement brièvement énumérées. La raison en est que ces thèses sont le fruit d'un compromis entre modernistes et conservateurs de la direction aux termes duquel les seconds ne les ont acceptées qu'à la condition qu'elles ne donnent pas lieu à des décisions immédiates de la conférence (*le Monde* du 21 mai).

Les délégués seront donc seulement appelés à donner mandat au bureau politique de réaliser ces *« réformes de portée historique »* dont la rapidité et l'ampleur dépendront essentiellement des rapports de forces politiques qui prévaudront dans les années à venir. Actuellement favorables aux modernistes, ils ne l'ont pas toujours été depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, et rien ne garantit qu'ils le resteront demain.

Consacrée à la création de l'Etat de droit, la huitième thèse affirme que *« le devoir de l'Etat est de veiller au renforcement de la garantie des droits et des libertés des citoyens »*, ce qui implique la création de *« conditions matérielles et juridiques pour l'exercice des libertés constitutionnelles* [libertés d'expression, de presse, de conscience, de réunion, de meeting, de défilé de rue, de manifestation, etc.] *et des garanties plus strictes des droits individuels tels que l'inviolabilité de la personne et du domicile et le secret de la correspondance et des communications téléphoniques »*.

Une *« profonde réforme judiciaire »* est en conséquence nécessaire, est-il alors dit, dont les *« premières priorités sont un renforcement spectaculaire du rôle de la justice »* fondé sur la *« stricte observation des règles de procédure, de la publicité des débats et de la présomption d'innocence »* ; sur la garantie de l'indépendance de la magistrature (*« subordonnée à la loi et à la loi seule »*) ; sur le développement des activités du barreau et sur une réforme du fonctionnement du parquet dont le chef, le procureur général de l'URSS, a été limogé jeudi.

Des lois et des circulaires devront être abrogées, de nouvelles adoptées, et le principe général à respecter dans ce renouveau législatif est que *« tout est permis, sauf ce qui est interdit par la loi »*.

Le rôle du parti

Consacrée au fonctionnement interne et au rôle du parti, la cinquième thèse propose en premier lieu de *« restaurer pleinement la conception léniniste du centralisme démocratique »*, qui garantissait, est-il dit, la libre discussion politique jusqu'à l'adoption des décisions *« par la majorité »*. Les fonctions respectives du parti et de l'Etat devront, en deuxième lieu, être *« précisément délimitées »*, ce qui implique que les comités du parti ne devraient plus adresser d'instructions directes aux organes de l'Etat et de l'économie, mais faire valoir leurs points de vue *via* les membres du parti appartenant à ces organes.

Cela semble relever de la simple nuance, mais l'objectif est néanmoins fondamental : empêcher des bureaucrates ignorants d'imposer, comme c'est aujourd'hui le cas, leur volonté aux gestionnaires, qu'ils soient membres ou non du parti. D'ici au prochain congrès, en 1991, l'appartenance au parti de chacun de ses membres devrait d'ailleurs être réexaminée à la lumière de *« sa contribution à la cause de la « perestroïka »*, et des changements devraient parallèlement être introduits dans les procédure, électorales dont *« la véritable compétition, la large discussion des candidatures et le vote secret devraient devenir la norme »*.

Le nombre des candidats devrait enfin *« exéder »* le nombre de postes à pourvoir, et tous ces principes devraient s'appliquer du haut en bas de la hiérarchie – tout comme la limitation des mandats à laquelle il est toutefois prévu une entorse possible : si les trois quarts des électeurs concernés en sont d'accord, un troisième mandat peut être brigué. Cette règle ne pouvant être ni rétroactive ni adoptée avant le congrès de 1991, chaque responsable, y compris M. Gorbatchev, peut encore avoir devant soi douze ans, plus éventuellement cinq, ce qui est à peine plus cruel que la biologie.

Consacrée à la *« pleine restauration du rôle et des pouvoirs des soviets »*, la sixième thèse déplore d'abord la *« tutelle »* aujourd'hui exercée sur eux par le parti et les ministères qui ne leur laissent *« souvent qu'à entériner des décisions déjà prises »*. Il est donc *« vital »* de leur donner (par le biais des impôts locaux) les possibilités *« financières et matérielles »* d'être de véritables assemblées en charge des quartiers, des villes, des régions ou des républiques qui les élisent – et cela notamment dans les domaines de l'économie et des rapports entre nationalités, dont la *« décentralisation »* devrait assurer la bonne coexistence. Il ne faut plus, autrement dit, que Moscou ait à s'occuper de tout et puisse, en conséquence, être tenu responsable de tout problème local.

Pour garantir enfin la prééminence des soviets sur les organes exécutifs, on ne pourra simultanément appartenir aux uns et aux autres, et les députés devront, eux aussi, être élus avec multiplicité de candidatures et discussions de leurs mérites par la presse.

Les « associations informelles »

Particulièrement novatrice, la neuvième thèse appelle à encourager et non pas à détruire, à museler ou à noyauter les organisations créées par l'*« initiative publique »*. Cette expression recouvre en fait tout ce qui n'a pas été créé par le parti-Etat, c'est-à-dire les Eglises et les *« associations informelles »*, qui se sont multipliées depuis trois ans. Les unes et les autres devraient avoir *« un plus grand mot à dire dans le processus politique »*, pouvoir déposer des projets de loi, *« envoyer des représentants dans les instances de l'Etat et être les partenaires du gouvernement dans le développement des programmes sociaux, la résolution des questions de logement, de santé, d'éducation. »* [...] En clair, il serait souhaitable que le monopole du parti, vigoureusement réaffirmé, n'exclue pas l'existence d'autres organisations représentatives et agissant, bien sûr, *« dans le cadre de la Constitution »*.

Chaque thèse se réfère aux principes léninistes, pour bien marquer qu'il ne s'agit aucunement d'aller vers une démocratie parlementaire pluraliste. L'Etat de droit, qui est à fonder, serait en ce sens bel et bien *« socialiste »*, et les thèses ne laissent aucun doute sur les difficultés qu'il y aura à créer cet hybride. *« La « perestroïka »*, disent-elles, *est un processus conflictuel, mené dans les difficultés et la lutte entre l'ancien et le nouveau,* [car] *les survivances de la mentalité conservatrice et bureaucratique se sont révélées tenaces, les adeptes des conceptions dogmatiques sont lents à céder, et des tentatives sont faites pour préserver les vieilles méthodes de gestion par le haut. »*

Toutes les révolutions ne sont pas victorieuses, mais toutes sont très longues.

BERNARD GUETTA.

Adoption du projet de loi sur les coopératives

Le Soviet suprême – le Parlement soviétique – a voté, le jeudi 26 mai, à l'unanimité et à main levée, comme il est de coutume, un projet de loi sur l'activité des coopératives, désormais placées sur un pied d'égalité avec les entreprises d'Etat.

Les députés soviétiques se sont tout de même permis de retarder d'une journée le vote du projet de loi, qui aurait dû être adopté dès mercredi. Plusieurs d'entre eux ont, en effet, réclamé l'examen d'amendements visant à atténuer certaines restrictions au développement du mouvement coopératif.

Le député Alexeï Ponomarev, qui présidait une commission parlementaire chargée d'étudier ces amendements, a indiqué que les députés avaient surtout critiqué un décret fiscal promulgué le 1er avril. Ce décret, qui institue un système d'imposition progressif des coopératives allant jusqu'à un taux d'imposition de 90 % des bénéfices, aurait eu pour effet de priver les coopératives les plus rentables d'une grande partie de leurs gains, supprimant ainsi la fonction d'incitation du profit.

Selon M. Ponomarev, le gouvernement a accepté de revoir le décret fiscal, *« afin que la loi n'empiète ni sur les intérêts de l'Etat ni sur ceux des coopératives »*.

Les critiques sont venues en particulier de députés d'Estonie, l'une des républiques baltes qui ont été jusqu'ici les plus innovatrices dans le promotion du secteur privé.

La nouvelle loi votée jeudi entrera en vigueur le 1er juillet. Les coopératives n'ont connu jusqu'ici qu'un succès limité : seules neuf mille d'entre elles ont été créées en République de Russie, par exemple, employant cent sept mille personnes pour cent quarante-huit millions d'habitants. – *(AFP, Reuter.)*

● **UEO : ouverture des négociations sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.** – L'Espagne et le Portugal ont entamé officiellement le jeudi 26 mai à La Haye leurs pourparlers avec l'UEO (Union de l'Europe occidentale), en vue de leur adhésion à cette organisation, la seule instance européenne compétente en matière de défense. Cette première réunion, qui s'est déroulée au niveau des directeurs politiques des ministères des affaires étrangères, avait un caractère formel. Les délégations ont confirmé que les pourparlers seraient conduits séparément avec chacun des pays candidats tout en observant *« un certain parallélisme »*. Il est convenu de tenter de conclure avant la prochaine réunion ministérielle de l'UEO en novembre prochain. – *(AFP.)*

La limitation des mandats

Une victoire posthume de Khrouchtchev

La limitation des mandats électifs qui sera ratifiée par la prochaine conférence du parti soviétique présente plusieurs similitudes avec la réforme que Khrouchtchev avait introduite au vingt-deuxième congrès, en octobre 1961, et que Brejnev s'était empressé d'annuler. Il avait été décidé à l'époque que les membres de la direction suprême (le Politburo, que l'on appelait alors présidium) ne pourraient pas exercer plus de trois mandats consécutifs : comme la durée d'un congrès à un autre était alors de quatre ans (contre cinq aujourd'hui), la limite était donc de douze ans.

On était même allé un peu plus loin qu'aujourd'hui en prévoyant également que chaque congrès devrait obligatoirement renouveler d'un quart le comité central et le Politburo d'un tiers les mêmes instances au niveau des républiques et pour moitié les organismes dirigeants des cellules de base.

Sur bien d'autres aspects, en revanche, les dispositions d'aujourd'hui vont plus loin : d'abord parce qu'elles sont étendues aux fonctions parlementaires et pas seulement au parti, ensuite parce qu'elles s'appliquent à toutes les institutions, alors que, en 1961, le comité central, principal endroit où les responsables s'accrochent à leur siège, était tenu à l'écart.

Enfin, l'exception est désormais le troisième mandat (voté à la majorité des trois quarts) et rien d'autre, alors que Khrouchtchev avait admis le maintien au-delà de trois mandats de *« personnalités jouissant d'une autorité reconnue pour leurs hautes qualités politiques et de gestion »*.

A l'époque, on pensait que le premier secrétaire serait le premier bénéficiaire de cette exception, alors qu'il fut en fait la première et unique victime de la règle qu'il avait édictée. Et l'on a appris depuis lors, grâce à un de ses conseillers de l'époque, que Khrouchtchev voulait aller beaucoup plus loin : dans son projet initial, a raconté Fedor Bourlatski en février dernier dans la *Literatournaïa Gazeta*, il était question de limiter les mandats à deux et non trois, mais les opinions *« différaient radicalement »* et le projet fut *« modifié jusqu'à en être méconnaissable »*. Curieusement, les plus ardents protestataires n'étaient pas les vieux, mais *« les responsables plus jeunes, qui trouvaient tout à fait injuste que les représentants de la vieille génération, qui avaient déjà fait leur temps, tentent de limiter leurs possibilités »*.

Vers un renouvellement systématique du comité central

L'impact des changements annoncés est encore théorique, puisque ceux-ci n'entreront en vigueur qu'à partir du prochain congrès, en 1991, et qu'une application rétroactive reste douteuse. Même dans ce cas, l'arrivée de M. Gorbatchev au poste de secrétaire général serait datée de mars 1986, date du premier congrès qui a ratifié son élection par le comité central un an plus tôt, ce qui assure son maintien en fonctions jusqu'en 2001, pour peu qu'il trouve, en 1996, les 75 % de voix nécessaires à un troisième mandat... Si la nouvelle loi n'est pas rétroactive, le secrétaire général est assuré d'être en poste encore cinq ans de plus, soit jusqu'à l'âge de soixante-quinze ans.

En revanche, si les nouvelles dipositions trouvent leur rythme de croisière, le renouvellement du comité central devrait devenir beaucoup plus systématique. Une simulation effectuée grâce aux ordinateurs du système SOVT montre que 66 membres titulaires du comité central élu au dernier congrès de 1986 (sur 307) auraient été éliminés d'office pour avoir déjà accompli trois mandats, et que 111 autres auraient dû faire l'objet d'une réélection exceptionnelle à 75 % des voix. La même règle appliquée au dernier congrès brejnévien de 1981 aurait écarté pas moins de 85 titulaires réélus, soit un quart de l'effectif, et même la moitié si l'on avait appliqué la règle des deux mandats.

MICHEL TATU.

● **IRLANDE DU NORD : dix-sept inculpés pour le lynchage de deux soldats.** – Deux nouveaux suspects ont été inculpés, jeudi 26 mai, à Belfast, dans le cadre de l'enquête sur le lynchage et l'assassinat de deux soldats britanniques lors des funérailles d'un militant de l'IRA, le 19 mars dernier. Ces deux inculpations portent à dix-sept le nombre de personnes inculpées dans le cadre de cette affaire, dont deux pour meurtre. Par ailleurs, un ancien commandant-adjoint de l'Ulster Volunteer Force (UVF), groupe paramilitaire protestant illégal, a été condamné, jeudi, à la prison à vie par un tribunal de Belfast, pour le meurtre de deux catholiques et d'un protestant. – *(AFP.)*

● **TURQUIE : cinq militaires et douze rebelles tués au Kurdistan.** – Deux militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et deux militaires turcs ont été tués dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 mai lors d'un accrochage dans la province de Bingol, à l'est de la Turquie.

Europe

ESPAGNE : les élections régionales en Catalogne

Une région où les conservateurs coulent des jours heureux

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Il est au moins une région d'Espagne où les conservateurs coulent des jours heureux : la Catalogne. Tous les sondages indiquent, en effet, que la coalition nationaliste modérée Convergencia i Unio, de centre-droit, remportera à nouveau la majorité absolue lors des élections pour le Parlement autonome qui s'y dérouleront le dimanche 29 mai. Son secrétaire général, M. Jordi Pujol, se maintiendra donc, selon toute vraisemblance, à la tête de la Generalitat, le gouvernement autonome catalan entamant ainsi son troisième mandat successif, un record toutes catégories dans l'histoire de la jeune démocratie espagnole.

Le « pujolisme » serait-il donc invincible dans cette Catalogne, qui fut pourtant, traditionnellement, l'un des fiefs de la gauche ? Tout porte à le croire... tant qu'il s'agit, en tout cas, de voter pour la Generalitat. Car les Catalans semblent en proie à une étrange *« schizophrénie électorale »*, comme la qualifie le directeur d'un journal de Barcelone : lorsqu'il s'agit de voter pour le Parlement de Madrid, c'est aux socialistes qu'ils accordent la majorité de leurs voix. Mais lorsqu'il s'agit d'élire leur propre Parlement autonome, M. Pujol, alors, n'a guère de rival.

La clef du mystère est pourtant simple. C'est son principal rival, le candidat socialiste Raimon Obiols, qui la livre : *« Jordi Pujol a réussi à personnifier, aux yeux des électeurs, l'image de la Catalogne. »* Voter catalan, en un mot, c'est voter pour lui.

Rien d'étonnant si, dans ces conditions, sa base électorale dépasse amplement, lors des consultations régionales, le cadre de ce nationalisme modérément conservateur qu'il incarne. Il compte également de solides appuis au sein de l'électorat catalan de gauche, qui, lui aussi, se veut nationaliste et n'est donc pas mécontent de voir à la tête de la Generalitat le candidat le plus « catalaniste » de tous. Il fait en outre, pour de toutes autres raisons, le plein du « vote utile » au sein de la droite, qui voit en lui un rampart contre le socialisme. Il tire profit, enfin, de l'excellente conjoncture économique que connaît aujourd'hui la Catalogne.

M. Pujol, pourtant, affecte la modestie. *« Ce que j'essaie simplement de faire, c'est d'offrir aux Catalans une espèce de cadre commun, où chacun peut se sentir chez lui*, nous affirme-t-il. *Notre nationalisme prétend être celui de l'intégration, et non de l'exclusion. Dans mes meetings, pour expliquer notre philosophie, j'ai coutume de comparer la Catalogne avec la place d'un village où les habitants se rassemblent le soir venu pour discuter tous ensemble : tous ont des idées différentes, mais chacun sait qu'il pourra les défendre sans être exclu de la place. »*

Un style populiste

Conscient de son avantage, M. Pujol a fait une campagne tranquille, prêchant, avec des accents mitterrandiens, les vertus du rassemblement. Son style populiste, en outre, a fait à nouveau merveille. Il fallait par exemple le voir, l'autre soir, à La Mina, l'un des quartiers les plus misérables de Barcelone, où s'est progressivement agglomérée, en alluvions successives, toute la population venue des bidonvilles des alentours : immigrés d'autres régions du pays pour la plupart, gitans dans leur majorité. Un public particulièrement difficile, donc, pour un nationaliste catalan. *« Je connais votre détresse, mais j'aurais honte de vous faire des promesses à la veille des élections, comme tant d'autres*, se contente de dire M. Pujol à la tribune. *Je vous propose donc un marché : je reviendrai après, en juin, et nous parlerons de ce dont vous avez besoin. »* Le public applaudit à tout rompre, la partie est gagnée : les gitans, eux aussi, voteront pour Convergencia i Unio.

Face à la « force tranquille » pujolienne, les socialistes catalans, de leur côté, font une campagne davantage teintée d'idéologie. *« Le véritable choix, c'est entre une Generalitat de droite ou une Generalitat de gauche »*, assure dans ses meetings M. Obiols, qui accuse M. Pujol de pratiquer le clientélisme au sein de l'administration autonome, et de favoriser, en matière de répartition des ressources, les mairies dominées par son parti aux dépens de celles gérées par la gauche. *« La situation du gouvernement catalan est des plus commodes*, tempête M. Obiols, *c'est lui qui dépense, mais c'est le gouvernement socialiste de Madrid qui récolte les impôts. C'est Pujol qui a le beau rôle, et nous le mauvais. »* Un argument de poids, si l'on songe que le budget annuel de la Generalitat atteint aujourd'hui quelque 700 milliards de pesetas (35 milliards de francs).

Quant aux autres formations, elles semblent condamnées au rôle de comparses : seuls les communistes (dont la Catalogne fut longtemps l'un des fiefs) pourraient enregistrer une poussée sensible : pour la première fois depuis le début de leur interminable crise, ils se présentent, en effet, unis devant les électeurs. Quant aux nationalistes de gauche de la formation Esquerra republicana, laminée par le « pujolisme », ils ne jouent plus guère, désormais, qu'un rôle marginal.

A droite et au centre, tant l'Alliance populaire que le Centre démocratique et social de M. Adolfo Suarez demandent aux électeurs de voter en fonction de considérations « nationales » et non pas seulement régionales : il s'agit, affirment-ils, de franchir en Catalogne le premier pas vers l'éviction des socialistes du pouvoir à Madrid. Un langage qui rencontre peu d'écho dans cette région, où l'on n'aime guère servir de « laboratoire » de la politique nationale : lorsqu'il s'agit de choisir le président de la Generalitat, les Catalans ne se préoccupent guère de ce qui se passe à Madrid. Sans doute est-ce là, d'ailleurs, l'une des principales raisons du succès de M. Pujol.

THIERRY MALINIAK.

SUISSE : malgré l'augmentation du nombre des immigrés

Les mouvements xénophobes sont en perte de vitesse

BERNE
de notre correspondant

La population étrangère est à nouveau en légère progression en Suisse : selon les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral des étrangers, le nombre d'immigrés s'élevait à 986 491 personnes à la fin du mois d'avril – 2,5 % de plus qu'un an plus tôt – soit, pour une population de 16,6 millions d'habitants, une proportion de 15,1 %.

Ces statistiques ne tiennent compte ni des fonctionnaires internationaux ni des saisonniers, ni des demandeurs d'asile. On compte en outre 138 292 frontaliers (en augmentation de 10,3 %). D'une année à l'autre, la population étrangère active s'est accrue de 3,5 % pour atteindre 592 202 personnes.

A court de main-d'œuvre

Alors que le nombre d'étrangers s'était élevé jusqu'à 16 % au début des années 70, les autorités helvétiques avaient été amenées à prendre des mesures de stabilisation sous les pressions conjuguées de la récession économique et des milieux xénophobes.

Aujourd'hui, la situation est sensiblement différente. Avec un taux de chômage inférieur à 1 %, la Suisse est plutôt à court de main-d'œuvre. Conséquence de cette évolution : les partis xénophobes sont en perte de vitesse et leur croisade contre la « surpopulation étrangère » ne semble plus guère faire recette du moins pour l'instant.

J.-C. B.

RÉSULTATS *(suite)*

GRAND CONCOURS LE MONDE DU VIN



avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA



DU 98e AU 500e PRIX — **Douze bouteilles de grands vins de France AOC**

Eve ADAM, *75 Paris* ● Karen AGOU, *75 Paris* ● Victor AMBROGGI, *33 Bruges* ● Sylvie ABOINE, *50 Cherbourg* ● Frédéric ANXOLABEHERE, *75 Paris* ● Guy ARBION, *94 Villejuif* ● Bernard ARNOULD, *93 Montreuil* ● Alain ASPECT, *91 Gif/Yvette* ● Jacqueline ASSAEL, *75 Paris* ● Sybille ATCHOUEL, *78 Mézy* ● Béatrice AUDREN, *75 Paris* ● Gérard AYMERIC, *71 Le Creusot* ● Marcelle AYMERIC, *12 Aubin* ● Isabelle BACHELARD, *75 Paris* ● Claire BAJARD, *75 Paris* ● Jacques BALLERY, *18 Bourges* ● Bernard BARBIER, *77 Avon* ● Josette BARBIERI, *91 Ste-Geneviève-des-Bois* ● Mario BARBOSA, *14 Livarot* ● Jacques BARET, *93 Gagny* ● Michel BARET, *75 Paris* ● Louis BARRET, *91 Boutigny/Essonne* ● Jean-Philippe BARTHET, *33 Bordeaux* ● Alain BEAUFEY, *08 Prix-les-Mézières* ● Paulette BELAIDI, *21 Beaune* ● Maurice BELARD, *59 Mons-en-Barœul* ● Gérard BENOIT, *75 Paris* ● Pierre BERNADAC, *54 Ludres* ● André BERNAL, *95 Gonesse* ● Roger BERNARD, *41 La Chaussée-St-Victor* ● Suzanne BERNARD, *27 Evreux* ● Jacques BERTHET, *69 Villefranche* ● Alain BESNARD, *41 Les Montils* ● Sophie BETHENOD, *92 Antony* ● Jean-Pierre BETTON, *14 Livarot* ● M. BEWIG, *78 Rambouillet* ● Marcel BILLA, *60 Maignelay* ● Patricia BINET, *13 Marignane* ● Patrick BINET, *13 Marignane* ● Jean BIRCK, *57 Metz* ● Philippe BONDONO, *38 Grenoble* ● Thierry BONIFACE, *91 Chilly-Mazarin* ● Hélène BONNAMY, *94 Arcueil* ● Suzanne BONNAMY, *36 Châteauroux* ● Jean-Marc BONNEFOY, *71 Chagny* ● Michel BONNEFOY, *69 Lyon* ● Serge BONNEFOY, *38 Brignaud* ● Alain BONNET, *75 Paris* ● Marcel BONTEMPS, *78 Le Perray-en-Yvelines* ● Patrice BOSC, *94 Ivry/Seine* ● Geneviève BOUCHE, *56 Pontivy* ● J.-M. BOUTET, *72 La Milesse* ● BOUVET, *72 Le Mans* ● Christian BRASSEUR, *54 Nancy* ● Jacqueline BREMONT, *93 Rosny* ● Colette BRIGANT, *75 Paris* ● Jean-Louis BRO, *41 Blois* ● BRUNY, *13 La Ciotat* ● Jean-Emmanuel BRUYNE, *75 Paris* ● Madeleine BUDIN, *71 Chalon/Saône* ● Paulette BULCOURT, *06 Nice* ● Daniel BURIN, *76 Sotteville* ● Bernard BURTSCHY, *75 Paris* ● Alain BUSATO, *91 Morsang/Orge* ● Eugène CALVEZ, *29 Brest* ● GAQUET, *75 Paris* ● Abel CARNOT, *29 Scaër* ● Michel CARRE, *75 Paris* ● Joël CAUSSE, *12 Villefranche-de-Rouergue* ● Claude CHARLARD, *78 Montigny-le-Bretonneux* ● Philippe CHALOT, *31 Lacroix-Falgarde* ● Renée CHALET, *60 Lamorlaye* ● Emile CHAMBRIER, *38 Fontaine* ● Jean-Louis CHAMPEAUX, *92 Colombes* ● Pascal CHANTON, *92 Clamart* ● Alain CHARPENTIER, *91 Arpajon* ● Joséphine CHASTANG, *78 Rambouillet* ● Francine CHAUVAUT, *75 Paris* ● Elisabeth CHAVATTE, *08 Charleville-Mézières* ● Etienne CHAZAL, *75 Paris* ● Jean-Pierre CHAZAL, *75 Paris* ● Monique CHAZAL, *75 Paris* ● René CHAZAL, *94 Arcueil* ● Catherine CHILIN, *95 Vétheuil* ● Jean-Rémy CLAUSSE, *75 Paris* ● Joël COCHE, *56 Guidel* ● J.-C. COINTEPAS, *75 Paris* ● Robert COINTEPAS, *75 Paris* ● Jeannine COQUAND, *38 Sassenage* ● Claude CONQUET, *46 Cahors* ● Muriel CONSTANT, *75 Paris* ● Jacky CORBONNOIS, *92 Rueil-Malmaison* ● Corinne COUDERT, *63 Cournon* ● A. COUPERE, *75 Paris* ● Michèle COUTIN, *92 Sceaux* ● Roland COUTOULY, *91 Palaiseau* ● Pierre COMBRUDDHE, *1640 Rhode-St-Genese (Belgique)* ● Véronique CROUZET, *69 Lyon* ● Lucien CRUZ, *34 Le Cres* ● Raphaël CUARTERO, *78 Andrésy* ● Bernard DAHAN, *78 Versailles* ● François DANVY, *13 Marseille* ● Eric DANDRIEUX, *75 Paris* ● Gilberte DANION, *22 Rostrenen* ● Martine DESBERRE, *92 Puteaux* ● Patrick DECHARTE, *75 Paris* ● Robert DECOURT, *75 Paris* ● Roger DEGAS, *33 Bordeaux* ● Denise DEMAIN, *16 Ruffec* ● Guy DEMICHEL, *92 Orsay* ● Sylvie DEPAUW, *92 Meudon* ● Christophe DERAMBURE, *59 Gommegnies* ● Gilbert DERAMBURE, *59 St-Saulve* ● Louis DE ROSSI, *24 Montpon* ● Marie-Thérèse DESBORDES, *56 Questembert* ● Penny DESBORDES, *94 Fontenay-sous-Bois* ● Alain DESCHAMPS, *33 Bordeaux* ● Anne DESCHAMPS, *93 Epinay* ● M. DESCHAMPS, *75 Paris* ● Alain DESROCQUES, *95 Eaubonne* ● Gérard DESVAUX, *75 Paris* ● Ronald DE DIEUBONNE, *1180 Bruxelles (Belgique)* ● Jean-Claude DIQUELOU, *29 Quimper* ● Georges DOUGER, *50 La Haye-Pesnel* ● Michel DOUGER, *78 Epone* ● Robert DOUTEAU, *16 Le Gond-Pontouvre* ● Francis GRAN, *78 Le Perray-en-Yvelines* ● J.-C. DUBOIS, *41 Blois* ● Maryvonne DUBOIS, *41 St-Amand-Longpré* ● Marie-Alice DUCHET, *45 St-Denis-de-L'Hôtel* ● Constant DUFOUR, *59 Warechain-sous-Denain* ● François DUMONTEIL, *30 Alès* ● Maurice DUMONTEIL, *95 Argenteuil* ● Christian DUMUR, *75 Paris* ● Jeanne DUPIRE, *59 St-Saulve* ● Jean-Louis DUPONT, *56 Lanester* ● Lysiane DUPONT, *50 Equeurdreville* ● Pierre DUPONT, *50 Cherbourg* ● Gérald DUPRÉ, *92 Boulogne-Billancourt* ● Michel DUPUY, *94 Nogent/Marne* ● Jean DUPAT, *93 Sevran* ● Michel DUTAT, *93 La Courneuve* ● Louis DUVAL ARNOULD, *00186 Rome (Italie)* ● Monique DUVERNOY, *93 Rosny-sous-Bois* ● Charles ENGELMANN, *92120 Montrouge* ● Françoise ESTIENNE, *60 Hermès* ● Michel ESTIQ, *38 Chartres* ● Roland FABY, *50 Heugueville/Sienne* ● Gustave FARENC, *92 Meudon* ● Jean FAUCHER, *75 Paris* ● Claudine FAVRE, *78 Neauphle-le-Château* ● Alain FAYE, *78 Andrésy* ● Jacqueline FAYE, *78 Triel/Seine* ● Maria FERNANDES, *92 Rueil-Malmaison* ● Janine FONTAINE, *75 Paris* ● Raymond FONTAINE, *78 Andrésy* ● Bernard FOUCHER, *45 Orléans* ● Monique FOUCHER, *75 Paris* ● Didier FOUMENTRAUX, *93 Montreuil* ● Edouard FOURMOIS, *1160 Bruxelles (Belgique)* ● Jacques FOURNIER, *78 Maisons-Laffitte* ● Pierre FRADIM, *83 Ollioules* ● Jacques FRANCHI, *75 Paris* ● Pia FRAULI, *75 Paris* ● René FREMIN, *94 Fontenay-sous-Bois* ● Claude GABARD, *78 Sonchamp* ● Régine GAC, *77 Lieusaint* ● Jean GANIAGE, *75 Paris* ● Monique GANIAGE, *75 Paris* ● Jean-Michel GARNIER, *90 Valdoie* ● Raymond GARNIER, *35 Noyat-sur-Vilaine* ● Jean-Marc GATTERON, *57 Ars/Moselle* ● Madeleine GAUDINOT, *77 Thorigny/Marne* ● Monique GAUDINOT, *Lagny/Marne* ● Gilles GUCCA, *13 La Ciotat* ● Régine GAUTHIER, *61 Vimoutiers* ● Louis GAYBAUD, *15 St-Flour* ● Michel GELINEAU, *72 Arnage* ● Jean-Jacques GHOUSSOUB, *75 PAris* ● Denise GICCOLINI, *74 Annecy-le-Vieux* ● Marie-France GILBERT, *89 Auxerre* ● Françoise GIROUX, *75 Paris* ● Françoise GRUCHET, *75 Paris* ● Annie GRUOT, *75 Paris* ● Pierre GOUSSEAU, *17 Royan* ● Geneviève GOUSSET, *95 Taverny* ● Jean-Claude GOUY, *77 Champs/Marne* ● Françoise GOYARD, *18 Vierzon* ● Marie-France GUEDJ, *75 Paris* ● Louis GUEDJ GUERLINZE, *51 Reims* ● Mayline GUERLINZE, *51 Reims* ● Claude GUIBON, *75 Paris* ● GUIDERDONI, *89 Auxerre* ● Jean-Yves GUIGUEN, *29 Cornay* ● Mireille GUILLET, *41 Blois* ● Dominique GUILLOIS, *29 Brest* ● François-Xavier GUITTER, *61 Flers* ● Claude GUITTIN *75 Paris* ● Jean GUITTIN, *75 Paris* ● Pierre GUITTIN, *91 Ballancourt* ● Bruno GUYOT, *91 Ste-Geneviève-des-Bois* ● Jean-Frédéric HANSSENS, *1050 Bruxelles (Belgique)* ● Catherine HAUDOIN, *69 Lyon* ● Anne-Marie HAUDOIN, *38 Grenoble* ● Simone HEILBRONN, *75 Paris* ● Christian HENRY, *91 Yerres* ● Raymond HERTWIG, *30 Langlade* ● Eliette HERVOIN, *12 Aubin* ● Yannick HERVOIN, *12 Aubin* ● Urzula HIBNER, *75 Paris* ● Eric HOLTOF, *72 Le Mans* ● Yolande HOSPICE, *13 Cassis* ● Bernard HOZE, *94 Maisons-Alfort* ● Gilles HYBERT, *92 St-Cloud* ● Martine HUGOT, *10 St-André-les-Vergers* ● Anissa IGHIL, *92 Asnières* ● Marie IGHIL, *93 Rosny-sous-Bois* ● Françoise ILCINKAS, *75 Paris* ● Micheline JAUNAUX, *92 Vannes* ● Alice JEAN, *60 St-Just-en-Chaussée* ● Mathilde JEAN, *75 Paris* ● Dominique JEAN, *75 Paris* ● François JEHLE, *75 Paris* ● André JOLY, *75 Paris* ● Hervé JOLY, *92 Rueil-Malmaison* ● Michel JOLY, *80 Cayeux/Mer* ● Louis JOURDAN, *38 Montalieu* ● Raymond JULES, *33 Le Haillan* ● Maxime JULLIAN GAUFRES, *75 Paris* ● Frédéric KASPROWIC, *01 Serrières-Derriord* ● Rozenn KERREST, *75 Paris* ● Serge KIBLER, *77 Avon* ● Paul-Joseph KRISER, *75 Paris* ● Colette LABRUE, *33 St-Seurin/Isle* ● Denis LACOSTE, *31 Toulouse* ● LAFFORQUE, *09 Foix* ● Josiane LAIGO, *56 Ploemeur* ● Christophe LALO, *95 Le Plessis-Bouchard* ● Irène DE LAMOTTE, *75 Paris* ● Anna LAPLACE, *78 Le Perray-en-Yvelines* ● Anne-Caroline LASCOUX, *75 Paris* ● Gérard LECOMTE, *75 Paris* ● Rémi LEDOUX, *94 St-Maur* ● Michel LE GALL, *75 Paris* ● R. LEJEUNE, *38 Echirolles* ● Mariette LEPLAT, *83 Toulon* ● Christine LELEUX, *10 St-Benoît/Luc* ● Jean LEPUISANT, *75 Paris* ● LE NAOUR, *29 Brest* ● LEPAGE, *41 La Chapelle-Vendômoise.*

Demain, suite du classement du 98e au 500e prix et du 501e au 600e prix



Asie

La libération d'Alain Guillo serait imminente

***L'Humanité* du vendredi 27 mai a confirmé les informations faisant état de la libération prochaine du photographe français Alain Guillo, détenu par le régime de Kaboul. *Le Monde* était informé des négociations en cours entre Kaboul et Paris, mais n'en avait pas fait état jusqu'à présent, afin de n'en pas gêner le déroulement. Jeudi en début d'après-midi, l'envoyé spécial dans la capitale afghane du quotidien communiste, Francis Crémieux, a été convoqué par un *« proche collaborateur du président Najibullah »* qui lui a déclaré : *« Nous venons de décider la libération de votre concitoyen Alain Guillo, condamné pour atteinte à la sécurité de l'Etat et franchissement illégal de nos frontières. Je tiens à vous préciser que l'intervention de Georges Marchais et le dernier message du directeur de votre journal, Roland Leroy, ont joué un rôle déterminant dans la prise de notre décision. »* Ce responsable afghan précisait qu'Alain Guillo serait libéré *« dans deux ou trois jours »*.**

NEW DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

M. Gilbert Pérol, secrétaire général du Quai d'Orsay, est arrivé le jeudi 26 mai à Kaboul, porteur d'un message de M. Mitterrand au président afghan, M. Najibullah. Cette visite, dont l'objet est d'obtenir la libération du photographe français Alain Guillo, détenu depuis le 12 septembre 1987, est à rapprocher des propos relativement conciliants tenus récemment par le chef de l'Etat afghan. Le 14 mai, à l'occasion d'une conférence de presse à Kaboul, M. Najibullah, interrogé sur son attitude si une demande de grâce pour Alain Guillo lui était présentée par le président de la République française, avait répondu qu'il était prêt à examiner celle-ci avec *« bienveillance »* (*le Monde* du 17 mai).

M. Najibullah envoyait ainsi un *« signal »* à Paris, et les autorités françaises ont apparemment décidé de saisir la balle au bond. Les dirigeants afghans – et, selon des informations recueillies à Kaboul, plus encore les autorités soviétiques, en cette période de *glasnost* – ne souhaitent pas qu'Alain Guillo purge ses dix ans de prison. Leur souci était de *« faire un exemple »* pour éviter que d'autres journalistes entrent en Afghanistan avec les mouvements de la résistance. Mais ni la condamnation de Jacques Abouchar ni celles d'Alain Guillo et de Fausto Biloslavo (le journaliste italien condamné en février 1988 à sept ans de prison et détenu avec Alain Guillo), n'ont été vraiment dissuasives.

Le gouvernement du président Najibullah est par ailleurs soucieux, au moment où s'amorce le départ des troupes soviétiques et où le maître mot de la politique gouvernementale est la *« réconciliation nationale »*, d'acquérir une respectabilité et une reconnaissance internationales, que la France, comme la plupart des pays occidentaux, n'a jamais accepté de lui accorder.

Paris, comme les autres capitales de la Communauté européenne, soutient – mais sans ostentation – le combat des moudjahidins. Cette position n'a pas changé bien que, à tort ou à raison, le président Najibullah puisse tenter de se servir de la présence à Kaboul du secrétaire général du Quai d'Orsay (le plus haut représentant du gouvernement français à se rendre dans la capitale afghane depuis la « révolution » de 1978) et aussi de la lettre que lui a adressée M. Mitterrand pour prétendre à une certaine « légitimité ».

Une « parodie » de procès

Dans l'immédiat, l'important est la libération d'Alain Guillo. Celui-ci est emprisonné à Pul-I-Charki, un centre carcéral de sinistre réputation où sont enfermés plusieurs milliers de prisonniers, notamment des « politiques ». Le 15 mai, en compagnie de quelques confrères français et italiens, nous avions rencontré Alain Guillo (*le Monde* du 17 mai). Si son apparence physique était celle d'un homme affaibli, sa détermination et son moral semblaient apparemment intacts. Photographe et journaliste indépendant, il travaillait pour plusieurs agences, notamment l'agence Sygma. Arrêté aux environs de Daolatabad, près de Maymana, dans le nord de l'Afghanistan, à la suite de la trahison d'un petit commandant local de la résistance, Alain Guillo est un habitué des reportages dangereux. Avant son arrestation, il s'était rendu une dizaine de fois en Afghanistan dans les mêmes conditions.

Après trois mois d'interrogatoires et d'isolement, il avait pu rencontrer le chargé d'affaires français à Kaboul, M. Christian Lambert, dont les visites, devenues par la suite mensuelles, contribuèrent à atténuer des conditions de détention extrêmement dures. Le 4 janvier dernier, Alain Guillo avait été condamné à dix ans de prison par le tribunal révolutionnaire pour *« activités subversives et espionnage pour le compte de puissances occidentales »*. En prison, l'intéressé nous avait parlé de cette *« parodie »* de procès. Il se considérait comme *« un journaliste arrêté dans le cadre de son travail »* et aussi comme un *« otage »*.

LAURENT ZECCHINI.

AFGHANISTAN

M. Hassan Sharq a été nommé premier ministre

L'explosion d'un important dépôt de munitions de l'armée afghane, le dimanche 22 mai à Hérat, au nord-ouest du pays, aurait fait plusieurs centaines de morts et de blessés, selon un communiqué du mouvement Jamiat-I-Islami, publié le jeudi 26 mai à Peshawar. Ce communiqué indique que l'attentat a détruit la totalité des armes et munitions stockées dans le dépôt du 11e régiment de la division de Hérat, y compris des dizaines de chars et de blindés.

NEW-DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

La nomination du docteur Hassan Sharq au poste de premier ministre du gouvernement afghan était attendue depuis plusieurs semaines. Il y a une quinzaine de jours, à Kaboul, nous avions évoqué avec lui cette éventualité. Le docteur Sharq, bien sûr, avait répondu qu'il n'était pas au courant de ces *« rumeurs de Kaboul »* et qu'*« on »* ne lui avait rien dit (*le Monde* du 14 mai). Puis il avait insisté sur un point à ses yeux essentiel : *« Je ne suis pas membre du parti »* (le PDPA, le parti communiste au pouvoir).

Cette spécificité est l'une des raisons expliquant la promotion de celui qui cumulait jusqu'à présent les fonctions de vice-premier ministre et de ministre des réfugiés. M. Sharq a en effet le profil idéal pour tenter de rendre un peu plus crédible la politique de *« réconciliation nationale »*, c'est-à-dire d'ouverture en direction des partis et des commandants de la résistance, qui est devenue le thème central (à défaut de résultats très probants) des discours du président Najibullah. M. Sharq remplace M. Sultan Ali Kechmand, à qui échoit le titre de secrétaire du comité central du PDPA. M. Kechmand, réputé pro-soviétique, et qui, comme le président Najibullah, est de tendance parchami (l'une des deux factions rivales du parti, avec le Khalq) est déjà membre du bureau politique du PDPA.

Ancien chef de cabinet du prince Daoud (alors premier ministre du roi Zahir Chah) de 1953 à 1963, puis vice-premier ministre de Daoud devenu chef de l'Etat (1973-1977), M. Hassan Sharq a été successivement ambassadeur au Japon puis en Inde (1980-1986).

Resté à l'écart des luttes internes du PDPA, le nouveau premier ministre, comme l'a montré sa carrière, est capable d'une grande faculté d'adaptation, mais aussi de dialogue, deux qualités qui vont être particulièrement importantes dans les mois à venir. Devant le défi que représente pour la survie de son régime le départ des troupes soviétiques, le président Najibullah a besoin d'une cohésion sans faille dans son propre camp. Or, jusqu'à présent, celle-ci n'existait pas, chacun sachant à Kaboul que le ministre de l'intérieur et chef de la tendance khalqi du PDPA, le général Gulabzoï, ambitionne de remplacer le président *« Najib »*. Celui-ci a tiré les leçons du rapport des forces politico-militaires : l'armée et la Tsarandoy, la police militarisée, sont majoritairement contrôlées par le Khalq, c'est-à-dire par le général Gulabzoï.

Pour rester au pouvoir, le chef de l'Etat doit donc composer avec son principal rival. Il essaie de se créer en quelque sorte une « nouvelle majorité » au sein du PDPA, même si celle-ci n'est que de circonstance. Depuis un mois, plusieurs dizaines de militants du Khalq ont été libérés de prison, alors que bon nombre de parchamis restent incarcérés. Ces « petits gestes », et surtout le remplacement au poste de premier ministre d'un parchami par une personnalité « œcuménique », sont destinés à se concilier les bonnes grâces des chefs de l'armée (quarante-huit officiers supérieurs ont été nommés généraux à l'occasion du dixième anniversaire de la révolution, le mois dernier).

Cette redistribution des cartes au sein du PC afghan ne semble pas avoir de conséquences sur les liens avec le « parti frère » soviétique. D'autant que Moscou souhaite également qu'un régime acceptable, sinon par tous, du moins par le plus grand nombre, soit mis en place à Kaboul. Entre parchamis et khalqis, les divergences se sont en outre beaucoup atténuées ces dernières années. Comme nous l'expliquait récemment un intellectuel afghan, *« la tradition afghane et les appétits de pouvoir des uns et des autres l'emportent toujours sur les convictions idéologiques »*. *« Et puis, aujourd'hui,* ajoutait-il, *beaucoup de cadres du parti pensent à l'avenir et au moyen, si cela tourne mal, de sauver leur peau. »*

LAURENT ZECCHINI.

Politique

La préparation des élections législatives

Marseille, cible du Front national

Des universitaires et des scientifiques marseillais ont lancé, le jeudi 26 mai, un appel contre la candidature de M. Le Pen dans la huitième circonscription des Bouches-du-Rhône. *« Il ne peut pas y avoir d'histoire d'amour entre Marseille et Jean-Marie Le Pen (...). Il n'amènerait à Marseille que la violence et la haine. Il vouerait notre ville à un isolement mortel en France comme en Europe »*, écrivent-ils.

Toujours en lutte contre l'institut de sondages BVA, qui le donne largement battu dans la circonscription qu'il a choisie (*le Monde* du 27 mai), M. Le Pen a parié 100 000 francs avec le directeur de cet institut, qu'il lui versera s'il est vaincu. M. Michel Brulé a relevé le défi. *« Bien, volontiers ! »* a-t-il dit, vendredi, à Europe 1.

Une place pour 89

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Yves Montand tourne en ce moment à Marseille, cité de son enfance, une comédie musicale intitulée *Trois places pour le 26*. Tranquillement, au gré des prises de vues, la ville regarde se fabriquer sous ses yeux une vision de ce qu'elle fut quand les colonies, la prospérité maritime, les périls imaginaires d'une autre immigration et une saveur méditerranéenne à couper au couteau, la faisaient palpiter à un rythme aujourd'hui révolu.

Pendant ce temps-là, la plupart des quelque quarante-six candidats, aux huit sièges marseillais de députés, courent les quartiers et, d'apéritifs en réunions, tissent leur toile ou en vérifient la solidité. Bernard Tapie ne cesse de traiter Jean-Marie Le Pen de *« dégonflé »* car ce dernier ne veut pas le rencontrer. Jean-Marie Le Pen en a, en termes aussi fleuris, autant à son service : à « dégonflé », baudruche et demie.

Le tout sur fond de vague terreur ou d'inquiétude diversement formulées de voir cette ville qui aime l'excès en commettre un de trop et laisser le patron du Front national s'installer dans ses murs. L'angoisse et le dégoût de tous ceux qui, ici, ont parlé si fort pour Jean-Marie Le Pen se retournent maintenant contre son principal bénéficiaire. Jusqu'à quel point ?

Marseille ne s'en tient pas là. Elle se fait un autre cinéma, vieux comme la mort de « Gaston » en 1986, peut-être même comme sa dernière et acrobatique élection de maire trois ans plus tôt. A qui la place, l'unique place pour 1989 dans le fauteuil du premier magistrat de Marseille ?

Tous les combats locaux annoncent cette bataille-là, y compris ceux qui se déroulent en ce moment. Tous les crochepieds visent à faire tomber dans la large fosse aux perdants, placée devant ce fauteuil de maire. La longue guérilla interne du PS local, hallucinante à certains moments de brutalité et d'archaïsme, ne s'explique pas autrement.

Garder en 1983 la mairie qui lui était si chère, cette mairie qu'il avait consolidée avec *le Provençal* et son génie propre, fut pour Gaston Defferre, empereur de Marseille, un malheur. Une catastrophe aussi pour son premier successeur, Robert Vigouroux. Quant à l'élu de 1989, nul ne se risquerait à l'avance à le dire heureux.

Porté à la tête de la cité par un laborieux compromis et dans une atmosphère mélangée de tragédie antique et de fin de partie sicilienne, après la mort de l'homme au chapeau, Robert Vigouroux a raté la chance en or que le mauvais hasard lui avait donnée.

Il n'a pas su faire de l'accidentel et du provisoire le point de départ d'un avenir pour lui et d'une stabilité municipale assurée. Fort de cette absence et de sa propre force qui est redoutable dans tous les registres, — du brutal au manœuvrier, en passant par la stricte intelligence, — Michel Pezet, tombeur politique de Gaston Defferre, d'abord tétanisé par l'événement et réputé un moment anéanti, s'est rapidement ressaisi.

Comble d'infortune, le chirurgien Vigouroux a vu, dès lors, au fil des mois, le scalpel de Michel Pezet tracer l'ablation fatale : l'actuel maire de Marseille ajoute probablement son nom à la longue liste des éclopés de la politique marseillaise. Pitoyable lever de rideau de ces législatives : l'annonce surprise d'une possible candidature contre Jean-Marie Le Pen et le retrait immédiat de cette hypothèse, n'ont pas arrangé la cause de ce maire qui rêve de l'être encore en 1989.

Douze mille fonctionnaires

Pour prévenir toute autre velléité, Michel Pezet a immédiatement contre-attaqué et entend obtenir avant l'été une investiture de la future tête de liste socialiste marseillaise qui, sauf malheur phocéen, lui est acquise. Car il tient solidement en main le PS local, directement ou par homme lige interposé, tandis que le PS, dont la surpuissance, largement fictive, puisait surtout aux sources d'un clientèlisme des plus traditionnels (la mairie emploie douze mille fonctionnaires municipaux) pèse lourd dans le vote de toute décision nationale importante du parti. Ce qui explique la discrète cécité et quelquefois l'insolite déférence dont Lionel Jospin, Laurent Fabius ou Michel Rocard ont, en des circonstances différentes, fait preuve à l'égard de l'exceptionnelle fédération des Bouches-du-Rhône.

Mais pour obtenir l'unique et fameuse place de 1989, Michel Pezet est tributaire de bien d'autres sequences qui se jouent en ce moment même. Si Jean-Marie Le Pen et l'outsider local du Front national, Pascal Arrighi, sont tous les deux sortis du circuit marseillais lors de ces législatives, la menace directe du Front, propice aux combinaisons variées d'un autre Front, républicain celui-là sera écartée.

Le patron du PS, sûr pour ce qui le concerne d'être député et qui a même failli être ministre dans le *premier gouvernement* Rocard, ne sera pas en peine de faire voler en éclats une éventuelle et ultime velléité de Robert Vigouroux : une liste dissidente. Le maire de Marseille se contente pour l'instant de trouver *« inacceptable »* l'accélération voulue par Michel Pezet, ses amis et ceux qui sont bien contraints de composer avec lui. Enfin, ce dernier trouvera devant lui un Jean-Claude Gaudin que le chapeau et le fauteuil de Gaston Defferre font rêver depuis longtemps et qui porte avec lui les dangers d'une géométrie politique variable embarrassante. Si les circonstances le permettent, c'est un Gaudin pur et dur, entendez sans la moindre trace visible du Front national, qui ira à la bataille municipale.

Si ce n'est pas possible, après les primaires loyales et à peine dissimulées que jouent en ce moment même à Marseille la droite traditionnelle et le Front national, la tendance « perdomiste ». — du nom du député FN Ronald Perdomo — du parti de Jean-Marie Le Pen, fournira l'appoint nécessaire à un plausible succès de Jean-Claude Gaudin. Pour que le scénario ne sombre pas dans une désolante simplicité, s'ajoutent désormais toute une gamme de scènes répétées en ce moment même à tout hasard. Elles ont pour acteur éventuel un Bernard Tapie à qui pourraient être confiés divers rôles s'il ne se prend pas, dans les semaines qui viennent, les pieds dans le tapis. Certains dissidents du RPR pourraient aussi fournir, dans diverses combinaisons, des figurants honorables.

L'honnêteté oblige à dire que si Marseille se joue le peplum *« une place pour 89 »* avec constance et comme sans y penser — le genre est ici une seconde nature — certains spectateurs commencent à se lasser. A gauche, en particulier, où circule de plus en plus l'idée que la ville risque à la fin de gâcher, de mauvais remakes en recttes catastrophiques, les chances qu'elle détient pourtant ou qu'elle appelle en vain dans le ronron envahissant des caméras dérisoires et emballées.

MICHEL KAJMAN.

A Longjumeau, M. Barre dans un théâtre d'ombres

Echappé pour une soirée de sa campagne lyonnaise, M. Raymond Barre était, le jeudi 26 mai, à Longjumeau pour soutenir son directeur de cabinet, M. Pierre-André Wiltzer, candidat de l'URC dans la quatrième circonscription de l'Essonne.

L'ancien premier ministre ne s'était plus produit à une tribune depuis le grand meeting commun de Bercy avec M. Jacques Chirac, le 29 avril dernier, entre les deux tours de l'élection présidentielle. Ce meeting en cinémascope avec foule et flonfons avait permis à l'époque d'entretenir la dernière flamme de l'illusion. A peine un mois après, le rendez-vous barriste de Longjumeau paraissait se produire à des années-lumière. Plus de flons-flons, plus de foule : à peine trois cents personnes dispersées dans un théâtre d'ombres.

La droite semblait soudainement être revenue au temps du cinéma muet, réfugiée déjà frileusement dans une opposition des catacombes. Sur ce bateau touchant le fond, le capitaine Barre tente aujourd'hui de ramer comme il peut, ce qui, avant tout, consiste pour lui à se faire comprendre par une opinion quelque peu désorientée par ses prises de position depuis le 8 mai

L'ancien premier ministre a donc remis son ouvrage sur le métier. Oui, *« il était normal »* que le président de la République dissolve l'Assemblée nationale, surtout *« après la période d'incohérence que nous avons vécue pendant deux ans* (...). *Sous la Ve République le principe est la cohérence entre la majorité parlementaire, le président de la République et le premier ministre. Je préfère que la France soit gouvernée plutôt qu'elle reste dans cetteespèce de confusionnisme ou des gens qui ne pensent pas la même chose se mettent ensemble pour ne rien faire. »*

Fin des guerres de religion

Un raisonnement qui, pour répondre aux *« propos prompts, légers et stupides »* des commentateurs, ne peut être en rien assimilé, selon lui, à un appel à voter socialiste.

M. Barre a ensuite répété que la politique d'ouverture de M. Mitterrand *« ne devait pas être jugée au niveau des paroles mais au niveau des actes »*. S'il estime que le gouvernment Rocard a les allures *« d'un gag temporaire »*, il ne souhaite pas pour autant que l'opposition se réfugie *« dans une attitude frileuse et fermée »*. Entre l'*« opposition irréductible »* et une ouverture qui ne serait que de la *« complaisance »*, il y a, selon lui, comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, place *« pour une attitude bipartisane sur certains sujets d'intérêt national »*, afin que la France en finisse avec les *« guerres de religion »* et les *« attitudes systématiques »*. M. Barre a déploré la polémique qui s'est récemment engagée entre M. Rocard et le gouvernement précédent sur les chiffres et le traitement du chômage.

Education, emploi, défense, sur ces priorités l'ancien premier ministre juge que majorité et opposition peuvent se retrouver. Evoquant plus particulièrement la situation en Nouvelle-Calédonie, il a insisté sur la nécessité d'une *« politique de développement économique, social et humain au profit de toutes les communautés »*, en souhaitant toutefois que le vote *« de l'immense majorité de la population qui a souhaité le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France soit respectée »*.

Enfin, M. Barre s'est employé à corriger les impressions de pessimisme que certains avaient retenues de ses dernières déclarations. Une correction quand même toute en nuances. Il ne croit pas à un *« ras-de-marée socialiste »* provoquant *« une hécatombe et un holocauste »* pour la droite. *« Les ras-de-marée*, a-t-il dit, *sont souvent liés au temps des illusions et des rêves. »* Bref, il y a peu de chances, selon lui, que 1988 ressemble à 1981. Pour autant, a-t-il repris, *« je ne vous dirai pas que nous pouvons gagner les législatives »* comme cela fut aussi fait en 1981 par les promoteurs de l'Union pour la nouvelle majorité (UNM) ou plutôt, a-t-il plaisanté, *« union pour la nouvelle minorité »*.

Son vœu est d'avoir à l'Assemblée nationale *« une opposition forte, capable d'affirmer sa présence pour que l'on ne puisse pas l'ignorer. Au lieu de nous démobiliser*, a-t-il conclu, *je souhaite que les résultats que nous obtiendrons montrent une force puissante qui ne laissera pas faire n'importe quoi »*. Autant de propos se situant, comme on le voudra, entre un optimisme minimum ou un pessimisme débridé...

DANIEL CARTON.

Chez les socialistes : variations sur l'ouverture

« L'ouverture reste à l'ordre du jour, quelle que soit la solidité de ses fondements », a déclaré, le jeudi 26 mai sur le perron de l'Hôtel Matignon, M. Michel Rocard, qui venait de s'entretenir avec M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière.

Certes, a rappelé le premier ministre, *« on ne peut ouvrir une majorité que si elle existe ». « Même au rugby*, a-t-il poursuivi, *il faut être sûr de soi et très conscient de sa force pour pouvoir jouer un jeu ouvert. »*

Pour M. Rocard, cette ouverture doit se réaliser non seulement *« dans la gestion des personnels de la fonction publique, dans la négociation sociale et dans le respect de l'autre »*, mais *« également dans le travail législatif en acceptant des amendements de l'opposition qui, pour être l'opposition, peut avoir le sens de l'Etat »*.

Interrogé, le même jour, par le Club de la presse d'Europe 1, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, a, lui aussi, prôné *« un esprit d'ouverture généralisé dans les méthodes »* à l'égard de l'opposition, mais également *« vis-à-vis de ceux qui veulent rejoindre la majorité parlementaire ». « Je ne leur propose pas de venir au Parti socialiste*, a indiqué M. Mauroy, *mais de créer, comme ils voudront, une formation nouvelle et moderne au centre. »* Néanmoins, *« ne nous demandez pas*, a-t-il ajouté, *d'animer cette grande formation centriste qui va se constituer »*.

Interrogé sur les propos de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, qui voyait dans l'attribution de la présidence de l'Assemblée nationale à M. Valéry Giscard d'Estaing un symbole d'ouverture, M. Mauroy n'a pas rejeté cette éventualité, répondant simplement : *« Pourquoi pas ? »*

Rappelant, par ailleurs, que *« les socialistes ont fait un effort sans précédent* [...] *pour réserver des circonscriptions à des personnalités* [...] *et pour constituer cette fameuse formation du centre »*, M. Mauroy a envisagé *« une espèce de front républicain »* entre les deux tours des élections législatives. Dans l'hypothèse d'*« une bataille caractérisée contre le Front national »*, le premier secrétaire du PS a évoqué la possibilité d'une ouverture vers des candidats *« incapables d'accepter que le FN puisse arbitrer »* entre les deux tours du scrutin.

M. Laurent Fabius a pour sa part, insisté jeudi au cours de l'émission télévisée réservée aux groupes parlementaires de l'Assemblée nationale, sur la nécessité d'*« une majorité solide »* pour se *« donner les moyens de gouverner »*. La dissolution selon lui *« s'imposait, car on ne peut se faire tirer comme un pigeon »*.

Naissance de l'IRC

Un nouveau sigle est né dans le monde communiste français, qui en connaît déjà une pléiade : IRC. Il signifie Initiative pour la reconstruction communiste et se retrouve au bas du premier communiqué publié par ceux que l'on appelle le « groupe des ckinquante-quatre » qui ont lancé récemment un appel à la *« reconstruction »* du PCF (*le Monde* du 18 et du 19 mai). Ce texte, signé notamment par M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique du parti, a été rédigé à la suite d'une réunion tenue le mardi 24 mai à Paris.

Il affirme que *« l'appel à la reconstruction du PCF rencontre un large écho. (...) Une situation nouvelle est en train de se créer »*. Les auteurs appellent *« tous les communistes à s'engager résolument dans la bataille des législatives »*, car, selon eux, *« un bon résultat de nos candidats à ces élections créera de meilleures conditions pour la reconstruction du grand parti communiste que nous voulons »*.

On précise, de bonne source, que, depuis son lancement, le texte du « groupe des cinquante-quatre » a reçu *« près de mille signatures »*, parmi lesquelles se trouvent de nouvelles figures historiques du parti. Cette initiative, analysée dans un premier temps dans *l'Humanité* comme une tentative de fraction ou de création de tendance, n'a, dans un second temps, reçu qu'une désapprobation très molle de la part du comité central du PCF. Certains des signataires ont même été investis par la direction du PCF comme candidats aux élections législatives.

Selon divers sondages

La gauche obtiendrait une majorité écrasante à l'Assemblée nationale

Avec 384 élus, la gauche obtiendrait aux élections législatives près d'une centaine de députés supplémentaires par rapport à la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale (289), selon le résultat d'une projection réalisée par la SOFRES et publiée le vendredi 27 mai dans *la Tribune de l'Expansion* (1). La droite serait, elle, représentée par 171 députés.

Selon cette enquête, 51,5 % des électeurs auraient l'intention de se prononcer en faveur d'un candidat de gauche, alors que 48 % étaient dans ce cas, selon l'enquête SOFRES-*Nouvel Observateur* parue le 20 mai. Parmi eux, 42 % (au lieu de 40 %) choisiraient un représentant de la majorité présidentielle et 9 % (au lieu de 7 %) un membre du Parti communiste.

Les candidats de droite et d'extrême droite seraient pour leur part crédités, comme la semaine dernière, de 48 % des suffrages ; 38,5 % de ces électeurs se prononceraient en faveur d'un représentant de l'URC ou divers droite, tandis que 9,5 % voteraient en faveur d'un partisan de M. Jean-Marie Le Pen.

Si 65 % des personnes interrogées souhaitent que l'URC ne conclue aucun accord avec le Front national, 46 % des interviewés reconnaissent que, si tel était le cas dans leur circonscription, *« cela ne changerait rien à leur vote »*, 30 % se sentant alors incités à se prononcer en faveur du candidat socialiste.

Par ailleurs, M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, a estimé, jeudi sur FR 3, que le dernier sondage BVA-*Paris-Match*, n'attribuant aucun député au PCF dans la nouvelle Assemblée, est *« trafiqué ». « En ce qui concerne les autres partis*, a expliqué M. Marchais, *le sondage a porté sur le nom des candidats, mais, pour ce qui concerne le Parti communiste (...), on a simplement utilisé le nom « Parti communiste »*. M. Jacques Chaban-Delmas a, pour sa part, jugé cette projection *« inquiétante »* sur le fond car, selon lui, *« plus le nombre de députés socialistes sera élevé à l'Assemblée nationale, plus l'ouverture sera difficile et plus elle sera limitée »*.

(1) Sondage effectué les 24 et 25 mai auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

● **Les « tensions » de M. Le Pen.** — M. Le Pen a déclaré le jeudi 26 mai sur TF 1 que si le Front national n'avait pas d'élu dans la prochaine Assemblée il y aurait risque de *« tensions dans le pays »*. A propos d'éventuels désistements en faveur des candidats de l'URC au second tour, le président du Front national a ajouté : *« Il y a un certain nombre d'hommes politiques qui ont témoigné de tant de hargne, de tant d'injustice à notre égard qu'ils ne doivent pas s'attendre à un traitement de faveur de notre part. Il ne faut pas qu'ils s'étonnent que nous ne fassions rien pour les aider. »*

Politique

L'ouverture, au-delà des mots

(Suite de la première page.)

Elle était pourtant souhaitable, et s'inscrivait dans la logique de la situation. Le président Mitterrand avait répété avant le début de la campagne son intention de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale si celle-ci ne faisait pas obstacle à l'action du gouvernement. Le débat ouvert sur ce sujet au sein du Parti socialiste, en décembre dernier, avait été orienté de manière à écarter une motion trop pressante en faveur de la dissolution. Dans les jours qui ont suivi la présentation de sa candidature, François Mitterrand a confirmé son intention de ne pas procéder immédiatement à la dissolution.

Cette intention était naturelle, car l'Assemblée nationale en place n'était pas née du hasard. Elle a été élue il y a juste deux ans, alors que François Mitterrand était président de la République, et selon une loi électorale largement influencée par lui. La majorité de cette Assemblée avait accepté de soutenir une formule de cohabitation, au moment où le président de la République connaissait une position affaiblie. Le président réélu la retrouvait, mais dans une position renforcée. Il était légitime de vouloir tester ses dispositions.

Cela pouvait se faire de deux manières : soit en nommant un gouvernement issu de la majorité parlementaire, soit en désignant un gouvernement socialiste, qui aurait alors été minoritaire.

La première solution était la plus conforme à la lecture « parlementaire » de la Constitution. Elle constituait une tentative authentique pour faire travailler ensemble les deux moitiés – dans ce cas les deux majorités – de la France. François Mitterrand l'aurait sans doute envisagé si la marge avec laquelle il était élu avait été étroite. A partir du moment où cette marge était confortable, un tel choix devenait quasi inacceptable pour ses amis politiques, et peu compréhensible pour l'opinion publique, qui aurait difficilement admis que *« la dernière majorité qui se soit exprimée »* ne gouvernât pas la France.

L'autre solution consistait à nommer un gouvernement à direction socialiste, comprenant un certain nombre de personnalités non politiques, voire des élus ralliés. Ce gouvernement eût été minoritaire à l'Assemblée. Aurait-il été en état de travailler ? Je pense que oui.

Les terres arides du réel

J'avais pris soin, dès le soir du 8 mai, d'indiquer que nous ne voterions pas de motion de censure préalable, et que nous nous prononcerions sans parti pris sur les projets du gouvernement. Les contacts que j'avais pris avec les dirigeants de l'UDF et ceux du RPR me permettaient de penser que cette position serait largement suivie. Les réactions de l'opinion indiquaient que cette attitude était approuvée.

Le gouvernement aurait présenté ses propositions. On peut penser à une loi-cadre pour la préparation de l'économie française à l'échéance européenne de 1992 ; à un projet de développement et de décentralisation de l'éducation et de la formation ; à un texte prévoyant un dispositif de solidarité pour la réinsertion sociale. Le débat se serait déplacé du mirage des mots vers les terres plus arides de la réalité. Nous aurions discuté ces projets, les aurions amendés, et sans doute votés. Le texte suivant eût été celui de la réforme électorale, fixant un seuil de députés par département au-delà duquel ceux-ci seraient élus à la proportionnelle. Ce texte eût été adopté, je crois, à une large majorité, incluant notamment les députés de l'UDF.

Ainsi, à l'automne, les données de l'évolution politique auraient été clarifiées : deux majorités alternatives et, entre elles, la possibilité d'une ouverture. En cas de crise fondamentale, dissolution avec la nouvelle loi électorale.

On aperçoit les motifs pour lesquels François Mitterrand a finalement écarté cette formule. Il a pensé que, le temps aidant, la majorité de l'opinion publique refluerait du camp socialiste en direction de notre majorité, que nous maintiendrions le gouvernement sous la pression d'un vote de censure et que, lorsqu'il dissoudrait l'Assemblée, nous risquions de gagner les élections. Sans doute était-ce exact. Mais il est également vrai qu'un gouvernement peut réussir, que des députés hésitent toujours à voter la censure qui les renvoie devant les électeurs, et que la nouvelle loi électorale aurait interdit les coups de balancier excessifs...

En fait, lorsque François Mitterrand a contemplé l'étendue de son succès, l'occasion lui a paru trop bonne pour la laisser échapper. La dissolution pouvait lui assurer un large soutien du Parlement. Du coup, il l'a saisie. Avant même que le gouvernement ne soit formé, il a décidé la dissolution. Il fallait éviter que le gouvernement ne se présentât devant une Assemblée, qui ne l'aurait pas renversé ! Le calendrier a été précipité.

C'était aussi renoncer dans un premier temps à l'ouverture, ou du moins la rendre paradoxale ! Car plus le Parti socialiste gagnera de sièges aux élections, moins l'ouverture aura de consistance ! En quoi un Parti socialiste disposant d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale sera-t-il incité à ouvrir une discussion authentique avec d'autres formations pour obtenir leur soutien à une politique qu'il pourra, de toute façon, appliquer sans eux ? Et comment un parti qui viendrait de triompher aux élections renoncerait-il à conserver les ministères de l'économie et des finances, de l'intérieur, de l'éducation, des affaires sociales et des affaires étrangères qui lui ont été attribués et qui lui assurent la conduite exclusive de la politique du gouvernement ?

Enfin, il faut compter avec deux éléments : les risques de crise, et la durée. Si un parti politique détient la totalité des pouvoirs, il est inévitable que, en temps de crise, il se replie sur lui-même et ignore les demandes ou les conseils de ses faibles alliés. Et l'écoulement du temps, dans un deuxième mandat présidentiel – expérience inconnue en France mais familière aux Etats-Unis, – fait dériver le centre du pouvoir de la présidence en direction du parti majoritaire, au fur et à mesure que se développe en son sein la compétition successorale...

Pour qu'existe une réelle possibilité d'ouverture, il est souhaitable que le Parti socialiste ne détienne pas la majorité absolue de la prochaine Assemblée nationale.

ceux qui souhaitent associer les deux moitiés de la France à la conduite des affaires du pays devront voter pour les candidats du centre.

Nous voyons se moderniser le paysage politique français.

A gauche, l'effacement du Parti communiste et le développement d'un grand parti, dont on ne sait pas encore s'il sera socialiste ou social-démocrate.

Au centre et à droite, une structure plus confuse : les électeurs souhaitent l'union, mais les partis cherchent à conserver leur identité, et les candidats à l'élection présidentielle ont préféré jouer leur chance séparément, au risque de la perdre.

La démarche vers l'ouverture, telle qu'elle est conduite par les dirigeants socialistes, accroît cette confusion. Elle ne s'adresse pas à l'UDF, dont on ignore le nom, ni au RPR, qu'on paraît récuser. Elle fait allusion aux « centristes ». Quels centristes ? Les quelques ralliés viennent du centre gauche ou ont appartenu au Parti républicain ! Veut-on faire éclater l'UDF ? Quelle sera la signification durable d'une ouverture faite en direction d'un centre qui serait réduit en miettes, et où on chercherait à faire naître un « parti du ralliement » ?

L'authenticité de l'ouverture suppose le respect de son partenaire tel qu'il est, c'est-à-dire, par essence, différent...

Contrairement à ce qui se dit, l'ouverture n'est pas à titre principal une affaire d'hommes ou de places. Les ralliements ne résoudront pas les problèmes de fond de la société française.

En fin de compte, l'ouverture c'est pour faire quoi ?

Le débat quittera-t-il enfin le paradis sécurisant des mots ?

Un débat rhétorique

Dans le passé, les tentatives d'ouverture ont fini par exploser sur des problèmes concrets : celui de l'école libre sous la IVe République ; celui de l'Europe du temps du général de Gaulle. Peut-on définir aujourd'hui une politique économique et fiscale adaptée au marché européen, une politique de formation et d'éducation, un régime de solidarité facilitant la réinsertion des exclus, une stratégie nucléaire pour l'Europe, qui soient mutuellement acceptables par les deux moitiés de la France ?

Je pense sincèrement que oui. C'est pourquoi je regrette que le premier ministre ne soit pas venu en parler devant le Parlement. Je regrette qu'aucun de ces problèmes ne soit sérieusement traité au cours de la campagne électorale, alors qu'ils resurgiront dès le lendemain !

Et je craindrais qu'avec une majorité monocolore les prochains débats parlementaires ne nous offrent qu'un modèle réduit des discussions qui auraient dû s'engager sur le fond !

Tant que ces sujets ne seront pas directement abordés, le débat sur la nature de l'ouverture gardera un caractère rhétorique.

Le problème réel est celui de la répartition des pouvoirs. Si le président de la République est d'origine socialiste, l'Assemblée nationale à majorité socialiste, le gouvernement à dominante socialiste, il y aura contrôle d'un seul parti sur l'ensemble des décisions politiques, et non pas répartition des responsabilités et des efforts. Or c'est cela, l'ouverture.

Et pendant tout le temps que nous consacrons à voter, pendant tout ce temps, dans le monde, nos grands concurrents sont au travail...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

(Les intertitres sont de la rédaction.)

Politique

Situations électorales

Brest : le retour de l'ancien maire

BREST
de notre correspondant

M. Jacques Berthelot cultive la surprise. On ne l'attendait pas aux législatives. Et voilà l'ancien maire de Brest qui se met en piste dans la circonscription de Brest-ville. Sans famille politique, car il a été exclu du RPR, mais pas entièrement orphelin : une association qu'il a fondée, « J'aime Brest », et deux cents adhérents roulent pour lui. Pas oublié de tout le monde : dans sa boîte aux lettres, il vient de trouver une lettre de soutien envoyée par les gaullistes de gauche ; il en a été *« ému »*.

Pour le socialiste M. Joseph Gourmelon, député sortant, qui part avec un « capital Mitterrand » de 5 400 voix d'avance sur la droite, cette candidature est de bon augure. En revanche, pour le candidat de l'URC, à l'allure très chiraquienne, M. Bertrand Cousin, RPR, député sortant des Côtes-du-Nord, homme de dossiers qui se révèle à l'aise sur le terrain, c'est plutôt un mauvais présage.

« Pro » de la politique et homme volontaire, le directeur général adjoint du groupe Hersant (SOCPRESS) était pourtant en train d'occuper toute la place. Vingt-quatre heures avant la dissolution de l'Assemblée nationale, il annonçait sa candidature aux législatives et aux municipales. Les barristes étaient obligés de rendre leurs armes, après avoir tout juste tiré quelques salves. Il s'est ensuite presque sur-le-champ une impressionnante campagne d'affichage, avant que les autres concurrents aient eu le temps d'acheter la colle.

Cette primaire sauvage complique singulièrement la tâche de M. Cousin, d'autant que M. Berthelot (divers droite), de retour en forme après sa traversée du désert, mène une campagne active et monte dans les sondages. Si bien que c'est un match dans le match que devront arbitrer les électeurs de droite, et il n'est pas interdit de penser que de nombreuses voix du Front national, représenté par M. Bernard Pacreau, se porteront sur M. Berthelot, réputé pour « ratisser large », des cités populaires au centre-ville, quartier des officiers de marine.

Quelles sont les motivations de l'ancien maire ? Pour les partisans de M. Cousin, cette candidature a un parfum de revanche, après les événements municipaux qui ont contraint M. Berthelot à rendre son tablier, en juillet 1985. La crise entre lui et plusieurs de ses adjoints UDF et RPR, dont M. Cousin, durait depuis plus d'un an. *« La page est tournée,* dit cependant M. Cousin, *la candidature de Jacques Berthelot ne fait de bien à personne et pas à lui-même. »* Le candidat de l'URC précise que le contexte était déjà difficile. *« Je suis là pour me battre pour Brest ; ma situation professionnelle ne m'y obligeait pas. J'ai toujours pris des risques. On me dit que je suis un député Hersant. Si je l'avais été, je serais allé dans des zones où il existe des journaux du groupe, comme Grenoble ou Lyon. »*

La crise municipale, M. Berthelot affirme à son tour que *« c'est du passé ». « J'ai fait de bonnes choses, mais aussi des erreurs ; j'aimerais que tout le monde fasse preuve de la même modestie. »* Si, officiellement, il se présente par réaction à l'*« union de rafistolage »* qui *« va aboutir au même triomphe qu'avec l'UNM en 1981 »*, ces législatives sont pour lui l'occasion ou jamais de se remettre en selle et de remesurer sa popularité avant les municipales de 1989, bien qu'à l'inverse de M. Cousin il reste très laconique sur ses intentions. *« Faisons d'abord ces législatives, après, on verra le poids des uns et des autres. »* Mais, au soir du 12 juin, les jeux seront loin d'être faits pour prendre la tête de la droite à Brest.

GABRIEL SIMON.

Bas-Rhin : primaires sauvages

Sur le papier, la situation dans le Bas-Rhin était claire quelques heures avant la clôture de dépôt des candidatures : une primaire RPR-UDF dans la circonscription de Haguenau, qui ne retrouvait pas de député sortant, et l'ouverture pour la majorité présidentielle à Molsheim avec M. André Courtès, maire non inscrit de Mutzig, et à Haguenau avec le centriste M. Pierre Schott, maire de Drusenheim. Le PS avait même trouvé la parade au piège posé par le redécoupage de la circonscription de Schiltigheim, en évitant l'affrontement entre le député sortant M. Jean Oehler (PS) et le maire rocardien dissident de Schiltigheim, M. Alfred Muller. Ce dernier sera suppléant, dans la circonscription de Strasbourg-2, du secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux handicapés, Mme Catherine Trautmann (PS).

C'était compter, dans les deux camps, sans les maladresses et les incompréhensions. A Haguenau, les socialistes sont à couteaux tirés avec M. Schott, et ont déjà prévenu qu'ils traîneraient les pieds dans la campagne. Ce qui ne facilitera pas la tâche face à M. Bernard Schreiner, maire RPR de Brumath et M. Alphonse Muller, conseiller municipal (UDF-CDS) de Bischwiller, et ancien chargé de mission auprès de l'ancien secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, M. André Zeller. Le Front national, qui avait obtenu au premier tour de la présidentielle, 22,5 % des voix dans la circonscription, a aussi des soucis : Mme France Daulard a remplacé en dernière minute le candidat annoncé, contre l'avis des structures départementales.

A Strasbourg-1 (Centre et Ouest), les deux camps subissent des primaires « sauvages ». Le choix d'un suppléant dissident du RPR, M. Gérard Schmaltz, par le député UDF-CDS Emile Koehl, a choqué et provoqué la candidature du conseiller régional RPR Jean Waline. Tandis qu'à gauche, un conseiller régional élu sur la liste socialiste en 1986, mais qui n'appartient pas au PS, M. Jean Dock, brouille les cartes autour du candidat « officiel », M. Claude Truchot. Celui-ci a dû quitter sa circonscription d'origine, Strasbourg-2, pour la laisser à Mme Trautmann.

Enfin, l'absence des Verts, sauf à Wissembourg-Lauterbourg, circonscription test où M. Guy Hémonet (écologiste) se présente avec l'accord des Verts alsaciens, ne sera pas sans conséquences dans une région où M. Antoine Waechter avait obtenu près de 10 % des voix le 24 avril dernier.

J. F.

Dans les circonscriptions

● **ESSONNE (5e circ., Orsay).** – M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du PSU et conseiller municipal des Ulis, a décidé de se présenter dans cette circonscription.

● **INDRE-ET-LOIRE (3e circonscription, Montbazon).** – La commission exécutive fédérale du PS s'est prononcée par 25 voix contre 8 en faveur de la candidature de M. Yves Maveyraud, conseiller général et maire de Preuilly-sur-Claise. Dans cette circonscription le PS a accordé son investiture, à Mme Christiane Mora, député sortant, proche de M. Jean Poperen.

● **NORD (8e circ., Roubaix).** – Le secrétariat fédéral du PS a prononcé, le 24 mai, la dissolution de la section de Wasquehal, dont le maire PS, M. Gérard Vignoble, se présente sous l'étiquette URC avec un suppléant CDS, M. Michel Baudry, adjoint au maire de Roubaix. M. Vignoble s'oppose ainsi au candidat officiellement investi par le PS, M. Alain Faugaret, maire de Wattrelos, député sortant. Cette décision a été portée à la connaissance des quelque soixante-cinq membres que compte la section, par lettre personnelle. Dans le même courrier, le premier secrétaire de la fédération, M. Bernard Roman, invite les militants à se mobiliser pour le *« seul candidat »* du parti et annonce une reconstitution de la section au lendemain des législatives. Dans un communiqué de presse, la fédération souligne que M. Vignoble *« s'est mis lui-même en dehors des socialistes »* et que à aucun moment, il n'a demandé ni le concours ni l'investiture socialistes. *« Il est devenu,* indique ce texte, *le représentant de la droite, puisque l'URC lui a donné l'investiture : il a rejoint le camp de ceux qui, autour de Jacques Chirac, ont combattu François Mitterrand. »* – (*Corresp.*)

● **PARIS (19e circ., parties des 18e et 19e arr.).** – Le bureau exécutif du PS a décidé, mercredi 25 mai, d'exclure M. Manuel Escutia, ancien député, qui se présente malgré *l'investiture officiellement* accordée à M. Daniel Vaillant. La suppléante de M. Escutia, Mme Marie-Claire Begodeau, a également été exclue.

Les débuts du gouvernement

La circulaire adressée par M. Rocard à ses ministres

Le Parlement revalorisé... mais réduit

M. Michel Rocard écrit à ses ministres, mais son message est en fait adressé bien au-delà. Il décrit les outils de l'art de gouverner avant d'expliquer à quoi ils peuvent servir, mais en réalité le choix de certains outils conditionne déjà le type de produit qu'il veut fabriquer.

L'ouverture d'abord et toujours, cette fameuse ouverture, – que d'aucuns n'imaginent que dans le rapprochement d'hommes politiques aux philosophies opposées – le chef du gouvernement la recherche dans le fonctionnement quotidien de la machine gouvernementale. Vers l'opposition, certes, quand il rappelle à ses ministres que les nominations à des emplois publics ne doivent pas se faire sur des critères partisans et qu'il interdit ainsi la pratique du *« système des dépouilles »* et de la chasse aux sorcières, qui depuis quelques années semblaient devenir la règle, contrairement à la tradition administrative française. Vers l'opposition toujours quand il demande que tous les efforts possibles soient faits pour permettre l'adoption des projets de loi par des majorités plus larges que la stricte majorité parlementaire.

Ouverture aussi, et surtout, vers la société civile, conçue comme un contre-pouvoir de l'Etat et de la société politique. M. Rocard reprend ici, clairement, à son compte le slogan des libéraux : *« Moins d'Etat pour un meilleur Etat. »*

La façon de gérer la cité, vraie tâche de la politique, en est ainsi, du moins dans les intentions, chamboulée. Le rôle du Parlement en est obligatoirement modifié. Apparemment le nouveau premier ministre veut le revaloriser. Mais dans la pratique, la tâche des députés et des sénateurs risque d'être réduite.

Tout le temps nécessaire devra être fourni à l'Assemblée nationale et au Sénat pour débattre, modifier, améliorer et approuver les projets gouvernementaux. Ainsi sera satisfaite une vieille revendication des parlementaires qu'ils ont tous tendance à oublier dès qu'il deviennent ministres. Les administrations, et les membres du gouvernement ont la fâcheuse habitude de penser que les élus ne peuvent qu'abîmer les savantes constructions législatives mises au point par les technocrates. Il est bon que soit rappelé que, dans une démocratie, la loi doit être l'œuvre des parlementaires et non des fonctionnaires. Tenter de tenir compte des souhaits des députés et des sénateurs, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, est effectivement une sorte de petite révolution. Mais l'application de ce sain principe ne pourra qu'allonger les débats parlementaires. M. Rocard s'y dit prêt et s'interdit ainsi de légiférer dans la précipitation. Ceux qui espèrent quelques projets de loi importants, devront apprendre la patience. Déjà, il est probable que la courte session prévue en juillet ne permettra pas de sensibles bouleversements législatifs.

La convention plutôt que la loi

La leçon du premier passage au pouvoir des socialistes a ainsi été retenue : les réformes qui ont survécu au retour de la droite, sont celles qui avaient reçu un accord, même partiel de ses parlementaires ; changer la loi ne suffit pas pour changer la vie. Pour cela, M. Rocard compte manifestement plus sur les négociations et les accords avec les représentants de *la société civile.* Il préfère la convention à la loi. Ainsi les parlementaires seront-ils privés d'une partie des prérogatives qu'ils s'étaient accordées, au bénéfice des partenaires sociaux. Et ce n'est pas la seule limite qui est mise à leur boulimie législative.

« Trop de droite tue le droit » : M. Rocard ne l'écrit pas mais il le pense très fort. Effectivement, depuis des annés, les praticiens s'inquiétaient de la complexité croissante des normes législatives entraînées par leur prolifération. Le premier ministre veut renverser la tendance. D'abord en ne laissant le Parlement légiférer que lorsque c'est absolument nécessaire. Ensuite, en rappelant que la Constitution de 1958 distingue ce qui relève des parlementaires – la loi – et ce qui n'est que de la compétence des ministres – le règlement. Les élus adorent pourtant empiéter sur ce rôle ci et les socialistes avaient goulûment cédé à ce péché mignon.

Le strict respect des normes constitutionnelles devrait aller sans dire. M. Rocard juge pourtant bon d'en souligner l'impérieuse nécessité au début de sa lettre. C'est que, depuis 1981, tous les gouvernements ont eu maille à partir avec le constitutionnel. Voilà encore une nouvelle limite aux pouvoirs des parlementaires. La crainte des juges de la constitutionnalité peut conduire à l'autocensure dans des domaines où la jurisprudence est encore floue. S'interdire, par avance, tout risque de déclaration d'inconstitutionnalité peut conduire à renoncer à quelques réformes que les « neuf sages » n'auraient pas contesté. Dans le passé, certains à droite s'en étaient déjà inquiétés.

Peu de lois mais de bonnes lois, soigneusement mûries et adoptées par des majorités aussi *larges que possible. Voilà donc* la philosophie de M. Rocard. Le Parlement est ainsi invité à ne pas se perdre dans les détails. Son rôle est plus restreint mais revalorisé. Cette revalorisation, le premier ministre ne la recherche pas par les méthodes habituellement envisagées ; ainsi il n'évoque pas une limitation de l'utilisation des mesures coercitives que les constituants de 1958 ont fournies aux gouvernements. Il ne parle pas non plus de ce qui est indispensable à une véritable amélioration du travail parlementaire : le développement du contrôle politique du gouvernement et du contrôle technique de l'administration. Il est vrai que ce n'est pas à l'exécutif de le mettre en place mais aux élus d'en avoir la volonté.

Un droit moins fourni, mais mieux rédigé, mieux accepté par tous ; des parlementaires remplissant leur rôle de fabricant de la loi que leur avaient arraché les fonctionnaires. Voilà ce que prônait M. Rocard. Mais il dit lui-même *« préférer le constat de l'action à l'annonce de l'intention ».* Il *restera à vérifier que l'action corres*pondra à l'intention dont l'affichage a eu, en l'espèce, la priorité.

THIERRY BRÉHIER.

Dans les cabinets ministériels

● **INTÉRIEUR : M. François Roussely, directeur du cabinet.** – Conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Roussely retrouve la place qu'il occupait auprès de M. Pierre Joxe, avant mars 1986, lors de son premier passage au ministère de l'intérieur.

Le cabinet est ainsi composé : directeur adjoint, M. Georges Peyronne, préfet ; conseiller auprès du ministre (communication) : M. Guy Perrimond, journaliste ; conseiller pour les affaires internationales : M. François Nicoullaud, conseiller des affaires étrangères ; chef de cabinet (chargé également de la sécurité civile) : M. Lucien Ginot, sous-préfet ; conseillers techniques : M. Pierre-René Lemas, sous-préfet, chargé des collectivités territoriales (également directeur du cabinet de M. Jean-Michel Boucheron, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales) ; M. Jacques Genthial, sous-directeur de la police, chargé des problèmes de police ; M. Patrice Bergougnoux, commandant de la police nationale, chargé des problèmes de police ; M. Jean-Pierre Bonin-Moulin, enseignant, chargé des questions électorales ; M. Christophe Lannelongue, adjoint de direction à la Banque de France, chargé du budget et des finances ; M. François Rebsamen, administrateur territorial, chargé des relations avec les élus ; Mme François Toubol-Fischer, avocat, chargé des libertés publiques et des affaires générales ; chef de cabinet adjoint : M. Pascal Maysounave, sous-préfet ; attaché parlementaire : M. Didier Mathus, docteur ès lettres.

La majorité des membres du cabinet sont des collaborateurs de longue date de M. Joxe, qui l'avaient déjà suivi place Beauvau, de 1984 à 1986. Trois nouveaux collaborateurs retiennent l'attention : M. Peyronne, ancien préfet de police de Lyon ; M. Genthial, qui reste en même temps sous-directeur de la police scientifique et technique de la police judiciaire ; Mme Toubol-Fischer, qui fut la collaboratrice de M. Robert Badinter au ministère de la justice, puis au Conseil constitutionnel.

[*Né le 9 janvier 1945 à Belvès (Dordogne)*, M. François Roussely, licencié en droit, ancien élève de l'ENA (promotion Léon-Blum), conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1975, rejoignit dès 1981 comme conseiller technique le cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, où il fut chargé de suivre l'élaboration et l'application de celle-ci. Directeur adjoint au cabinet de M. Defferre à partir d'avril 1984, confirmé à ce poste par M. Joxe en juillet 1984, il devint directeur de cabinet en mars 1985.]

● **TRANSPORT : M. Bernard Gaudillère, contrôleur d'Etat, a été nommé directeur du cabinet de M. Louis Mermaz, ministre des transports.** – M. Georges Morin, universitaire, est nommé chargé de mission auprès du ministre, M. Eric Brassard, ingénieur des Ponts et M. Yves Debouverie, ingénieur de l'aviation civile, conseillers techniques, Mme Anne-Sylvie Schneider, chargée de la communication, et Mme Patricia Manent-Fleutiaux, attachée parlementaire.

[Né en 1950 à Lyon, M. Bernard Gaudillère est diplômé de Sciences Po et d'études supérieures de droit public. Ancien élève de l'ENA, il est de 1974 à 1980 administrateur civil au ministère de l'économie et des finances puis à la Caisse des dépôts. De 1981 à 1984, il a dirigé le cabinet de M. Henri Emmanuelli aux DOM-TOM puis au budget, puis il a été nommé directeur général des Douanes. Depuis 1984, il était contrôleur d'Etat.]

Quand M. Séguy juge l'itinéraire du premier ministre « Super-gauchiste de mai 1968 »

Avant de recevoir officiellement, le vendredi 27 mai, une délégation de la CGT conduite par M. Henri Krasucki, M. Michel Rocard pourra lire avec profit le nouveau texte de présentation que M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, a rédigé pour la réédition par l'Institut CGT d'histoire sociale de son livre *le Mai de la CGT* (1). Le premier ministre y découvrira quelques considérations qui le visent très directement. Et très abruptement.

M. Séguy juge, en effet, utile de *« jeter un regard sur ce que sont devenus les principaux personnages qui occupèrent le devant de la scène des événements de mai 68 ». « Les boutefeux de la révolution,* écrit-il, *qui dévoraient chaque matin deux ou trois forteresses de la grande bourgeoisie, prétendaient conduire les travailleurs à l'assaut du capitalisme, vilipendaient la CGT trop timorée, insultaient ses dirigeants, vociféraient contre la rencontre de Grenelle en clamant « négociation, trahison », comment ont-ils évolué ? »*

M. Séguy répond : *« Quasiment tous sont devenus des protégés de cette maudite bourgeoisie, qui leur a ménagé des situations juteuses dans l'économie, l'appareil d'Etat, les médias ou les carrières politiciennes. Leur frénésie révolutionnaire de mai 68, ils l'ont une fois pour toute reléguée au placard des péripéties de leur excentricité de jeunesse, en quelque sorte une éruption juvénile printanière sans séquelle. La classe dirigeante qu'ils haïssaient hier est devenue leur mère nourricière respectée et adulée. »*

Plutôt que de se livrer à une *« nomenclature »* de tous ces protégés, M. Séguy préfère n'en citer qu'une *« qui me paraît être l'un des spécimens les plus caractéristiques de cette singulière métamorphose. Michel Rocard, super-gauchiste de mai 68, adepte farouche du fameux slogan « élections, piège à cons », est devenu vingt ans après ultra-électoraliste au point d'en être arrivé, pour séduire la droite, à la devancer dans la condamnation des grèves ou dans l'exaltation de la course aux armements. Il faut cependant reconnaître, à sa décharge, qu'il n'a pas le mérite de l'originalité en la matière. Avant lui, l'histoire n'était pas vierge d'exemples d'hommes politiques ayant évolué de l'extrême gauche à droite via la social-démocratie, et il est vraisemblable que son exemple ne sera pas le dernier ; cela dit également au titre des enseignements utiles que l'histoire nous lègue ».*

Quand il a écrit ce texte, M. Séguy ne savait pas que M. Rocard deviendrait premier ministre. Mais ses positions sont très représentatives de l'état d'esprit de la CGT à l'égard du nouveau chef du gouvernement. Sans fioritures.

M. N.

(1) La nouvelle édition est en vente au prix de 50 F à l'Institut CGT d'histoire sociale, 263, rue de Paris, 93516 Montreuil Cédex. La première édition datait de 1972.

● **Premier « conseil de sécurité » pour M. Rocard.** – Le premier ministre, M. Michel Rocard, a présidé, le jeudi 26 mai à Matignon, une réunion du « conseil de sécurité intérieure » créé par M. Jacques Chirac en 1986. Sa mission, définie par le précédent gouvernement, est de *« concevoir et coordonner la lutte contre le terrorisme ».*

M. Rocard a insisté *« sur la nécessité d'une bonne coordination interministérielle et d'une coopération efficace de tous les services chargés de prévenir et de réprimer le terrorisme »,* indique le communiqué publié par Matignon. Etaient présents autour du premier ministre : MM. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, Dumas, ministre des affaires étrangères, Arpaillange, garde des sceaux, Chevènement, ministre de la défense, et Joxe, ministre de l'intérieur.



Politique

La situation en Nouvelle-Calédonie et la polémique sur les événements d'Ouvéa

Le Front national refuse de rencontrer la mission de dialogue

La polémique sur les événements d'Ouvéa est aujourd'hui renforcée par de nouveaux témoignages sur les circonstances de la mort de trois des dix-neuf Canaques tués lors de l'assaut mené pour libérer les otages détenus par un commando du FLNKS. L'Agence France-Presse cite des *« médecins militaires et des officiers de l'état-major »*, qui ont tenu à garder l'anonymat, tandis que le *Nouvel Observateur* a recueilli les témoignages de dix-huit Canaques ayant participé à la prise d'otages et aujourd'hui *détenus en région parisienne*.

A Nouméa, le chef de file du Front national en Nouvelle-Calédonie, M. Guy Georges, a refusé de rencontrer la mission chargée par le premier ministre de *« rétablir le dialogue »*. *« Il n'est pas question de cautionner »* cette mission, dont *« les conclusions sont déjà faites »*, a-t-il déclaré, affirmant que le ministre des DOM-TOM, M. Olivier Stirn, veut *« l'annulation du statut Pons, le retour des terres aux Mélanésiens et des mesures fiscales arbitraires »*.

Recueillis par l'AFP et « le Nouvel Observateur »

De nouveaux témoignages sur les trois morts contestées

Trois semaines après l'assaut lancé le 5 mai sur la grotte de Gossana, la version officielle des morts de trois des preneurs d'otage d'Ouvéa est de plus en plus mise à mal. Le doute grandit aujourd'hui avec les nouvelles informations diffusées par l'Agence France-Presse (AFP) et *le Nouvel Observateur*. L'AFP a recueilli, le jeudi 26 mai à Paris, les témoignages *« de médecins militaires et d'officiers de l'état-major »* sur les circonstances du décès d'Alphonse Dianou, le chef des ravisseurs ; *le Nouvel Observateur* publie, vendredi 27 mai, les récits de dix-huit des vingt-neuf Canaques transférés dans des prisons de la région parisienne après la prise d'otages.

Selon les sources citées par le chroniqueur militaire de l'AFP, Alphonse Dianou *« est mort d'un infarctus provoqué par une thrombose due à un garrot posé trop longtemps sur sa jambe blessée »*. Ces médecins militaires et ces membres de l'état-major, assure l'agence, *« n'ont pu être formels que sur les raisons purement médicales du décès »*, se disant incapables de préciser si Dianou avait été blessé durant l'assaut contre la grotte ou si un gendarme du GIGN lui avait volontairement tiré une balle dans le genou après sa reddition, comme l'affirment plusieurs témoignages.

« Les gars, expliquent l'une des sources de l'AFP, *ont laissé le garrot deux heures, peut-être un peu plus. Quand ils l'ont retiré, les tissus veineux étaient nécrosés et un caillot est remonté vers le cœur. Une phlébite, en somme. »*

Ce témoignage confirme deux récits, l'un d'une source liée au 11[e] choc, l'autre d'une source du GIGN, dont *le Monde* avait fait état dans ses éditions datées 22-23 mai. Ces deux sources assuraient, écrivions-nous, que Dianou *« serait mort lorsqu'on lui a brutalement retiré le garrot : son cœur aurait alors lâché »*. Or ce sont ces mêmes informateurs, proches des militaires ayant participé à l'assaut, qui précisent que Dianou a été volontairement blessé, après qu'il se fut rendu, d'une balle Brenneke de calibre 12, tirée avec un fusil à pompe par un membre du GIGN. Les mêmes sources, enfin, confirment les *« exécutions »* de Wenceslas Lavelloi – chef militaire des preneurs d'otages – et de Waïna Amossa – l'un des « porteurs de thé » chargés du ravitaillement.

Sans soins sans perfusion

Le rapport du commandant Philippe Legorjus, chef du GIGN, s'en tenait, à propos d'Alphonse Dianou, au propos suivant : *« Au fond de la cuvette, Dianou Alphonse, blessé à une jambe est allongé sur un brancard. Le médecin de la force spéciale* [le 11[e] Choc] *lui a administré des premiers soins : garrot, perfusion, pansement. Dianou sera évacué une demi-heure plus tard. »* Or les sources militaires anonymes citées par l'AFP, ainsi que d'autres sources médicales, assurent que *« le maintien du garrot au-delà de quelques minutes a constitué une grave erreur »*. *« Aujourd'hui*, a précisé l'une d'elles, *on recommande de ne plus poser de garrot, mais de faire des points de compression. »* De plus, la photo publiée par *Paris-Match*, puis par *le Monde*, prise quelque trois heures après la fin de l'assaut à Saint-Joseph (nos éditions du 26 mai) montre qu'Alphonse Dianou, loin d'être transféré à l'antenne médicale, est laissé, à côté de huit prisonniers sains et saufs, sans soins et, surtout, sans perfusion.

Le Nouvel Observateur publie les récits, recueillis dans les prisons de la Santé, de Fresnes et de Fleury-Mérogis, de dix-huit Canaques, qui recoupent, avec des détails supplémentaires, ceux recueillis sur l'île d'Ouvéa par les journalistes. Six de ces témoignages – ceux de Xavier Tangopi, David Adjouniope, Benoît Tangopi, Alexandre Walepe, Hilaire Dianou et Jacob Wamo – assurent qu'un gendarme otage, prénommé *« Alberto »*, a été blessé par les assaillants de l'opération « Victor » alors qu'il tentait de parlementer. Ce serait le cas également, assurent-ils, d'un second otage, adjudant-chef de la brigade de Fayaoué. *« Ils ont été blessés ou tués, je ne sais pas, au moment de la deuxième attaque »*, affirme l'un de ces militants du FLNKS.

Ce nouvel élément est très mystérieux. En effet, il n'y a eu, officiellement, que trois blessés parmi les militaires français (deux membres du GIGN, Laurent Timothée et Jean-Marie Grivel, un membre de l'EPIGN, Marc Le Drenne) et, toujours officiellement, tous les otages ont été libérés sains et saufs. Dans ce décompte, aucune trace d'un Alberto ou d'un adjudant-chef blessés.

E. P.

Brenneke : une munition, pas un fusil

Brenneke est une marque de munition et non de fusil. Nous avons écrit par erreur, dans nos éditions du 26 mai, que le tir qui blessa mortellement Alphonse Dianou, chef des ravisseurs d'Ouvéa, avait été *« effectué avec un fusil de marque Brenneke, avec une munition de calibre 12, qui provoque d'importantes blessures »*. Vérification faite, la munition Brenneke de calibre 12, utilisée notamment pour la chasse au sanglier, est tirée par le GIGN avec des « riot-guns », qui peuvent aussi bien tirer des chevrotines, des balles en caoutchouc, etc. Ici, le calibre 12 ne signifie pas 12 mm, mais que la balle est d'une grosseur telle qu'on en coule douze dans une seule livre de plomb.

C'est *l'Humanité* qui, dans ses éditions du 26 mai, a relevé notre erreur, ajoutant : *« Si Alphonse Dianou a effectivement été blessé avec une telle munition, une simple perfusion ne pouvait le sauver. Le laisser pendant des heures sur un brancard, après lui avoir pulvérisé ainsi le genou, était le condamner à une mort inéluctable. »*

La drôle de guerre qui n'a pas de visage

CANALA
de notre envoyée spéciale

L'hélicoptère Puma s'est posé à 12 h 50 sur un terrain vague de Canala, tenu aux quatre coins par des gendarmes mobiles. Les « missionnaires du dialogue » sont descendus. Ils n'étaient plus six, ce vendredi, mais onze, accompagnés de cinq gendarmes en civil munis chacun d'un sac de sport.

Les membres de la mission ont marché vers Canala, dernière étape de leur périple de trois jours en brousse. Au lieu de la mobilisation indépendantiste du début des événements d'avril, Canala, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, vit toujours sous un drôle d'état de guerre, où rien ne fonctionne mais où on ne signale aucun *« incident particulier »* depuis une dizaine de jours. Il n'y a plus d'eau, plus d'électricité, plus d'école. L'armée, qui ravitaillait en eau les communes, ne vient plus depuis l'affaire de Touho, où un Mélanésien a été tué par un soldat. La gendarmerie ne s'aventure plus, hormis opérations de police judiciaire, dans certaines tribus qui ont fait sécession derrière leurs tranchées ; une banderole à l'entrée : *« Ni pleurs, ni larmes, la lutte continue. »*

En tête du cortège, le coordinateur de la mission, le préfet Christian Blanc, a accéléré le pas. Derrière l'ancien directeur de la gendarmerie nationale , Jean-Claude Périer, s'est demandé pourquoi tout le monde était si pressé.

Cette drôle de guerre n'a pas de visage. Le barrage du pont de Negropo, à une quinzaine de kilomètres de Canala, n'est fait que de quelques cailloux, à l'aller, et, une heure plus tard, il est devenu infranchissable : troncs et pierres entassés. On n'aperçoit personne pourtant derrière les *« naioulis »*. Réfugiés autour de la gendarmerie, les anti-indépendantistes se plaignent du manque de ravitaillement, pendant qu'on les surprend en train de déjeuner de riz, de viande et de bordeaux. Ils ne peuvent pas sortir, disent-ils, mais ils vont pourtant en commandos, le soir, garder leurs fermes isolées. Celui qui quitte sa maison à Canala s'expose à la retrouver calcinée.

Le fusil à la main

Les gendarmes, dans leur lutte contre les bâtisseurs de barrages, en armes, ont brûlé, fin avril, une dizaine de cases appartenant à des indépendantistes. Des *« bandes armées »*, selon l'expression officielle, ont, en retour, incendié les maisons des *« indicateurs »* présumés, ainsi que d'autres, soit au total une quinzaine. Des familles RPCR ont été menacées. La lutte qui *« continue »* à Canala s'apparente à une guerre civile et sème la terreur avec ces *« bandes armées »* qu'il ne convient pas de confondre avec les indépendantistes, selon le commandant des forces de gendarmerie, le général Jérôme, mais que le FLNKS n'a jamais désavouées.

La mission a parcouru quelques centaines de mètres dans Canala désert. L'épicerie était fermée, mais c'était l'heure du déjeuner. Les gendarmes ont klaxonné au passage pour prévenir Augustin Choouan, président du comité de survie de Canala. Dans le préau de l'ancienne école où logent une trentaine d'entre eux, les réfugiés anti-indépendantistes ont témoigné.

« Vous les connaissez, ces personnes ? », a demandé Christian Blanc. *« Vous les connaissez peut-être mieux que nous »*, a répondu un réfugié, tee-shirt marqué d'un cœur rouge : *« J'aime le FLN. Nouvelle-Calédonie. »*

Christian Blanc s'est adressé au président du conseil des anciennes tribus de Gélima, Mattéo Joredié, membre du RPCR et cousin de l'un des principaux responsables du FLNKS, Léopold Joredié. Il a montré la cicatrice au bras causée par le ricochet d'une balle tirée dans sa cuisine. *« C'est la réaction du FLNKS. Ils ne veulent plus nous voir. Ils disent que je donne des tuyaux à la gendarmerie. »*

Parmi les réfugiés figurent beaucoup d'anti-indépendantistes, mais aussi désormais des membres du LKS (parti indépendantiste modéré) et des femmes venues de tribus FLNKS. *« Ce n'est pas politique*, a dit Augustin Choouan. *Nous sommes tous bloqués par des barrages. Les jeunes ne sont plus contrôlés. Ils n'ont que le fusil à la main. Une fois qu'ils ont goûté à ça, on ne peut plus les guérir. Cela va continuer. »*

M. Blanc a poursuivi : *« Comment aider à décrisper la situation ? »* *« Vous pouvez trouver Tjibaou, mon cousin Joredié et organiser une table ronde avec les dirigeants FLNKS »*, a proposé le président du conseil des anciens.

En partant, M. Blanc a promis aux réfugiés de parler de la situation *« à qui de droit »*. A Hienghène, la veille, les membres de la mission avaient évoqué devant Jean-Marie Tjibaou les problèmes de sécurité des populations, mais le président du FLNKS les avait renvoyés à son bureau politique.

L'hélicoptère Puma a décollé moins d'une heure plus tard. Tout était dit et la mission ne souhaitait pas s'attarder. Une femme a fait une photo de son mari sur fond d'hélicoptère, de terrain vague et de fusils d'assaut de la gendarmerie.

CORINE LESNES.

Faibles et forts selon André Frossard

Dans son billet quotidien du *Figaro*, André Frossard évoque, le vendredi 27 mai, sous le titre « Drame », la situation en Nouvelle-Calédonie qui, à son avis, intéresse la morale, et la politique en second lieu seulement.

Il écrit : *« La morale veut, me semble-t-il, que la communauté la plus évoluée, qui est aussi la plus nombreuse, n'use pas de ses droits pour imposer ses vues à l'autre, que la République n'a pas pu ou n'a pas su amener au même niveau de développement, à quelques exceptions près.*

» Le principe majoritaire est bon lorsque les compétiteurs sont égaux. Si ce n'est pas le cas, la majorité se doit de partager ses pouvoirs de telle façon que la minorité ne se sente ni exclue ni dédaignée. Aux politiques de faire en sorte que la communauté la plus faible n'aille pas chercher dans la violence ce que lui doit la justice. Je reconnais que ce n'est pas facile.

» Je crois qu'un chrétien est tenu, en conscience, de parler comme je viens de le faire. »

Société

JUSTICE

Sursis confirmé pour l'expulsion de cinq Iraniens

Le Conseil d'Etat rejette les recours de M. Charles Pasqua

Le Conseil d'Etat vient d'infliger un désaveu au ministère de l'intérieur, du temps où il était confié à MM. Pasqua et Pandraud.

Dans une décision prise le 25 mai et motivée avec une exceptionnelle précision, la haute juridiction a confirmé les sursis à exécution, prononcés au mois de janvier dernier par les tribunaux administratifs de Versailles et de Paris, au sujet de l'expulsion de cinq Iraniens selon la procédure d'urgence absolue.

Signés le 5 décembre dernier, une quinzaine d'arrêtés d'expulsion de militants iraniens considérés comme proches des Moudjahidines du peuple et de Turcs avaient déclenché une vive polémique, leurs amis ayant mené une active campagne en leur faveur, notamment par des grèves de la faim. Le chef de l'Etat était intervenu en demandant des explications au ministère de l'intérieur. *« Il faut que les conditions juridiques qui s'attachent à la qualité de réfugié politique et au droit de bénéficier de l'asile politique soient respectées »*, avait-il déclaré.

Finalement, un accord était intervenu, le 13 janvier, et les sept Iraniens expulsés vers le Gabon avaient été autorisés à rentrer en France *« pour des raisons humanitaires »*. Cinq autres attendaient, depuis, en Espagne, les décisions des juges administratifs, saisis d'un appel du ministère de l'intérieur contre les sursis à exécution de leurs arrêtés d'expulsion.

En suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Vigouroux, le Conseil d'Etat vient de rejeter les cinq recours présentés par M. Pasqua. En effet, il estime que pour justifier l'expulsion en urgence absolue, *« le pouvoir de police français doit établir ou au moins justifier d'une menace en France, à l'appui de ses éventuelles considérations diplomatiques. L'expulsion, au contraire de l'extradition, est une mesure nationale unilatérale et la police française ne saurait résulter des souhaits des chancelleries étrangères quelles qu'elles soient »*.

La motivation unique et identique avancée par le ministère de l'intérieur pour justifier l'expulsion des cinq intéressés (*« Considérant que l'intéressé se livre sur le territoire français, au nom d'une organisation politique étrangère, à une action militante dans des conditions qui portent gravement atteinte à l'ordre public »*), paraît bien insuffisante au Conseil d'Etat, qui développe plusieurs arguments :

— *L'organisation des Moudjahidines du peuple a entretenu, comme d'autres mouvements de libération, des relations normales et officielles avec les principaux courants politiques français. »*

— *« Aucun élément concret n'établit la menace constituée par l'organisation (...) ;*

— *« La clandestinité du mouvement est toute relative » ;*

— *« Aucune mesure d'interdiction ou de dissolution n'a été prise contre l'organisation »*.

Et surtout, *« en l'espèce aucun élément particulier n'est apporté par le ministre à l'appui de l'urgence absolue. Ni le durcissement du mouvement à la date des expulsions litigieuses, ni l'extrême mobilité des militants entre différents logements ne sont constitutifs d'urgence absolue »*.

D'autre part, *« les expulsions collectives d'étrangers sont interdites »* par la convention européenne des droits de l'homme.

Concluant sur l'absence d'*« impératif de sécurité nationale »* pour justifier ces expulsions, le commissaire du gouvernement — dont le rapport est, en fait, un réquisitoire très sévère sur les pratiques du ministère Pasqua — avait donc conclu au rejet des recours présentés.

Relégués en Espagne depuis le mois de janvier, les cinq Iraniens, tous en situation régulière et dont trois étaient réfugiés politiques, devraient pouvoir regagner prochainement la France.

Ag. L.

La chambre d'accusation de Paris confirme la mise en liberté de Mohamed Mouhajer

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 26 mai, l'ordonnance de mise en liberté de Mohamed Mouhajer, rendue le 24 mars par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé des informations judiciaires ouvertes après les attentats commis à Paris à l'automne 1986 et que revendiquait le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA).

La chambre d'accusation avait à statuer sur un appel qu'avait interjeté le parquet de Paris de la décision du magistrat instructeur (*le Monde* du 26 mars). Français d'origine libanaise, Mohamed Mouhajer avait été écroué le 26 mars 1987 après avoir été inculpé d'infraction à la législation sur les armes, les explosifs et les munitions et association de malfaiteurs, ces délits étant considérés comme liés à des entreprises de terrorisme telles que les a définies la loi du 9 septembre 1986. Mouhajer avait été interpellé quelques jours plus tôt, le 21 mars 1987, par la DST qui le tenait pour l'un des animateurs du CSPPA et assurait avoir contre lui des charges établissant des relations entre lui et d'autres terroristes présumés liés à l'Iran.

La libération de Mohamed Mouhajer par le juge Boulouque avait été considérée par certains comme un gage possible donné aux Iraniens dans la perspective d'une libération des derniers otages français détenus au Liban. A quoi le magistrat avait tenu à répondre par avance : *« J'ai pris cette décision à un moment de la procédure, un an après l'incarcération de l'inculpé. S'il y a parallèlement des tractations diplomatiques, dont j'ignore tout, ce n'est qu'une coïncidence. »*

M. Mouhajer reste inculpé et ne doit pas quitter le territoire français.

En visite à Madrid

M. Pierre Joxe plaide pour une coopération plus discrète contre l'ETA

MADRID
de notre correspondant

Oui à la poursuite de la collaboration antiterroriste, mais de manière à la fois plus sélective et plus discrète : tel est en substance le message que le ministre français de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a transmis à ses interlocuteurs lors du voyage éclair qu'il a fait à Madrid, le jeudi 26 mai. Outre son homologue espagnol M. Jose Barrionuevo, M. Joxe a rencontré le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez.

Les Espagnols ont été sensibles au fait que M. Joxe ait choisi Madrid pour son premier déplacement à l'étranger, quelques heures à peine avant la réunion à Paris — la première depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir — du conseil interministériel de sécurité intérieure. La nomination de M. Joxe avait été accueillie avec circonspection à Madrid. Davantage qu'à la politique qu'il avait menée durant son premier séjour place Beauvau, les réticences des Espagnols à son égard étaient plutôt dues à ses déclarations postérieures : M. Joxe avait publiquement critiqué, à plusieurs reprises, les méthodes employées par le gouvernement de M. Chirac dans la lutte contre l'ETA.

A Madrid, le ministre français a tenu, d'emblée, à rassurer ses interlocuteurs, en affirmant que la collaboration entre les deux pays se poursuivra. Une collaboration, a-t-il rappelé, qu'il avait d'ailleurs lui-même amorcée : c'est à l'époque où il était ministre que Paris avait accordé à l'Espagne, en septembre 1984, les premières extraditions, et que les expulsions de Basques vers des pays tiers avaient commencé.

Si la lutte commune contre l'ETA n'est pas remise en question, certaines de ses modalités devront toutefois être révisées, a affirmé M. Joxe à Madrid. En particulier, il a souligné que le temps des *« opérations à grand spectacle »*, selon le terme d'un de ses proches, était terminé : une allusion à la grande rafle au Pays basque français qui avait suivi l'arrestation de Santi Potros, en octobre dernier. Dans l'entourage du ministre, on laisse entendre que cette opération, menée caméras de télévision à l'appui, répondait davantage à des soucis *« médiatiques »* qu'à la recherche d'une efficacité réelle.

La recherche des « ténors »

M. Joxe a, en outre, souligné qu'il était opposé au recours systématique à la procédure d'urgence absolue appliquée par son prédécesseur, M. Pasqua, à plus de deux cents Basques reconduits à la frontière. Le ministre français a précisé que la législation adoptée à ce sujet sous le gouvernement de M. Chirac ne sera pas modifiée par les socialistes, mais que cette procédure sera dorénavant utilisée de manière beaucoup plus sélective. M. Joxe a laissé entendre qu'il préférait les mesures judiciaires, c'est-à-dire l'extradition, aux mesures administratives.

Pour Madrid, l'essentiel est de ne pas donner à l'ETA l'impression que l'étau va se relâcher. *« Nous sommes tout disposés à nous montrer flexibles sur les modalités de la collaboration du moment que, sur le fond, elle se poursuit »*, observait un représentant du ministère espagnol de l'intérieur. On reconnaît, d'ailleurs, que la procédure de remise à la frontière a déjà porté l'essentiel de ses fruits. La priorité, désormais, souligne-t-on, n'est plus l'expulsion des « seconds couteaux » de l'ETA, mais bien la capture des *« ténors » de l'organisation qui se* trouvent toujours en France, comme José Antonio Urrutikoetxea, alias « Josu Ternera », et Francisco Mugica, alias « Artapalo ». Deux hommes qui figurent, apparemment, au sein de leur organisation, parmi les plus opposés à la négociation avec le gouvernement.

Les responsables espagnols ont également évoqué l'escalade de la violence de Terra Liure, l'émule catalane de l'ETA. On pense à Madrid que les indépendantistes catalans ont, eux aussi, choisi la France comme sanctuaire, et on craint qu'ils n'accentuent leur campagne en prévision des Jeux olympiques qui auront lieu en 1992 à Barcelone. M. Joxe, de son côté, a interrogé ses interlocuteurs sur deux problèmes qui préoccupent Paris : la drogue et l'immigration clandestine.

THIERRY MALINIAK.

Par décision du tribunal de Paris

Le musée « baladeur » d'Imelda Marcos retourne à New-York

Quinze toiles de maîtres emportées dans leur fuite par le dictateur philippin Ferdinand Marcos et son épouse Imelda ont quitté Paris pour New-York, le jeudi 26 mai. Ces tableaux de grande valeur font partie d'un lot revendiqué par l'actuel gouvernement de Manille, qui tente ainsi de récupérer une partie du « musée baladeur d'Imelda Marcos » (*le Monde* du 17 mars).

Ces tableaux, acheminés des Etats-Unis en France, au printemps 1986, à bord d'un avion appartenant au brasseur d'affaires saoudien Adnan Khashoggi, faisaient l'objet d'une série d'actions en justice qui ont aujourd'hui abouti. L'expédition de ces toiles aux Etats-Unis, où elles vont figurer parmi les pièces à conviction du procès intenté à New-York aux Marcos par le gouvernement de Cory Aquino, permettra peut-être leur retour, un jour, aux mains de leurs légitimes propriétaires, les Philippins.

Une trentaine de toiles de maîtres — un Greco, deux Zurbaran, un Boucher, un Véronèse, etc. — avaientt été transportées secrètement sur la Côte d'Azur française par Adnan Khashoggi. Il prétendait les avoir achetées à des amis de longue date, les Marcos, aujourd'hui en exil à Hawaï.

Accusé de recel de tableaux volés, l'homme d'affaires saoudien avait néanmoins spontanément remis neuf de ces tableaux à la justice française qui les lui réclamait en application d'une commission rogatoire internationale délivrée par le tribunal du district méridional de New-York. Ces neuf toiles avaient été aussitôt embarquées pour les Etats-Unis à bord du Boeing spécial de l'attorney général américain, Edward Meese, venu à Paris participer à une conférence d'Interpol.

Quinze autres toiles faisaient l'objet d'un litige et avaient été entreposées, en attendant la solution à ce différend, dans les coffres d'une société de gardiennage parisienne. Une ordonnance du 4 février a autorisé le retour aux Etats-Unis de quatre de ces toiles, dont un Véronèse. La propriété de ces quatre tableaux est toujours revendiquée par Adnan Khashoggi dont l'avocat parisien, Me Jean-Pierre Salanic, proteste contre cette décision.

Pour les onze autres toiles, l'affaire était plus compliquée. Formellement, elles ont été vendues par Adnan Khashoggi, pour 4 millions de dollars, à une société de droit panaméen, Interconsult. Cette société serait, en réalité, constituée d'hommes de paille dévoués à Adnan Khashoggi. Celui-ci aurait agi ainsi pour échapper aux accusations de recel d'objets volés et aux poursuites qui en découlent. Cette accusation d'avoir utilisé une société-écran est formulée peu ou prou contre le Saoudien par le FBI (la police fédérale américaine), par l'avocat français du gouvernement des Etats-Unis, Me Georges Kiejman, et par les avocats parisiens du gouvernement philippin, le cabinet Baudel, Salès, Vincent et Georges.

L'un des avocats d'Interconsult, Me Claude Richard, réfute cette accusation. Il explique qu'Interconsult est constituée d'hommes d'affaires et de financiers qui placent leur argent dans les œuvres d'art comme d'autres dans la pierre. Me Richard refuse néanmoins de dévoiler le nom de ses clients qui, *affirme-t-il*, n'ont aucun lien avec le Saoudien.

Comme preuve de sa bonne foi, Interconsult ne s'est pas opposée au départ pour les Etats-Unis des onze toiles dont elle revendique la propriété. Elle entend, néanmoins, que cette propriété lui soit reconnue ultérieurement par la justice française. Le président du tribunal de Paris, M. Robert Diet, lui a donné acte de cette demande, par ordonnance, le 19 mai, en même temps qu'il autorisait l'ambassade des États-Unis à Paris à prendre possession des onze toiles contestées.

Avec les quatre autres tableaux de maîtres qui ont fait l'objet de l'ordonnance du 4 février, ces onze toiles ont été transportées par avion spécial à New-York, jeudi 26 mai, par les soins de Christie's.

BERTRAND LE GENDRE.

Les faiblesses d'un surveillant de prison

Thierry Lys, marié, père de famille, âgé de trente-cinq ans, était-il fait pour être surveillant dans l'administration pénitentiaire ? Un détenu de la maison d'arrêt de Draguignan (Var) en douta lorsqu'il constata que Thierry Lys introduisait dans l'établissement des scies à métaux. Il signala cette anomalie, et le SRPJ de Marseille alerté s'en mêla. Gardé à vue, le surveillant confirma bientôt que les lames découvertes dans la prison y avaient été apportées par lui. C'était en février 1987.

L'affaire était soumise, le jeudi 26 mai, au tribunal correctionnel de Draguignan. Le représentant du ministère public s'y montra sévère pour flétrir le fonctionnaire défaillant et demander contre lui une peine de *« deux à trois ans de prison »*. Les juges, après avoir entendu Me Jean-Pierre Servel plaider l'*« irresponsabilité »* d'un homme qui avait éprouvé dans le passé une dépression nerveuse, ont consenti quelques circonstances atténuantes et prononcé une peine de dix-huit mois, sans sursis. Il y avait dans le dossier administratif du surveillant Lys un détail : en 1985, il avait connu le conseil de discipline pour avoir « manqué », du mirador il veillait, un détenu qui ainsi pu s'évader. On avait vu là une complaisance suspecte.

M. Jean Clerc est chargé d'un rapport sur l'état du plan de modernisation de la police

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a demandé à M. Jean Clerc, inspecteur général de la police nationale, *« d'établir un rapport sur l'état de réalisation du plan de modernisation de la police nationale »*. Ce rapport devra lui être remis dans un délai d'un mois. Cette première décision du nouveau ministre de l'intérieur est significative : M. Joxe, dont le premier passage place Beauvau fut essentiellement marqué par l'adoption de la loi du 7 août 1985 engageant un plan pluriannuel 1986-1990 de modernisation, veut ainsi manifester qu'il retrouve le fil de l'action lancée avant mars 1986.

Mis à la disposition du directeur général de la police nationale, M. Jean Clerc devra dresser un état des lieux mais aussi étudier d'éventuels *« prolongements à l'action entreprise »*. Cette étude devrait ainsi servir d'argument au ministre de l'intérieur dans la discussion budgétaire, M. Joxe ayant l'intention de maintenir l'effort de modernisation durant l'année 1989.

Agé de cinquante-huit ans, ancien chef du service des voyages officiels, puis chef de la police de l'air et des frontières, M. Clerc avait été nommé, en février 1986, par M. Joxe, chef de l'inspection générale de la police nationale (IGPN). L'une des premières décisions de son successeur, M. Charles Pasqua, avait été de remplacer M. Clerc par M. Marcel Leclerc, en avril 1986.

FAITS DIVERS

A Paris

Un étudiant égyptien hospitalisé après avoir été frappé par des policiers

Un étudiant égyptien, Hassan el Chaat, vingt-neuf ans, soupçonné d'une tentative de vol à la tire dans le métro à Paris et qui se serait rebellé lors de son interpellation, a été violemment frappé, le dimanche 22 mai, par des policiers. Il a dû être admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Quatre gardiens de la paix sont en cause dans cette affaire qui a donné lieu à une enquête de l'Inspection générale des services (IGS).

A l'Hôtel-Dieu, les médecins ont relevé des ecchymoses sur différentes parties du corps et surtout sur les parties génitales avec rupture possible du testicule gauche.

L'incident s'est produit dimanche à la station du métro Châtelet. Hassan el Chaat est repéré par quatre gardiens de la paix alors que, selon eux, il s'apprêtait à commettre un vol à la tire à l'encontre d'une touriste ouest-allemande. Les policiers décident de l'interpeller, mais, toujours selon leur version, l'homme se rebelle. Il en résulte une violente bagarre. L'étudiant est finalement maîtrisé et conduit au commissariat du quartier. Il y est interrogé et, selon ses déclarations à l'IGS, de nouveau violemment frappé, notamment aux parties génitales. Un policier lui aurait également braqué une arme sur la tempe.

Plus tard, l'étudiant se plaint de douleurs de plus en plus violentes et devra être admis à l'Hôtel-Dieu.

Devant les enquêteurs de l'IGS, Hassan el Chaat a rétracté les aveux qu'il avait fait aux policiers, affirmant qu'ils lui avaient été extorqués de force et sous la menace d'une arme. Aucun objet volé n'a été retrouvé sur lui. Entendue à son tour par l'IGS, la touriste ouest-allemande a indiqué aux enquêteurs que les policiers avaient effectivement frappé avec violence le jeune homme.

L'IGS a transmis le dossier au parquet de Paris qui aura à décider des suites judiciaires à donner à cette affaire.

Séquelle de l'affaire Barbie

Dommages et intérêts pour les époux Aubrac

Conclusion, sous réserve d'appel, de l'une des multiples procédures qui entourèrent l'affaire Barbie, M. et Mme Raymond Aubrac qui avaient poursuivi en diffamation MM. Claude Bal, Alain Brunet et Yves Causse, respectivement réalisateur, conseiller technique et distributeur du film *Que la vérité est amère*, conçu en 1983, ont obtenu, le jeudi 26 mai de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, un jugement condamnant MM. Bal et Causse à 10 000 F d'amende et M. Brunet à 5 000 F. Ceux-ci sont en outre condamnés solidairement à verser 50 000 F de dommages et intérêts à chacun des époux Aubrac.

Lucie et Raymond Aubrac, anciens résistants, avaient été mis en cause dans le film de M. Bal par René Hardy, décédé en avril 1987, lui-même ancien résistant rescapé de « l'affaire de Caluire »; qui laissait entendre, répondant à des questions de Claude Bal, que les époux Aubrac auraient pu avoir une responsabilité dans l'arrestation par Klaus Barbie de Jean Moulin et de ses compagnons le 21 juin 1943.

DÉFENSE

Des sous-officiers d'active en faveur du droit d'association

BESANÇON
de notre correspondant

Réunie en congrès à Besançon, l'Assemblée nationale et fédérale des associations de sous-officiers de carrière de l'armée française (ANFASOCAF) a demandé le droit de constituer des organisations professionnelles de militaires, qui sont actuellement interdites par les textes législatifs et réglementaires.

« Quand M. Charles Hernu était dans l'opposition, a expliqué M. Armand Genoud, vice-président de l'ANFASOCAF, *il préconisait la création de telles organisations. Devenu ministre de la défense, il a renié ses engagements. Nous demandons au nouveau ministre, M. Jean-Pierre Chevènement, qu'il nous donne, à son tour, nos droits de citoyens. »*

En 1984, le Parlement européen a reconnu aux militaires le droit de se regrouper en associations professionnelles. La France a refusé d'appliquer cette prescription.

L'ANFASOCAP, qui pose en principe la neutralité politique de l'armée, se déclare autant choquée par l'appel de quarante-cinq généraux de réserve en faveur de M. Jacques Chirac, au deuxième tour de l'élection présidentielle, que par les positions antérieures de l'amiral Antoine Sanguinetti en faveur de la gauche.

C. F.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 25 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Air.** — *Sont promus :* général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Robert Jourdan-Roubaud et Elie Verdier ; général de brigade aérienne, les colonels Claude Michel, Paul Cloarec, René Gasser et Yves Grousset.

Sont nommés : commandant le centre d'opérations de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean-Philippe Douin; chef de la division « transmissions-électronique-informatique » à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne Jean-Marie Gressé.

● **Terre.** — *Est promu :* commissaire général de brigade, le commissaire colonel François Saint-Rémy.

Est affecté au Secrétariat général de la défense nationale, le général de brigade Hubert Chauveau de Quercize.

● **Armement.** — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Pasquay ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Michel Gaillard, nommé directeur des constructions et armes navales de Lorient.

Est nommé adjoint au directeur des armements terrestres et chef des services techniques, l'ingénieur général de première classe André Mechulam.

Société

RELIGIONS

Après douze ans de polémiques

La difficile recherche d'un accord entre Mgr Lefebvre et le Vatican

C'est dans les derniers jours du mois de mai que le Vatican devait rendre public le contenu du « protocole de paix » qui aurait été signé le 5 mai dernier entre le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, et Mgr Lefebvre (*le Monde* du 19 mai). En France, où le mouvement traditionaliste est bien implanté, les répercussions d'un tel accord risquent d'être nombreuses. Nous faisons ici l'inventaire des questions qui restent posées : quel statut pour la Fraternité Saint-Pie X de Mgr Lefebvre ? Quel évêque sera nommé à sa tête ? Quelles conditions vont être mises pour le retour de Mgr Lefebvre dans la « *communion* » de l'Eglise ?

La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, fondée en 1970 par Mgr Lefebvre, compte 260 prêtres en activité (dont 215 ordonnés par l'évêque intégriste lui-même en dépit des interdictions romaines) et, dans ses cinq séminaires (1), environ 300 postulants au sacerdoce. Son décret d'approbation avait été levé, à la demande du Vatican, en 1975 par Mgr Mamie, évêque de Fribourg et de Lausanne.

Deux voies pouvaient être ouvertes en vue de sa régularisation : celle de la société de vie apostolique – comme les Missions étrangères de Paris ou la Compagnie de Saint-Sulpice – qui peut « incardiner » des prêtres (2), mis ensuite au service d'évêques diocésains – et celle de l'association de vie sacerdotale.

La future Fraternité Saint-Pie X devrait être placée sous la tutelle de la congrégation romaine de l'éducation catholique, dont le préfet est le cardinal américain Baum. C'est ce dicastère qui a en charge tous les séminaires à travers le monde, ce qui conduit à penser que le nouveau statut retenu pour les séminaristes d'Ecône et les prêtres, que Mgr Lefebvre a déjà ordonnés, sera celui de l'association de vie sacerdotale.

De telles associations de prêtres sont nombreuses. Il en existe au moins quatre dans le seul diocèse de Paris, dont la Fraternité du Sacré-Cœur liée à la communauté charismatique de l'Emmanuel, qui a la responsabilité de la paroisse de la Sainte-Trinité (neuvième arrondissement). Mais elles sont de droit diocésain et obéissent à l'évêque local.

Compte tenu des contentieux passés entre des communautés intégristes et des évêques diocésains, on imagine mal qu'un tel cas de figure puisse être adopté, encore moins appliqué. La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X devrait donc bénéficier d'un statut sur mesure, comme l'Opus Dei – « *prélature personnelle* » depuis 1982, sans territoire et de juridiction universelle – ou la prélature des prêtres de la Mission de France, dont le titulaire actuel est Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale, rattachée, de manière fictive, à un territoire (le séminaire de Pontigny dans l'Yonne).

L'Opus Dei et la Mission de France peuvent avoir des institutions propres et être présentes dans tous les diocèses. Mais dans les deux cas, leurs prêtres sont mis au service d'évêques, avec lesquels ils signent des contrats, comme celui qui a été passé, par exemple, entre l'évêque aux armées, Mgr Fihey, et l'Opus Dei.

L'une des principales questions posées par la reconnaissance de la Fraternité de Mgr Lefevbre porte donc sur l'étendue de sa juridiction et les relations futures avec les évêques diocésains. Sera-t-elle rattachée à un territoire fictif, comme Ecône ? L'évêque repenti pourra-t-il continuer à ordonner des prêtres et célébrer des confirmations dans tous les diocèses du monde ? Seul le pape, évêque de Rome, a jusqu'à présent un ministère universel...

Trouver un évêque acceptable

Rares sont les diocèses en France où la Fraternité n'est pas représentée, par une chapelle, une église cédée ou occupée, un établissement d'enseignement, un prieuré, voire un monastère comme au Barroux (Vaucluse). Depuis longtemps, elle souhaite étendre ses implantations et réclame l'accès à des églises qui ne sont actuellement plus affectées au culte. Quel que soit le statut juridique finalement trouvé, on devine donc les frictions qui risquent de survenir demain entre une Fraternité sacerdotale officiellement reconnue par Rome et des évêques diocésains soumis à sa pression.

Il restera enfin à régler le cas très litigieux des occupations d'églises. Celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet dans le cinquième arrondissement de Paris continue d'attirer, malgré toutes les décisions de justice contraires, un public de traditionalistes. Au printemps 1987, l'église Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines), occupée une première fois, a été reprise de force par des éléments intégristes dont certains ont partie liée avec le Front national. Mgr Plateau, archevêque de Bourges, est aussi depuis plusieurs années en procès avec un curé intégriste qui refuse de quitter ses trois paroisses, continue d'y célébrer des messes selon l'ancien rite et d'occuper le presbytère. L'application au moins pour la France du nouveau statut risque de se révéler laborieuse.

La décision a été prise par les autorités romaines que la nouvelle Fraternité Saint-Pie X aurait son évêque, c'est-à-dire que Mgr Lefebvre, quatre-vingt deux ans, pourrait consacrer lui-même son successeur, régulièrement nommé par le pape. Dans le cas inverse, on le sait, toute ordination d'un autre évêque par l'évêque suspendu depuis 1976, sans l'accord du Vatican, vaudrait pour les deux hommes une excommunication immédiate de l'Eglise. Le droit ecclésiastique actuel veut en effet que seul le pape nomme les successeurs des apôtres.

Cet évêque sera-t-il choisi par Jean-Paul II – évidemment en collaboration avec Mgr Lefebvre – au sein même de la Fraternité Saint-Pie X ou parmi des prêtres et des religieux proches des traditionalistes ? Il semble que jusqu'au dernier moment les négociations achoppent sur ce point délicat.

Dès le début de cette année, Mgr Lefebvre avait présenté au Vatican une liste de quatre noms (dont celui de deux prêtres français), qui avaient été immédiatement récusés. C'est à ce moment-là que l'évêque dissident avait menacé, dans une interview au *Figaro* (daté du 4 février), d'ordonner lui-même, sans attendre l'autorisation de Rome, trois évêques, le 30 juin prochain à Ecône.

Beaucoup d'observateurs en France imaginent mal que le pape puisse nommer, comme on l'a dit et écrit, l'abbé Franz Schmidberger, prêtre allemand originaire du diocèse de Munich, supérieur général du séminaire d'Ecône depuis 1982, auteur de multiples déclarations hostiles aux papes chargés d'appliquer le concile.

L'annonce de l'accord serait aujourd'hui suspendue à ce choix de l'évêque successeur de Mgr Lefebvre. Pas plus tard que le samedi 21 mai dernier, comme pour faire monter à nouveau les enchères, celui-ci agitait une fois de plus l'éventualité d'ordinations schismatiques.

On est là en pleine ambiguïté. Un seul point semble acquis : la régularisation de la Fraternité Saint-Pie X n'obligerait pas les prêtres de Mgr Lefebvre à se faire à nouveau ordonner. Leur ordination par Mgr Lefebvre, depuis sa suspension par Paul VI en 1976, est illicite, mais valide. Dans l'Eglise catholique, en effet, l'imposition des mains sur un postulant au sacerdoce par un évêque régulièrement consacré a valeur d'ordination, même si la situation de cet évêque a changé.

Quelles garanties ?

Quelle contrepartie sera exigée par Mgr Lefebvre pour qu'il puisse obtenir la levée de sa suspension *a divinis* (qui lui interdit de célébrer l'Eucharistie et d'administrer des sacrements), la régularisation canonique de la Fraternité qu'il a créée et compte bien étendre, et sa transformation en association de vie sacerdotale de plein droit ?

C'est la seule question vraiment importante, expliquent ceux qui depuis plus de vingt ans ont défendu, souvent contre vents et marées, le concile Vatican II (1962-1965). Les premières négociations entre Mgr Lefebvre et Rome, à la fin des années 70, exigeaient de l'évêque intégriste une adhésion en bonne et due forme, par une attestation écrite, dans laquelle l'adversaire le plus coriace de Vatican II renonçait à ses critiques et se ralliait aux grandes décisions du concile.

Une telle exigence est-elle aujourd'hui maintenue ? Mgr Lefebvre sera-t-il tenu de signer un texte et de quelle nature ? Si ralliement sincère il y a, portera-t-il sur des points que l'évêque intégriste a toujours combattus et qui sont décisifs, comme par exemple le décret conciliaire sur l'œcuménisme ? Le principe de la collégialité des évêques autour du pape ? La déclaration sur la liberté religieuse (c'est-à-dire le droit pour chaque homme de choisir sa religion) ? Et surtout la constitution conciliaire *Gaudium et Spes*, véritable charte des rapports entre l'Eglise catholique et le monde contemporain ?

Quelle utilisation sera faite, par exemple, du mot « tradition » dans le texte de l'accord ? Depuis le début de sa dissidence, Mgr Lefebvre invoque en effet la « *grande Tradition* » de l'Eglise ainsi que « *la messe de toujours* », contre le concile. Il demande que le texte de Vatican II soit réinterprété « *à la lumière de la tradition* » et du « *magistère précédent* » de l'Eglise. Mais cette vision « rétrospective » de l'Eglise est tout à fait inédite. « *Quel sens*, s'interroge le théologien Giuseppe Alberigo, *aurait une interprétation rétrospective du concile de Chalcédoine ou du concile de Trente ?* » (3).

On est donc loin ici du droit de célébrer la messe selon l'ancien rite. Celui-ci sera en toute hypothèse acquis à la nouvelle Fraternité Saint-Pie X. Depuis quatre ans déjà, un indult de Rome autorise des célébrations dans le rite préconciliaire à des conditions précises appréciées par l'évêque du lieu.

Si la preuve de l'adhésion de Mgr Lefebvre aux textes les plus novateurs de Vatican II n'apparaissait pas suffisamment à la partie de l'opinion catholique la plus attachée au concile, le risque serait grand, en effet, pour le Vatican, de laisser croire que l'Eglise préfère son unité institutionnelle à la clarté de ses options.

HENRI TINCQ.

(1) Les séminaires de Mgr Lefebvre se trouvent en Suisse (Ecône), en France (Flavigny, en Côte-d'Or), en Allemagne fédérale, en Argentine et aux Etats-Unis.

(2) L'incardination d'un prêtre désigne son mode de rattachement à un diocèse ou à un institut particulier.

(3) *Etudes*, Mai 1988.

MÉDECINE

De nouvelles perspectives pour la transplantation du foie

Le bilan positif de la double transplantation hépatique, réalisée à partir d'un seul donneur par le professeur Henri Bismuth (hôpital Paul-Brousse, Villejuif, Val-de-Marne), le 1er mai (*le Monde* du 6 mai), ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Ce sont pourtant des circonstances exceptionnelles qui ont conduit à pratiquer cette intervention. Alors qu'une femme, souffrant d'une hépatite fulminante, se trouvait en salle d'opération pour y subir la transplantation du foie d'un homme qui venait de décéder à Berne, le centre d'hépatologie de l'hôpital Beaujon (Paris) indiquait qu'une autre femme, présentant la même pthologie hépatique aiguë, se trouvait dans un état encore plus critique, nécessitant une transplantation d'extrême urgence.

Or, la première malade, âgée de quarante ans et ne pesant que 50 kilos, allait recevoir le foie d'un homme pesant près de 100 kilos. Il fallait donc « réduire » le foie transplanté. La partie restante de ce foie ne pouvait-elle pas servir à l'autre femme qui, aucun autre organe n'étant disponible en Europe, allait mourir très bientôt ? Ainsi fut réalisée la séparation du foie en deux parties, droite et gauche, et leur greffe aux deux malades. Celles-ci ont vu leurs fonctions hépatiques s'améliorer aussitôt, mais la patiente de Beaujon, qui avait développé une insuffisance rénale et une septicémie avant la transplantation, est décédée vingt jours après d'une défaillance polyviscérale. Celle de Villejuif a quitté l'unité de réanimation au sixième jour et se porte bien.

L'hépatite fulminante, qui conduit inéluctablement à la mort dans de brefs délais, atteint de cent cinquante à deux cents personnes chaque année en France, victimes soit d'une hépatite B, soit d'une intoxication médicamenteuse ou autre. La seule possibilité thérapeutique est la transplantation d'urgence, pour laquelle le Centre de transplantation hépatique de l'hôpital Paul-Brousse présente les meilleurs résultats mondiaux : depuis février 1986, quarante-cinq personnes souffrant d'hépatite fulminante ont été transplantées avec 80 % de succès, tandis que les quatorze autres, pour lesquelles aucun donneur n'avait été trouvé, sont mortes.

Cette double transplantation a également été effectuée avec une autre technique, par l'équipe du professeur Pichelmayer à Hanovre, en République fédérale d'Allemagne, il y a trois mois environ, mais il n'en a été fait état que dans une revue médicale locale. Le bilan positif de ces deux interventions démontre que les techniques de transplantation partielle sont réalisables et permet d'envisager la possibilité, en cas d'hépatite fulminante, d'utiliser un donner vivant, comme c'est le cas pour le rein ou le pancréas. Une mère pourra ainsi donner une partie de son foie pour sauver son enfant.

EN BREF

● **Mort de la gérontologue Ana Aslan.** – La célèbre gérontologue roumaine Ana Aslan, cofondatrice, en 1952, du premier institut de gériatrie au monde à Bucarest, est décédée à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Elle dirigeait, outre l'Institut national de gérontologie et de gériatrie, la clinique Otopeni, ouverte en 1970 dans la banlieue de Bucarest, où étaient soignées la « nomenklatura » roumaine et des personnalités du monde entier.

● **Un bébé opéré d'un phimosis devient aveugle.** – Le petit Rafaël Szyporta est devenu aveugle après avoir été opéré d'un phimosis (malformation du prépuce) le 26 avril au CHR d'Amiens-Sud. Son père a porté plainte le jeudi 26 mai auprès du procureur de la République. Après lui avoir annoncé que l'opération s'était bien déroulée, le médecin et le chirurgien qui soignaient l'enfant l'ont envoyé sans explications au service de neuro-traumatologie où il est resté jusqu'à 18 heures, avant d'être transporté à l'hôpital Saint-Victor d'Amiens.

● **Des coquillages à l'origine de l'épidémie d'hépatite A en Chine.** – Selon le *Journal chinois de la santé*, l'épidémie d'hépatite A qui a officiellement atteint plus de 290 000 personnes et fait 11 morts, entre janvier et mars à Shanghai, a été causée par la consommation de coquillages (clams) infectés par les excréments humains, dont seulement 5 % sont traités avant d'être déversés dans les fleuves qui traversent la métropole. Les médecins occidentaux estiment que le nombre réel de personnes contaminées par l'épidémie, la plus grave connue à ce jour dans le monde, a été de 800 000 à 1 200 000.

● **Le Bénin candidat aux déchets industriels.** – L'Entente européenne pour l'environnement (EEE) a révélé, le 24 mai, l'existence d'un contrat, signé le 12 janvier dernier, passé entre le Bénin et une société de courtage de déchets, la Sesco, dont le siège est à Gibraltar. Aux termes du contrat, la Sesco s'engage à fournir, au cours des dix prochaines années, de 1 million à 5 millions de tonnes de déchets industriels en provenance d'Europe et d'Amérique du Nord, au prix de 3 dollars la tonne. Le ministre béninois de la santé, M. André Atchade, dans une note adressée au président Kérékou, a déploré les termes de cet accord, dont le rendement est très inférieur à celui signé entre la Guinée-Bissau et la société suisse Intercontrat (40 dollars la tonne), alors même que « *la sauvegarde de l'environnement n'est pas prise en compte* ». – (*AFP.*)

ENVIRONNEMENT

Près de New-York

Une centrale nucléaire neuve va être démantelée

Est-ce un signe ? Pour la première fois aux Etat-Unis, une centrale nucléaire va être détruite avant d'avoir produit un seul kilowatt-heure. Il s'agit de la centrale de Shoreham, située à Long-Island, dans la banlieue de New-York. Achevée en 1984, elle n'a jamais été couplée au réseau, malgré la mise en route de ses réacteurs. Les autorités locales, à commencer par le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Mario Cuomo, ont en effet refusé les autorisations indispensables, jugeant qu'il serait impossible d'évacuer rapidement les quelque 2,5 millions d'habitants de Long-Island en cas d'accident.

Jeudi 26 mai, la compagnie d'électricité Lilco, qui a construit la centrale de Shoreham (coût : 5,3 milliards de dollars) a donc signé un accord avec l'Etat de New-York pour son démantèlement (coût : 500 millions de dollars). Préféré à la mise sous cocon, pour que l'arrêt soit irréversible, le démantèlement sera pris en charge par la Lilco qui, en guise de compensation, sera autorisée à augmenter ses prix de 5 % l'an au cours des trois prochaines années, alors même que le prix de l'électricité dans ce district compte parmi les plus chers des Etats-Unis. L'accord du 26 mai, qui doit encore être approuvé par plusieurs instances, prévoit la reprise de la centrale par l'Etat de New-York pour le prix symbolique de 1 dollar.

Un sort similaire pourrait être réservé à la centrale nucléaire de Seabrook, dans l'Etat voisin du New-Hampshire, car elle cristallise aussi une forte opposition locale, qui a reçu le renfort du gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, candidat démocrate à la Maison Blanche. Au total, plus d'une douzaine de centrales nucléaires se heurtent à de sérieuses difficultés à travers les Etats-Unis.

A Sacramento, en Californie, les électeurs doivent se prononcer, en juin, sur une proposition demandant la fermeture de la centrale de Rancho-Seco. Dans le Massachusetts, la centrale de Pilgrim, de la Boston Edison sera soumise à un vote similaire en novembre prochain. Dans le Sud, quatre ou cinq réacteurs de la Tennessee Valley Authority, momentanément arrêtés en 1985 pour des raisons de sécurité, le sont toujours. Seule l'unité Sequoia 2, dotée de systèmes de sécurité renforcés, vient d'être autorisée à redémarrer. Les administrations et les élus, aujourd'hui, ont pris le parti de mettre le nucléaire sous haute surveillance.

L'année 1987 n'a pourtant pas été une mauvaise année pour l'industrie nucléaire américaine. Les arrêts momentanés de réacteurs sont tombés à 2,7 par unité, contre 3,9 en 1986 et 7,4 en 1980. Quatorze autorisations de fonctionnement ont été accordées, portant à 109 le nombre de réacteurs autorisés à produire (1). La capacité de production d'électricité dépasse 97 000 mégawatts, soit 14 % du total américain. Le secteur nucléaire a produit environ 450 milliards de kw/h, soit 10 % de plus qu'en 1986. Cependant, si aucune commande de réacteur n'a été annulée l'an dernier, pas une n'a été lancée depuis la fin des années 70. Pays pionnier du nucléaire, les Etats-Unis n'arrivent plus qu'en quatorzième position dans le monde pour la part d'électricité d'origine nucléaire... – (*AFP*).

(1) Le parc nucléaire français comprend 52 réacteurs.

L'association Terre des hommes va réorganiser ses activités

STRASBOURG
de notre correspondant

L'association Terre des hommes France a, pour la première fois, présenté un budget 1988 en baisse à son assemblée générale de Strasbourg (Bas-Rhin). Ces prévisions de 9 millions de francs suivent l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier dernier qui avait notamment décidé d'une souscription de soutien. Mais les motions adoptées à Strasbourg par les quelque cent vingt représentants de l'association démontrent, selon son directeur, Denis Baupin, le souci de « *réorganiser les forces* » de Terre des hommes.

Ainsi, l'association a décidé de privilégier les projets qui, dans le tiers-monde, pourront devenir autonomes dans un temps assez court et ne demanderont plus un excessif soutien financier. Par exemple, le projet de production et de commercialisation de la région de Quispicanchis au Pérou, ou le programme de développement communautaire au Mali. Par ailleurs, elle va approfondir son travail avec les autres organisations non gouvernementales, que ce soit par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), qui en rassemble la majorité, ou en renforçant ses liens directs Frères des hommes ou Peuples solidaires.

Les membres de l'assemblée générale ont adopté un texte-cadre sur la collecte des fonds : ils ne veulent pas que des techniques « scientifiques » de recherche d'argent – comme la publicité nationale – violent l'éthique de Terre des hommes : « *Nous réaffirmons notre double objectif : les actions dans le tiers-monde, mais aussi la sensililisation chez nous* », explique Annie Simon, responsable du service relations extérieures. Le président réélu de Terre des hommes France, Robert Estiot, estime qu'une « *certaine xénophobie en Europe* » a nui aux ressources de l'association, alors que les problèmes dans le tiers-monde deviennent de plus en plus importants.

J. F.

Un appel de scientifiques pour Temps nouveaux

Parce qu'ils constatent qu'« *une majorité de contemporains, las des injustices et des faux-semblants, éprouvent le besoin de changer la vie* » et qu'« *il est patent, désormais, que la politique peut dans le meilleur des cas changer la politique mais point changer la vie* », un groupe de scientifiques comprenant MM. Théodore Monod et Jean-Claude Pecker de l'Académie des sciences, Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France, Jean Ziegler, député suisse, Henri Laborit, Jacques Fontanel, Robert Laffont, le docteur Gaston Ferdière et le professeur Albert Jacquard viennent de former un groupe de réflexion, le mouvement Temps nouveaux.

Dans un appel publié dans l'hebdomadaire *Politis* daté jeudi 26 mai, les fondateurs de ce mouvement expliquent : « *Il ne s'agit pas pour nous de lutter contre les partis qui sont aujourd'hui, malgré tout, le meilleur barrage contre le totalitarisme, mais de ne pas accepter qu'ils confisquent toute la vie démocratique, et de créer parallèlement une formation indépendante de proposition qui n'imposera pas de certitudes* ».

Temps nouveaux n'a pas de programme mais propose des thèmes de réflexion comme : l'électronucléaire et l'élimination des déchets nucléaires, le développement des associations d'intérêt collectif, le rôle accru à accorder aux pouvoirs locaux et régionaux, les améliorations des conditions de travail, une réduction de la défense en étudiant l'efficacité des nouvelles techniques de résistance non violente armée, « *une lutte sans merci contre le racisme et toute forme d'exclusion* »...

★ Temps nouveaux, BP 146, 93163 Noisy-le-Grand Cedex.

Sports

TENNIS : les Internationaux de France

Chris Evert au talon d'argile

Exceptés Andres Gomez et *Tim Mayotte, toutes les têtes de* série restaient en lice dans le tableau masculin des Internationaux de France, dont les seizièmes de finale devaient commencer, le vendredi 27 mai. Dans le tournoi féminin, en raison d'une douleur au talon, Chris Evert n'était pas en mesure de disputer son match du troisième tour avant le samedi 28 mai. Dans le haut du tableau, Steffi Graf et Gabriella Sabatini se sont d'ores et déjà qualifiées pour les huitièmes de finale ainsi que Nathalie Tauziat.

Les économistes disent que quand les Etats-Unis éternuent, l'Europe s'enrhume. Eh bien, jeudi soir à Roland-Garros, on pouvait dire que lorsque Chris Evert boite, le tennis féminin a des béquilles.

L'ex-madame Lloyd souffre depuis quelque temps d'un talon. En raison de cette douleur, elle avait dû renoncer aux Internationaux d'Italie le mois dernier. Pour jouer à Paris, où elle a gagné sept titres individuels depuis 1974, son pied était maintenu dans un étroit bandage. Cela a été suffisant pour passer relativement facilement les *deux premiers tours. En seizièmes* de finale elle aurait dû avoir rendez-vous vendredi 27 mai avec la jeune Espagnole Aranxa Sanchez. Mais la doyenne du tournoi féminin – Chris Evert aura trente-quatre ans à la fin de l'année – a obtenu que son match soit reporté de vingt-quatre heures. Jeudi, au cours de la journée, elle a passé dans un hôpital de la région parisienne des examens – notamment une scintigraphie osseuse, – dont les résultats ne devaient être connus que le lendemain. Elle les attendaient donc pour prendre une décision *sur la conduite à tenir.* Et le juge-arbitre a autorisé le report du match.

Grande dame du tennis, Chris Evert, qui réussit une fin de carrière remarquable, refusant notamment de se laisser pousser à la retraite par la nouvelle vague des championnes comme Steffi Graf et Gabriella Sabatini, méritait sans doute de tels égards. Pourtant, on peut se demander si les stars sont justiciables d'un traitement particulier sur les courts quand il s'agit d'assurer le bon déroulement d'une compétition. On n'imagine pas que le départ de la finale du 100 mètres olympique soit retardée pour permettre à Ben Johnson de soigner un ongle incarné.

Quand mercredi 25 mai la Néerlandaise Ter Riet a été prise de malaise pendant son match contre Navratilova, la malheureuse a dû abandonner sur-le-*champ. Bref, en obtenant* un délai, Chris Evert perturbe et fausse le déroulement du tournoi. L'avancement du tableau est retardé. Son adversaire est pénalisée dans tous les cas de figure, forfait, défaite ou victoire. *L'Américaine le sait pertinemment.* Si elle pensait ne pas être en mesure de mettre le pied sur le court vendredi à l'heure dite elle aurait dû déclarer forfait. En l'occurrence, son comportement n'a pas été très sportif.

Le « star-system » n'excuse pas le manque d'élégance du procédé utilisé par les responsables du tournoi. C'est d'autant plus flagrant quand on sait que la première joueuse française, Nathalie Tauziat, a dû jouer trois jours consécutifs sans raison valable autre que le bon vouloir du juge-arbitre. En huitièmes de finale, la Tropézienne doit rencontrer la championne en titre Steffi Graf. Veillera-t-on à ce que la Française ait passé une bonne nuit avant d'affronter l'Allemande ? Nathalie risque pourtant de faire des cauchemars avant d'entrer sur le court : Steffi est proprement terrifiante !

Quand Navratilova était au faîte de sa gloire, on se demandait souvent si la Néo-Américaine n'aurait pas sa place dans un tournoi masculin. Elle semblait en effet avoir une puissance largement supérieure à toutes ses adversaires. Question théorique. Elle *se repose* avec *Graf qui*, à dix-neuf ans, n'a pourtant pas encore atteint sa pleine maturité athlétique. En tout cas, la puissance des coups qu'elle a frappés jeudi après-midi sur le central a été époustouflante. Petite mouche écrasée à coups de marteau, l'Américaine Suzan Sloane faisait tellement peine à voir que le public fut soulagé quand elle arracha enfin un jeu. Ce n'était pas une leçon qu'elle recevait mais une punition. Certes un peu boulotte l'Américaine, qui n'a pas encore fêté son dix-huitième anniversaire, a pourtant un registre assez *complet, qui lui a permis* jusqu'à présent de ne pas faire seulement de la figuration.

Suggestion

Paradoxalement, Steffi Graf estime que, pour rester première mondiale, c'est-à-dire pour résis*ter au retour en force de Navrati*lova et à la montée en flèche de Sabatini, il lui faut alourdir encore plus son coup droit. On n'ose imaginer ce que cela pourra donner. Ou plutôt on le sait trop bien. Aussi le président de la Fédération internationale de tennis, Philippe Chatrier, qui semble actuellement à la recherche d'idées pour faire évoluer son sport (*le Monde* du 27 mai) nous permettra de lui faire une suggestion.

Deux décennies de professionnalisme n'ont pas eu les mêmes conséquences dans les circuits *masculin et féminin.* Chez les hommes, la forme athlétique est devenue la condition *sine qua non* de la réussite. En revanche, la technique reste l'élément déterminant pour la grande majorité des femmes. Mais celles qui ont une bonne *préparation physique* ont un avantage incommensurable sur les autres. Le classement mondial établit, pour les joueuses du circuit, une hiérarchie unique qui amène, surtout dans les tournois du grand chelem, à des confrontations totalement déséquilibrées, affligeantes pour le public et les *joueuses, donc véritable contre*-publicité pour ce sport. Même s'il y a toujours des exceptions à la règle : les qualifications pour les huitièmes de finale par exemple de l'Espagnole Co nchita Martinez ou de la Néerlandaise Nicole Jagerman.

Pour y remédier, la création de trois divisions pourrait être envisagée dans le tennis féminin. La première regrouperait les huit premières du classement actuel, la deuxième les trente-deux suivantes, la troisième toutes les autres. Les tournois réuniraient les joueuses d'une division avec des qualifiés de la division inférieure. A la fin de chaque saison, montées et descentes d'une division à l'autre s'affectueraient au vu des résultats, avec matches de barrage à l'appui. Comme au football...

Périls au premier tour

Bien évidemment, il ne s'agit que d'une idée en l'air, parmi d'autres. Sa mise en œuvre se heurterait à d'infinies résistances. Mais elle aurait l'avantage de pallier l'aspect le plus désespérant du tennis féminin. Jamais, en effet, la fatalité de l'échec n'est à ce point inscrite dans la compétition masculine. Galops d'entraînement pour Graf, Sabatini ou Navratilova, les premiers tours d'un tournoi du grand chelem sont toujours pleins de périls pour les vedettes du circuit masculin.

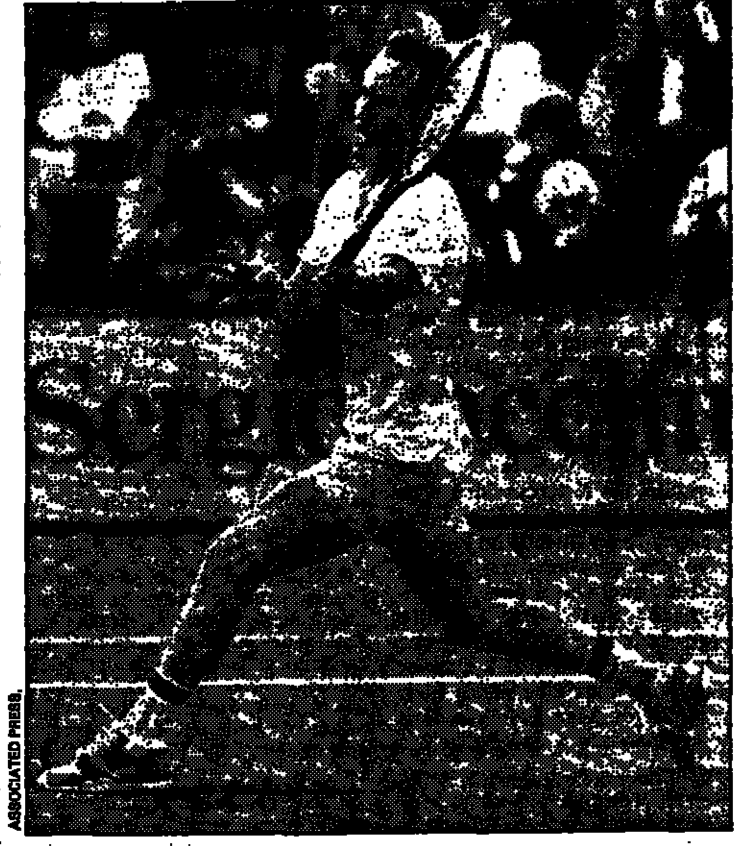
Jeudi, par exemple – sans avoir besoin d'insister sur le nouveau bourbier dans lequel s'est enfoncé Henri Leconte en attaquant les yeux fermés le qualifié yougoslave Orsar – Ivan Lendl s'est retrouvé sur le court numéro un en face d'un Suédois pratiquement inconnu, Niclas Kroon, un garçon manifestement amateur de bonne chère. Sa fiche biographique disait seulement qu'il était originaire du même village que Mats Willander. Eh bien! en dépit de ses kilos superflus, ou peut-être grâce à eux, Kroon tapait dans la balle comme un forgeron martelant l'enclume.

Si ses coups ne partaient pas aussi vite que ceux de Lendl, la différence était infime. Le champion du monde se retrouva ainsi menée 0-3 par le 95e mondial qui eut encore trois balles de break au huitième jeu de la première manche. Lendl dut produire un effort violent pour arriver à prendre de vitesse Kroon, dont l'expérience s'avéra ensuite trop limitée.

Pour John McEnroe, le problème s'est posé différemment. Mais ce fut tout de même un problème. Son adversaire, jeudi, Christian Bergström, était Suédois mais, enfant, il n'était manifestement pas tombé dans la marmite de lift comme tous les compatriotes de Bjorn Borg depuis un quart de siècle. La balle de ce Suédois ne samblait donc pas peser des tonnes. Elle avait même des effets capricieux. Pour être une copie du jeu de l'Américain, cela imposa néanmoins à McEnroe une vigilance qui lui fit produire un de ses meilleurs tennis sur terre battue.

Cette aisance sur une surface qu'il n'a jamais vraiment domestiquée est d'autant plus porteuse de promesses, au moment où McEnroe effectue un nouveau « come back », qu'il va affronter au troisième tour son compatriote d'origine asiatique, Mister Chang. A peine âgé de seize ans, celui-ci incarne le nouveau tennis américain tandis qu'à vingt-sept ans, McEnroe symbolise la gloire vacillante de ce sport outre-Atlantique. C'est dire que la confrontation dépassera de beaucoup le choc des générations. Elle aura, de toute façon, un contenu émotionnel qu'on ne trouve pas à ce stade du tournoi dans le tableau féminin.

ALAIN GIRAUDO.



ASSOCIATED PRESS.

John McEnroe, après sa victoire sans peine de jeudi, doit affronter son jeune compatriote Michael Chang.

Becker et Cash à la conquête de la terre

Les deux derniers champions de Wimbledon, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (1985 et 1986) et l'Australien Pat Cash (1987) seront, le samedi 28 mai, présents au troisième tour de Roland-Garros. Leurs qualifications respectives contre deux jeunes loups du circuit, le Tchécoslovaque Petr Korda (vingt ans, 75e ATP), battu 6-4, 6-3, 6-4, *et l'Espagnol Javier Sanchez* (vingt ans, 102e ATP), éliminé 6-3, 3-6, 4-6, 6-2, 6-3 ne relèvent certes pas de l'exploit. Plus que les résultats, c'est la manière dont ils furent obtenus qui était guettée le jeudi 26 mai.

Demi-finaliste ici-même l'an dernier, Boris Becker a déjà prouvé que son service et son coup droit surpuissants, mais aussi son appétit de fauve, aiguisé par l'odeur des tournois du grand chelem, pouvaient compenser ses lacunes tactiques sur terre battue. A condition toutefois d'éviter de croiser en chemin un gros crocodile.

Aves ses 65 kilos pour 1,90 m, ses longues jambes et ses épaules rentrées sur un corps efflanqué, Petr Korda ressemblerait plutôt à un échassier. Une proie d'autant plus facile que le jeune Praguois a accepté d'emblée le rapport de forces imposé par son adversaire avec des échanges à vitesse supersonique.

Comme le prétend son manager, Ion Tiriac, Boris Becker a peut-être dans sa panoplie *« tous les coups pour s'imposer sur la terre battue »*. Encore convient-il de les utiliser et de les enchaîner au bon moment et surtout d'éviter de confondre trop souvent vitesse et précipitation.

Ainsi, au lieu de préparer ses montées au filet, le double champion de Wimbledon s'y rue à la suite de coups si puissants qu'ils ne lui laissent pas toujours le temps d'arriver à la volée en bonne position. Plus inquiétant pour sa perception du jeu sur terre battue, il se refuse à défendre et préfère tenter des contre-attaques à haut risque lorsqu'il se sent en difficulté.

Par chance pour lui, le tirage au sort du tournoi l'a, *a priori*, mis à l'abri des crocodiles jusqu'en demi-finale, sauf si le Soviétique Andreï Chesnokov élimine Pat Cash en huitièmes.

Battu au premier tour lors de ses trois précédentes participations aux internationaux de France, l'Australien a franchi un pas important, le lundi 26 mai, veille de son vingt-huitième anniversaire, en se qualifiant pour le troisième tour. S'il n'est pas aussi redoutable que son frère aîné, Emilio (tête de série n° 12), Javier Sanchez est, en effet, un authentique joueur de terre.

En remportant le premier set, Pat Cash a montré qu'il pouvait jouer juste sans trop modifier la technique et la tactique qu'il applique sur des surfaces rapides. Son programme d'exhibitions dans les arènes de Nîmes et de Fréjus, son séjour dans le camp d'entraînement de Patrice Hagelauer, ont facilité son adaptation et surtout démontré sa volonté de retrouver les marques oubliées depuis son enfance et son adolescence, où il jouait presque exclusivement sur terre.

Cette adaptation est, certes, encore un peu précaire. Pour être pratiqué avec succès sur terre, le tennis offensif exige une application et une concentration de tous les instants. Quelques moments de relâchement et un peu de précipitation dans certaines montées au filet, lui ont coûté les deuxième et troisième sets.

Si Pat Cash a pu finalement revenir dans le match et renverser la situation en cinq sets, sans doute le doit-il à sa nouvelle motivation. Les problèmes de santé rencontrés en début de saison par Ivan Lendl, le champion du monde, ont aiguisé quelques ambitions. Comme Boris Becker, l'Australien peut battre les meilleurs et remporter les plus grands tournois sur surfaces rapides. Encore leur reste-t-il à démontrer leurs progrès sur terre battue. Pour les deux derniers vainqueurs de Wimbledon, le chemin de la grande consécration passe donc plus que jamais par Roland-Garros.

GÉRARD ALBOUY.

Le dernier tango de Guillermo

Un beau soir de printemps. Après avoir joué les méchants, le ciel s'est apaisé. Quelques rayons de soleil viennent même lécher le court numéro deux, le *jeudi 26 mai. L'heure tardive* a éloigné le public. Ils ne sont que quelques anciens à avoir choisi de venir regarder, une nouvelle fois, celui qui, il y a onze ans, a fait vibrer le court central.

Guillermo Vilas est là et le passé semble resurgir. Même sérieux appliqué, même bandeau enserrant de longs cheveux noirs comme s'il allait rencontrer Bjorn Borg, son camarade des années « baba cool ». Sensible aux quelques applaudissements, le champion s'efforce de monter au filet pour frapper de petits coups dans les coins. Le service n'est toujours pas son fort, et son adversaire, Eduardo Bengoechea, n'a aucun mal à se saisir de ses balles.

Etrange combat entre deux Argentins qui se donnent la réplique avec difficulté. Avant de disparaître, le soleil laisse croire qu'il illumine une rencontre dans une banlieue de Buenos-Aires. Les balles volent mollement avant de s'écraser sur le filet. Les jeux défilent, hésitant à offrir l'avantage au « jeune » de vingt-huit ans ou à l'ancien de trente-cinq ans.

Et brusquement, comme un coup d'éclat, un splendide bras retourné vient rappeler les *années de gloire.* Les exploits sur les courts, les aventures sentimentales, qui faisaient la joie des gazettes, se bousculent dans la mémoire. Borg n'est pas loin, Connors lui dispute le titre de l'US Open et Tiriac sourit sous ses moustaches.

Le rêve se déchire, mais Tiriac *est bien là. Il passe dix minutes* comme pour saluer son ancien compagnon de double, comme pour jeter encore une fois un regard à son ex-protégé. Il le regarde souffler toujours plus fort ou se remettre avec peine de ses déplacements trop fréquents.

Un set pour Bengoechea, un set pour Vilas. La partie semble s'enfoncer dans une triste indécision jusqu'au moment où une mauvaise réception de la vedette lui fait porter la main à la cheville droite. Dix-sept ans de services sur tous les courts du monde vont-ils s'achever à cause d'une mauvaise entorse ? Vilas serre les dents un peu plus et poursuit ce combat douteux. Deux hommes fatigués s'efforcent de conclure avant que la nuit tombe.

« On savait que l'on ne pouvait pas jouer un cinquième set », explique Vilas, comme pour excuser le 6-0 du quatrième. Mais l'ancien champion affirme qu'il a toujours joué avec plaisir. *« La preuve, voyez la façon dont le public m'a applaudi pour me dire au revoir. »*

C'est cette relation qu'il estime spéciale avec le public qui le pousse à continuer. Les spectateurs *« apprécient que je travaille toujours très fort »*, dit-il. A l'âge où beaucoup ont choisi de déserter les courts, lui continue à s'entraîner trois heures par jour et même à travailler ce fichu service qui lui a valu tant de *déboires. Il aime montrer* ce qu'il sait faire alors que, devenu le 78e joueur mondial, il persiste à fréquenter les tournois.

« Je prends les choses une par une. Quand j'ai commencé à tenir une raquette je ne savais pas que je gagnerais Roland-Garros. Aujourd'hui, je ne sais toujours pas si je peux réussir un match. » En attendant, le poète, l'homme qui aime manier la plume, écrit des chansons. Il compte enregistrer prochainement un disque dans son pays.

Vilas chanteur aura-t-il autant de succès que Vilas tennisman ? Sa place dans le développement du tennis en Aregntine a été primordiale. *« Ses succès mais surtout son travail ont forcé les jeunes à devenir plus professionnels »*, explique Tito Vasquez, capitaine de l'équipe nationale en Coupe Davis. Lui assure que Vilas a été l'exemple qui a fait du tennis le deuxième sport de ce pays après le football. Aujourd'hui, Gabriela Sabatini ou Guillermo Perez-Roldan ont pris le relais.

Jeudi, Sabatini jouait en même temps que Vilas. C'est elle qui avait mobilisé les radios sud-américaines et leurs reporters intarissables. L'ancien, lui, se contentait de faire rêver quelques nostalgiques.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats du jeudi 26 mai

SIMPLE MESSIEURS

● **Premier quart de tableau.** – Svensson (Suè., 21) bat Champion (Fra., 101), 6-3, 3-6, 6-2, 6-3 ; Jaite (*Arg., 20) bat Motta (Bré., 124), 7-5,* 6-1, 7-6 (7-4) ; Carlsson (Suè., 9) bat Potier (Fra., 79), 6-3, 6-1, 6-1 ; Tulasne (Fra., 62) bat Keretic (RFA, 109), 6-1, 6-4, 6-3 ; Chang (E-U, 122) bat Svantesson (Suè., 210), 6-4, 6-1, 6-3 ; Nystrom (Suè., 23) bat Berger (E-U, 34), 7-5, 6-3, 6-0 ; Lendl (Tch., 1) bat Kroon (Suè., 95), 6-4, 6-0, 6-1 ; McEnroe (*E-U, 18) bat Bergstrom (Suè., 97),* 6-2, 6-4, 6-3.

● **Deuxième quart de tableau.** – Cash (Aust., 4) bat Sanchez (Esp., 102), 6-3, 3-6, 4-6, 6-4, 6-3 ; Leconte (Fra., 14) bat Orsar (You., 100), 6-1, 6-0, 6-7 (5-7), 1-6, 6-2 ; De La Pena (Arg., 107) bat Davis (E-U, 99), 4-6, 6-3, 6-1, 6-1 ; Woodforde (Aus., 58) bat Arrese (Esp., 37), 6-4, 6-3, 5-7, 4-6, 6-4 ; Becker (RFA, 6) bat Korda (Tch., 75), 6-4, 6-3, 6-4 ; Bengoechea (Arg., 54) bat Vilas (Arg., 78), 6-3, 4-6, 7-5, 6-0 ; Chesnokov (URSS, 19) bat Reneberg (E-U, 68)), 6-4, 6-3, 4-6, 6-3 ; Muster (Aust., 45) bat Hennemann (Bré., 278), 6-1, 6-0, 6-2.

SIMPLE DAMES

(seizièmes de finale)

● **Premier quart de tableau.** – C. Martinez (Esp., 279) bat L. Mac Neil (E-U, 10), 1-6, 6-3, 6-1 ; N. Tauziat (Fra., 29) bat J. Byrne (Aus., 146), 7-5, 6-2 ; S. Graf (RFA, 1) bat S. Sloane (E-U, 106), 6-0, 6-1 ; B. Fulco (Arg., 37) bat H. Zrubakova (Tch., 56), 6-2, 6-3.

● **Deuxième quart de tableau.** – N. Jagerman (P-B, 153) bat M. Strandlund (Suè., 216), 4-6, 6-1, 6-3 ; G. Sabatini (Arg., 5) bat M. Yanagi (Jap., 131), 6-2, 6-1 ; B. Schultz (P-B, 49) bat S. Cecchini (Ita., 19), 6-4, 7-5 ; H. Kelesi (Can., 25) bat M. Maleeva (Bul., 6), 6-4, 6-2.

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.)

● **BOXE : Championnat d'Europe des super-légers.** – Le Français d'origine zaïroise Tex Nkalankete, trente ans, est parvenu à conserver, pour la troisième fois, son titre de champion d'Europe des super-légers en dominant l'Anglais Lloyd Christie, battu par arrêt de l'arbitre à la sixième reprise d'un combat prévu en douze, le jeudi 26 mai, au Chalet de la porte Jaune, dans le bois de Vincennes.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix du Mexique de Formule 1. – Mexico, dimanche 29 mai (TF 1, « Sport dimanche soir » à partir de 22 h 30, la dernière demi-heure de la course en léger différé).

Championnat du monde des rallyes. – Rallye de l'Acropole, jusqu'au mercredi 1er juin.

Cyclisme

Tour d'Italie. – Jusqu'au 12 juin.

Football

Coupe de France. – Demi-finales aller, mardi 31 mai, Nice-Sochaux ; mercredi 1er juin Metz-Reims.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. – Grand Prix d'Allemagne, dimanche 29 mai à Nurburgring.

Rugby

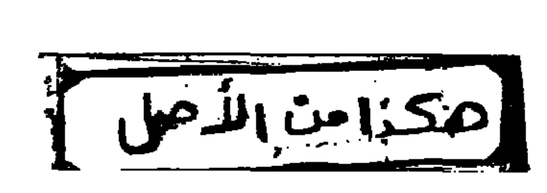
Championnat de France. – Finale, Agen-Tarbes, samedi 28 mai à 20 h 30 au Parc des Princes. (A 2 en direct à partir de 20 h 25).

Sports équestres

CSIO de Cannes. – Jusqu'au dimanche 29 mai.

Tennis

Internationaux de France à Roland-Garros. – Jusqu'au dimanche 5 juin (FR 3 à partir *de 11 heures, chaque jour.* A 2 à partir de 14 h 40 et de mardi à samedi de 14 heures à 20 heures).





Le Monde
SANS VISA


STUDIO X

Quand les Allemands refusent les Baléares, on peut les voir sur le littoral du Schleswig, où les attendent au tournant une minorité danoise, des écologistes et des paysans-pêcheurs. Une ambiance.

Une Allemagne entre deux mers

par Marie-France Calle

LES montagnes en moins, la mer en plus, le Schleswig du Sud aurait quelque chose de la Suisse. Un coin de campagne avec des vaches, de vastes étendues d'herbe en bonne santé et des champs de colza, taches jaunes au printemps. La mer, omniprésente; un pays plat comme la main, où même les arbres se courbent vers l'est, obéissant au vent qui jette, avec violence parfois, des paquets de vagues contre les terres. Le vent, un élément sans lequel le Schleswig ne serait pas ce qu'il est, ce que les Allemands appellent un « Luftkurort » – un lieu où l'on peut faire des cures d'air...

Le vent, c'est vrai, garantit la pureté de l'atmosphère à ce pays posé entre deux mers : la mer du Nord à l'ouest, la Baltique à l'est. Il balaie le « smog », le brouillard industriel dont souffrent trop souvent les autres régions de l'Allemagne fédérale. Et il donne à l'air la « légèreté du champagne », comme disent les habitués. On va donc avant tout respirer au Schleswig, se griser de vent et de mer. Heureusement, les habitants du Schleswig du Sud – le Schleswig du Nord se trouve au Danemark – ont les *pieds sur terre*. Des paysans pour la plupart, qui ont appris très tôt que le sol qu'ils cultivent et où paissent leurs animaux est une perpétuelle conquête. La tradition veut qu'ils soient grands et solidement bâtis, blonds et peu bavards. Une population à 90 % protestante.

Terre allemande aux confins septentrionaux de la République fédérale, le Schleswig du Sud forme, avec le Holstein dont il est séparé par le cours d'eau de l'Eider, un « Land » de 16 000 kilomètres carrés environ, la seule région de RFA où l'horizon franchit les frontières et où le ciel est plus vaste que la terre. L'une des contrées ouest-allemandes les moins peuplées aussi. A sillonner les petites routes de campagne qui relient un clocher à un autre – on repère les flèches des églises, pourtant modestes, à 10 kilomètres par temps clair, – on rencontre plus de vaches, de chevaux et de moutons que d'êtres humains : cent soixante-six habitants au kilomètre carré; dans la Ruhr, on en compte plus de mille!

« Dans ce pays, ceux qui refusent de construire des digues peuvent battre en retraite. » Le dicton remonte sans doute à l'époque où il n'était pas rare que la mer du Nord, déchaînée, s'engouffrât loin dans les terres pour y engloutir hommes et biens. La catastrophe de 1362, par exemple, est gravée dans la mémoire collective. Cette année-là, le petit port de Rungholt, en Frise du Nord, fut rayé de la carte, entièrement emporté par les flots. Les chants folkloriques content encore aujourd'hui en « plattdeutsch » – bas-allemand, un dialecte incompréhensible pour les non-initiés, – en de longues complaintes, le destin tragique de Rungholt. La légende


HINZ/STERN

veut *aussi que l'Atlantide ait disparu* au large des côtes du Schleswig... et non en Grèce. Pourtant, les premières digues ont été construites dans la région au dix-septième siècle seulement et encore, avec le concours des Hollandais. C'est pourquoi les habitants du Schleswig ne comprennent pas très bien que, alors que la technique moderne permet d'opposer à la mer des remparts inébranlables, les écologistes soient contre.

Les Verts contre la digue

Il y a une dizaine d'années, après une nouvelle incursion particulièrement meurtrière de la mer du Nord, les autorités allemandes, en accord avec les autorités danoises, ont résolu de construire une digue plus avancée dans la mer. Ce qui a soulevé un tollé dans les milieux écologiques, persuadés qu'une telle mesure mettait en danger l'équilibre biologique de la mer des Wadden, l'espace marin situé entre les îles Frisonnes du Nord et la côte du Schleswig. Selon les estimations des écologistes en effet, 90 % de la faune serait détruite. La digue a tout de même été construite, avec quelques compromis : 7 kilomètres au lieu de 20 en face de Husum, petite ville pittoresque de Frise du Nord.

Cela fait donc bien une quinzaine d'années que la mer des Wadden alimente une polémique politico-écologique. Ce territoire amphibie de 2 500 kilomètres carrés, ni mer ni terre, vit au rythme des fortes marées de la mer du Nord. Son nom vient de Watt (Wattenmeer) qui donne en français le très peu poétique « vasières ». Et pourtant, c'est dans ces vasières qu'une faune extraordinaire s'épanouit : six cents espèces de petits animaux allant de l'araignée naine qui tisse sa toile en surface et au-dessous de l'eau, aux crevettes, en passant par les moules. Une zone pleine de ressources alimentaires pour les oiseaux migrateurs qui font escale au large des îles lors des grandes migrations de printemps et d'automne.

On dit en effet que la mer des Wadden offre un plancton aussi riche que celui des mangroves tropicales : quarante mille petits crabes, dix mille escargots miniatures et neuf cents vers au mètre carré. De quoi rassasier les échassiers les plus gourmands ! C'est pour préserver ce plancton animal extraordinaire, et donc les oiseaux qui s'en nourrissent, que les écologistes sont partis en guerre contre les touristes friands de « Waltenwanderungen » – mot à mot, balades dans les vasières. Ces promenades à marée basse sont en réalité conçues comme un bain de jouvence. Quoi de plus sain qu'une longue randonnée au petit-jour, pieds nus dans la boue salée...

Mais les animaux microscopiques ne s'en remettent pas et les écologistes, furieux et impuissants, constatent qu'aujourd'hui encore les quatre cinquièmes de la mer des Wadden sont foulés aux pieds par les touristes, bien que la zone de la Frise du Nord ait été décrétée réserve nationale en 1985. Une décision qui a par ailleurs fortement mécontenté les paysans. *« Que se passera-t-il si l'on chasse les touristes et si l'on nous interdit de pêcher dans la mer des Wadden ? »* disent-ils. La plupart des fermiers de cette région vivent, il est vrai, de ces activités annexes que sont le tourisme et la pêche.

Pourtant les experts sont formels : la mer des Wadden est un réservoir de richesses pour la mer du Nord car elle sert de lieu d'incubation à vingt sortes de poissons dont les soles, les limandes, les anguilles et les harengs. Mais pour combien de temps encore ? Il a été reconnu que des fleuves comme l'Elbe charriaient des déchets à forte concentration de dioxine et que la chair des poissons fixait particulièrement bien cette substance. Selon l'Institut fédéral de l'environnement de Berlin, une teneur en dioxine six mille fois supérieure dans certains poissons à celle relevée dans l'eau elle-même a été constatée.

La frontière ferme à 22 heures

Tout cela n'empêche pas les touristes d'affluer vers les îles Frisonnes du Nord dès le printemps. Et notamment vers Sylt, la plus prisée d'entre elles. La plus snob aussi : il est de bon ton, pour ce que l'on appelle *en RFA la « schikeria »*, de passer ses vacances sur cette île de 93 kilomètres carrés, reliée au continent par un chemin de fer mis en service dans les années 1920 et qui porte le nom du général Hindenbourg, dernier président de la République de Weimar.

On embarque à Niebüll, petite bourgade située à quelques kilomètres de la frontière danoise. Les voitures sont chargées sur le train et les passagers restent dans leur véhicule pendant la durée du trajet, une heure environ. Lorsqu'on se rend à Sylt pour la journée, on a la possibilité d'acheter un « combi-ticket », un billet qui permet de rentrer par le Danemark. Il suffit alors de conduire jusqu'à List, le port le plus au nord de Sylt, et d'embarquer sur le ferry qui dessert l'île danoise de Rõmõ. De là on rejoint le Jutland par une digue de 9 kilomètres.

Cela vaut le détour. Le contraste entre Sylt la surpeuplée, la sur-civilisée et les immenses plages danoises, restées à l'état sauvage, est saisissant. Hélas ! la comparaison n'est pas toujours à l'avantage de l'île allemande. Sylt, sorte de Saint-Tropez avec toits de chaume, offre un mélange curieux de styles, ou d'absence de style, comme Westerland, la station balnéaire où l'on débarque du train. La concentration d'hôtels, de boutiques, de restaurants, d'immeubles y est telle qu'on ne voit pas la mer. Sans compter que pour se rendre sur la plage, il faut payer. Bref, on ne peut s'empêcher de méditer, en flânant dans la zone piétonne de Westerland – qui ressemble par sa banalité à toutes les zones piétonnes de RFA, – sur cette formule cruelle que le *Wall Street Journal* attribuait il y a quelques semaines au goût allemand : *« Boring is beautiful »* (Tout ce qui est ennuyeux est beau). Car, répétons-le, Sylt c'est la Riviera ouest-allemande. Un lieu qui fait référence.

Le fin du fin pour montrer que l'on fait partie du Tout-Sylt, c'est de coller sur sa voiture une carte de l'île. Quant aux toits de chaume, on les retrouve vers le nord de l'île, à Kampen. C'est là que les vrais *« schiki-micki »*, entendez les vrais snobs, ont élu domicile. Et quel domicile ! Dans le but louable de conserver une couleur locale de bon aloi, toute bâtisse, privée ou publique, est recouverte de chaume. La boutique Cartier, le Mac Donald, le salon de thé ou l'épicerie du coin, tout a ainsi des allures de maison du Petit Chaperon rouge... Un luxe pourtant que ces toitures nettes et faussement rustiques : la prime d'assurance incendie coûte deux fois plus cher au propriétaire. Mais en règle générale, l'argent n'est pas un problème pour les estivants de Sylt.

Le passage de la frontière entre le Danemark et la RFA est si peu marqué qu'un voyageur distrait peut oublier dans quel pays il se trouve. Les restaurants allemands ont souvent des noms danois et un fort pourcentage de clientèle danoise. Le soir, au dessert, la serveuse nous demande si nous comptons passer la nuit ici ou « de l'autre côté ». *« Ce n'est pas pour vous presser,* dit-elle, *mais la frontière ici ferme à 22 heures. »* Celui qui s'attarde devra faire un grand détour vers un autre poste frontalier ouvert toute la nuit.

Raccourci historique : c'est en 1920, après la défaite de l'empire allemand, qu'est fixé le tracé de la frontière tel qu'il existe encore aujourd'hui. Le Schleswig, que le roi Christian I[er] du Danemark avait juré, en 1460, de ne jamais séparer de l'Holstein, se trouve coupé en deux : le nord est rattaché à la couronne danoise, le sud à l'Allemagne.

« Je ne suis pas un Allemand qui parle danois, mais un Danois qui vit en Allemagne », dit sans détour Paul Hertramp, adjoint au maire de Flensbourg. Ce port de cent mille habitants, situé à la pointe d'un fjord où pénètre la mer Baltique, est le cerveau de la minorité danoise au Schleswig du Sud. Une minorité qui a un parti politique, le SSW (Association des électeurs du Schleswig), représenté par Karl-Otto Meyer. A Flensbourg, le SSW arrive en troisième position après le parti social-démocrate et le parti chrétien-démocrate. Avant les libéraux et les Verts. Et au Parlement de Kiel, Karl-Otto Meyer occupe un siège.

(Lire la suite page 18.)

ESCALES

Mendelssohn chez les Touaregs



A nos oreilles parfois blasées, Mélomade offre un plaisir d'esthète qui renouvelle l'écoute de la musique. Mélomade, une appellation imagée qui unit nomades et mélomanes, le temps d'un voyage dans le désert. Au cœur de ce qui n'est pas une errance, deux concerts. Cet événement, car c'en est un — le premier ayant eu lieu l'an passé à la même époque, — se produira en octobre prochain dans les tassilis du Hoggar. Les mélomanes seront des Européens, les nomades des Touaregs.

L'orchestre — l'ensemble d'instruments à vents de Maurice Bourgue composé pour la circonstance de dix-sept musiciens dont un violoncelle et une contrebasse — interprétera notamment des sérénades de Dvorak et de Strauss, la *Gran Partita K 361* de Mozart et un nocturne de Mendelssohn. Une musique pour plaire donc, une musique destinée à être écoutée en plein air et de nuit. Quel programme pouvait mieux convenir à un concert qui *s'ouvre* au coucher de soleil et se tait sous les étoiles ?

Pour accompagner et préparer ces moments privilégiés, Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24) et FNAC Voyages (6, bd de Sébastopol, 75004 Paris, tél. : 42-71-31-25) proposent différentes formules : de l'initiation au désert (6 jours, du 18 au 23 octobre, 8 700 F) à l'expédition de 13 jours dans le Sahara central pour ceux que le désert a définitivement séduits (du 18 au 31 octobre, 13 900 F). Les concerts ont lieu les 20 et 21 octobre. On bivouaque sous les étoiles, dans la paix saharienne. La nourriture est excellente, abondante et adaptée (petit déjeuner copieux, pique-nique à midi, repas chaud le soir). Soirée autour du feu de bois allumé par les Touaregs pour cuire le repas, thé à la menthe. Une forme intelligente de voyage alliant l'art, la vie au grand air et la convivialité.

Théâtre et musique à Chambord

Le Jardin jeu d'amour — un spectacle de danse, — le 28 mai ; l'Ensemble baroque de Limoges dans un programme Bach, Lully, Telemann et Vivaldi, le 28 ; *le Chat botté*, par le Théâtre du Campagnol, le 4 juin ; un unique récital du pianiste Eugène Mogilevsky, qui interprétera des sonates de Scarlatti et de Beethoven, deux préludes de Rachmaninov et les *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski, le 8 juin ; *le Barbier de Séville*, de Beaumarchais, par le Théâtre des Deux-Rives, le 10... Le programme se poursuit jusqu'au 18 juin, dans un cadre inhabituel, le château de Chambord.

PERRIN/SYGMA

Le conseil régional du Centre, organisateur du quatrième Festival de Chambord, renoue par cette manifestation, avec une tradition ancienne, puisque Molière donna là la première représentation de son *Bourgeois gentilhomme*. Prix des places : 70 F (40 F pour les jeunes de moins de seize ans et pour les titulaires de la carte Vermeil). Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Blois (tél. : 54-74-06-49), à la FNAC Orléans (tél. : 38-53-10-10) et au Centre d'information de Chambord (tél. : 54-20-34-86). Réservation par téléphone au bureau du Festival : 38-83-59-31. Un service gratuit de cars sera assuré au départ de certaines villes, les samedi 4 et 11 juin (tél. : 38-83-59-31).

L'an mille des orthodoxes

An de grâce 988. Vladimir le Grand, prince de Kiev, qui de la Baltique à la mer Noire règne sur la Russie, se fait baptiser dans les eaux du Dniepr. Son peuple l'imite. Le prince, qui vient de voler au secours des co-empereurs de Byzance, Basile II et Constantin VIII, leur a promis de se convertir au christianisme en échange de la main de la princesse Anne, leur sœur. Le rite orthodoxe russe est celui de Byzance, le slavon remplaçant le grec.

Mille ans se sont écoulés depuis cet événement. Deux agences, Sip voyages (1, rue Garancière, 75006 Paris, tél. : 43-29-56-70) et Procure Voyages (4, rue Madame, 75006 Paris, tél. : 45-48-63-10) le commémorent par une série de circuits en URSS avec participation à des cérémonies religieuses.

Un premier itinéraire ira de Kiev à Kiji en passant par Moscou, Vladimir, Souzdal, Zagorsk, Leningrad, Vovgorod et Petrozavodsk. Deux périodes : du 9 au 23 juillet (11 850 F par personne, tout compris) et du 16 au 30 juillet (11 250 F). D'autre part, à partir d'un tronc commun qui passe par Kiev, Kharkov et Moscou (du 13 au 20 août, 7 950 F) huit itinéraires différents sont possibles : un en Ukraine ; cinq à travers de vieilles villes russes et la région de Leningrad ; dans les pays Baltes et un, enfin, en Géorgie-mer Noire. Du 6 au 20 août et du 13 au 27 août. Pour ces voyages avec leurs extensions, prix de 11 200 F à 12 260 F.



N. TIKHOMIROF/RAPHO

Châteaux en Auvergne

Château-Dauphin, Auzers, La Vigne, La Roche, Montmorin, Thoury... Difficile de faire plus simple dans la proposition de voyage que cette invitation à aller fréquenter *la route des châteaux* d'Auvergne que défend avec ardeur l'association du même nom soutenue par la direction régionale du tourisme et la Demeure historique. Qu'on ne s'y trompe pas : la démarche est tout sauf dérisoire. On imagine qu'il y a quelques difficultés aujourd'hui à promouvoir ces choses simples que sont les grands témoins de notre patrimoine. On peut penser que, sans cette poignée de vibrants qui, en France, s'acharnent à vouloir nous les faire rencontrer, ils seraient depuis longtemps tombés dans le vide des mémoires et les ruines de l'oubli.

Visa France (8, rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. (1) 30-61-23-23) est de ceux-là, qui vient de mettre *au point une formule « route* des châteaux d'Auvergne » d'une huitaine de jours. Pour tous les autres renseignements : Association des châteaux d'Auvergne, château de la Batisse, 63450 Chânonat. Tél. : 73-79-43-99.

Une Allemagne entre deux mers

(Suite de la page 17.)

« Je me sens avant tout citoyenne du Schleswig du Sud », dit Maike Lohse, qui enseigne dans l'une des cinquante-trois écoles de la minorité danoise. *« C'est une question de culture, de langue, de tradition. »* Elle-même milite dans un mouvement pour la paix et un mouvement pour l'émancipation de la femme. *« Dans ce contexte*, explique-t-elle, *je travaille avec des Allemands. Nous défendons les mêmes causes. Pourtant, c'est vrai, je sens parfois une différence de mentalité, notamment pour ce qui est du féminisme. Les Danoises me semblent moins crispées. »*

Si le parti de Karl-Otto Meyer compte quatre mille huit cents adhérents, la communauté danoise, réunie en une association, le SSF, apolitique, en compte cinquante mille. Outre les écoles, où l'enseignement est dispensé en danois, la minorité a un journal, des centres culturels, des organisations pour les personnes âgées, des crèches, bref, toute une infrastructure qui permet à certains de vivre... comme s'ils étaient au Danemark. Maike Lohse affirme que les relations sont harmonieuses entre la minorité danoise et le reste de la population. *« Pour moi, c'est un enrichissement*, dit-elle. *Je pense aussi qu'il existe un phénomène d'osmose : les Allemands du Schleswig du Sud ont adopté certains traits du caractère danois,*



par exemple, je les trouve plus décontractés que dans le reste de la RFA. »

Elle avoue pourtant qu'il existe des membres de la minorité qui passent leur vie entière sans adresser la parole à un Allemand. Mais on est loin du temps de l'annexion du Schleswig par la Prusse, époque où les minoritaires danois étaient considérés avec méfiance et comme des traîtres en puissance. *Une anecdote* à ce propos : les autorités prussiennes avaient interdit aux Danois d'utiliser le ciment blanc pour construire leurs maisons de briques, les briques rouges et les interstices blancs rappelant le drapeau danois, rouge à longue croix blanche ; de la sédition pure et simple pour les Prussiens ! Sporadiquement aujourd'hui, un chroniqueur fielleux pose-t-il tout au plus la question dans les colonnes d'un journal de la loyauté de la minorité, ces *« Danois qui ont un passeport allemand »*, vis-à-vis de la République fédérale, et le problème de la double allégeance.

Il est un homme qui, en 1920, a vécu douloureusement le partage du Schleswig : le peintre expressionniste Emil Nolde. *« La frontière passe devant notre porte »*, écrit-il à l'époque. Emil Nolde, qui s'appelait en fait Emil Hansen, a pris le nom de son village natal en 1902. Celui-ci se trouve aujourd'hui au Danemark, tandis que l'atelier du peintre est situé à Seebüll, à la frontière... côté allemand. Personne mieux que Nolde n'a su peindre le Schleswig : cieux tourmentés, mer déchaînée, campagne colorée...

Aujourd'hui, l'ancien atelier du peintre a été aménagé en musée, et Emil Nolde, mort en 1956, repose dans le jardin aux côtés de sa première femme Ada. Une vie sans histoire apparemment. Et pourtant... Emil Nolde, c'est bien connu, a été classé « peintre dégénéré » par les nazis. Ce qui est moins connu, c'est que Nolde était un fervent admirateur du national-socialisme et un antisémite farouche. Il avait pris sa carte au parti nazi dès 1928, ne pouvant alors en ignorer l'idéologie antisémite. Du reste, dans la première édition de son autobiographie, le peintre ne cachait pas son mépris pour les juifs. Il se voyait même très bien devenir « le peintre du IIIe Reich ». Il avait écrit à Joseph Goebbels : *« Mon art est allemand, fort, âpre et ardent. »*

Goebbels aimait la peinture de Nolde; Hermann Göring, le bras droit de Hitler, aussi. Mais le Führer détestait cet art compliqué auquel il ne comprenait rien. En 1941, Emil Nolde est interdit de pinceaux. Le manque de goût de Hitler a sans aucun doute sauvé malgré lui la réputation de Nolde. Une tâche que poursuit consciencieusement le président actuel de la Fondation Emil et Ada Nolde, Martin Urban, qui s'ingénie à gommer de la biographie de son « maître » les détails embarrassants. Emil Nolde est entré dans la postérité en tant qu'artiste persécuté par les nazis... Et tant que Martin Urban sera de ce monde, il en sera ainsi. Grâce ou à cause de lui, il n'y a pas encore de véritable « débat Nolde ». Il serait pourtant intéressant d'en savoir plus sur un artiste qui écrivait que les juifs sont une race inférieure, lui qui avait peint la vierge Marie sous les traits d'une juive rayonnante, dans cette *Vie du Christ* (1912) que l'on peut voir au musée de Seebüll.

MARIE-FRANCE CALLE.

Carnet de route

Le Schleswig-Holstein s'étend entre Hambourg et la frontière danoise. Voici les lieux qui présentent le plus d'intérêt.

● **Friedrichstadt** : petite ville pittoresque de 2 500 habitants. Fondée au dix-septième siècle à l'initiative du roi Frédéric III du Danemark, pour tous les persécutés en Europe en raison de leur religion : huguenots, *juifs, etc. Elle fut construite sur* le modèle des villes hollandaises.

● **Flensburg** : l'un des ports les plus florissants du Schleswig-Holstein à l'époque de la Hanse. Essayer de visiter la plus petite université de RFA, la Nordische Universität, qui compte moins de cent étudiants.

● **Husum** : petite ville qui remonte au Moyen Age. Est devenue un port lorsque Rungholt, qui se trouvait sur la côte, a été emportée par les flots.

● **Seebüll** : Musée Nolde installé dans l'ancien atelier du peintre.

● **Les îles** : Föhr, où Hans Christian Andersen est venu passer ses vacances en 1844 ; Amrum, qui a, paraît-il, la plus large plage d'Europe. Et Sylt (quand même...). L'île de Römö, au Danemark, vaut le détour : on peut y rouler sur la plage en voiture ou à moto. Mais attention à l'enlisement...

Enfin, le Festival de musique du Schleswig-Holstein se déroule cette année entre le 26 juin et 28 août. Les concerts ont lieu dans plusieurs villes du Land ; notamment, à Flensburg, Husum, Föhr, pour ce qui est du Schleswig du Sud. Une adresse pour se procurer de plus amples informations : Kartenzentrale Schleswig-Holstein Musik Festival, Postfach 3810, 2300 Kiel 1 (RFA).

هكذا من الأصل

Le roi en costume de jade

D'un tombeau royal, la ville de Canton a fait un musée. Un musée dont les cheminements donnent rien moins qu'une civilisation en lecture. Sûrement un point de passage obligé dans un voyage en Chine.



LA ville de Canton, en Chine du Sud, vient d'inaugurer un musée archéologique qui devrait bientôt devenir l'un des arrêts obligatoires du tourisme culturel en République populaire. Il est construit autour de la tombe du roi de Nanyue des Han occidentaux, dont la capitale, Panyu, était située à l'emplacement de l'actuelle Canton.

Zhao Mei, souverain chinois d'un royaume séparatiste, régnant sur des populations indigènes yue (proches des Protoviétnamiens), mort en 122 avant Jésus-Christ (il a été identifié par plusieurs sceaux), fut enterré vêtu d'un costume de jade, dans un véritable petit palais souterrain de sept pièces, creusé dans la roche de la colline de l'Eléphant. Accompagné dans l'au-delà par une quinzaine de personnes sacrifiées dont quatre épouses, un musicien et un enfant, le roi emportait outre-tombe tout un trésor d'objets rituels et usuels en bronze, en argent, en or, en jade, en ivoire, d'une étonnante splendeur.

L'abondance (plus d'un millier de pièces), la variété et la qualité de ce *mobilier funéraire* – complet car la tombe ne fut jamais pillée – en font une découverte extrêmement intéressante et justifient la création d'un musée sur le site archéologique même.

A l'heure où les polémiques à propos de la pyramide du Louvre attirent l'attention sur l'architecture des musées, il n'est pas inintéressant de voir une grande capitale chinoise édifier *ex nihilo* un musée moderne en milieu urbain. L'architecte, Mo Bozhi, a réussi le tour de force, sur une surface au sol assez peu étendue, de conduire le visiteur du niveau de la rue à celui du sommet de l'éminence (50 mètres), en mariant la tradition chinoise et l'architecture contemporaine, la chaleur du grès rose et la fraîcheur de l'acier et du verre.

Tradition chinoise : une double volée d'escaliers symétriques fait, d'une échiffre qui aurait pu être sans intérêt, le mur-écran fréquent en Chine devant les bâtiments officiels. Ce mur est décoré d'une inscription donnant le nom du musée, gravée dans le plus pur style de la calligraphie des Han occidentaux (207 avant J.-C.-09 après J.-C.).

Architecture contemporaine : le parallélépipède de grès rose, dont la façade est animée par une bande de bas-reliefs un peu éclectique, est fendu par une verrière centrale. Une voûte en berceau, de verre et d'acier, éclaire le grand escalier intérieur donnant accès au sommet érasé de la colline.

Le rez-de-chaussée accueille les salles de conférence et de vidéo, ainsi que les bureaux de la conservation. Les salles d'exposition se trouvent au premier et au deuxième étage. Très bien aménagées, tant du point de vue esthétique que du point de vue muséologique, elles sont bien éclairées (ce qui, en Chine, mérite d'être mentionné), organisées par thème et se réfèrent aux chambres de la tombe, dont une maquette en coupe et un plan sont présentés dès le début de la visite.

Les récipients, ornements, instruments de musique, outils et ustensiles, tous les objets, du plus somptueux au plus humble, bien restaurés, y sont admirablement présentés. On s'y sent physiquement aussi bien, toutes proportions gardées, que dans l'aile orientale de la National Gallery de Washington ou dans l'aile occidentale du Museum of Fine Arts de Boston (toutes deux conçues par Ieoh Ming Pei), même si la Chine n'en est pas encore à proposer autant de services que les musées occidentaux.

Les panneaux explicatifs sont rédigés en chinois et en anglais, ce qui n'est généralement pas le cas, même à Pékin. Un excellent livret bilingue (chinois-anglais, mais une version française semble en préparation) est disponible.

Dans un avenir proche, le sommet de la colline, rendu accessible au public, sera transformé en jardin. La tombe sera couverte d'une *structure en verre fumé*. A l'intérieur, une galerie permettra au visiteur d'en comprendre l'organisation et d'en apprécier physiquement les dimensions. Les chercheurs auront accès, sur demande, à l'intérieur de la sépulture.

Bibliothèque pour un royaume

Par la suite, si des fonds suffisants sont rassemblés, le musée sera agrandi après démolition des immeubles voisins : des pavillons bas dans un jardin recevront d'autres salles et les objets actuellement en cours de restauration. L'ensemble sera doté d'une bibliothèque spécialisée et transformé en centre de recherche sur l'histoire du royaume de Nanyue.

En quoi cet ancien petit royaume méridional mérite-t-il tant d'intérêt ?

Fondé entre 207 et 203 av. Jésus-Christ par le grand-père de Zhao Mei, officier dans l'armée de conquête envoyée par le premier empereur de Chine, le royaume de Nanyue, peuplé de tribus yue, apparentées aux tenants de la culture dôngsonienne du Viêtnam, ne reste indépendant que peu de temps, jusqu'à 111 av. J.-C. L'actuelle Canton se trouve à l'emplacement de sa capitale, Panyu.

Bien que politiquement séparatiste, le pouvoir des Zhao constitue, en fait, le fer de lance de la culture chinoise dans le Sud. Par une astucieuse politique d'intermariages, le premier souverain se concilie l'aristocratie locale, satisfaite d'être gouvernée à la chinoise par un roi venu du Nord qui redoute, comme elle, que le pays soit intégré à l'Empire.

Curieusement, cette conscience de l'appartenance ethnique, attestée par les textes, va de pair avec un des processus d'acculturation les plus rapides qui soient. En effet, on peut considérer comme *résiduelles les quelques traces* archéologiques de la culture locale qui subsistent à la chute du royaume.

La tombe de Zhao Mei illustre bien ce phénomène. Alors que le roi est vraisemblablement « métissé » de yue, sa tombe se rattache complètement et uniquement à la tradition des sépultures royales chinoises. Le mobilier funéraire est de type chinois, malgré quelques variations de style local. Il y a cependant une exception, dont l'importance et le sens restent à apprécier, celle des situles (sortes de seaux) en bronze, étrangères à la culture chinoise et naguère encore considérées comme purement dôngsoniennes. L'une des quatre exposées au musée est particulièrement intéressante par son décor de bateaux de mer montés par des guerriers emplumés, pratiquant des sacrifices humains et, semble-t-il, la chasse aux têtes. Or des motifs similaires apparaissent fréquemment sur les tambours de bronze protohistoriques de Chine du Sud et du Vietnam. Tambours qui, eux, sont absents de la tombe de Zhao Mei.

D'autres problèmes archéologiques, économiques et historiques relatifs à cette région riche et ouverte sur l'extérieur justifient la création d'un centre de recherche. Celui-ci ne saurait manquer d'attirer l'attention des spécialistes d'Asie du Sud-Est, y compris du Vietnam voisin, dont ce royaume, avec toute son ambiguïté, peut être considéré, dans une certaine mesure, comme l'un des ancêtres.

Aujourd'hui, la province du Guangdong et sa capitale comptent parmi les plus ouvertes de Chine. Il n'est pas indifférent que Canton consacre tant d'argent à un musée municipal qui met en évidence à la fois son appartenance à la tradition chinoise et son originalité propre.

MAUD GIRARD-GESLAN.

ne entre deux mers

LA TABLE

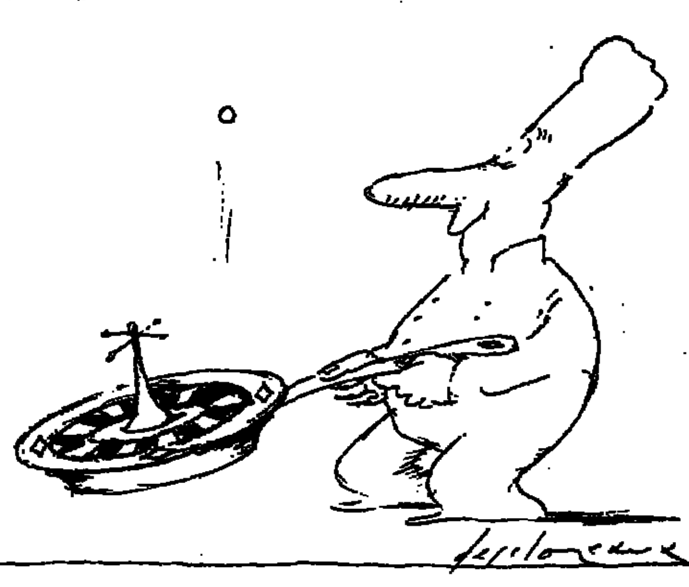
Monte-Carlo ma non troppo

LA Côte d'Azur (qui fête cette année les cent ans de son nom, emprunté à un ouvrage de Stephen Liégeard paru en décembre 1887) a souvent les yeux tournés vers la principauté de Monaco. Comme dirait un confrère qui croit connaître la cuisine : *« C'est chic, c'est choc, c'est mode ! »* Monte-Carlo, c'est la SBM, c'est-à-dire la place où l'on peut divaguer du Casino à l'Hôtel de Paris, du Café de Paris à l'Hermitage. Evénement : cette place est bouleversée par la construction d'un parking souterrain, le Café de Paris reconstruit n'ouvrira que dans quelques mois. Quant à l'Hôtel de Paris, il s'est enrichi d'un troisième restaurant-événement : *le Louis-XV*, ouvrant sur cette place et d'un luxe éblouissant.

A vrai dire, si l'on regrettera la mise à l'écart de Josyane Mérino, qui mettait dans les relations publiques de la SBM la gentillesse indispensable, on se réjouira du départ de l'ancienne équipe de cuisine. Car le gril panoramique de l'Hôtel de Paris comme sa salle Empire étaient de beaux cadres gâchés par une cuisine misérable.

Passons.

Donc, on a créé, ouvrant sur la place, un nouveau restaurant (50 couverts) d'un luxe quasi provocant (le personnel serait en habit à la française que l'on n'en serait point dépaysé !) et pour lequel on a trouvé le cuisinier idéal, Alain Ducasse (du *Juana* de Juan-les-Pins). On ne saurait tout citer, mais l'énoncé du velouté de crustacés en infusion de cèpes et morilles au cerfeuil, la daurade royale du pays poêlée croustillante, jus aigre-doux d'orange et des herbes en friture, les côtes et pieds de cochon de lait mijotés en casserole, jus à la sauge et polenta de cèpes, le croustillant aux citrons du pays avec son jus aux zestes et sorbets, peuvent vous donner idée sinon de la subtilité des accords, du moins de la recherche inspirée de ceux-ci.



Ajoutons que le service est dirigé par Georges-Marie Gérini et que le « livre de cave » est conçu et proposé par le maître sommelier Jean-Pierre Roux et son adjoint le jeune Frédéric Roemer (qui a, le mois dernier, remporté le « Master of Porto »), que deux longues listes de desserts (aux fruits et au chocolat) sont proposées avec des vins au verre sélectionnés par Jean-Pierre Roux, et l'on aura idée de cette carte prestigieuse conduisant à des additions dépassant les 750 F (menus : 460 F et 530 F). Carte et additions princières, c'est le cas de le dire !

Le gril, à la cuisine également supervisée par Ducasse, est d'appellations plus simples, de grillade ou de broche notamment, menant du ragoût fin du pot-au-feu selon Michel Guérard aux classiques garnitures Auguste Escoffier. Compter 600 F.

Du coup, on ne parle plus du restaurant de l'Hôtel Mirabeau *(la Coupole)*, qui doit, me dit-on, être refait, rajeuni, et dont le chef Yves Garnier n'est pas à négliger. *Rampoldi* reste le Lipp du coin, *le Bec rouge* toujours surfait et, nouveau, le *Roger Vergé Café* un snack de luxe qui permettra au maître du Moulin de Mougins de se consoler de la perte d'une étoile (et d'un texte féroce au Gault-Millau !) pour son *Amandier de Mougins*.

Mais quittons Monte-Carlo avec un de ses anciens « grands », Dominique Le Stanc, mal accepté ici et qui prend sa revanche à quelques kilomètres, au *Château Eza*.

Le Château Eza, c'est, au sommet d'Eze-Village, une demeure (autrefois du prince Guillaume de Suède) qui enthousiasma un Helvète de passage, André Rochat. En faire un hôtel de luxe (6 chambres et 3 appartements) avec la plus belle vue du monde, c'était bien. Y associer la cuisine de Le Stanc (et l'accueil de sa charmante Danielle, qui mieux est) ne pouvait conduire qu'au succès. Venu de sa Bretagne originelle *via* son Alsace familiale et d'adoption, le voici naturalisé quasi monégasque. Une cuisine toute en nuances, mais très naturelle (salade de rougets aux pommes de terre, pigeon rôti au vinaigre, pageot aux betteraves rouges et raifort, fricassée de sot-l'y-laisse, fraises des bois à la crème de lait au coulis de réglisse, etc.). Belle carte des vins signée Patrick Millereau. Menus : 250 F et 480 F, et pour la carte comptez 500 F.

Un gourmet de là-bas m'a soufflé : *« Outhier de La Napoule s'est retiré, Roger Vergé est souvent hors de France, Maximin a ses caprices... Heureusement restent Ducasse et Le Stanc ! »*

LA REYNIÈRE.

- *LE LOUIS-XV, place du Casino. Tél. : 93-50-80-80 (fermé mardi et mercredi).*
- *RAMPOLDI, 3, av. des Spélugues. Tél. : 93-30-70-65.*
- *ROGER VERGÉ CAFÉ, galerie du Sporting d'hiver. Tél. : 93-25-86-12.*
- *CHATEAU EZA, à Eze-Village. Tél. : 93-41-12-24.*

La reine des pommes

Suite à mon article sur la ratte, cette reine des pommes de terre (« le Monde sans visa » du 21 mai), et pour répondre à de nombreux lecteurs, il convient de préciser qu'on la trouve sur le marché, en primeurs, à partir de mai, mais que la grande saison est, en France, de septembre à avril. Il y en aura à ce moment chez Hédiard. Par contre, chez Feuchon, les vendeuses m'ont regardé comme si j'étais un extraterrestre, *« la ratte, connais pas »*.

Enfin, si vous voulez en savoir plus sur la ratte du Touquet, vous pouvez téléphoner de la part du *Monde* au 21-06-04-76.

L. R.

SEMAINE GOURMANDE

Gérard Besson

Ce n'est certes pas un mal-aimé (deux étoiles au Michelin comme au Bottin gourmand), mais est-il trop modeste ? La chronique n'en parle pas ou peu. Son menu déjeuner à 220 F est pourtant l'un des plus abordables et des meilleurs de Paris, avec son grand choix d'entrées, de poissons et viandes, le plateau des fromages, les desserts, le café et les petits fours (qui dit mieux !). A la carte et le soir, comptez 400 F à 550 F.

Et vous apprécierez l'omelette aux dés de homard, la soupe de poissons fins au safran, la daurade à la confiture d'oignons, le poulet de Bresse cuit « en brique », la superbe tarte tiède bonne femme et sa glace..., entre autres plats sérieux, cuisinés avec sagesse et imagination tout à la fois. Bonne cave. Oui, en vérité, il nous faut redécouvrir Gérard Besson.

● *GÉRARD BESSON,*
5, rue du Coq-Héron,
75001 Paris.
Tél. : 42-33-14-74.
Fermé samedi et dimanche.
Parking : Louvre.
Air conditionné.
Carte bleue.

Chez Gorisse

Bien sûr, le pot-au-feu du mercredi n'a rien à voir avec celui de Mme Gorisse, et ses légumes sont... petits légumes (horreur !), mais, enfin, la viande, la cuisson, le service sont bons. Et 65 F, ce n'est pas cher. On retrouvera donc le chemin de ce bistrot d'autrefois avec ses plats du jour : navarin le lundi, coq au vin le mardi, tête de veau le jeudi, etc. Avec aussi des rillettes de saumon au beurre d'Echiré amusantes, le filet à la ficelle exquis, un sandre au beurre nantais. Belle carte de vins de Loire. Comptez 250 F.

● *CHEZ GORISSE,*
84, rue Nollet,
75017 Paris.
Tél. : 46-27-43-05.
Fermé dimanche.
Chiens acceptés.
Carte bleue.

La Bretonnière à Boulogne

On reproche – moi le premier – au Michelin d'être en retard. Cela lui permet parfois d'être en avance. En effet, il cite cette honnête maison ignorée du Bottin gourmand comme du Millau-Le Point. Il y a une carte-menu avec quelques suppléments (oui, je sais, ce n'est pas agréable si l'on a un invité), mais une entrée, un plat et un dessert pour 150 F, cela mérite attention. Et, après tout, un tartare de saumon frais et ses tartines de saumon fumé avant un morceau du boucher aux échalotes ou la selle d'agneau rôtie avec son gâteau de semoule à la ratatouille, avant la marquise au chocolat ou le gratin de fruits frais de saison, ce n'est pas si mal ! D'autant qu'il n'entre ici ni surgelé ni congelé. Vins de 58 F à 70 F intéressants et belle cave de bordeaux.

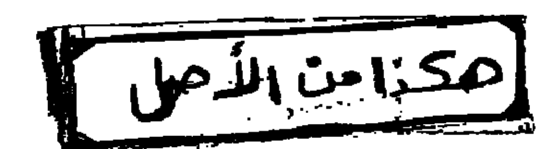
● *LA BRETONNIÈRE*
A BOULOGNE
120, avenue J.-B. Clément,
92100 Boulogne.
Tél. : 46-05-73-56.
Fermé samedi et dimanche.
Eurocard, Visa.

7, rue des Coches, à Saint-Germain

Gentille maison avec, au piano, Cyril Corbel. Les langoustines rôties en sauce douce à l'orange sont une trouvaille (100 F), le carré d'agneau des Alpilles et son gratin dauphinois, un classique avenant (110 F), le feuilleté de roquefort en salade aux noix, une trouvaille aussi, et la tarte fine aux pommes chaudes glace vanille, un délice. Il y a, au déjeuner, un petit menu à 98 F et un menu gastronomique à 190 F. A la carte, comptez 300 F, surtout si vous faites appel à l'excellente cave.

● *7, RUE DES COCHES,*
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Tél. : 39-73-66-40.
Fermé dimanche soir et lundi.
Parking : les Coches.
Chiens acceptés.
AE, CB, DC.

L. R.



ENQUETE

La France se refait une conduite

Création de France Club-ACF. Ne plus laisser l'Hexagone entretenir d'aussi mauvaises relations avec son patrimoine touristique. On va voir ce qu'on va voir.

A l'origine du projet France Club-ACF, rendu public dans le cadre du Salon du tourisme de la Foire de Paris, un triple constat. D'abord, la disparition récente du Touring-Club de France. Ensuite, la dégradation de la place de l'Hexagone dans le tourisme international. Enfin, l'absence d'un grand club automobile français capable d'assurer la réciprocité de services aux clubs étrangers.

Pour François Duvergé, initiateur et patron de France Club, ancien directeur général de Maison de la France, la détérioration de la position française sur le plan touristique tient à l'éparpillement et à l'inadaptation de la promotion touristique à l'étranger, à la qualité insuffisante de nombre des produits qu'elle offre, ainsi qu'à la mauvaise qualité de l'accueil dont témoigne, *a contrario*, la campagne actuellement menée dans notre pays (*le Monde* du 12 mars). D'autre part, dans la mesure où l'on constate, dans le public, une forte demande d'informations dans un domaine caractérisé par une relative méfiance à l'égard des produits et des professionnels, on peut également s'étonner de la faiblesse du consumérisme dans ce secteur.

D'où l'idée de créer un organisme destiné à mieux mettre en valeur les richesses touristiques de notre pays, tant auprès des Français que des étrangers. Un objectif qui rejoignait ainsi celui de l'Automobile-Club de France qui, de son côté, souhaitait depuis déjà un certain temps que les clubs automobiles s'ouvrent davantage au tourisme et aux loisirs, l'idée étant de transformer la condition de l'automobiliste circulant en France en relançant un grand mouvement associatif centré sur l'automobile et le tourisme, et également capable d'être le correspondant attendu des grands clubs automobiles étrangers.

Deux réflexions convergentes, donc, d'où devait naître France Club-ACF, une société commerciale au capital de 6 millions de francs, bientôt porté à 12 millions. Constituée de plusieurs partenaires (l'ACF, la Garantie mutuelle des fonctionnaires, le Crédit lyonnais, le Crédit coopératif et Total-France), elle entend bénéficier des moyens, des compétences, des réseaux et de la notoriété de ces puissants associés. Etant bien entendu, aussi, que cette société doit permettre la rémunération du capital investi. *« Pas d'ambiguïté*, confirme M. Duvergé, *la démarche commerciale prime. »*

Reste que France Club se veut aussi un club soucieux d'apporter à ses membres une gamme de prestations de qualité. Il s'agit d'abord de sécuriser l'automobiliste en effaçant le sentiment d'inquiétude lié à l'éventualité d'une panne. Faire en sorte, donc, qu'il parte tranquille et circule en toute quiétude. Sont prévus à cet effet :

– une assistance familiale aux personnes, en France et dans le monde entier, accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, par l'intermédiaire d'un numéro vert, c'est-à-dire gratuit ;

– une assistance aux véhicules, en France, dans les pays de la carte Verte et sur le pourtour méditerranéen ; des prestations analogues à celles déjà offertes sur le marché mais qui privilégient cependant l'acheminement des adhérents vers les lieux de vacances et prévoient, entre autres, le remboursement des frais de séjours payés et non consommés, à la suite d'un rapatriement ;

– un dépannage-remorquage, sans franchise kilométrique (mais à moins de 30 kilomètres du domicile, deux interventions seulement par an) et qui privilégiera le dépannage par rapport au remorquage, comme cela est le cas dans les grands pays étrangers ;

– un « Allo club » téléphonique permettant d'obtenir des renseignements précis sur la circulation, les péages, les problèmes mécaniques, les questions liées à l'assurance, aux réparations et à la facturation ;

– enfin, un réseau de points d'accueil qui, dans cent quarante-six villes de France, assurera accueil et conseils aux adhérents qui le souhaiteront.

Dans le domaine du tourisme et des loisirs, il s'agira d'offrir des prestations permettant de mieux découvrir les richesses de la France en ayant accès aux bons professionnels de ce secteur. Ouvert sept jours sur sept, le « Allo club » donnera également des renseignements précis sur les visites, les horaires, les prix, les hébergements, les stages et les diverses activités possibles. De leur côté, les points d'accueil et d'information touristique fourniront une information locale précise. Enfin, un magazine, *France-Club*, aura pour vocation la promotion du patrimoine touristique français.

Toujours afin de répondre à un besoin de sécurisation du consommateur, France-Club a mis en place une politique de « labélisation » d'établissements, dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du camping et de l'automobile. Effectuée à sa demande, une étude de marché confirme, en effet, la dégradation de l'image des professionnels travaillant dans ces secteurs et la lassitude des consommateurs, qui souhaiteraient ne plus être, constamment, sur la défensive. Partant du principe qu'il existe, dans notre pays, un grand nombre d'excellents professionnels, même s'ils ne sont pas forcément connus ni établis dans les grandes régions touristiques, France Club s'est naturellement tourné vers ceux-ci pour signer avec eux une charte de qualité qui insiste, notamment, sur l'accueil personnalisé, la mise en valeur du terroir, les avantages réservés aux adhérents, la gestion des réclamations, les contrôles et les sanctions. Composée de professionnels de haut niveau, une commission nationale statuera sur les octrois et les retraits de ce label stylisé, bleu-rouge-jaune. *« L'objectif*, insiste François Duvergé, *n'est pas la quantité mais la qualité. »* Avec sa carte de membre, chaque adhérent recevra un guide des labélisés, celui de 1988 comprenant quelque mille trois cents noms.

Toutes ces prestations seront offertes contre une adhésion familiale annuelle de 450 F qui pourra être réglée par mensualités. Les adhérents pourront également, en option, s'abonner pour un an au magazine *France Club* (il en coûtera 70 F) qui agira dans trois domaines : la promotion et l'information touristiques, la vie interne du club et la labélisation. Autre option : une carte de paiement et de crédit permettant l'accès à l'ensemble du réseau de la carte bancaire, formule mise au point avec le Crédit lyonnais.

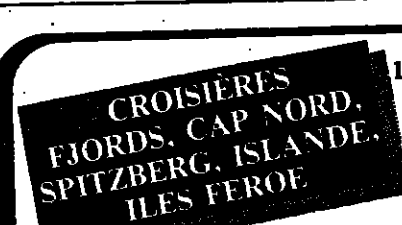
Depuis mai, l'adhésion à France Club est proposée au grand public. Objectif avoué : cent mille adhérents en 1988 et un million en 1992. Ambition qualifiée de raisonnable, compte tenu de la mobilisation escomptée des partenaires et d'un produit qui, estiment ses créateurs, répond à des besoins réels. Certes, les prestations offertes existent souvent, çà et là, reconnaît M. Duvergé, qui insiste néanmoins sur l'importance du « plus » touristique et le fait que ce nouvel organisme couvrira l'ensemble des besoins de l'automobiliste, qu'il soit en vacances ou en déplacements « quotidiens » ou professionnels. Sans oublier la vocation nationale d'un projet qui, dès 1989, devrait prendre une dimension internationale, ses prestations étant alors offertes aux étrangers désirant se rendre en France.

Dans un premier temps, ce nouveau produit sera proposé dans les agences du Crédit Lyonnais de Paris et de la région parisienne, auxquelles s'ajouteront ensuite les guichets d'Hertz-France, les cinq cents stations-points d'information touristique Total et les mille trois cents labélisés. Sont également en cours de négociation des accords avec la Société nationale Corse-Méditerranée et les auto-écoles. Une commercialisation appuyée d'une campagne de publicité dans la presse, à la radio et, bientôt, à la télévision.

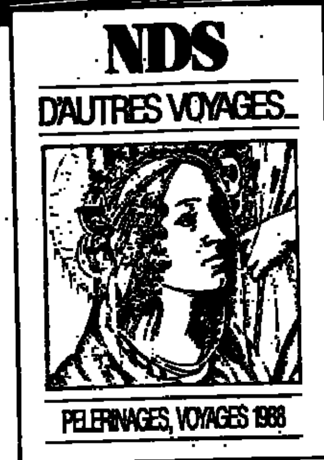
PATRICK FRANCÈS.

★ Renseignements auprès de France Club-ACF, 8, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-30-95-25.









JEUX

échecs

N° 1282

L'ESPAGNE A LENINGRAD

(Coupe du monde, tournoi S.W.I.F.T., Bruxelles, 1988)

Blancs : J. NUNN
Noirs : A. BELIAVSKY
Partie espagnole. Système fermé.

1. é4	é5	21. Cxç4! (j)	Df6 (k)
2. Cf3	Cç6	22. Fa4!	Té6 (l)
3. Fb5	a6	23. Db3	Tb8 (m)
4. Fa4	Cf6	24. Fd7!	Té7
5. 0-0	Fé7	25. Fg4	Cf4 (n)
6. Té1	b5	26. g3	h5 (o)
7. Fb3	d6	27. gxf4	hxg4
8. ç3	0-0	28. Cxé5!! (p)	gxh3
9. h3	Cb8 (a)	29. Cg4	Dh4 (q)
10. d4	*Cb-d7 (b)*	30. Cf6+	Rh8
11. Cb-d2 (ç)	Fb7	31. Té3!	Fç8 (r)
12. Fç2	Té8	32. Cd7+! (s)	Rg8
13. b4 (d)	Ff8	33. Txh3	Dg4+
14. a4 (é)	Cb6	34. Dg3	Dxg3+ (t)
15. a5 (f)	Cb-d7	35. fxg3	Fg7
16. Fb2	g6 (g)	36. Cxb8 (u)	Fxh3
17. Tb1 (h)	Ch5	37. Fxg7	Rxg7
18. ç4!	bxç4	38. Cxa6	Txé4
19. dxé5!?	Cxé5 (i)	39. Cxç7	Té2
20. Cxé5	dxé5	40. b5	abandon (v)

NOTES

a) Une défense toujours populaire, qui a été longuement analysée par l'École de Leningrad et notamment par B. Spassky, fondée sur le retour paradoxal du C-D à sa case de départ : libérant le pion ç, le C-D passera par la case d7 afin de surveiller le centre, associé au F-D qui lui sera développé en b7. Ce système original est devenu, au fil des années, aussi important que la variante Tchigorine 9..., Ca5 et que le système Smyslov 9..., h6.

b) Et non 10..., Fb7 à cause de 11. d×é5, d×é5 ; 12. D×d8, F×d8 ; 13. C×é5, C×é4 ; 14. Fé3, Cç6 ; 15. Fd5! avec avantage aux Blancs (Keres-Benko, 1959).

ç) La suite du Tournoi des candidats des années 1956. 11. ç4, ç6 ; 12. ç5, Dç7 a pratiquement disparu, les Noirs pouvant égaliser facilement.

d) Ou 13. a4 ou 13. b3 ou encore 13. Cf1.

é) On a aussi essayé 14. Fb2, g6 ; 15. a3, Fg7 ; 16. ç4.

f) Timman a expérimenté contre Kasparov (Londres, 1984) 15. a×b5 mais n'a rien obtenu.

g) Après 16..., Db8 les Blancs prennent l'avantage par 17. ç4, b×ç4 ; 18. Fa4, ç6 ; 19. C×ç4, é×d4 ; 20. Dxd4, d5 ; 21. é×d5, T×é1+ ; 22. C×é1! (Kavalek-Reshevsky, 1973). La suite 16..., Tb8 a été souvent jouée ; les Blancs disposent, dans ce cas, de plusieurs réponses, 17. Db1 ou 17. ç4 ou 17. Tb1. Ou aussi, comme dans une intéressante partie par correspondance Batakov-Bikulov, 1981-1982 : 17. Ch2, d5 ; 18. f4!, é×d4 ; 19. é5, d×ç3 ; 20. F×ç3, d4! ; 21. F×d4, Cd5 ; 22. Cg4, Cf4 ; 23. Tf1, Cg6 ; 24. Cf3, ç5 ; 25. Fb2!, ç×b4 ; 26. Fb3, Ch8 ; 27. Dé1, Fç5+ ; 28. Rh1, Cf8 ; 29. Td1, Dé7 ; *30. Ch4, Fç8 ; 31. é6!, C×é6 ;* 32. Dg3!, Cg5 ; 33. Td-é1, Fé6 ; 34. Cf6+, g×f6 ; 35. F×f6, abandon.

h) Prévoyant la défense indirecte du pion b4 après l'avance ç3-ç4.

i) Forcé car, après 19. d×é5 ; 20. Fç3 et 21. C×ç4 les Blancs sont nettement mieux.

j) Une surprise de taille pour les Noirs qui s'attendaient d'abord à la défense du pion b4 par Fç3.

k) La prise 21..., F×b4 donne lieu à quelques développements tactiques : 22. C×é5!, F×é1 ; 23. D×é1, Dg5 ; 24. C×f7!, R×f7 ; 25. Fb3+, Rf8 ; 26. Db4+, Dé7 ; 27. Dç4!, etc. L'échange des D 21..., D×d1 ; 22. Té×d1 n'améliore pas non plus la position des Noirs.

l) Si 22..., Té-d8 ; 23. Db3, Fd6 ; 24. Dç3!

m) 23..., Td8 était nettement préférable.

n) Si 25..., Dg5 ; 26. Fç1 et si 25..., Cg7 ; 26. Dg3.

o) Que faire d'autre ?

p) La grande diagonale a1-h8 est ouverte au profit des Blancs. Si 28..., D×f4 ? ; 29. C×g6!

q) 29..., D×f4 perd la D après 30. Cf6+, Rh8 ; 31. Cd5+.

r) Forcé.

s) Le gain le plus simple.

t) Si 34..., F×d7 ? ; 35. Th8 mat.

u) Si la T-D était en d8 ! (cf. le 23e coup).

v) Les pions blancs ne peuvent être arrêtés.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1281
A. DANNEL (1934)

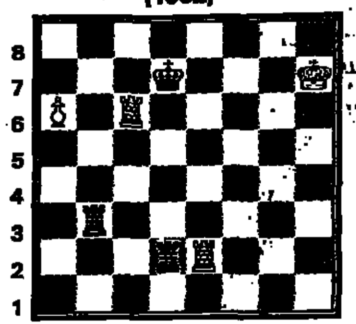
(*Blancs : Ra7, Té6. Noirs : Rç8, Fg3, Pd4 et h4. Nulle.*)

1. Té4, h3 (si 1..., d3 ; 2. Tç4+, Rd7 ; 3. Td4+ et 4. T×d3 et si 1..., Ff2 ; 2. Tf4, Fg1 ; 3. T×h4, d3 ; 4. Ra8!, d2 ; 5. Td4!) ; 2. T×d4, Ff2 ; 3. Ra8!, h2 (si 3..., F×d4, pat) ; 4. Td1, Fg1 ; 5. Td5!, h1=T (si 5..., h1=D, pat) ; 6. Th5!, Fh2 (si 6..., T×h5, pat) ; 7. Th8+, nulle.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1282

N. COX (1982)



BLANCS (4) : Rh7, Tç6 et é2, Pa6.
NOIRS (3) : Rd7, Tb3 et d2.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1280

L'ASTUCE ET LA TECHNIQUE

Dans cette donne de l'Open par paires d'un Festival à Biarritz, le déclarant a su allier un coup astucieux et une bonne technique pour réussir un contrat qui était infaisable au début.

Nord : ♠ A 7 ; ♡ 10 9 6 2 ; ♢ A 10 7 5 ; ♣ A V 6
Ouest : ♠ D 9 6 5 3 2 ; ♡ V 3 ; ♢ V ; ♣ R 10 9 2
Est : ♠ V 10 8 4 ; ♡ A ; ♢ D 9 6 2 ; ♣ D 8 4 3
Sud : ♠ R ; ♡ R D 8 7 5 4 ; ♢ R 8 4 3 ; ♣ 7 5

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Passe	passe	1 ♢	passe
1 ♡	1 ♠	2 ♡	2 ♠
4 ♡	4 ♠	contre	passe
5 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau (certainement un singleton), *que fallait-il faire à la première levée ?*

Le déclarant (Boutboul) a eu idée de prendre *avec le Roi* (bien qu'il savait la Dame en Est), et cette précaution sauva la situation ! Après le Roi de Carreau, Sud joua le Roi de Cœur pris par l'As d'Est, qui renonça à faire couper son partenaire à Carreau « puisqu'il était sûr de faire deux Carreaux sans gaspiller un atout maître d'Ouest comme, par exemple, un Roi de Cœur second ». Après avoir fait l'As d'atout, Est contre-attaqua donc le Valet de Pique. *Comment Sud a-t-il gagné* maintenant CINQ CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il fit le Roi de Pique et la Dame de Cœur, puis il monta au mort grâce à l'As de Trèfle pour tirer l'As de Pique et défausser un Trèfle. *Ensuite il coupa le 6 de Trèfle et* remonta au mort à l'atout afin d'achever son jeu d'élimination *en coupant le dernier Trèfle.* Il joua alors tranquillement le 3 de Carreau et, Ouest n'ayant pas fourni (comme prévu), Boutboul mit *le 7 de Carreau* du mort qu'Est doit prendre avec le 9 :

♡ 10 ♢ A 10 / ♡ 8 ♢ 8 4 — ♢ D 6 ♣ D

Est dut rejouer Carreau dans la fourchette du mort ou Trèfle dans coupe et défausse.

Si Est avait continué Carreau quand il a pris la main avec l'As d'atout, la coupe d'Ouest aurait fait chuter.

Précaution sans risque

La majorité des joueurs de bridge croient être plus forts qu'ils ne le sont, et la principale raison est qu'ils ne pensent pas à faire leur autocritique. Ainsi, quand ils chutent un contrat, *ils ont tendance à invoquer* la malchance au lieu de chercher s'ils n'auraient pas pu mieux jouer.

Voici un excellent exemple, un chelem joué au championnat d'Europe de 1981 dans le match de la Norvège contre Israël. A une table, le déclarant israélien a chuté en jouant, semble-t-il, normalement, et à l'autre table le Norvégien Erik Stabell a réussi le contrat.

Mettez-vous à sa place en Sud en cachant les mains d'Est-Ouest.

Nord : ♠ 7 4 ; ♡ D 3 2 ; ♢ R D 9 8 2 ; ♣ 8 5 3
Ouest : ♠ D 10 8 5 3 ; ♡ 10 8 4 ; ♢ 7 6 5 3 ; ♣ D
Est : ♠ V 9 ; ♡ V 9 7 6 5 ; ♢ A V 10 ; ♣ 9 7 4
Sud : ♠ A R 6 2 ; ♡ A R ; ♢ 4 ; ♣ A R V 10 6 2

Ouest ayant entamé sa quatrième meilleure, le 5 de Pique, pour le 4 du mort et le Valet d'Est, Sud a pris avec l'As de Pique, et il a tiré l'As de Trèfle sur lequel est tombée la Dame de Trèfle sèche d'Ouest. *Comment Stabell, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Les annonces pourraient être les suivantes :

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passe	2 ♢	passe
3 ♣	passe	3 ♢	passe
3 SA	passe	4 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

L'ouverture de « 2 Trèfles » est *évidente car, avec 3 points de distribution* et les plus values des gros honneurs, la main vaut au moins 26 point.

Sur le rebid de « 3 Carreaux », Sud aurait pu également dire « 3 Piques » (au lieu de « 3 SA ») au cas où Nord aurait un solide soutien à Pique, mais de toute façon on aboutira à « 6 Trèfles » car Nord a le maximum pour avoir fait la réponse négative de « 2 Carreaux » au premier tour.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 294

LE PIANO DU RICHE

Ce dimanche soir, vous êtes en manque : aucun tournoi, aucun partenaire à des lieues à la ronde ; votre stock de parties jouées est épuisé ; plus de transfert possible sur un énième tour d'élection présidentielle. Ne désespérez pas pour autant, mais pianotez SCRAB sur votre minitel. Au menu, on vous propose tout d'abord de jouer *en local,* c'est-à-dire contre l'ordinateur ; premier tirage affiché : EVMALZD. *Vous tapez VALEZ pour 54 points,* tandis que votre adversaire électronique a joué DAMEZ pour 2 points de moins. Trop faible ! Vous passez donc au deuxième plat du menu, *le jeu en messagerie,* qui vous invite à en découdre contre d'autres minitélistes. Après force manipulations, vous apprenez que, malheureusement, personne n'a envie de jouer en ce moment avec vous (au scrabble tout au moins).

Certes une *partie forum,* déjà en cours, vous est ouverte, mais vous êtes découragé par l'affichage de la grille de scrabble, où les chiffres des cases à prime jouxtent les lettres des mots déjà placés. On vous offre ensuite des parties de grands tournois déjà jouées, mais vous avez déjà donné, merci, autant vous abonner à la revue *Scrabblerama.* Finalement, vous découvrez que jouer en direct contre Michel Duguet est le seul mets nourrissant et savoureux de ce menu ; mais hélas, on ne vous le sert qu'à jour et heure fixes (mardi et samedi 14 h 30 ; jeudi 20 h 30).

Deux jours plus tard, vous affrontez notre collaborateur. Dès que le premier tirage est affiché, hâtez-vous de le dupliquer sur votre jeu personnel : vous n'avez guère que 75 secondes avant la sonnerie, laquelle retentit une minute avant la fin du coup. Une minute, ce n'est pas trop pour les manipulations qui vous incombent : taper le mot que vous avez trouvé, les références, l'horizontalité ou la verticalité, et enfin, un oui de confirmation. En revanche, l'ordinateur compte les *points de votre mot, tient votre score* et gère votre classement et votre pourcentage. En bref, un bon exercice pour les amateurs de « blitz », avec, en prime, un meilleur rapport qualité-prix : à 1 F la minute, la partie vous coûtera 75 F contre quelque 100 F pour une partie *en local.*

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ABCCELS			
2	C+EFNMSU	CABLES	H 4	26
3	C+DEKRU?	ENFUMAS	5 C	22
4	CDU+AITX	K(o)RE	4 A	50
5	ADT+AEUS	CIREUX	C 2	54
6	EELOPRU	ADULATES	7 E	61
7	O+EEFRRU	PLEUREE	K 5	36
8	ADLIOTY	FOURREES	9 A	63
9	I+AENNTO	DACTYLO	2 A	42
10	AEHITU?	ORNAIENT	D 8	70
11	EORSTVZ	HUITA(a)TE	15 A	140
12	S+ALNOGW	REVOTEZ	13 C	60
13	AGLNS+AI	WON	14 B	49
14	ELMNOST	GLANAIS	1 G	80
15	AEGJPSV	TELAMONS(a)	11 A	68
16	AGV+DEEI	JEEPS	10 J	32
17	BIIIMOR	DEVISAGE	N 6	67
18	BIIQ+HN	MIR	14 L	36
19	BHIQ	IN	8 A	23
20		KHI	A 4	15
				994

(a) Synonyme d'atlante, statue servant de support.
1 P. Vilhelm 964, 2. A. Gasser 863, 3. F. Weil 811.

● **Tournois homologables de l'été**
Juin : les 11 et 12 : Albi, tél. 63-60-30-09 ; Verdun, tél. 82-53-61-17. Le 12 : Lorient, tél. 97-05-03-79 ; Châteauneuf-du-Pape, tél. 42.58.64.71. Les 18 et 19 : Open du Championnat de France, Aix-les-Bains, tél. 43-80-40-36. Les 25 et 26 : Vaux-le-Pénil, tél. 60-68-21-62.
Juillet : du 2 au 9 : la Bresse, tél. 82-53-61-17. Du 14 au 17, Ste-Maxime, tél. 94-43-63-25.
Août : Du 1er au 8 : Val Thorens, tél. 43-80-40-36. Du 3 au 8 : Open du Championnat du Monde à Québec, tél. 43-80-40-36.

Sarrebourg, Centre socio-culturel
2 mars 1988
Tournoi, mercredi à 20 h 15.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 510

Horizontalement

I. Prend parti sans prendre parti. – II. Prit parti. Va à la selle. – III. C'est zéro. Fait mal aux oreilles. – IV. Ne tarit pas d'amabilités. Participe à contresens. – V. Ne sont plus de saison. On peut se fier à son jugement. – VI. Va partout. – VII. N'est pas sans danger avec le possessif qui la suit. Un bout de conduite. Préposition. – VIII. Possessif. Vaut parfois son contenu. – IX. Fin d'infinitif. S'avale ou se ravale dans l'autre sens. Donne de la peine ou promet le profit. – X. A ses fidèles. Remise en état ou presque. – XI. Des bonnets rétro...

Verticalement

1. Doit se boire, sans doute, religieusement. – 2. Crèmes pour les peaux douces. – 3. Fait l'automate. En fuite. – 4. Vrai. Est-ce son supérieur qui lui paraît ainsi ? – 5. On a confiance si elle est bonne. On a confiance si on ne l'a pas perdu. – 6. Ne marchera pas. Foncerai. – 7. Manœuvrais. Convient. – 8. Gardent pour eux. – 9. Ne manque pas de feu. En déroute. – 10. Un petit d'Espagne. Dans une décade. – 11. Vieux pays. Il sut parler d'angoisse. – 12. Le I, c'est sa spécialité.

SOLUTION DU N° 509

Horizontalement

I. Bicentenaire. – II. Inabordables. – III. Pana. Intrant. – IV. Accule. Tibia. – V. Rhabilles. FM. – VI. Ténia. US, OLP. – VII. Ive. Ngs. Crée. – VIII. Serpentera. – IX. Ensorcelée. – X. Erne. Mena. On. – XI. Satureraient.

Verticalement

1. Bipartismes. – 2. Inachevé. Ru. – 3. Cancanèrent. – 4. Ebaubi. Pneu. – 5. No. Lianes. – 6. Triel. Gnôme. – 7. Edn. Lustrer. – 8. Nattes. Ecna. – 9. Abris. Créai. – 10. Ilab. Oral. – 11. Renifle. Eon. – 12. Estampèrent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 511

Horizontalement

1. ABEGINO (+ 1). – 2. AACEELMV. – 3. AEILNUX (+ 1). – 4. DEGINOR (+ 1). – 5. AEHOORST. – 6. ABEEORR (+ 1). – 7. BEINRSTU (+ 3). – 8. EIINORS (+ 2). – 9. EIIMNTT. – *10. EENOVZ. – 11. CEEORSU* (+ 6). – 12. AEEGRST (+ 4). – 13. EIOQSTU (+ 1). – 14. AAEIMNT (+ 7). – 15. EEIOSST (+ 1). – 16. EFINPS. – 17. EEIMSSX. – 18. ACEEEIPR.

Verticalement

19. ABGIINNO. – 20. AEIMNOS (+ 1). – 21. EEGIOSTT. – 22. AADEGINR (+ 3). – 23. DEEQSTUU. – 24. ACEEINNN (+ 1). – 25. EEENOORT. – 26. AAELNST (+ 1). – 27. ACEESSSS. – 28. ABDEEORS (+ 3). – 29. AEINORU (+ 3). – 30. EELPRTU (+ 2). – 31. EEILNRSV. – 32. AEEIRXZ. – 33. AEEISTT (+ 5). – 34. ALNOSTT. – 35. ACENORU. – 36. AEENSST (+ 1). – 37. AACEINRT (+ 5).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les *définitions* sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 510

1. BISEAUTA. – 2. CUTTERS. – 3. ALBATROS. – 4. AUTUNITE, phosphate naturel. – 5. USINAGES. – 6. SEMAINE (AMINÉES AMNÉSIE ANÉMIES ANIMÉES MANIÉES). – 7. EBAUBIE. – 8. ÉTENDOIR (IODERENT). – 9. ABLATIVE. – 10. STALLES. – 11. APADANA, salle du trône chez les rois achéménides. – 12. DÉLOGER. – 13. RETOUCHA (TOUCHERA). – 14. EMANENT (AMENENT). – 15. CISTRONS, fragments de gène. – 16. ASCÈTES (SÉTACÉS). – 17. TENEUSES. – 18. ENTRÉE. – 19. ÉRODEREZ. – 20. BEAUTÉS. – 21. MODÉRANT (DAMERONT DORMANTE DÉMONTRA MORDANTE). – 22. INUSITÉS (NUISITÉS SINUSITE). – 23. REMISÉE (ÉMERISÉ). – 24. TIRETTE. – 25. LANCER. – 26. ALLONGÉ. – 27. DALLAGE. – 28. IGNOBLE (GLOBINE). – 29. ENCENS. – 30. ARTISTE (RATITES etc.). – 31. ALÉSERAS (RÉALÉSAS). – 32. BARATTÉE. – 33. CAUSATIF. – 34. DÉGRÉER. – 35. VACATION. – 36. TREMBLE. – 37. CHAUSSURE (CHAUSSEUR). – 38. ESSIEUX. – 39. ÉCHEVELÉ. – 40. SOLEILS. – 41. HIATUS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

THÉATRE

Deux festivals en Allemagne

Le théâtre français à Sarrebruck

Perspectives, le Festival du théâtre français de Sarrebruck s'est achevé dans les volutes du fourreau noir d'Ingrid Caven. Elle vit en France, elle était de retour dans sa ville natale pour un unique récital. Elle fut l'égérie de cette onzième manifestation.

« Non, rien de rien, non je ne regrette rien... je me fous du passé... » Dans la Saarland Staastheater de Sarrebruck, cadeau de Hitler à la ville, la chanson d'Edith Piaf choisie par Ingrid Caven sonne comme un défi. La salle hésite. Avec un *Ave Maria*, entre la prière et la rage, la caresse et le coup de poing, Ingrid frémit, bascule. Après, elle peut faire ce qu'elle veut, la Caven. Revisiter Piaf encore, La Paloma, Fassbinder, elle peut chuchoter une mélodie comme une confidence, étendue sur le piano, tourner au public son dos dénudé dans son fourreau noir Yves Saint-Laurent pour chanter la complainte d'un hôtel triste de Chelsea, ou un *Polaroid Coke*...

Avec sa joie pas vraie, sa générosité fabuleuse, sa façon de racler la mémoire et l'oubli du côté de l'Allemagne années 30, avec sa voix qui à coup sûr aurait frappé d'apoplexie et Brecht et Kurt Weill, le théâtre n'est plus qu'à elle.

Il y a quatre ans, elle était venue chanter à Sarrebruck, devant une petite salle: deux cents personnes à peine. Cette fois, ils sont huit cents à l'applaudir et même à reprendre en chœur quelques vieux airs familiers. Souvenirs, souvenirs...

Souvenir et mémoire encore sont les véritables anti-héros de la pièce d'un jeune auteur français, Roland Fichet, présent à Sarrebruck : *Plage de la Libération* brasse les vieilles haines entre résistants et collabos qui poissent encore plus d'un monument aux morts français, le racisme anti-allemand aussi, tandis qu'à la guerre tout court a succédé la guerre économique et le repli sur des « valeurs » nationales... *Plage de la Libération* a été lue en version française et allemande, à l'occasion d'une série de rencontres destinées à promouvoir les auteurs français en Allemagne, organisée par Théâtrales dans la lignée de son action, en France.

A Sarrebruck, *Plage de la Libération* a particulièrement retenu l'attention. René Loyon créera la pièce en France la saison prochaine, et elle devrait être montée en Allemagne, à Brême. *les Gguerriers* de Philippe Minyana, l'histoire de trois hommes qui se retrouvent, et se battent pour une femme, après la guerre, – fera aussi l'objet d'une création radiophonique à la radio de Brême. On a traduit, et lu pendant le festival *les Guerres Froides* d'Yves Reynaud, et *Berlin, ton danseur est mort*, d'Enzo Cormann.

Des « tables rondes », sur la diffusion, la traduction, accompagnaient ces lectures. La dernière, *consacrée à l'écriture, fut fort pâle*, faute de combattants. Les auteurs, metteurs en scène, éditeurs, dont la venue était annoncée en force, n'étaient pas dans la salle: manque d'organisation, et sans doute de *force de conviction*, ou de crédibilité. Le sujet pourtant était beau: pourquoi, après avoir dans les années 50 aimé Anouilh, Giraudoux, Camus ou Sartre, l'Allemagne ignore les auteurs français d'aujourd'hui (sauf Bernard-Marie Koltès...), tandis que la France reste toujours fascinée par Heiner Muller, Botho Strauss, Peter Handke, Kroetz ou, bien sûr, Fassbinder.

Marc Adam, qui assure la direction du Festival pour la seconde année consécutive, a bâti une programmation largement ouverte au théâtre musical, sous toutes ses formes. Sont venus à Sarrebruck le trio Le Cercle, la Compagnie Vincent Colin, avec *les Pêches de Bagnolet*, la fabrique d'utopies fantaisistes avec *la Rue où l'éléphant est tombé*, Beaux Quartiers et son *Everest Anapurna*, tandis que, tous les soirs, Le Globe était le rendez-vous de musiciens de tous horizons.

La famille Deschiens, de Jérôme Deschamps a fait un tabac, avec son très français *C'est dimanche*. Le loto, la télévision et le gros rouge, le sens mordant de l'échec et de l'humour surtout, passent bien les frontières. Dans le genre alcoolisé aussi, il y a eu la bataille rangée de canettes de bière lancées par Briquet et Chattot, héros minables de *Juste avant Tamerlan*, de Michel Deutsch. Les Sarrois ont parfaitement reçu cette beuverie brouillonne, ce théâtre raffiné (pourtant joué en français) où deux pitres se rêvent conquérants... l'Histoire encore.

Cette année, le Festival, financé majoritairement par la Sarre, a reçu un soutien accru du ministère de la culture et du ministère des affaires étrangères français. Serrer çà et là quelques boulons dans la programmation lui serait salutaire. *C'est en tout cas souhaité par le* spectateur français qui a fait le voyage. Il faudrait une création... *pourquoi pas une coproduction* franco-allemande. Mais le public du Festival a cette année pratiquement doublé. Et dans cette cité paisible, à la lisière de la frontière, on fait la fête au théâtre français, *pendant dix jours*.

ODILE QUIROT.

Le théâtre pour la jeunesse à Munich

Organisé du 11 au 21 mai par la Schauburg et son directeur Jurgen Flüge, le Schauspiele 88 de Munich a pleinement justifié son appellation de « Théâtre du monde ». En dix jours, trente-cinq compagnies des cinq continents ont présenté des spectacles en direction du jeune public.

Question éternelle : ce jeune public existe-t-il, quel théâtre prétend-on lui donner ? Le Festival de Munich nous a appris que le mythe de la spécialisation comme celui du spectacle pour tous, c'est-à-dire pour personne, ont vécu. Dans *le meilleur des cas, l'enfance inspire* un style, devient un emblème et parfois un encouragement à l'audace poétique.

Il est sûr que, dans bien des pays représentés (Chili, Cuba, Jamaïque, Afrique du Sud), le théâtre pour enfants, sur fond de couleurs et de musiques locales, se confond avec le celui de la rue et se ramène à l'expression populaire. D'autres pays, avec de plus gros moyens, comme le Japon, l'Australie, les Etats-Unis ou l'Union soviétique, continuent de moraliser en belles images luxueuses et léchées. On retrouve la même conception d'école parallèle.

Au-delà d'un souci louable de diversifier le répertoire (à travers la tragédie rock de *Blood Brothers* présentée par la Schauburg ou le Beckett déchiré et drôle de *Doucement, Billy*, grand succès du TJA de Lyon), ceux qui proposent les voies les plus nouvelles et les plus toniques sont aujourd'hui les Hollandais.

D'une façon générale, leur premier principe est de ne pas imiter « l'autre » théâtre, en faisant plus petit, en simplifiant un peu ce qui se fait pour les adultes. Pas de structure fixe, on joue à travers les écoles, on verbalise le moins possible, on fait agir avant tout le corps, la musique. Le théâtre relie une « enfance intérieure » à un public d'enfants sans aucune exploitation pédagogique possible.

Déjà, aux dernières Rencontres internationales de Lyon en 1987, la compagnie Wederzijds avait étonné avec *Catalogue pour une mariée*, pièce dansée insolente et loufoque, qui aurait pu être dédiée à Pina Bausch. Présenté à Munich, *le Garçon dans le bus* est un drame violent et rapide joué dans un bus blanc trafiqué, entre deux rangées de spectateurs. Un homme de trente-cinq ans, plutôt déséquilibré, ne cesse de revivre son passé, le jour de ses douze ans où sa mère est partie. Elle revient sous l'image ancienne, il veut la séduire, il ne peut la détruire. *Gros plans, effets de lumière et de* miroirs apportent ici autant que les acteurs.

*Il faudrait aussi évoquer le théâ*tre silencieux du Sirkel et tout le parti qu'un peintre et un architecte comme Frans Malschaert peut tirer de structures imbriquées, immeubles gigognes ou tours d'angoisse, dont les personnages sont de minuscules animaux non identifiés ou de simples filaments.

Dans l'esprit de cette école hollandaise, il y a eu le triomphe de la compagnie du Zèbre bleu (De Blauwe Zebra). Cinq comédiens, quatre hommes et une femme, vivent en *danse, en musique* et, *par* le dédoublement de leurs ombres chinoises, l'étrange dialectique de l'ici et de l'ailleurs. *Ce ne sont pas* cinq personnes, mais cinq aspects d'un seul caractère (le poète qui doute de lui, l'homme fasciné par le spectacle de sa mort, etc.). Il est question d'une nostalgie, chacun porte la sienne, les histoires interfèrent comme les musiques, Schumann et la guitare rock, Mozart et l'opérette vénitienne.

Les merveilleux comédiens du Blauwe Zebra vivent avec appétit une situation de rêve, et nous entrons sans peine dans leur logique de l'imprévisible, qui est bien celle de l'enfance.

Le Zèbre bleu, autour de son metteur en scène Hans Van den Boom, a choisi de travailler loin d'Amsterdam, *dans la petite ville* de Kampere, pour prendre tout le temps nécessaire à sa fantaisie exigeante. *L'an prochain, ils monteront la Passion selon saint Matthieu*, sans aucun rapport à la vie du Christ. Aucun formalisme à craindre.

BERNARD RAFFALLI.

Au plateau Beaubourg

Les Semaines de la marionnette

Un peu perdues l'an passé à La Villette, les septièmes Semaines de la marionnette se partagent du 25 mai au 11 juin, le Centre de Wallonie et le théâtre du Tourtour.

Pas de dominante, mais une ouverture marquée sur l'Espagne (Pep Bou, Jordi Bertran de Barcelone), une nette volonté chez la directrice des Semaines, Françoise Le Tellier, et les programmateurs de témoigner de la richesse des possibles en ce domaine : vingt-deux compagnies seront présentes pour une centaine de représentations.

On retrouvera des grands du théâtre d'objets comme Manraf ou Jeanpico. On découvrira *les Vieux*, effrayants, de Bululu et l'émotion des *Petits Suicides* de Guylio Molnar (Hongrie). Auprès des habitués célèbres comme les Monestier, les Daru (avec un *Don Juan*), le théâtre d'ombres de Jean-Pierre Lescot (*Rose des sables*) ou celui de la compagnie de l'Ombrelle avec un polar sur fond de jazz, on notera la resurrection du théâtre de papier, si prisé sous le Second Empire (*François le bossu*, d'après Mme de Ségur, par Gérard Sorel).

Dans la série Intimités, une opérette dans un minuscule théâtre baroque (*Mosaïque*, de Narbonne) le Théâtre Ursus, *le Captif*, d'après la correspondance du marquis de Sade. Enfin et surtout, *Solitude*, coproduction des Polonais du Banialuka et de François Lazaro, d'après Bruno Schulz.

B. R.

★ Centre Wallonie : 127, rue Saint-Martin (42-71-26-16) ; théâtre du Tourtour : 20, rue Quincampoix (48-87-82-48) ; les *Gémeaux* : à Sceaux (46-60-05-64).

Un nouveau président pour la SACD

Claude Santelli quitte la présidence de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques qui a désigné, pour lui succéder, Claude Brulé, soixante-trois ans. Auteur dramatique, scénariste d'Astruc, Chabrol, Vadim, Visconti, Clément, il a été couronné en 1982 par la SACD pour l'ensemble de son œuvre télévisée (*Arsène Lupin, La Dame de Monsoreau, Molière pour rire et pour pleurer, Voltaire ce diable d'homme...*)

La SACD a procédé par ailleurs à l'élection des vice-présidents de ses commissions : Jean-Claude Carrière (théâtre), Jean Chatenet (télévision), Henri Kubnik (radio), Guy Lafarge (musique) et Claude Sautet (cinéma).

Notons que la SACD renouvelle cet été au Festival d'Avignon sa série de lectures, avec Alain Cuny, José Maria Flotats, Michaël Lonsdale et Jeanne Moreau, que l'on retrouvera au côté d'André Marcon, dans une adaptation d'après Giono que Claude Santelli tournera en août prochain.

Juliette Binoche répète « la Mouette » à l'Odéon

Face au public

Le Théâtre de l'Europe à l'Odéon, a invité Andreï Konchalovsky à mettre en scène la Mouette, *de Tchekhov, qui sera donnée du 31 mai au 26 juin. Nina aura pour l'occasion les traits de Juliette Binoche, qui retrouve les planches après de fracassants débuts à l'écran.*

SERGIO GAUBENTI/KIPA

Evidemment, à la rencontrer pour la première fois dans les coulisses de l'Odéon transformées en studio de télévision, en haut d'un escalier qui à quelques jours d'une première ressemble plus à l'écoutille d'un navire prêt à sombrer qu'au chemin qui conduit à la scène du théâtre, on pourrait se dire que Juliette Binoche, vingt-trois ans, une carte de visite grande comme ça, a déjà rejoint la famille hystérique des stars maniaco-dépressives.

Quand, d'une main ferme, elle vous aura conduit un peu plus loin dans l'illusoire quiétude d'un restaurant parisien et aura commencé calmement à parler d'elle, il faudra convenir une fois encore de la vanité des premières impressions. Juliette Binoche, hissée par la grande presse – dont elle se méfie pourtant – au rang des *« jeunes actrices françaises prêtes à assurer la relève »*, est bien plutôt dépositaire d'un savoir-faire familial, artisanal, auquel elle s'est frottée dès l'enfance, sorte d'héritière d'une petite fabrique d'objets d'art dont elle symbolise la réussite et le génie.

Qui n'a rêvé à un moment ou l'autre de sa vie d'être le fils ou la fille d'un comédien et d'une prof de lettres amoureuse de théâtre ? Juliette Binoche n'est pas née sur les planches, tant pis pour la légende, mais là, juste à côté. Dès l'âge de douze ans, sa mère lui fait découvrir le plaisir du jeu. Avec ses camarades d'une classe de Mondoubleau, dans le Loir-et-Cher, la voilà héroïne du *Jeu de la feuillée*, du trouvère du treizième siècle *Adam de la Halle. Plus tard, elle* sera *l'Ours*, de Tchekhov, après avoir appris les mille et une besognes des arts de la scène – confection des décors, des costumes, recherche des accessoires. *C'est à ce moment qu'elle découvre* que le théâtre *« rassemble, unifie tous les arts »*. Elle s'en souviendra quand Andreï Konchalovsky lui demandera de jouer *la Mouette*, après cinq ans *passés dans les studios de cinéma, « un art où le comédien perd un peu les traces de la création »*.

Après un passage dans le cours de Vera Gregh poursuivi par un séjour au conservatoire municipal de Paris en compagnie de Jean-Pierre Martineau, ses deux « parrains », le cinéma repère Juliette Binoche, qui, *« joueuse depuis sa plus petite enfance, y voit un moyen de continuer de s'amuser, de prendre du plaisir »*. Elle apparaît sous la caméra de Pascal Kané pour *Liberty Belle*. Rien à signaler *jusqu'à sa rencontre avec Jean-Luc* Godard, pour *Je vous salue Marie*, et celle avec Jacques Doillon pour *la Vie de famille*. La jeune comédienne a envie, coûte que coûte, *de travailler : « Il faut commencer, gagner sa croûte, c'est le meilleur moyen d'apprendre ce métier, d'apprendre à se connaître. Au début, il n'y a pas de calculs, pas d'idée arrêtée, on s'en fout. »*

Pas question pour autant de se laisser aller. Juliette Binoche décide d'entrer – et y parvient – au Conservatoire national d'art dramatique. Mais l'année est à peine commencée qu'André *Téchiné lui propose le rôle principal* de *Rendez-vous*, peu après sélectionné pour le Festival de Cannes *1985. La voici donc, pour le plus* grand plaisir de festivaliers avides de nouvelles têtes, arpentant la Croisette.

« A partir de là j'ai pu choisir ; le succès, ça aide. » Juliette Binoche choisit donc d'affronter l'un de nos monstres de l'écran, Michel Serrault sous les caméras de Jacques *Rouffio. Elle sort indemne de Mon beau-frère a tué ma sœur*. Puis vient la rencontre avec Leos Carax, *avec qui, pendant de longs mois*, aux côtés de Michel Piccoli et Denis Lavant, elle travaillera sur *Mauvais sang. Elle prendra alors un* temps de pause avant qu'on ne la *retrouve auprès de Daniel Day-*Lewis dans *l'Insoutenable légèreté de l'être*, de Philip Kaufman et, *aujourd'hui, dans le rôle de Nina, la Mouette*, de Tchekhov, pour la première fois sur une grande scène.

Elle a voulu mettre tous les atouts dans son jeu : *« J'ai, depuis un an, beacoup lu sur la période, sur les actrices de l'époque, les auteurs russes, Gorki, Tourgueniev. Je suis allée à Moscou pour sentir, regarder les gens, les regards, la neige. J'ai fait le pèlerinage Tchekhov, visité sa maison, rencontré la fille de Stanislavski, à qui j'ai posé mille questions. Je n'avais jamais eu avant l'envie de connaître à ce point un auteur. J'admire beaucoup Tchekhov, je l'aime profondément, lui, sa vie, ses doutes.* La *Mouette est une pièce de passion, nous l'avons répétée avec passion. Je sais que cela va être dur. Je sais désormais qu'il me faudra plusieurs années pour donner à mes personnages la force que j'ai envie de leur donner. Mais, comme d'autres, j'ai compris ce qui me manquait au cinéma : le public, en face de moi. »*

OLIVIER SCHMITT.

Culture

EXPOSITION

« Le Palais-Royal », au Musée Carnavalet

Le palais des paradoxes

Construit par un prince de l'Eglise – Richelieu, – le Palais-Royal a derrière lui une belle carrière de scandales avant de devenir ce qu'il est : une oasis de calme au centre de Paris.

Depuis plus de cent ans, le Palais-Royal, enclave abandonnée aux enfants et aux pigeons, vieillissait paisiblement avec sa ceinture de boutiques léthargiques, vouées aux collectionneurs de timbres-poste et aux amateurs d'ordres de chevalerie. Colette avait depuis longtemps déserté sa fenêtre et Cocteau son entresol quand « l'affaire » des colonnes de Buren vint ranimer l'endroit. On se pressa soudain pour apercevoir l'objet du litige. S'indigner ou applaudir. Une manière de renouer un bref instant avec le scandale attaché jadis à ce haut lieu de la vie parisienne, rassemblement de la jeunesse la plus tapageuse, centre actif de tous les plaisirs plus ou moins licites.

Combien de mouvements qui allaient bouleverser Paris sont partis de ce véritable quartier grand comme un mouchoir de poche ? Une bruyante et paradoxale histoire, tissée d'intrigues politiques et d'émotions populaires, de fastes princiers et de ragots de bistrots, qui nous est racontée au Musée Carnavalet, documents à l'appui.

Première étrangeté, ce palais royal ne mérite guère son nom. C'est Richelieu qui le fait élever pour posséder, face au Louvre, une résidence digne de son rang. De ces bâtiments dessinés par Le Mercier, il ne reste pratiquement rien. Et la galerie de tableaux des « hommes illustres de la France » peints par Vouet et Philippe de Champaigne, dispersée, n'est (en partie) réunie à Carnavalet que pour le temps de l'exposition. Louis XIII hérite de son ministre mais ne lui survit que six mois. Le jeune Louis XIV passe là une enfance troublée par les épisodes de la Fronde. C'est le seul souverain qui y réside un temps. En revanche, la salle de spectacle construite sur ordre du cardinal, grand amateur de théâtre, accueille presque toutes les créations de Molière.



« Vue du Palais-Royal » : J. Chaufourier et A. Aveline

Autre paradoxe, cette ancienne résidence d'un prince de l'Eglise fut très vite, à Paris, synonyme de débauche. Passé entre les mains de la famille d'Orléans, le palais, profondément remanié, va connaître avec le Régent une sorte d'âge d'or. Celui-ci y loge son énorme collection de tableaux, italiens (Véronèse, Bellini, Tintoret, Corrège), flamands (Rubens) et français (Coypel, Poussin).

Ses petits appartements sont décorés au goût du jour par Oppenord, en style rocaille. C'est là qu'ont lieu les fameux « petits soupers » décrits par Saint-Simon : « *On buvait d'autant, on s'échauffait, on disait des ordures à gorge déployée et des impiétés à qui mieux mieux et quand on avait fait du bruit et qu'on était bien ivre, on s'allait coucher et on recommençait le lendemain.* »

Le théâtre devenu opéra constitue une source de revenus non négligeable pour le duc d'Orléans qui, de plus, nous dit encore Saint-Simon, « *n'avait qu'un pas à faire pour y aller au sortir de ses soupers et pour s'y montrer souvent dans un état bien peu convenable* ». La salle brûle à plusieurs reprises, mais toujours est reconstruite. La dernière en date – à l'origine de notre Comédie-Française – le sera sur les plans de Victor Louis, l'auteur des galeries du Palais-Royal que nous connaissons et qui allaient servir de cadre aux premières journées de la Révolution française.

Car, en 1789, c'est ici la promenade à la mode. On y vient pour voir et se faire voir, acheter les gazettes et les commenter. Les arcades qui abritent boutiques et cafés regorgent de monde. C'est là que Paris y apprend le 24 juin la réunion du tiers-état au Jeu de paume. Là encore que les gardes-françaises libérées de la prison de l'Abbaye sont abreuvés par les Parisiens. Là toujours, qu'à l'annonce du renvoi de Necker, le 12 juillet, Camille Desmoulins arrangue la foule, qui va se lancer à l'assaut de la Bastille. Pendant toute la Révolution, le Palais ci-devant Royal, et désormais Egalité, restera un centre actif. Un centre de plus en plus tourné vers le plaisir. D'abord ceux du sexe et de l'estomac, puis celui du jeu qui fait rage dans les entresols convertis en tripots. Le musée Carnavalet expose une brassée de documents : dessins, caricatures, gravures qui moquent les habitués de ce quartier chaud.

Cette situation va se prolonger après l'Empire. La Restauration pudibonde va tenter d'endiguer les flots des prostituées et des joueurs. En vain. Il faudra attendre le retour de l'ordre bourgeois sous la monarchie de Juillet pour voir disparaître ces « antres du vice ». Mais cette décision portera un coup mortel à l'activité des galeries. Louis-Philippe, propriétaire des lieux, aura beau construire un nouveau passage couvert, c'est un fiasco. Le périmètre va dépérir lentement. Pillé en 1848, incendié sous la Commune, le Palais est à chaque fois remanié.

Il l'est une dernière fois quand le Conseil d'Etat s'y installe au début de la IIIe République. Le ministère de la culture en occupe maintenant une aile. Ses fenêtres s'ouvrent désormais sur un paisible jardin provincial. Et l'élégante colonnade de Buren que l'on prit un peu vite pour une œuvre révolutionnaire est devenu le décor favori des photographes de mode.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, jusqu'au 4 septembre.

MUSIQUE

La messe « Cum jubilo », de Gilbert Amy

Dans la grande tradition

La messe Cum jubilo, de Gilbert Amy, écrite de 1981 à 1983, a été créée ce jeudi par l'Orchestre de Paris, salle Pleyel. Elle s'inscrit dans la tradition des messes symphoniques de Bach, de Beethoven ou de Bruckner.

Pour sa messe *Cum jubilo*, Gilbert Amy cite comme références stylistiques Stravinski et la symphonie de psaumes qui ont influé sur l'instrumentation : pas de violon ni d'alto, de nature trop expressive, mais un orchestre très fourni en bois et en cuivres, en percussions et comportant harpes et claviers.

A cet effectif important s'ajoutent un chœur d'enfants (chargé de renforcer les couleurs claires, par moments), un grand chœur sur qui repose l'essentiel de l'énonciation du texte et quatre chanteurs solistes qui enjolivent, dramatisent et décorent maintes sections.

Le *Kyrie* commence très doucement par des échelonnements de voix de femmes avec quelques touches impressionnistes des harpes et des bois. Le *Christe*, lancé par les hommes, s'élève en une supplication ardente du chœur qui gagne tout l'espace sonore et le dernier *Kyrie* déploie divers épisodes dramatiques et mystérieux ; l'alto et la soprano soliste lancent des cris presque verdiens, les cuivres sonnent en longs points d'orgue crescendo, les claviers émaillent ce climat très contemplatif.

Le *Gloria* et le *Credo* sont médités phrase par phrase comme chez les classiques et l'on ne peut ici les détailler. On note au début du premier, dans la psalmodie alternée, comme un signe amical au *Gloria* de Poulenc... Les vocalises extatiques de la soprano contrastent avec la rude déclamation du chœur. Les épisodes dramatiques, sur un orchestre très agité, alternent avec des pages calmes, lentes et majestueuses. *Mais, à la fin, tout le texte* est englouti dans une muraille sonore de louanges où les chœurs évoluent en une polyrythmie très complexe au milieu des cloches et des percussions.

Dans l'impressionnant *Credo*, il y a également des effets de masse et parfois de saturation en raison des effectifs engagés, mais aussi tout un côté presque descriptif ; l'annonce étonnée, bruissante, du chœur d'hommes au milieu des percussions : « *Il descendit du ciel* » ; puis dans le calme avec un peu de harpe et de flûte grave : « *Il s'incarna dans le sein de la Vierge Marie* ; proclamation des ténors dans l'aigu : « *Il s'est fait homme* » ; alors, la trompette éclate, les percussions grondent, les chœurs restent sans voix. Et puis, pendant le *Crucifixus* retentit le bruit de bois que l'on cloue...

Cette messe est ainsi un monde complexe qu'il faudra étudier dans le détail. La démarche paraît souvent très volontaire, un peu lourde peut-être, alors qu'on aimerait voir la musique plus emportée, balayée par un courant lyrique comme c'est le cas dans le *Sanctus* et surtout dans *l'Agnus dei*.

Celui-ci commence par une sorte de carillon de voix éternisées comme *O King* de Bério, sur des bandes de nuages sonores, elles s'animent, se développent au quatuor vocal et s'achèvent en longues vocalises sur lesquelles se détache le texte en une déclamation rapide. De légères ponctuations de flûte, quelques échos et la messe s'éteint discrètement.

On réunira dans le même éloge les quatre solistes (Mary Shearer, Benedetta Pecchioli, Peter Lindroos, Gregory Reinhart), le chœur prodigieux des BBC Singers (préparé par John Poole), la maîtrise des Hauts-de-Seine et l'Orchestre de Paris dirigés par Peter Eötvös, qui a érigé dans l'espace cet édifice ample et complexe avec une grande majesté et une grande sûreté.

La messe de Gilbert Amy sera diffusée prochainement par Radio-France et publiée sur disques Erato. Commandée par l'Etat, elle a été réalisée avec le concours de la Fondation Total.

JACQUES LONCHAMPT.

Caroline Gautier à la Bastille

Le mélodrame au sens propre

A l'origine le mélodrame juxtapose, comme son nom l'indique, drame et musique. A la Bastille Caroline Gautier le remet à la mode.

Le principe même du mélodrame est singulier en ceci qu'il associe la déclamation parlée à un accompagnement musical qui lui sert de tremplin et de résonateur. Les effets sont essentiellement pathétiques, d'une force souvent irrésistible, et c'est cela qui explique sans doute l'extension du terme mélodrame à des pièces de théâtre larmoyante, où la musique n'intervient pas nécessairement.

On attribue généralement au *Pygmalion* (1770) de Jean-Jacques Rousseau l'origine du mélodrame, mais le premier grand musicien à avoir donné ses lettres de noblesse à ce genre nouveau fut Jiri Antonin Benda (1772-1795), avec *Ariane à Naxos* et *Médée*. Lorsque Mozart vit ce dernier ouvrage, en 1778 à Mannheim, il fut si frappé qu'il écrivit à son père : « *J'ai toujours désiré écrire des drames de cette manière (...). Vous savez bien que l'on n'y chante pas, mais que l'on y déclame et que la musique ressemble à celle d'un récitatif accompagné. On y parle aussi de temps en temps pendant la musique, ce qui produit l'effet le plus magnifique qui soit.* »

Passablement méconnu, le répertoire du mélodrame est assez vaste, depuis Weber, Schubert, Schumann et Liszt jusqu'à Massenet, Strauss et Schönberg. Depuis plusieurs années, Caroline Gautier s'emploie à l'explorer et à le réhabiliter avec autant d'énergie que d'imagination.

Un disque a fixé, provisoirement, les premiers résultats décisifs de cette reconquête (1), tandis que la *Médée* de Benda et *Hexenlied* (1903) de Max von Schillings, qu'elle présente actuellement au Théâtre de la Bastille, sont devenus ses nouveaux chevaux de bataille.

La participation de *Médée*, surtout réduite au piano, ne porte plus autant qu'à l'époque de Mozart, et comme le texte, récité en allemand, n'a au mieux qu'un impact indirect, on admire la performance vocale, la présence dramatique et certaines idées du metteur en scène Daniel Girard, mais sans vibrer vraiment, ce qui est assez paradoxal. En outre, le jeu pianistique de William Nabore, sensible et attentif aux moindres inflexions de la voix et du texte, révèle quelques défaillances dans l'agilité. Traduite en français, cette œuvre très aboutie porterait certainement davantage.

En revanche, le poème *Hexenlied (le Chant de la sorcière)* est écrit en vers fortement allitérés, musicaux par eux-mêmes, et Caroline Gautier réussit si bien à les couler dans les dessins de l'accompagnement que le résultat possède une puissance de conviction irrésistible. Il suffit de prendre connaissance de la traduction donnée dans le programme et de se laisser porter. La mise en scène, plutôt convenue, n'ajoute rien et l'on reste suspendu à la confession de ce vieux moine poursuivi pendant cinquante ans par le chant d'amour d'une femme condamnée au bûcher et qui, dit-il, lui ouvre à présent la porte des cieux...

GÉRARD CONDÉ.

★ Jusqu'au 29 mai, à 21 h 15, le dimanche à 17 heures, au Théâtre de la Bastille (tél. : 43-57-42-14).

(1) « Mélodrames de Schubert, Schumann et Liszt ». Disque compact Stefanotis, 249002, distribué par Musidisc (MU 750).

Le Pritzker Architecture Price à Oscar Niemeyer et Gordon Bunshaft

Le Pritzker Architecture Price, l'équivalent du prix Nobel pour l'architecture, a été décerné le lundi 23 mai au cours d'une cérémonie organisée à l'Art Institute de Chicago à Oscar Niemeyer et Gordon Bunshaft pour l'ensemble de leur œuvre. Le Pritzker Price, institué en 1979 par la Hyatt Foundation, récompense chaque année des architectes qui ont « *contribué à l'enrichissement du patrimoine architectural mondial* ». Ce prix international est doté d'un montant de 100 000 dollars (environ 550 000 FF).

L'architecte brésilien Oscar Niemeyer reste une des grandes figures de l'architecture mondiale. Né en 1907, il fit ses études à l'école des Beaux-Arts de Rio de Janeiro. Il travailla ensuite auprès de Lùcio Costa et collabora avec Le Corbusier. Son œuvre majeure reste sans doute la réalisation des bâtiments officiels de la nouvelle capitale, Brasilia, qui fête cette année son trentième anniversaire. En France, on lui doit notamment le siège du PCF à Paris, ainsi que le centre culturel du Havre.

Gordon Bunshaft est né en 1909 aux Etats-Unis. Diplômé du Massachusetts Institute of Technology, admirateur de Le Corbusier et de Mies van der Rohe, Gordon Bunshaft est perçu comme l'un des maîtres de l'architecture américaine. Son œuvre majeure est le *24-Story Lever House* à New-York.

Communication

La communication des collectivités locales

Le poids des images et le choc des suffrages

Les collectivités locales ont soif de communication,et multiplient depuis dix ans les structures spécialisées, tant pour s'adresser à leurs habitants que pour attirer des entreprises nouvelles ou redorer leur image extérieure. Sans oublier, bien sûr, l'importance électorale de la communication baptisée pudiquement de « fin de mandat ». Cet effort se traduit par des dépenses conséquentes : la communication représenterait ainsi un marché de 400 millions de francs par an pour les seules communes, de 1 milliard pour l'ensemble des collectivités locales, selon les promoteurs du premier salon spécialisé du secteur, Col'Com, qui se tiendra à Valence les 23, 24 et 25 juin (1).

Les villes ont défriché le terrain d'une communication continue, professionnelle, et tous azimuts : d'une part, le support traditionnel de la presse régionale, au lectorat parfois déclinant, ne leur suffisait plus pour informer tous les habitants ; de l'autre, elles ont pris conscience de l'importance de leur image sur leur capacité d'attraction. Depuis la loi de décentralisation qui a été le déclencheur de leur action, les départements ou régions sont saisis de la même boulimie de reconnaissance : une étude menée par le Col'Com auprès de trente-quatre départements et dix régions montre que la quasi-totalité n'ont créé un service communication qu'après 1982. En moyenne, les départements consacrent 0,37 % de leur budget à la communication, contre 1,8 % en moyenne pour les régions, avec un record de 6 % en Ile-de-France.

La même étude menée auprès de 154 villes sur tout le territoire montre que les plus grandes, toutes tendances confondues, sont aussi les plus actives en communication : sur 34 villes de plus de cent mille habitants, seules trois n'ont pas de service spécialisé, et, sur les 29 qui ont accepté de donner leurs comptes, l'enveloppe « communication » atteint en moyenne 1,31 % du budget (avec des pointes à 7 % pour Bordeaux ou 6 % pour Rennes). Ces services sont relativement récents : seuls 6 existaient avant 1977, et 19 sont nés pendant la période municipale 1977-1983.

Dans les 110 villes de moins de 100 000 habitants étudiées, l'existence de services communication est liée en partie à la couleur politique : ces services sont présents dans 60 % des villes RPR, 72 % pour l'UDF, 88 % pour le PS et 91 % pour le PC,avec des budgets oscillant entre 0,9 % et 1,6 % des ressources communales. Dans la plupart des cas, ces services sont postérieurs à 1977.

De *« surdouée »* à *« porte du monde »*, villes, départements et régions rivalisent de slogans et s'inventent des « positionnements ». Si cette « guerre des images » n'oublie jamais l'importance des suffrages, la communication locale adopte de plus en plus les méthodes classiques de la publicité ou des relations publiques. Y compris dans la personnalisation des dirigeants, comme en témoigne par exemple l'appétit d'exposition des présidents de conseils généraux.

M. C. I.

(1) A côté du salon qui réunira une centaine d'exposants, une série d'ateliers auront pour thème, entre autres, « la place des élus », « la télématique municipale », « le journal », « les relations avec la presse », etc.

Nouvelle maquette et remise en question des suppléments

« L'Express » tourne la page de l'ère Goldsmith

Jimmy Goldsmith fait désormais partie du passé de *l'Express*. Le lancement, vendredi 27 mai, de sa nouvelle maquette symbolise pour le premier hebdomadaire français – 555 296 exemplaires en moyenne diffusés en 1987 et à l'étranger – la rupture avec la décennie 1977-1987 pendant laquelle Sir James Goldsmith était aux commandes.

Nouveaux caractères, introduction générale de la couleur, pages rythmées en trois grandes parties (analyses, commentaires et repères portant sur la vie politique et économique française et internationale ; grands reportages et enquêtes ; spectacles et livres) donnent une allure plus dynamique au journal, décidé à renouer avec son statut de *news magazine*. *« Nos lecteurs, déjà informés par les autres médias, n'ont pas besoin de synthèses de l'actualité aussi bien faites soient-elles,* commente Yann de l'Ecotais, directeur des rédactions de *l'Express. Ils exigent des analyses les plus précises possible et veulent qu'on leur raconte des histoires grâce aux reportages et enquêtes. » « Nous réfléchissions depuis longtemps à une évolution du journal en ce sens,* ajoute-t-il, *mais le propriétaire s'y opposait. »* Sir James Goldsmith aurait refusé, par exemple, le traitement de sujets « société » (évolution des mœurs, changement des modes de vie, etc.) dans l'hebdomadaire. Comme pour mieux marquer la rupture, la couverture de *l'Express* titre cette semaine sur « Les nouvelles lois de l'amour »...

Jusqu'à l'été dernier, date à laquelle le *raider* franco-britannique décidait de revendre la maison mère de *l'Express*, la Générale occidentale, à la Compagnie générale d'électricité, *l'Express* était son journal. Ces deux dernières années, il avait voulu même en faire le flambeau de l'ultra-libéralisme en France et en Europe. Non sans rencontrer des oppositions au sein de la rédaction et enregistrer le départ de contestataires, en juin 1986. Sa grande idée, c'était les « hebdomensuels » (sport, style, argent-économie, sciences-société) destinés à accueillir les sujets non traités dans l'hebdomadaire. La rédaction et une partie de la hiérarchie les avaient pourtant clairement désavoués. Coûteux – les « hebdomensuels » lancés à l'automne 1986 représentent entre 200 et 300 millions de francs d'investissement, – cette création est déficitaire : seul le titre *l'Express – Votre argent* engrange des bénéfices grâce à la publicité. La préparation de La 5, à laquelle Jimmy Goldsmith s'était porté candidat et ces « hebdomensuels » avaient d'ailleurs grevé les comptes de la Générale occidentale.

Mi-juin, un conseil d'administration doit décider de la survie de ces suppléments. Mais, dès le 2 juin, un comité d'entreprise se réunit. Les couloirs de l'hebdomadaire font déjà écho de dizaines de licenciements, dont ceux de plusieurs journalistes, qu'entraînerait la suppression des quatre « hebdo-mensuels ». M. Willy Stricker, administrateur-directeur de *l'Express*, se refuse à préciser leur nombre mais confirme *« que, le 2 juin, d'importantes décisions seront annoncées »*.

YVES-MARIE LABÉ.

Préavis de grève à FR 3 Alpes

Grenoble défend son information contre l' « hégémonie » de Lyon

GRENOBLE
de notre correspondant

Les personnels de FR 3 Alpes ont déposé, mercredi 25 mai, un préavis de grève d'une durée indéterminée à compter du 31 mai. Ils entendent ainsi protester contre l'organisation par la seule station de Lyon des soirées électorales des 5 et 12 juin. Les journalistes et techniciens de FR 3 Alpes estiment, dans un communiqué, que *« cette manœuvre apparaît comme un banc d'essai du plan de restructuration qui prévoit, dans la région Rhône-Alpes, la suppression du journal des Alpes »*.

Ce journal télévisé régional, créé le 1er juin 1982 et diffusé à partir des studios de FR 3 Grenoble, devrait disparaître le 1er janvier 1989. Antenne 2 ne souhaite plus, en effet, relayer les journaux régionaux de FR 3 sur ses propres émetteurs et veut ainsi récupérer le créneau horaire qu'elle mettait jusqu'alors complaisamment à la disposition des régions, entre 19 h 10 et 19 h 30.

Les responsables de la chaîne envisagent de replacer la station de Grenoble dans un état de dépendance vis-à-vis de Lyon semblable à celui qu'elle connut jusqu'en 1982. Des solutions techniques pourraient cependant être envisagées comme la duplication de plusieurs émetteurs dont celui, très puissant, du mont Pilat. Le coût élevé que cette opération représente, plus de 10 millions de francs, est rejeté par la direction de FR 3.

Les journalistes, techniciens et personnel administratif de la station – une cinquantaine – estiment qu'il n'est pas *« concevable de vouloir réaliser depuis Lyon un vrai journal régional dans un territoire aussi disparate »*. Rhône-Alpes réunit en effet huit départements et 15 millions d'habitants dont plus de 1 700 000 vivent dans les Alpes.

Le maintien de la situation présente est d'autant plus nécessaire, selon M. Bernard Lagarrigue et les journalistes de FR 3 que, dans les départements alpins, le *Dauphiné libéré*, dirigé par M. Robert Hersant, exerce un quasi-monopole sur l'information locale. *« Je m'emploierai à défendre le droit à l'information de nos concitoyens et, par là même, à œuvrer à la nécessaire sauvegarde de l'identité de FR 3 Alpes »*, a récemment écrit au personnel de FR 3 Grenoble le maire de la ville, M. Alain Carignon, RPR, également président du conseil général de l'Isère. Les autres départements alpins se sont, à leur tour, mobilisés pour s'opposer à ce qu'un élu savoyard qualifie d'*« hégémonisme »* de la capitale de Rhône-Alpes sur les pays qui la composent.

CLAUDE FRANCILLON.

Coup de force des TV privées en Allemagne

Bertelsmann arrache le football aux chaînes publiques

BONN
de notre correspondant

Coup de poker et coup de force réussi pour les chaînes privées de télévision de RFA : UFA-Film, une filiale du groupe Bertelsmann, qui contrôle également la chaîne privée RTL Plus, s'est assuré, mercredi 25 mai l'exclusivité des droits de diffusion des rencontres de football de la Bundesliga, la première division du championnat ouest-allemand. Le comité directeur de la Fédération, réuni à Stuttgart, a accepté l'offre de UFA, 135 millions de deutschemarks (environ 450 millions de francs), pour les trois prochaines années, une somme deux fois supérieure aux propositions des deux chaînes publiques, ARD et ZDF, qui avaient jusque-là le monopole des retransmissions.

Jusqu'au dernier moment, ARD et ZDF n'avaient pas cru que les clubs allaient sauter le pas et abandonner le service public pour les offres alléchantes du privé. Les deux chaînes privées ouest-allemandes, RTL Plus et SAT 1, ne sont pour l'instant reçues que par un quart des foyers allemands, ceux qui bénéficient de la télévision par câble. Sûres de leur force et de leur couverture nationale, les chaînes publiques considéraient comme un droit acquis le fait de pouvoir rassembler devant leurs écrans du samedi soir les amateurs de ballon rond : l'émission « Sportschau », qui rend compte des matches de première division tous les samedis à 18 heures sur la première chaîne, est la plus regardée de toutes les émissions de la télévision, à une heure où la publicité sur le petit écran est encore permise par la loi.

On peut s'imaginer l'émotion suscitée dans le public par cette affaire : les trois quarts des fans risquent bientôt de se retrouver privés de leur drogue hebdomadaire ! Pas entièrement toutefois, car la loi prévoit que des extraits n'excédant pas trois minutes peuvent être librement diffusés. Mais quelle frustration tout de même ! Les amateurs de football étant également des électeurs, de nombreux hommes politiques ont pris position : si les chrétiens-démocrates, les plus chauds partisans du développement de la télévision privée, sont plutôt discrets et demandent simplement, comme le chancelier Kohl, que *« l'on assure au plus grand nombre d'Allemands possible la possibilité de voir les matchs »*, les membres de l'opposition social démocrate tempêtent : les maires, gestionnaires des stades,menacent de supprimer les tarifs de faveur accordés pour la location des terrains, et même de faire payer aux clubs les frais de police nécessaires au maintien de l'ordre dans les stades.

Les vainqueurs du bras de fer, RTL Plus, Bertelsmann et UFA, sont maintenant en bonne position pour amener les chaînes publiques à composer, et à leur revendre,à leurs conditions, les droits de diffusion en attendant d'avoir atteint une couverture nationale. En jouant gros sur le football, RTL et Bertelsmann espèrent donner un coup d'accélérateur au développement des chaînes privées en RFA, qui est nettement moins avancé qu'en France ou en Italie.

Les grands perdants de ce combat sont les téléspectateurs de la République démocratique allemande. Les supporters des grandes équipes ouest-allemandes sont en effet fort nombreux de l'autre côté du mur et n'ont aucune chance, dans un avenir prévisible, d'avoir accès à la télévision par câble.

LUC ROSENZWEIG.

● **Les grands prix audiovisuels 1988.** – A l'unanimité, le jury des grands prix de télévision a désigné les lauréats pour 1988. Il s'agit de Anne Hoang, disparue le 7 octobre 1987, pour l'ensemble de son œuvre audiovisuelle (*Contre-Enquête* notamment) et Claude Lanzmann pour *Shoah*. Une mention spéciale a été décernée au film de Mireille Dumas et Dominique Colonna *les Trois Familles d'Eric Robert*.

Les grands prix de radio ont également été décernés à l'unanimité à Mildred Clary pour l'ensemble de son œuvre radiophonique et à Jean Daive pour sa série « Mardi du cinéma » (France-Culture) et « Une vie - une œuvre » (France-Culture),consacrée à Deshiell Hammet. Le jury, présidé par Jean-René Vivet, était composé de nombreuses personnalités de la radio et de la télévision, membres de la Société des gens de lettres ou de la Société civile des auteurs multimédia.

● **M. Berlusconi signe un accord avec la télévision catalane TV 3.** – M. Silvio Berlusconi a signé un accord sur trois ans avec la télévision catalane TV 3 en vertu duquel elle pourra diffuser des séries américains, dont notamment le célèbre feuilleton « Dallas », et soixante longs métrages. Il a déclaré mercredi à la presse que cet accord entre la société Reteitalia, filiale de son groupe Fininvest Media, et la radio et télévision catalane prévoyait également la coproduction de programmes de divertissement qui seraient vendus à d'autres télévisions européennes.

La grève des imprimeurs de province

Quotidiens régionaux et titres matinaux sont touchés

La grève lancée par la fédération CGT du Livre a eu des conséquences diverses sur la diffusion de la presse régionale et départementale, le jeudi 26 mai. Alors que plusieurs grands quotidiens régionaux comme *la Montagne, la Dépêche du Midi, le Midi libre, l'Est républicain, le Républicain lorrain, la Voix du Nord, Paris-Normandie, le Provençal, le Dauphiné libéré, Nice-Matin,* paraissaient normalement, d'autres ont été intégralement absents des kiosques (*Ouest-France, le Télégramme de Brest, les Dernières Nouvelles d'Alsace, l'Alsace, le Progrès de Lyon, le Bien public* (Dijon), *l'Union* de Reims...).

D'autres, enfin, n'ont pu faire paraître qu'une partie de leurs éditions, comme *Sud-Ouest* qui a tiré trente mille exemplaires au lieu de quatre cent vingt mille habituels.

La grève a aussi eu des conséquences sur les éditions décentralisées des quotidiens nationaux, dont la plupart n'ont pu être imprimés dans les imprimeries de province en grève comme à Toulouse, Marseille ou Saint-Etienne.

Libération, qui cherchait à pallier ce manque en tirant cent mille exemplaires supplémentaires dans son imprimerie parisienne, proteste contre le fait que les ouvriers du Livre CGT parisien aient limité son tirage. De son côté, la CGT fait remarquer que *Libération* a pu imprimer cinquante mille exemplaires de plus que son tirage habituel, mais que le supplément demandé dépassait les limites techniques de l'imprimerie.

Vendredi, la grève a touché l'impression des quotidiens nantais *Presse-Océan* et *l'Eclair*, absents des kiosques, ainsi que les éditions décentralisées à Nantes des quotidiens nationaux.

M. C. I.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA NUIT DE L'HIDRELLEZ. Centre Mandapa (45-89-01-60), 20 h 45.
LES SEMAINES DE LA MARIONNETTE A PARIS : BUFAPLANÈTES. 20 h ; LES VIEUX, FACE A FACE. Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16).
MORIMARUSSE. Atalante (46-06-11-90) 20 h 30.
ANTIGONE. Cité internationale universitaire (45-89-38-69), 20 h 30.
FESTIVAL DE LA JEUNE CRÉATION 1988. Espace Cardin (42-66-17-81), de 14 h à 23 h.
POUR L'AMOUR DE MARIE SALAT. Poche-Montparnasse (45-48-92-97), 21 h.
LES SEMAINES DE LA MARIONNETTE A PARIS : Tourtour (48-87-82-48). TEMPS DE SAISON ; MÉMOIRES DE CŒURS. 19 h ; ANTOLOGIA. 22 h 30.
PEAU D'ANE. Aulnay-sous-Bois. Espace J. Prévert (48-68-00-22). (dern.) à 21 h.
NOUVEAU SPECTACLE. Edgar (43-20-85-11), 22 h.
LA PRINCESSE DE CLÈVES. Théâtre 13 (45-88-16-30).
LES CHEMINS DE FER. Th. Valhubert (45-84-30-60), 20 h 30.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *Les Cahiers tango* : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◊ Oui, Miller, suivi de Giacomo : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ Le Malade imaginaire : 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Morimarusse : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. L'Exilé de Matelune : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◊ La petite chatte est morte : 18 h 30. ◊ Bacchus : 20 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h. Signe blaireau, ascendant mouton : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). La Divine Comédie : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ◊ Volpone ou le renard : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Jeu : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◊ Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de chambertin : 20 h 30. ◊ La Pièce de chambertin : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◊ Histoire de Kofor Shamma : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et voto... la galère !... : 21 h.
CELEBRITY CENTRE (46-27-65-00). ◊ Le Jardin des trois lunes : 20 h 30.
CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (MAIRIE DE PARIS) (45-27-13-88). Le Grand Ecart : 18 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◊ *La Nuit de l'Hidrellez : 20 h 45.*
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Bufaplanètes Les Semaines de la marionnette à Paris : 20 h. Les Vieux, et Face-à-face Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◊ Plénitude 626-36 Rencontre du mime contemporain : 20 h 30. La Resserre. ◊ Antigone : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◊ Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nouveau Spectacle : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). *Les Liaisons dangereuses* : 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Vieilles Femmes et la Mer : 21 h.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.
ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). ◊ Festival de la jeune création 1988 : 14 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Le Train immobile : 21 h.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chevrolet de sable : 20 h 30. Ce que parler veut dire : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). *Si on faisait le noir juste une minute ?* : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Au rendez-vous des cons D'après la Maison des confidences : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◊ Zoo Story : 18 h 30. Angels City : 20 h. C'est pas pareil : 22 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Lettres à mon homme inventé : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Mon Herbert : 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◊ Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

Vendredi 27 mai

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Ombre d'un doute : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◊ Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30 et 22 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◊ La Princesse de Clèves : 21 h.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'là du fric : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Spectacle Prévert : 20 h 30. Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30. ◊ L'Ecume des jours : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◊ La Vie d'André Colin : 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ Temps de saison -Mémoires de cœurs Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h. Antologia Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.
VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ◊ Les Chemins de fer : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore *mieux l'après-midi : 20 h 30.*

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Les Derniers Jours de Pompei (1948), de Marcel L'Herbier, 16 h ; Festival de Cannes 1988, la semaine de la critique : l'Artiste (1987, v.o.s.t.f.), de Jonas Grimas, Tokyo Pop (1987, v.o.s.t.f.), de Fran Rubel Kuzui, 19 h ; Festival de Cannes, la quinzaine des réalisateurs (v.o.) : Distant Voices, Till Lives (1988, v.o.s.t.f.), de Terence Davies, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : les Amours finissent à l'aube (1952), d'Henri Calef, 14 h 30 ; l'Architecte maudit (1954), de Pierre Kast, 17 h 30 ; Du rififi chez les hommes (1954), de Jules Dassin, 20 h 30 ; Merci Natercia (1959), de Pierre Kast, 17 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

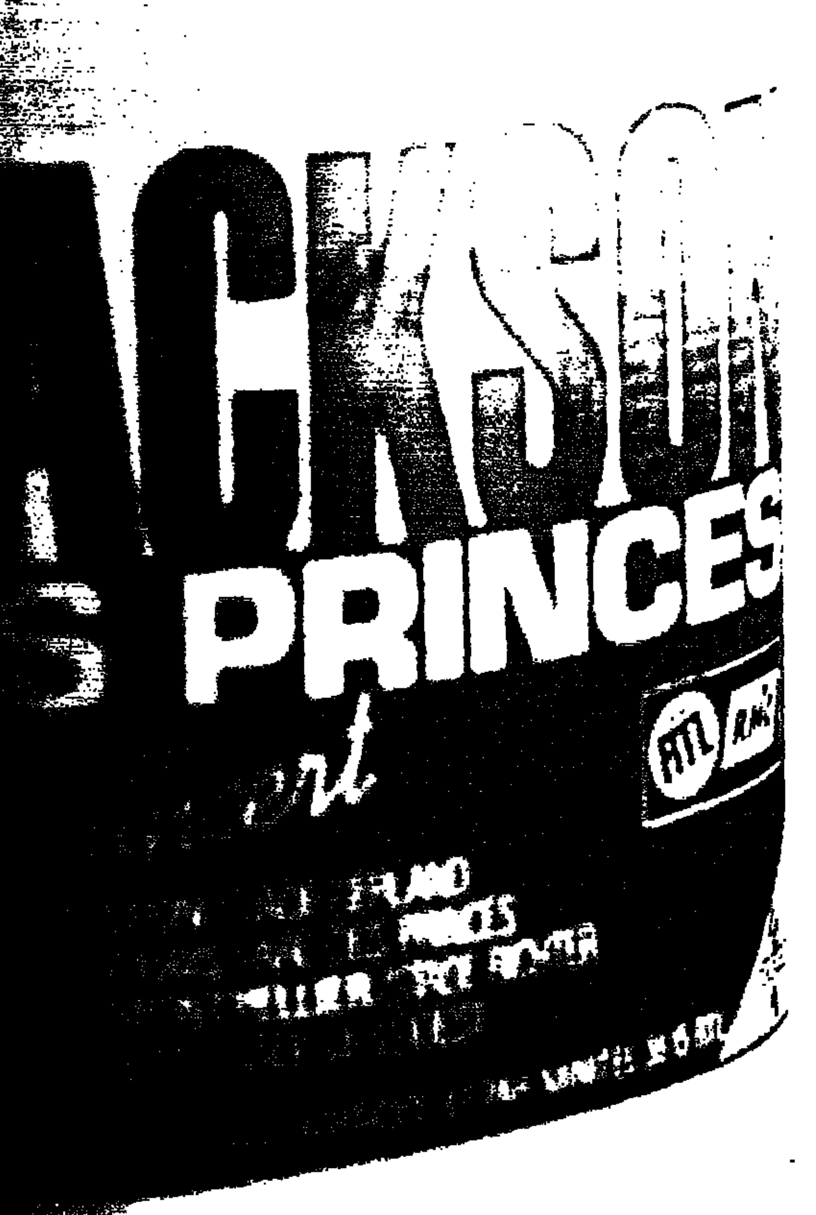
Paris, Mai 68 : Emancipation : Cocktail Molotov (1979) de Diane Kurys, Comme il faut (1980) de H. Bérard, 14 h 30 ; la Grève : Citroën Nanterre Mai-Juin 1968 (1968) d'un collectif Arc, l'Autre façon d'être une banque (1974) d'un collectif Cinélutte, 16 h 30 ; Bilan 2 : le Fond de l'air est rouge 2 (1977) de Chris Marker, 18 h 30 ; 68 vu par Gaumont : Actualités Gaumont, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18).
ALOUETTE JE TE PLUMERAI (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : *Gaumont Les* Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ *(43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).
BEARN (Esp., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2ᵉ (47-42-97-52).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).
CAMOMILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40).
CLASS 89 (**) (A., v.f.) : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).
CORENTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).
DANCERS (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, *14ᵉ* (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).
DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79).
LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE (Chin., v.o.) : Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).
DEUX MILLIONS DE DOLLARS AUX CARAIBES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Pathé Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).
EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; *George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f.* : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).
L'EMPRISE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94).
L'ENFER VERT (It., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).
ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).
ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; *UGC Danton, 6ᵉ* (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).
FATAL BEAUTY (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).
FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Convention *Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).*
FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
GANDAHAR (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12)* ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont *Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex* (Le Grand Rex), 2ᵉ (42-36-83-93) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).
HIDDEN (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Publicis *Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23)* ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).
LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8ᵉ (43-59-31-97).
MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ *(42-71-52-36)* ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).
L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43).
RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).
SÉCURITÉ PUBLIQUE (Fr.) : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).
SHADOWS IN PARADISE (Fin., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5ᵉ (43-54-42-34).
68-89 (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).
TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).
UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).
UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN CHICANO. Film américain de Cheech Marin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).
ELMER, LE REMUE-MÉNINGES. (*) Film américain de Frank Henenlotter, v.o. : *Forum Horizon*, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
MILAGRO. Film américain de Robert Redford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 27 mai

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Fête des mères. **22.35 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de *l'extrême, présenté par Nicolas Hulot.* Spécial Grand Nord. Au sommaire : Nobile (l'accident du dirigeable *Italia* en 1928) ; Le mystère Franklin (deux navires anglais ont disparu en 1928) ; Les Inuits ; Velvetpowls. **23.30 Le bébête show** (rediff.). **23.35 Journal et Bourse. 23.50 Série : Les envahisseurs. 0.40 Documentaire : *Histoires naturelles.***

A 2

20.35 Série : Carte de presse. De Michel Favart, avec Marc Chapiteau, Myriem Roussel, Anne Fontaine, Nicolas Silberg.

21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème Exercices de médecine, sont invités : Pierre Boulle (Le professeur Mortimer), Marie Didier (Contre-visite), Alain Milhaud (Testaments de vie), Jean-Louis Yaich *et le docteur Gérard Apfeldorfer* (Kilos de plumes, kilos de plomb), le docteur Jacques Ouvrier (Se soigner seul et sans risque). **22.50 Tennis. Internationaux de Roland-Garros** (résumé des épreuves du jour). **23.20 Journal. 23.15 Ciné-club : Barberousse** (1re partie). ■■■ Film japonais d'Akira *Kurosawa (1965)*. Avec Toshiro Mifune, Yuko Kayama, Kyolo Kagawa, Kamatari Fujiwara (v.o.).

FR 3

▶ **20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans.** De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques *Dacqmine, Claude Brosset* (1er épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Ascenseur vers les hauts fonds : les plongeurs de la COMEX qui, le 4 mars dernier, tentaient une première mondiale, plonger à 520 mètres. **22.30 Campagne électorale. 22.45 Journal.** Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. **23.15 Documentaire : Paris la mode.** D'Jaaaaa ! La mode. Une émission proposée par *Jean-Marie Duhard.* **23.35 Musiques, musique.** Deux caprices, de Wieniawski, par Itzhak Perlman (violon) et Pinchas Zuckerman (alto).

CANAL PLUS

20.30 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : *Circonstances atténuantes.* ■ Film français de Jean Boyer (1939). Avec Michel Simon, Arletty, Dorville, Andrex. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Football :** Championnat de France. **0.40 Cinéma : Enemy.** ■ Film américain de Wolfgang Petersen (1985). Avec Dennis Quaid, Louis Gos*sett, Brion James (v.o.). 2.10 Cinéma* : **L'été en pente douce.** ■■ Film français de Gérard Krawczyk (1987). Avec Jacques Villeret, Jean-Pierre Bacri, Pauline Lafont, Guy Marchand. **3.45 Cinéma : Police des mœurs.** □ Film français de Jean Rougeron (1987). Avec Yves Jouffroy. **5.10 Téléfilm : Le vent de la colère.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Délit de fuite. De Chuck Braverman, avec Paul Perri, Claudia Cron, Will Lee. **22.10 Série : Star Trek. 23.05 Magazine : Bains de minuit.** *De Thierry Ardisson.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bains de minuit** (suite). **0.40 Documentaire : Nous, les Tziganes de Moscou. 1.45 Série :** *Baretta* (rediff.). *2.35 Le journal de la nuit.* **2.40 Feuilleton : La conquête du ciel** (rediff.). **3.35 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. La révolution. *21.20 Feuilleton : La clinique de la* Forêt-Noire. **22.10 Série : Espion modèle. 23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Sexy clip. 23.40 Magazine : Médiator (rediff.) 1.10 Boulv'hard.** Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Portrait de René Wilmet. **21.30 Musique : Black and blue.** Violons d'Ingres. **22.40 Nuits magnétiques.** L'argent. 4. Pauvre mais *honnête*, et Le cambrioleur endormi. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Stephan Eicher.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Baden-Baden) : Symphonie nº 4 en si bémol, op. 60, de Beethoven : Die Wuste hat zwolf Ding de Zender ; Totenfeier, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. *Hans Zender* ; sol. Elisabeth Laurence, alto. **22.20 Premières loges.** Avec Jany Delille, soprano. Extraits d'Orphée et Eurydice, de Gluck, La Légende du grand saint Nicolas, d'Ingelbrecht, extraits de Manon, de Massenet, extraits de la Périchole, d'Offenbach, Les jolies Vien*noises, de J. Strauss. 23.07 Club de la* **musique ancienne. 0.30 Archives.** André Cluytens à New-York : Symphonie nº 1, de Dutilleux ; Habanera pour piano et Le roi malgré lui, de Chabrier ; Scherzo pour orchestre, op. 8, de Duruflé, par l'Orchestre philharmonique de New-York (Carnegie Hall, 24 novem*bre 1957*).

Samedi 28 mai

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. La responsabilité médicale. *Les erreurs. Aujourd'hui les victimes ou les familles osent demander des comptes au corps médical, mais les procès sont interminables.* **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm. **13.50 Série : Matt Houston. 15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : *15 ans, un roman et un* chat ; François : pastre de Provence ; SOS-Véto. **18.35 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo.**



20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Jeux : Intercontinents. Emission présentée par Guy Lux, Claude Savarit et Simone Garnier. Les équipes : Mexico (Mexique), Amityville (EU), Liège (Belgique), Marseille (France). Les invités : *Jean Roucas, Mireille* Mathieu, Francis Lalanne, Dorothée, ballets du Moulin-Rouge, Bernadette Lafont, Yves Mourousi, Léon Zitrone, Sophie Darel, Pierre Douglas, Pierre Péchin, Popeck. **22.45 Série : A nous deux Manhattan** (dernière partie). **0.25 Journal et météo. 0.40 Magazine : Minuit sport. 2.10 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest.** La nuit des cosa*ques. 14.55 Samedi-passion.* Tennis : Internationaux de France de Roland-Garros (retransmission des matches se déroulant sur le court central). **19.30 INC.** Actualités jurisprudence. **19.35 Où est donc cachée la caméra invisible ?** Emission de Jacques Rouland. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Rugby.** Finale du championnat de France Agen-Tarbes. **22.15 Tennis.** Les Internationaux de Roland-Garros (résumé des épreuves du jour). **22.50 Les enfants du rock.** De Patrice Blanc-Francard. *Le fils de Frank Zappa en personne ; le fils de Bob Marley en chair et en os ; la sœur de Lio, LNA ; les Scorpions en URSS ; Oldies : la vieillerie choc du mois, les Who ! Le choc : Fishbone ! 1968-1988, les cent meilleurs albums.* **0.05 Journal.**

FR 3

13.00 Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros. Retransmission des matches du court central jusqu'à 14.40. De 14.40 à 19.00, retransmission des *matches* du court nº 1. **19.00 Le 19-20 de l'information.** Présenté par Philippe Dessaint et Catherine Matausch. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** L'ère glaciaire. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. Avec, pour la partie variétés : El Chato. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode *du feuilleton Le chevalier Lumière.* **21.45 Journal.** Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. **22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Nathalie Baye. **22.30 Musicales.** Emission présentée par Alain Duault. Avec Franceso Ellero d'Artegna, Donnald Tesarowicz, Jean-Philippe *Courtis. Basses fréquences.* **23.30 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire ; Le film de la semaine ; *Le dossier médical* ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. Invité : Jean-Pierre Mocky. **14.00 Magazine : *Le monde du sport. 14.55* Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.45 Série : La malédiction du loup-garou. 16.05 Documentaire : La ménagerie verte. 16.35 Cabou Cadin.** Rambo ; Pitou ; SOS-Fantômes... **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Invité : *Michel Blanc.* ▶ **20.30 Série : Sueurs froides.** Présentée par Claude Chabrol. **21.50 Spectacle : 13e Festival international du cirque.** A Monte-Carlo. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Incubus.** ■ Film canadien de John Hough (1981). Avec John Cassavetes, Kerrie Keane, John Ireland. **0.25 Cinéma : Madame Sans-Gêne.** ■ Film français de Roger Richebé (1941). Avec Arletty, Jeanne Reinhardt, Albert Dieudonné. **2.00 Cinéma : Les saisons du cœur.** ■■ Film américain de Robert Benton (1984). Avec Sally Field, Lindsay Crouse, Ed Harris, Amy Madigan. *3.50 Cinéma : Dernier été à Tanger.* ■ Film français d'Alexandre Arcady (1986). Avec Valeria Golino, Thierry Lhermitte, Roger Hanin. **5.50 Les super-stars du catch.**

LA 5

13.30 **Série : Automan. 14.25 Série : Galactica. 15.20 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Série : Captain Power** (rediff.). **17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Scénario mortel.** *Un metteur en scène au chômage se voit proposer un travail étrange mais bien payé : enregistrer les activités d'une jeune femme, cadre de banque, soupçonnée d'escroquerie.* **22.05 Magazine : Télé-matches.** Résultats de football. **22.10 Série : Star Trek. 23.05 Magazine : Télé-Matches** (suite). Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Circuit** (rediff.). **0.35 Série : Automan** (rediff.) *1.25 Feuilleton : La conquête* du ciel (rediff.). **2.20 Journal de la nuit. 2.25 Série : La cloche tibétaine. 3.20 Série : Star Treck** (rediff.). **4.15 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 **première** (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar.** Invitée : Marc Lavoine. **14.45 Série : Le saint** (rediff.). **15.35 Série : Le prisonnier. 16.25 Magazine : Danarama.** De Philippe Dana. Invitée : Françoise Hardy. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** *Une amie (rediff.). 18.00* **Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Le mixeur. **20.30 Téléfilm : Sa vie d'homme.** De Robert Ellis Miller, avec Joan Collins. **22.00 Série : Clair de lune.** *Requiem pour un veuf.* **22.50 Magazine : Charmes.** Taxi ; L'aventurier ; Les contes érotiques du chemin de fer ; Quand bébé dort ; Champagne ; Sexy 8. **23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Série : Brigade de nuit. 1.20 Magazine : Danarama** (rediff.). **2.05 Variétés : Sky dance** (rediff.). *Musique* : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Photo-portrait.* Maurice Bernachon, chocolatier. **20.45 Dramatique : La falaise de sable,** d'Hubert Haddad. **22.35 Musique : Opus.** Le mur de sons de Glenn Branca. **0.05 Clair de nuit.** Festival de la jeune création 1988.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra. La fille du Far-West, de Puccini. **22.50 Concert à Bologne. 23.30 Opéra du XXe siècle à Bologne.** Il Cordovano (extrait), de Petrassi. **0.00 Musique de chambre.** Œuvres de Purcell, Schumann, Stravinski, Brahms, Mozart, Murail.

Audience TV du 26 mai 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.7	Santa Barbara 16.7	Tennis 8.1	Actual. régio. 3.8	Nulle part 2.2	Porte magique 3.2	Hulk 4.3
19 h 45	45.7	Roue fortune 25.8	Rige... 3.8	Actua. rég. 0.5	Nulle part 4.8	Boul. Bouvard 4.8	Hulk 5.9
20 h 16	63.4	Journal 24.7	Journal 17.2	La classe 7.0	Nulle part 3.2	Journal 3.2	Cosby show 8.1
20 h 55	71.0	Michel Leeb 27.4	To be not to be 9.7	Lady Hawke 18.8	Fatherland 1.1	Eldorado 16.1	Tirez les morts 3.2
22 h 08	67.7	Michel Leeb 22.0	To be not to be 9.7	Lady Hawke 2.5	Fatherland 1.1	Eldorado 16.7	M 6 cinéma 2.2
22 h 44	43.0	52 sur la Une 9.7	Tennis 6.5	Journal 4.3	Boxe 1.1	Star Trek 20.4	Homme de fer 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 29 mai

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** Candy ; Les trois mousquetaires ; Bioman. **9.10 Variétés : Jacky show. 9.35 Série : Tarzan.** Dollars et *diamants.* **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Vivre parmi eux. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** L'appât. **14.20 Jeu : *Le juste prix.*** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Longchamp. 15.40 Série : M'as-tu vu.** Le triangle noir. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission de Patrick Poivre d'Arvor. **18.00 Jeu : Télé JO-Séoul 1988. 18.10 Série : Pour l'amour du risque.** Précieux maillet. *19.00 Magazine : 7 sur 7.* Emission d'Anne Sinclair. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Urgence.** ■ Film français de Gilles Béhat (1985). Avec Richard Berry, Fanny Bastien. *A cause d'une jeune fille dont le frère a été tué, un journaliste sportif se trouve embarqué dans une hallucinante affaire qui risque de devenir, pour lui et pour d'autres, mortelle. La nervosité du rythme soutenu par la musique rock, les téléscopages de destins, l'aspect typé des interprètes retiennent plus que les bonnes intentions semées sur le parcours de Richard Berry.* **22.25 Magazine : Sport dimanche soir. 23.25 Journal et météo. 23.40 Court métrage.** Jazz, de Frédéric Mitterrand. **0.10 Documentaire : Des croisades au Djihad.** D'après le livre d'Amin Maalouf. **1.10 Portrait musical.** Armin Jordan.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe à la basilique souterraine Saint-Pie-X à Lourdes. 12.00 Spectacle.** Neuvième Festival mondial du cirque de demain. **13.00 Journal. 13.20 Série : Mac Gyver.** Dalton l'espion. **14.10 Jeux : Bêtes à malices.** Présentés par Fabrice. **14.40 Stade 2.** Tennis : Internationaux de Roland-Garros ; Rugby : finale du championnat de France ; Cyclisme : Tour d'Italie ; Automobile : Grand Prix du Mexique de F 1 ; Lutte ; Football. **19.30 Série : *Magny.*** Bretteville au trésor. **20.00 Journal et météo. 20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** Maigret voyage, d'après G. Simenon. Avec Jean Richard, Jacques François, Katia Tchenko. *Quelle agitation à l'hôtel Méridien ! Une comtesse absorbe trop de Gardénal, un colonel est trouvé noyé dans sa baignoire. Le commissaire enquête dans la « jet society ».* **22.05 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros (résumé des épreuves du jour). ▶ **22.35 Magazine Haute curiosité** Magazine sur l'actualité de l'art, présenté par Maurice Rheims et Claude Sérillon. **23.30 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Série : Mac Gyver** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo.** *8.15 Croc-note show.* **8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** *Emission de l'ADRI.* **10.00 *Latitudes.*** Emission de RFO. **11.00 Tennis.** Internationaux de France de Roland-Garros. Retransmission des matches du court central. **12.57 Flash d'informations. 13.00 Tennis.** Internationaux de France en direct de Roland-Garros. Retransmission des matches du court central jusqu'à 14.40. De 14.40 à 19.00, retransmission des matches du court nº 1. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Le tueur. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Téléfilm : Jane Doe, la cinquième victime.** D'Ivan Nagy. *On découvre dans un fossé le cadavre d'une inconnue étranglée. Un étranger sévit dans la région.* **22.35 Journal.** Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. **23.05 Cinéma : Les invités de 8 heures.** ■■ Film américain de George Cukor (1933). Avec Marie Dressler, John Barrymore, Wallace Beery, Jean Harlow (v.o.). *Une dame de la bonne société invite à dîner un certain nombre de personnes chez lesquelles elle a été reçue. On fait ainsi connaissance avec un ménage désuni, un homme d'affaires et son épouse qui le trompe et le fait chanter, une vieille comédienne démodée, un faux grand acteur sans engagement. Tiré d'une pièce de théâtre, ce film très brillant (style Cukor) rassemble de grands interprètes.* **0.55 Musiques, musique.** Thomas Morley : A Mistress Mine ; Anonyme : The Willow Song, par l'Academy Saint-Martin-in-the-Fields.

CANAL PLUS

7.00 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabou cadin.** Moi, Renart. **8.45 Cinéma : Fatherland.** ■ Film anglais de Ken Loach (1986). Avec Gerulf Pannach, Fabienne Babe, Cristine Rose, Sigfrit Steiner. **10.35 Cinéma : Pirates.** ■ Film franco-tunisien de Roman Polanski (1986). Avec Walter Matthau, Cris Campion, Charlotte Lewis, Damien Thomas. **12.30 Série : SOS-fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Une vie de star.** De Joseph Sargent. Avec Elizabeth Taylor, Robert Wagner, James Coco, Chad Lowe. **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Nuit de noces chez les fantômes.** □ Film américain de Gene Wilder (1986). Avec Gene Wilder, Gilda Radner, Dom Deluise, Jonathan Pryce. *Le « maître de l'angoisse » d'un feuilleton radiophonique à suspense est, en réalité, un couard. Son oncle l'invite, avec sa jeune épouse, à passer sa nuit de noces dans le château de famille et organise des scènes d'horreur. Une veine parodique tout de suite essoufflée, des gags mornes.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Chronique d'une mort annoncée.** ■■ Film italo-franco-colombien de Francesco Rosi (1986). Avec Rupert Everett, Ornella Muti, Gian Maria Volonte, Irène Papas, Anthony Delon. *Un homme revient, après vingt-sept ans, dans le village de Colombie où il a passé sa jeunesse. Il cherche à savoir pourquoi son meilleur ami d'alors fut assassiné par deux frères, invoquant une raison d'honneur, sans que personne au village ait tenté d'empêcher cette « mort annoncée ». Adaptation d'un roman de Gabriel García Marquez, en forme de puzzle comme les films politiques de Rosi.* **22.15 Flash d'informations. 22.20 Série : Ray Bradbury présente.** ▶ **22.45 Magazine : Cinémode. 23.30 Cinéma : Les saisons du cœur.** ■■ Film américain de Robert Benton (1984). Avec Sally Field, Lindsay Crouse, Ed Harris, Amy Madigan. *1.20 Cinéma : Police* **des mœurs.** □ Film français de Jean Rougeron (1987). Avec Yves Jouffroy, Henri Poirier, Pierre Lordiche.

LA 5

5.00 Journal permanent. 7.15 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette (rediff.). **8.10 Dessin animé : Emi magique.** La saison de l'amour ; Il pleut sur le festival ; Sacré Boulou. **9.30 Top nuggets. 10.00 Série : Captain Power** (rediff.). **10.25 Série : Galactica** (rediff.). **11.15 Série : Wonder woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.25 Série : Baretta. 14.15 Série : La grande vallée. 15.05 Série : *Mission impossible.* 16.00 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. **17.10 Mondo dingo. 18.10 Série : Matlock.** L'ange. **19.05 Feuilleton : Dallas.** La guerre et la paix. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Rendez-moi ma peau.** □ Film français de Patrick Schulmann (1980). Avec Bee Michelin, Eric Colin, Chantal Neuwirth, Alain Flick. *Une sorcière qui perd ses pouvoirs magiques réussit pourtant à faire changer de peau (chacun gardant sa voix) un réparateur de télévision et une bourgeoise parisienne. Les variations habituelles de Patrick Schulmann sur la notion de couple. Une satire des charlatans et de la phallocratie. Un comique épais.* **22.00 Série : Star Trek. 23.00 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Baretta** (rediff.). **0.55 Série : La grande vallée** (rediff.). **1.45 Journal de la nuit. 1.50 Série : Matlock** (rediff.). **2.40 Série : La cloche tibétaine. 3.35 Série : Star Trek** (rediff.).

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invitée : Nicole Garcia. **11.40 Magazine : Au calme citoyens.** Magazine politique de Marc Ulmann. Thème : Reagan à Moscou et vous, et vous, et vous. Invités : Roger Fauroux, nouveau ministre de l'industrie, et Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire du curé d'Uruffe. **13.10 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Duke Ellington en concert. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Brigade de nuit. 16.40 Série : Espion modèle** (rediff.). *17.30 Magazine : Turbo* (rediff.). Au sommaire : Spécial véhicules de loisirs ; Le rallye de l'Atlas ; F3-F3000 à Pau. **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Noce d'or. *20.30 Cinéma : Terreur extraterrestre.* ■ Film américain de Gredon Clark (1980). Avec Jack Palance, Martin Landau. *Un chasseur et son fils sont victimes de mystérieuses bêtes volantes qui leur sucent les entrailles. A quelque temps de là, malgré les avertissements d'un chasseur solitaire, des jeunes gens décident de camper au bord d'un lac. Pour les amateurs d'épouvante.* **22.15 Série : Drôles de dames.** Le fantôme du music-hall. **23.15 Six minutes d'informations. 23.25 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.50 Magazine : M 6 aime le cinéma.** Sergueï Paradjanov (rediff.). **0.15 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Lumière. Piste d'envol. Balises sonores. Son. **22.35 Musique.** Le concert. Musique de l'Arménie. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 mai 1988 au Théâtre des Champs-Elysées) : Falstaff, étude symphonique, op. 68, d'Elgar ; Spring symphony pour solistes, chœur et orchestre, op. 44, de Britten, par l'Orchestre national de France, le chœur et la maîtrise de Radio-France, dir. Jeffrey Tate ; chef de chœur : Michel Tranchant ; chef de la maîtrise : Michel Lasserre de Rozel ; sol. : Gwen*dolyn Bradley, soprano ; Sarah Walker,* mezzo-soprano ; Robert Tear, ténor. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **1.00 Ocora.**

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 28 mai

Coulommiers, 14 heures : philatélie ; *Fontainebleau, 14 h 30 : argenterie,* bijoux ; **Meaux,** 14 heures : vins ; **Le Raincy,** 14 h 30 : affiches ; **Sens,** 20 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux.

Dimanche 29 mai

Fontainebleau, 14 heures : argenterie, bijoux ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : argenterie, meubles, tableaux ; **Louviers,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Nanterre,** 14 h 30 : tableaux ; **Senlis** : mobilier, objets d'art, tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Versailles-Chevau-Légers,** 14 heures : art nouveau, art déco, mobilier, objets d'art et Extrême-Orient ; **Versailles-Rameau,** 14 h : tableaux, mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 28 mai

Avignon, 14 h 30 : tableaux, bijoux, mobilier ; **Bolbec,** 14 heures : livres ; **Brest,** 14 h 30 : livres ; **Cahors,** 14 heures : affiches ; **Lacapelle,** 14 h 30 : vins ; **Dreux,** 10 heures : tableaux ; 14 heures : mobilier, tapis ; **Forges-les-Eaux,** 14 h 30 : mobilier, bijoux, tableaux ; **Gien,** 14 heures : vins ; **Issoudun,** 14 h 30 : timbres ; 16 h 30 : mobilier ; **Marseille-Prado,** 9 h 30 : mobilier ; 14 h 30 : poupées, tableaux, mobilier ; **Marseille-Cantini,** 14 h 30 : archéologie ; **Marseille-Castellane,** 14 h 30 : argenterie, mobilier, objets d'art ; **Nîmes,** 14 h 15 : B.D. ; **Roanne,** 14 h 30, objets d'art, tableaux ; **Romans,** 14 h 30 : jouets ; **Vesoul,** 13 h 30 : cartes postales ; **Vichy,** 14 heures : tableaux, mobilier ; **Villefranche-sur-Saône,** 14 h 30, livres.

Dimanche 29 mai

Aubagne, 14 h 30 : bijoux, mobilier, tableaux ; **Autun,** 14 h 30 : tableaux, *mobilier, livres ; Biarritz, 10 heures et* 14 h 30 : vins ; **Châlons-sur-Marne,** 14 h 30 : faïences ; **Forges-les-Eaux,** 14 h 30 : meubles, bijoux, tableaux ; **Gien,** 10 heures et 14 heures : vins ; **Honfleur,** 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Limoges,** 14 heures : tableaux et sculptures modernes ; **Mâcon,** 14 h 30 : vin, mobilier, bijoux ; **Le Mans,** 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Orléans,** 10 heures et *14 h 30 : affiches ;* **Bernay,** *14 h 30 :* objets d'art, mobilier ; **Troyes,** 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Vichy,** 15 heures : tableaux modernes ; **Villefranche,** 14 h 30 : appareils de TSF ; **Vitry-le-François,** 14 heures : archéologie, Extrême-Orient, art primitif.

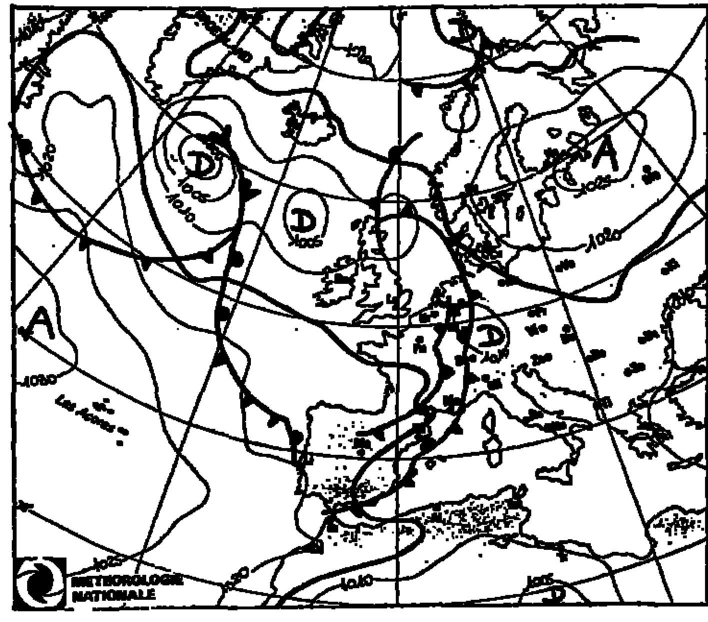
FOIRES ET SALONS

Paris, Carré rive gauche, Paris avenue du Maine, Paris Ecole des beaux-arts braderie (catalogues, revues, etc.), **Louveciennes, Guyancourt, Tournus, La Grange de Meslay.**

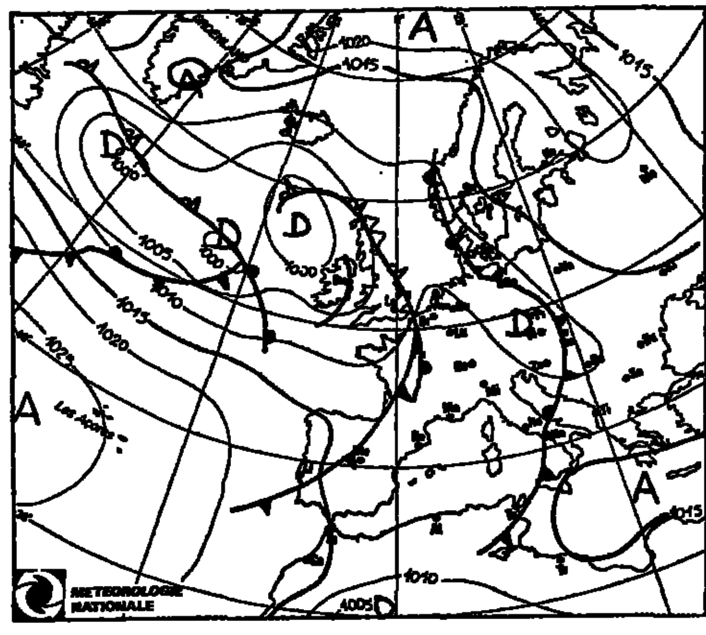
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 mai à 0 heure et le dimanche 29 mai à 24 heures UTC.

La zone pluvio-orageuse affectant nos régions de l'est s'évacuera hors de nos frontières demain tandis qu'une nouvelle perturbation océanique abordera la Bretagne le matin et traversera une grande partie de la France au cours des deux prochains jours. Elle sera suivie d'une seconde perturbation océanique abordant la Bretagne dimanche midi.

Samedi : amélioration temporaire entre deux perturbations.

Le matin les ondées orageuses se produiront encore de l'Alsace à la Côte d'Azur et à la Corse tandis que des petites bruines débuteront sur le Finistère. Sur tout le reste du pays le temps sera nuageux et brumeux avec quelques brouillards denses au lever du jour dans les vallées.

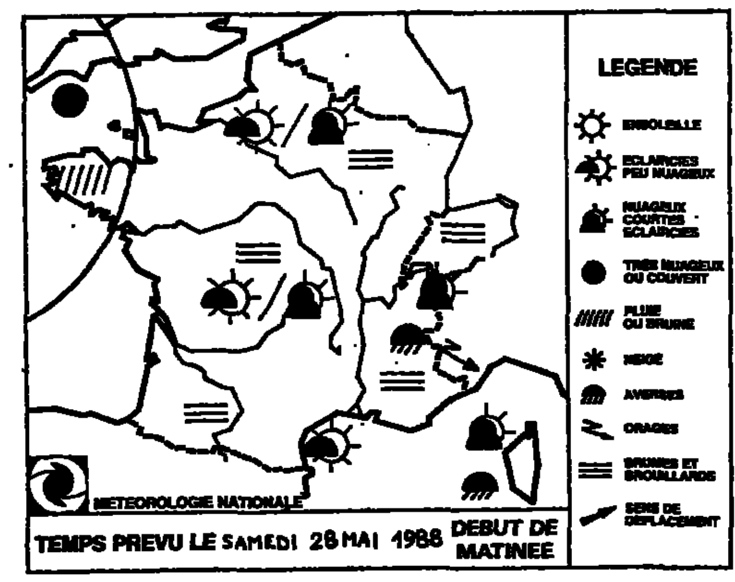
Dimanche : nuages et ondées.

Sur la Bretagne et le Cotentin, après une matinée ensoleillée, le ciel deviendra de plus en plus nuageux au cours de l'après-midi et les pluies débuteront sur le Finistère à la mi-journée pour affecter le soir l'ensemble de la Bretagne et du Cotentin

Du Nord-Pas-de-Calais à la Normandie jusqu'à la Vendée et aux Charentes Poitou, nuages et éclaircies alterneront tout au long de la journée.

De la Picardie au Bassin parisien jusqu'aux Pyrénées le temps sera couvert et pluvieux le matin avec parfois des orages, au cours de l'après-midi le temps s'améliorera par l'ouest et deviendra variable avec alternance d'éclaircies et de nuages mais il pourra y avoir encore quelques averses.

Des régions du nord-est aux régions méditerranéennes le soleil sera au rendez-vous.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-5-1988 à 6 heures TU et le 27-5-1988 à 6 heures TU — le 27-5-1988

FRANCE			
AJACCIO	22	11	N
BIARRITZ	12	11	N
BORDEAUX	18	8	D
BOURGES	17	11	C
BREST	16	7	N
CAEN	18	10	A
CHERBOURG	17	7	D
CLERMONT-FERR.	18	11	P
DIJON	25	13	C
GRENOBLE St-M-H	26	14	C
LILLE	23	12	P
LIMOGES	14	7	C
LYON	25	13	P
MARSEILLE-MAR.	23	16	A
NANCY	23	14	P
NANTES	18	9	A
NICE	23	16	C
PARIS-MONTS.	20	13	C
PAU	14	11	N
PERPIGNAN	23	13	P
RENNES	22	8	A
ST-ÉTIENNE	23	11	P
STRASBOURG	28	15	P
TOURS	19	8	N
TOULOUSE	19	11	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	13	D
AMSTERDAM	26	13	O
ATHÈNES	25	16	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	23	13	D
BELGRADE	24	12	D
BERLIN	27	18	D
BRUXELLES	23	12	O
LE CAIRE	30	30	C
COPENHAGUE	22	11	D
DAKAR	28	23	D
DELHI	45	32	D
DJERBA	29	20	N
GENÈVE	26	13	C
HONGKONG	26	24	N
ISTANBUL	16	15	C
JÉRUSALEM	26	14	N
LISBONNE	20	14	P
LONDRES	18	7	N
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	23	21	O
MADRID	24	11	N
MARRAKECH	28	15	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	27	16	D
MONTRÉAL	20	8	A
MOSCOU	19	7	D
NAIROBI	24	15	N
NEW-YORK	21	10	D
OSLO	15	11	D
PALMA-DE-MAL.	23	14	P
PÉKIN	26	13	D
RIO-DE-JANEIRO	21	20	C
ROME	24	15	D
SINGAPOUR	33	27	A
STOCKHOLM	22	7	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	23	16	C
TUNIS	27	14	N
VARSOVIE	27	14	D
VENISE	25	15	N
VIENNE	26	14	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

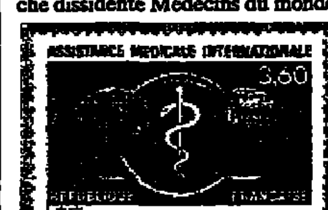
PHILATÉLIE

Assistance médicale et « accessibilité » aux handicapés

La Poste mettra en vente générale, le lundi 30 mai, deux timbres-poste, à 3,60 F et à 3,70 F, consacrés à l'assistance médicale internationale et à l'accessibilité aux handicapés.

● L'ASSISTANCE MÉDICALE INTERNATIONALE. – Après le timbre sur le don du sang à 2,50 F, émis le 11 avril, la Poste poursuit sa propagande à caractère sanitaire et social. La vente anticipée du timbre « Assistance médicale internationale » aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 mai pendant le Salon Intermédica qui a lieu au Parc des expositions de la porte de Versailles jusqu'à dimanche.

Parmi les organismes médicaux à vocation internationale, il y a bien sûr la Croix-Rouge, qui fête cette année son 125e anniversaire, et, plus récemment apparus, parmi les plus connus, Médecins sans frontières (créé en décembre 1971) et sa branche dissidente Médecins du monde.



Le timbre, d'un format horizontal 40×26 mm (nº PTT 1988-20), dessiné par Eric Bouhier est imprimé en héliogravure en feuilles de 50.

★ Vente anticipée à Paris, les 28 et 29 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Parc des expositions, porte de Versailles, bâtiment 7 (palais sud), 3e niveau ; le 28 mai, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52 rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e.

● ACCESSIBILITÉ AUX HANDICAPÉS. – Avec ce timbre, la poste satisfait une demande ancienne. Il y avait bien eu, en 1970, une vignette célébrant les Jeux mondiaux des handicapés physiques à Saint-Etienne. Depuis, plus rien, alors que l'ONU a établi une déclaration des droits des personnes handicapées, le 9 décembre 1975, précédée par une loi d'orientation six mois plus tôt en France et qu'une loi mise en application le 22 janvier dernier tend à réserver 6 % des emplois à des handicapés dans les entreprises de plus de vingt personnes.

Le timbre, d'un format horizontal 40 × 26 mm (nº PTT 1988-21), dessiné par Bruno Schaeffin et *M. Schwartz, de l'agence Contours* Soft Design, est imprimé en héliogravure en feuilles de 50.

★ Vente anticipée à Lyon (Rhône) les 28 et 29 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall de l'hôtel de la *Communauté urbaine, rue* du Lac (3e) ; le 28 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Lyon RP.

★ Pour en savoir plus :

Société d'études philatéliques des paralysés, 8, rue Feuillat, 69003 Lyon (souvenirs philatéliques).

Organe d'information de la philatélie sociale Trait d'Union, 10, rue de Taillepied, 69540 Irigny.

Laboratoire de recherche Brigitte-Frybourg pour l'insertion sociale des personnes handicapées, Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03.

> **Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au :**
> ***Monde des philatélistes***
> **24, rue Chauchat, 75009, Paris**
> **Tél. : (1) 42-47-99-08**

En filigrane

● **Cartes postales.** – « An Orient philatélie » propose une carte postale « Lorient la ville aux *cinq ports », tirée à mille exemplaires* (renseignements : An Orient philatélicae, 94, rue Lazare-Carnot, 56100 Lorient).

Le cercle philatélique Lexovien a édité une réimpression de carte postale ancienne représentant Paul Cornu, pionnier de l'aviation, aux commandes de son hélicoptère (12,20 F franco). (Commandes : C. Kerrien, 1, résidence du Parc, 14100 Lisieux).

● **Art et philatélie.** – Le Musée de Saint-Maur (Villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire, tél. : 48-86-33-28) accueille, du 28 mai au 26 juin, une exposition intitulée « Art et philatélie », avec *Alechinsky, Boyan, Brayer,* Pignon, etc. A noter, les samedi 25 et dimanche 26 juin, une bourse aux timbres et un bureau de poste temporaire.

● ***Le Monde des philatélistes* de juin.** – *Le Monde des philatélistes* de juin vient de *paraître avec, à son sommaire,* des thématiques consacrées aux moulins à vent, au tennis et aux chaetodons (poissons-anges et poissons-papillons avec la liste de ces poissons sur timbres-poste). Vous saurez tout sur des essais de timbres en relief du siècle dernier. La rubrique cartes postales est consacrée aux prix atteints *par certaines cartes* (*le Monde des philatélistes,* en vente en kiosque, 15 F).

● **Philatélie à la télévision.** – L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF1 « Bonjour la France – Bonjour l'Europe », accueille une *rubrique* philatélique *tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par* Pierre Jullien, du *Monde des philatélistes.* Au programme dimanche prochain : philatélie et médecine.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 MAI

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30 ; « Tombes célèbres du Père Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le Musée d'Orsay », 11 heures, hall du musée, 1, rue de Bellechasse (Paris passion).

« La sculpture au Musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« Le Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Pierre-Yves Jaslet).

« Les musiciens du Marais », 14 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Flâneries).

« Les salons du ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale. Pièce d'identité (La France et son passé).

« L'hôtel de Fleury », 15 heures, 28, rue des Saints-Pères. Pièce d'identité (*Monuments historiques*).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité sortie (Isabelle Hauller).

« Saint-Denis : histoire, architecture et tombeaux des rois de France », 15 heures, portail central de la basilique (Lutèce-Visites).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Arts conférences).

« *Les* appartements royaux du *Louvre* », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C. A. Messer).

« L'Institut, l'Académie française, la Coupole », 15 heures, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire).

« Hôtel Pourtalès », 15 heures, 7, rue Tronchet (Paris et son histoire).

« L'île de la Cité », 15 h 30, métro Cité, sortie (Tourisme culturel).

DIMANCHE 29 MAI

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les catacombes », 10 heures, devant l'entrée, place Denfert-Rochereau (Pygma).

« Versailles : le potager du Roy et le parc de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« Louvre : la peinture vénitienne du Titien à Tiepolo », 10 h 30, 36, quai du Louvre (Pierre-Yves Jaslet).

« Rubens au Musée du Louvre », 10 h 30, pavillon de Flore, près de la porte des Lions (Approche de l'Art).

« Salles gothiques du collège des bernardins et quartier de l'Université », 11 heures, 24, rue de Pontoise (Didier Bouchard).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée (Christine Merle).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Découverte du nouveau Charonne », 14 h 45, métro Maraîchers (V. de Langlade).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, devant l'entrée principale (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Le pavillon de Baltard à Nogent », 15 heures, station RER de Nogent-sur-Marne, devant les guichets (Monuments historiques).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Isabelle Hauller).

« Saint-Denis, de 1789 à nos jours », 15 heures, portail central de la basilique (Lutèce-Visites).

« Le Grand Louvre, de Philippe Auguste à la pyramide de verre », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, devant le plan (Tourisme culturel).

« Réfectoire des bernardins et quartier de l'Université », 11 heures, 24, rue de Poissy (Ars conférences).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures et 17 heures, grille du Musée Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« L'hôtel Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives (Paris et son Histoire).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Arcus).

« Le musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« Marly-le-Roi, souvenirs d'une résidence royale », 15 h 30, gare de Marly, par Saint-Lazare, à 14 h 53 (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 28 MAI

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Puzzles à trois dimensions et volume des polyèdres ».

Sorbonne (escalier E, 1er étage), 17, rue de la Sorbonne, 15 heures : « La fête hittite du printemps », par Hatice Gonnet (Ecole pratique des hautes études, section des *sciences religieuses*).

DIMANCHE 29 MAI

18, rue de Varenne, 14 h 15 : « Venise » ; 16 heures : « Mexique » ; 17 h 30 : « Brésil de tous les rêves », films présentés par Charles Cousin (Cinéma et civilisation).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Le Bouddhisme et la Thaïlande », par M. Brunfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « La cabale et les tarots », par Simone Berno (avec tirage aux participants) ; « La méditation et la concentration », par Natya (avec exercices).

FRANCOPHONIE

Un colloque international à l'Institut du monde arabe

L'Association des anciens du Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisatiton française à l'étranger (BELC), les éditions Hachette et le journal *le Monde* organisent les 1er et 2 juin à l'Institut du monde arabe, à Paris, un colloque international sur le thème *« Francophonies : des cultures, des institutions ».*

Le Haut Conseil de la francophonie, présidé par M. François Mitterrand et le Quai d'Orsay patronnent cette manifestation durant laquelle interviendront plusieurs personnalités françaises et étrangères. Parmi celles-ci, M. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec à Paris, M. Roger Dehaybe, commissaire général aux relations internationales de la communauté francophone de Belgique, M. Paul Okumba d'Okouatségué, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. Henri Lopes, écrivain congolais et sous-directeur des affaires culturelles à l'UNESCO.

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales et à la fancophonie ouvrira le colloque. M. André Fontaine, directeur du *Monde* animera le débat du mercredi 1er juin de 10 heures à 12 h 30, qui portera sur « Les perspectives après le sommet de Québec en septembre 1987 ». Outre les tables rondes sur les cultures francophones en France, la diffusion des écritures d'expression française, l'enseignement des langues et les institutions francophones, sont prévus des spectacles, notamment le café-théâtre du Festival francophone d'Evry

★ Renseignements au BELC-Francophonies, 8, rue Malebranche, 75005 Paris. Tél. : 43-54-41-51.

● **Journée pour le Tibet.** – Le comité de soutien au peuple tibétain et la Communauté tébétaine en *France organisent le samedi 4 juin, à* partir de 12 heures, au château de la Petite Malmaison, 229 *bis,* avenue Napoléon-Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison une journée pour le Tibet.

CAMPUS

La finale de la « Bourse aux stages » de « Campus »

Soixante et un étudiants, venus de toute la France, ont gagné un stage européen pour cet été dans une grande entreprise, en participant, jeudi 26 mai, à la finale du concours de la « Bourse aux stages » du *Monde Campus.* cent quarante candidats, sélectionnés après avoir répondu aux questions publiées dans *le Monde,* avaient été invités par notre journal à cette dernière épreuve, organisée à l'Ecole européenne *des affaires à Paris.* Chacun a *pu avoir un entretien avec trois* entreprises. Après quoi celles-ci ont annoncé leur choix, au cours d'une réunion générale, particulièrement animée, dans le grand amphithéâtre de l'école. Les étudiants qui avaient été cités par plusieurs entreprises avaient la possibilité de choisir celle qu'ils préféraient. Ceux qui n'ont été retenus par aucune n'ont pas tout perdu : ils pourront profiter d'une vingtaine d'autres stages en Grande-Bretagne mis à la disposition du *Monde* par l'association Aigles. Et ceux qui n'auront pas pu saisir cette deuxième chance recevront un abonnement de six mois au *Monde.*

Le Monde Campus publiera dans son prochain numéro (*le Monde* daté du 2 juin) les bonnes réponses, la liste des gagnants, ainsi que le récit de la finale.

F. G.

● Collectivités territoriales

L'Institut d'administration des entreprises de la faculté de droit de l'université d'Orléans ouvre, en octobre, un DESS « Administration et gestion des collectivités territoriales » pour les étudiants titulaires d'une maîtrise et pour les fonctionnaires des collectivités locales ayant un diplôme équivalent.

(Faculté de droit, BP 67-39, *45067 Orléans Cedex 2. Tél. :* 38-41-70-28.)

● Journalisme

Les épreuves du concours d'entré à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille auront lieu du 28 au 30 juin (écrit) et début septembre pour l'oral. Ce *concours est accessible aux* étudiants titulaires d'un DEUG et âgés de moins de vingt-trois ans. Les dossiers d'inscription devront être retournés à l'école avant le 1er juin.

(*Ecole supérieure de journalisme,* 50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille Cedex. Tél. : 20-54-48-21.)

● Risques professionnels

Le Centre d'éducation permanente de l'université de Paris-I organise à l'intention des salariés des entreprises publiques et privées une formation débouchant sur un diplôme d'études supérieures (3e cycle) : « Etude et prévention des risques professionnels ». Début des cours : novembre 1988.

(Centre d'éducation permanente, université Paris-I, 14, rue Cujas, 75005 Paris. Tél. : 43-29-75-23.)

Le Carnet du Monde

Naissances

— Florence et Gérard MIMOUN
M. et Mme NESSIN MIMOUN,
le professeur et Mme Gabriel COSCAS,
Mme Haydée NATAF,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel, Haï, Olivier,

leur fils, petit-fils et arrière-petit-fils,

à Paris, le 25 mai 1988.

Mariages

— Les familles
GBENYOH, DROLL, MARCHAND,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Olivier,

La cérémonie civile aura lieu le samedi 28 mai 1988, à 11 h 45, à la mairie du 13e arrondissement de Paris.

Décès

— **Sylvette ADA,**
née Leenhardt,

nous a quittés le jeudi 26 mai 1988.

De la part de
Emmanuel Ada,
son époux,
Caroline, Sophie, Jean-Philippe,
ses enfants,
Micheline Leenhardt,
sa sœur,
Isabelle et Céline,
ses nièces,
MM. et Mme Samuel Ada
et leurs enfants,
Les familles Leenhardt, Castelnau, Westphal, Keller, Exchaquet-Ada,
Ses nombreux amis.

« Jésus, que ma joie demeure. »

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 mai, à 10 h 30, au temple protestant de Vincennes, 15, rue de la Fraternité.

3, allée des Sorbiers,
77420 Champs-sur-Marne.
Villa 11, lotissement Le Parc,
avenue de Monsieur-Teste,
34000 Montpellier.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Salomon BIR,

survenu le 25 mai 1988, à l'âge de soixante-trois ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 mai.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 15 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

De la part de
Mme Salomon Bir,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean Colomb,
IDEN honoraire,
son mari,
Françoise Colomb,
sa fille,
et Laurent Bourdon,
Fernand et Haydée Boulinguez,
ses parents,
Sa famille
Et ses amis,
ont la chagrin d'annoncer le décès de

Micheline COLOMB,
née Boulinguez,
ancien professeur au lycée d'Enghien
et au collège Georges-Courteline,

survenu le 18 mai 1988, à l'hôpital Ambroise-Paré.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 24 mai au cimetière de Camiers (Pas-de-Calais).

71, boulevard de Magenta,
75010 Paris.
18, rue du Vieux-Moulin,
62176 Camiers.

— Bernard et Chantal de Crisenoy,
son frère et sa sœur,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel de CRISENOY,

survenu le 20 mai 1988.

L'inhumation a eu lieu le 26 mai 1988, au cimetière du Montparnasse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Les familles Rogier, Lecoutour, Bruneau, Boizat,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Simonot, Carré, Belorgey, Poupon,
font part du décès de

Anne-Marie ROGIER,
née Simonot,

survenu le 24 mai 1988, à Verrières-le-Buisson.

Les obsèques ont eu lieu le 25 mai dans l'intimité.

— Mme Vacher-Desvernais,
née Roederer,
Isabelle et Jacques Mengin-Lecreulx,
Mathilde et François Emica,
Antoine et Jenny Vacher-Desvernais,
Emerson Emica,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean VACHER-DESVERNAIS,
inspecteur général des finances,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 9 mai 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Bouxwiller (Bas-Rhin).

8, rue Ernest-Deloison,
92200 Neuilly-sur-Seine.

[Né le 31 juillet 1909, à Rennes, Jean Vacher-Desvernais entre en 1935 à l'inspection des finances. Officier de liaison auprès de l'armée anglaise pendant la guerre, il est chargé d'administrer les blessés français soignés en Grande-Bretagne puis devient commentateur à la radio française de Londres. Après la Libération, il est nommé chef adjoint à l'UNRRA puis directeur des services administratifs et financiers en Allemagne occidentale.

De 1947 à 1950, il est directeur du cabinet de Paul Béchard, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, puis d'Eugène Thomas aux PTT et de Robert Buron aux finances.

En 1951, il est nommé conseiller commercial, président du groupe central de la Conférence internationale des matières premières à Washington.

De 1953 à 1960, il est délégué général du Centre national du commerce extérieur. Il était, depuis 1961, inspecteur général des finances. Il est l'auteur de *l'Avenir des Français d'outre-mer* (1962).]

Remerciements

— Gérard Bloch,
très touché par les nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés après le décès de

Dany BLOCH,

en remercie tous les auteurs.

Messes anniversaires

— Douarnenez. Paris.

Il y a trois ans,

Maïe MORVAN,
née Maria Dupont Dourrinou,

épouse d'Yves Morvan (Jean Marin),

était rappelée à Dieu.

Ceux qui l'ont connue, estimée, aimée, ont pour elle, en ces jours anniversaires une pensée fidèle et fervente.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le lundi 30 mai 1988, à 18 h 30, en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Douarnenez (Finistère).

6, rue Eginhard,
75014 Paris.

Communications diverses

— CERCLE BERNARD-LAZARE, samedi 28 mai, à 20 h 30 : Récital de la pianiste Fiona Toogood : Beethoven, Liszt, Schumann, 10, rue Saint-Claude, 75003. Tél. : 42-71-68-19.

— Solidarité pour les enfants du Liban. — Le Secours populaire français et le Secours populaire libanais organisent les 27 (à partir de 14 heures), 28 (de 14 heures à 23 heures), et 29 mai (de 14 heures à 23 heures), trois journées de solidarité pour les enfants du Liban. Elles auront lieu 9-11, rue Froissart, 75003 Paris. Le 27 mai, à 20 h 30 : rencontres sur le thème « La santé au Liban en 1988 », et le 28 mai, à 21 h 30 : chants et danses du Liban. Entrée libre.

Secours populaire français, 9-11, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : (1) 42-78-50-48.

— Associc Services, une association créée par le CIC et offrant des conseils et informations aux associations, organise un cycle de conférences gratuites à l'auditorium du CIC, 61 rue de la Victoire, 75009 Paris, de 17 h 30 à 19 h 30, sur les thèmes : « Faire appel au financement privé » (2 juin) ; « Clarifier sa comptabilité, l'exigence de transparence des comptes » (9 juin) ; « Dix bonnes recettes pour profiter de sa trésorerie » (16 juin) ; « Recourir aux nouvelles mesures en faveur de l'emploi » (23 juin).

Réservation obligatoire à Associc Services, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Soutenances de thèses

— Université Bordeaux-III, le samedi 28 mai, à 14 heures, Maison des pays ibériques, à Talence, Mme Danièle Bussy-Genevois : « Presse féminine et républicanisme en Espagne (1931-1936) ».

— Université Paris-IV, le jeudi 2 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu, M. Nirou Eftekhari : « L'étude de la rente pétrolière et de ses impacts sociaux et économiques dans les pays exportateurs de pétrole ».

— Université Paris-I, le vendredi 3 juin, à 15 h 30, salle C-22.04, 90, rue de Tolbiac, Paris (13e), M. Jean-Marc Bonnisseau : « Existence de l'équilibre : le cas d'ensembles de production non convexes ».

— Institut d'études politiques de Paris, le lundi 6 juin, à 9 h 30, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, 6e étage, M. Denis Segrestin : « Métier, territoire, entreprise. Les communautés pertinentes du monde du travail ».

— Université Paris-V René-Descartes, le lundi 6 juin, à 10 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, Mme Estelle Hombessa (née Nkounkou) : « Le développement psychomoteur du bébé kongo-lari. Environnement culturel et aspects cognitifs ».

— Université Paris-IV, le lundi 6 juin, à 14 heures, salle 405, escalier G, 3e étage, Mme Le Baut Réjane, née Toulgoat : « Jean Amrouche (1906-1962). Itinéraire et problématique d'un colonisé. Analyse de son œuvre publiée (poésie, critique littéraire, journalisme politique) à la lumière de documents inédits (Journal, correspondance).

— Université Paris-V René-Descartes, le jeudi 9 juin, à 13 h 30, salle Louis-Liard, M. Adrien Bassitche : « La criminalité à Abidjan. Étude psychosociologique ».

LOISIRS

Création d'un comité de vigilance sur Eurodisneyland

Mickey sous surveillance

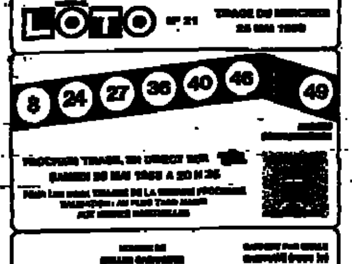
Une trentaine de personnalités, pour la plupart de gauche, viennent de lancer un Comité de vigilance sur la réalisation de l'Eurodisneyland en France (COVIREF). Cette initiative a été annoncée, à Paris, par M. Jean-Pierre Fourré, député socialiste de Seine-et-Marne et conseiller régional d'Ile-de-France.

Alors que les travaux commencent sur le site, un certain nombre d'élus locaux, de représentants d'associations et d'intellectuels se disent préoccupés, en effet, par *« les risques de dérapage »* que comporte la réalisation du gigantesque parc de loisirs et d'activités, dont le chantier s'étendra sur une trentaine d'années. Ils craignent que les promoteurs privés et l'établissement public ne respectent pas les conditions qui ont été posées lors de l'acceptation du projet par les pouvoirs publics et que les intérêts des populations locales soient négligés.

Le comité se propose de défendre quelques grands principes : observation des règles du droit social français ; maintien de l'identité culturelle ; préservation de l'environnement ; priorité aux transports en commun ; rééquilibrage harmonieux de l'est de l'Ile-de-France. *« Nous formulerons des propositions pour concrétiser ces principes*, a dit M. Fourré. *Loin de nous opposer à Eurodisneyland, nous voulons dialoguer avec ses promoteurs et apporter un « plus » au projet. »*

Le comité des vigilants comprend M. Robert Le Fol, député (PS) de Seine-et-Marne ; plusieurs maires de communes riveraines du site, comme MM. Renard Vié le Sage, ancien délégué aux risques majeurs, et Lucien Mayadoux, président du syndicat d'agglomération de Marne-la-Vallée ; des syndicalistes, des représentants d'associations et des intellectuels parmi lesquels Edmonde Charles-Roux, Dominique Jamet et Max Gallo. *« Le COVIREF*, a précisé M. Fourré, *est ouvert sans exclusive politique à tous ceux qui sont d'accord avec nos objectifs et je lance un appel pour qu'ils nous rejoignent. »*

M. A.-R.



6 BONS N°	8	2 272 505,00 F
5 BONS N° + complémentaire	27	135 430,00 F
5 BONS N°	1 [illegible]	8 710,00 F
4 BONS N°	[illegible]	135,00 F
3 BONS N°	1 [illegible]	10,00 F

Economie

SOMMAIRE

■ La direction de Renault, avec l'aide d'un cabinet « de décrutement », *a mis au point* des procédés sophistiqués pour inciter certains salariés à quitter l'entreprise (*lire première page et page 33*). ■ Ni nationalisation ni privatisation avait déclaré le candidat Mitterrand. La réalité sera plus nuancée, avec pour seule règle : apporter aux entreprises le capital dont elles ont besoin (*lire ci-dessous*). ■ La société d'électronique ouest-allemande Grundig ne « délocalise » pas ses usines en Asie. Elle *mise* sur le Portugal (*lire page 31*). ■ Une polémique inutile s'instaure sur les chiffres du chômage (*lire ci-contre*).

Le débat sur les nationalisations-privatisations

La seule règle sera celle du besoin en capital des entreprises publiques

Privait-t-on ? Ne privatise-t-on pas ? Visiblement, les observateurs ont quelque mal à se faire une opinion sur les desseins du gouvernement de M. Rocard sur la question. Le 25 mai, M. Roger Fouroux, ministre de l'industrie, affirmait, dans une interview à la *Tribune de l'Expansion*, qu'il n'y avait pas « *d'objection à ouvrir le capital des sociétés encore nationalisées pour permettre aux capitaux privés d'y tenir une plus grande place* ». Le 26 mai, lors de son point de presse, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, déclarait de son côté qu'il n'y avait « *pas de projet en préparation pour vendre sur le marché une partie du capital des sociétés nationalisées* ».

Certains ont pu y voir une contradiction, même si les deux affirmations ne sont pas incompatibles. Mais force est de reconnaître qu'un certain flou entoure les intentions gouvernementales, dont l'origine est à chercher dans les déclarations faites par M. Mitterrand pendant sa campagne présidentielle : « *Ni privatisations, ni nationalisations pour les cinq ans à venir.* » Le principe énoncé par le président-candidat, autant pour désarmorcer tout débat politique sur le sujet que pour éviter un va-et-vient nuisible aux grands groupes industriels, aux banques et aux compagnies d'assurances avant l'échéance de 1992, était posé. Mais, dans la pratique, la marge de manœuvre laissée au gouvernement est large.

Au sens strict, la déclaration présidentielle signifie que l'Etat, encore actionnaire d'entreprises publiques (Thomson, Pechiney, BNP, UAP, AGF...), ne pourra faire descendre sa participation en dessous de la barre fatidique de *51 % qui fixe la ligne* de démarcation légale entre une entreprise nationalisée et une entreprise privatisée.

L'Etat actionnaire peut donc, en principe, vendre 49 % de ses titres en Bourse. Mais pas dans n'importe quel but, s'empresse-t-on de préciser Rue de Rivoli. Pas question en effet de céder des participations publiques dans le but unique de privatiser, comme le réclament – ou le réclamaient – certains PDG d'entreprises publiques, explique-t-on dans l'entourage du ministre de l'économie.

A la différence de la logique de M. Balladur, les socialistes affirment ne vouloir l'entrée de capitaux privés dans les entreprises publiques que dans l'intérêt des sociétés elles-mêmes, afin de leur permettre de renforcer leurs capitaux propres. Une nécessité pour plusieurs d'entre elles qui veulent à la fois mettre leur situation financière au niveau de celle de leurs concurrents – en réduisant le rapport entre les dettes et les fonds propres – et disposer d'argent frais pour mener à bien des acquisitions nécessaires au développement de leur stratégie internationale. C'est notamment le cas de Rhône-Poulenc ou de Pechiney.

Entre zéro et cent

Pour se procurer des capitaux, les nationalisées ont en principe trois sources de financement. Les dotations en capital apportées par le budget de l'Etat d'abord la prise de participation d'autres entreprises publiques « riches » ensuite – on pense aux compagnies d'assurances – et enfin l'appel au marché. M. Bérégovoy est hostile à la première, rigueur budgétaire et néo-libéralisme obligent. La deuxième doit être appuyée sur une synergie entre les groupes et une volonté des investisseurs de jouer un rôle actif dans les entreprises où elles prennent une participation : ce n'est pas toujours possible, loin de là. Reste donc la troisième solution, permise notamment par l'émission de titres participatifs ou de certificats d'investissement, limitée pour l'heure par les textes à 25% du capital des entreprises publiques. Mais rien n'empêche que cette limite soit portée à 49%, comme l'a déclaré le 26 mai M. Bérégovoy. Sans qu'il soit obligatoirement nécessaire de prévoir un texte législatif, les problèmes de « seuil » relevant la plupart du temps de décrets et non de la loi.

Alors ? « *Pour l'heure*, affirme-t-on Rue de Rivoli, *il n'y a aucun projet parce qu'il n'y a pas objet de projet.* » Toute vente pure et simple de titres d'Etat et toute conversion de certificats d'investissement en actions – qui consisterait à privatiser pour privatiser – sont exclues. Le pragmatisme est désormais le maître mot en la matière expliqu-t-on, ce qui signifie aussi que la déclaration de M. Mitterrand n'empêche pas un jour ou l'autre, au gré des besoins financiers ou des alliances, de franchir la barre des 51 % du capital détenus par l'Etat. Le premier ministre lui-même, favorable en 1981 à une nationalisation à 51 %, ne reconnaissait-il pas dans une interview aux *Echos*, le 19 avril, qu'il ne voulait pas faire de fétichisme : « *Même ce pourcentage – 51 % – me gêne, car il a acquis une valeur symbolique excessive. On peut choisir n'importe quel pourcentage entre zéro et cent.* »

CLAIRE BLANDIN.

BILLET

Chômage : l'inutile polémique

On veut croire que la polémique à propos des chiffres du chômage s'arrêtera aux premières escarmouches. Et que le gouvernement Rocard, qui se veut moderne et ouvert, nous épargnera les calculs de notaire qui ne devraient plus avoir cours, même en période électorale. Par crainte de se voir reprocher de mauvais résultats, M. Séguin avait parlé de « *chômage incompressible* ». La même crainte, aussi fondée soit-elle, ne devrait pas amener son successeur à commettre pareille erreur, sauf à y voir un aveu d'impuissance.

On en est aujourd'hui à dénoncer les effets négatifs du traitement social du chômage. En amplifiant un procédé que les socialistes avaient eux-mêmes mis au point, M. Séguin avait certes, comme ses prédécesseurs, l'idée d'améliorer les statistiques. Mais il s'agit de statistiques portant sur une notion contestable, celle de « population active ». Par cette expression, on entend l'ensemble des personnes qui ont un emploi et celles qui déclarent en rechercher un. On ne tient pas compte de tous ceux et de toutes celles qui ne se déclarent pas comme tels parce qu'ils jugent la démarche inutile. « *Lorsque la situation de l'emploi se dégrade,* note l'INSEE, *certains actifs « potentiels » se retirent du marché du travail et vice versa* » (1). Autrement dit, une amélioration du mrché du travail peut aboutir à une augmentation du chômage dans la mesure où cette population potentielle souhaiterait prendre ou reprendre une activité. L'INSEE évalue à 94 000 en moyenne par an le nombre des personnes concernées. Evaluation basse.

Une étude de Michel-Louis Lévy (2) fait état d'une masse virtuelle de cinq millions de personnes à même de réclamer du travail si elles estimaient qu'il pourrait être apporté une réponse positive à leur demande. Si la population active s'élève à 23,5 millions de personnes, 36 millions de Français ont entre quinze et soixante-quatre ans. Même en tenant compte des étudiants et des retraités ou préretraités, il reste un nombre considérable de prétendants éventuels à un emploi, surtout si se développent des formules comme le travail à temps partiel ou à domicile.

Cela rend vaines certaines polémiques et renvoie au seul problème qui vaille : si on ne veut pas que la France compte en 1991 plus de 3,5 millions de chômeurs, soit 14 % de la population active, il faut envisager l'avenir autrement qu'à travers la publication de statistiques mensuelles.

« *Une amélioration sensible des perspectives de l'emploi passe par une croissance plus soutenue, et par conséquent par une offre industrielle plus dynamique et une accélération de la création d'emplois tertiaires* », conclut l'INSEE. S'il faisait sienne cette conclusion, le gouvernement reconnaîtrait que son prédécesseur a eu, au moins en partie, cette ambition. Il lui appartiendrait d'amplifier le mouvement et de veiller, ce qui n'a pas été vraiment fait, à la création d'emplois dans les services. En commençant par définir rigoureusement les besoins.

Une économie dynamique permet de surmonter tous les obstacles. Michel-Louis Lévy rappelle ce qui se produisit en 1962, année du rapatriement de plus d'un million de Français d'Algérie, du retour du contingent et des premiers effets du « baby boom » sur le marché du travail. « *De 1962 à 1967, écrit-il, l'afflux de nouveaux actifs a été entièrement absorbé par de nouveaux emplois au point que l'appel aux travailleurs immigrés, qui avait commencé en 1955, s'est poursuivi avec un simple ralentissement.* »

Faisons d'abord tourner les machines.

FRANÇOIS SIMON.

(1) *Economie et statistiques*, nº 195, janvier 1987.
(2) *Annales des Mines*, mars 1987.

ETRANGER

Réponse de l'American Express Bank au FMI

Les banques continuent de financer les pays en développement

Les banques commerciales accordent des financements « *considérables* » aux pays les plus endettés, à ceux d'Amérique latine principalement. Elles ont donc suivi le plan Baker, affirme l'American Express Bank.

Dans une étude intitulée « La dette des pays en développement : le débat s'élargit », l'American Express répond au Fonds monétaire international et au secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, qui reprochent aux banques de ne pas en faire assez pour les pays endettés du tiers-monde.

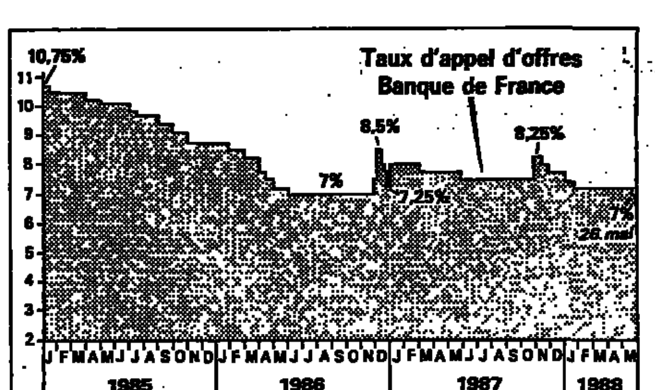
Selon cette étude, depuis le lancement du plan Baker en octobre 1985, qui demandait aux banques d'accroître de 20 milliards de dollars en trois ans leurs financements, la communauté bancaire a déjà accordé 14 milliards de dollars. Cette somme, ajoute la banque américaine, atteindra 19 milliards lorsque le montage financier actuel avec le Brésil sera réalisé et 20 milliards dès que de nouveaux prêts seront accordés à l'Argentine.

De plus, ajoute l'étude, ces transferts ne tiennent pas compte des 7,5 milliards de dollars que représentent les échanges de créances contre des investissements dans les pays endettés.

Cependant, reconnaît l'American Express, « *l'impact de la contribution des banques semble être moindre lorsque l'on tient compte des importants transferts nets de capitaux des pays en développement vers les banques* ». Selon l'étude, ce transfert est « *inévitable* » car ces pays cherchent à la fois à réduire le service de leur dette et à ralentir l'accroissement de leur endettement.

De plus, l'American Express indique que « *la prudence des banques* » à l'égard du Brésil « *est compréhensible* » après le moratoire décidé en 1987 par ce pays sur une partie de sa dette et les importantes provisions faites par les banques l'année dernière pour faire face à leurs créances douteuses. – *(AFP.)*

L'évolution du taux d'intérêt en France



Après sa diminution d'un quart de point, le 26 mai 1988, le taux d'appel d'offres de la Banque de France, considéré comme taux directeur par le marché financier français, est revenu à son niveau de la fin 1986 avant un accès de faiblesse du franc, suivi d'un autre en novembre 1987. La bonne santé retrouvée du franc permettrait maintenant une poursuite de la désescalade des taux à court terme en France, au-dessous des 7 % atteints de juin à décembre 1986.

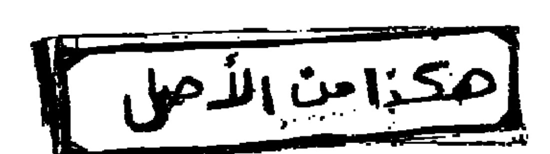
DÉVELOPPEMENT

Devant le Conseil mondial de l'alimentation

Les pays européens refusent de lier les problèmes de la famine et des excédents agricoles

Le Conseil mondial de l'alimentation (CMA), qui a terminé, jeudi 26 mai à Nicosie, les travaux de sa quatorzième session, a adopté à l'unanimité le texte d'une « *Initiative contre la faim dans le monde* », aussitôt baptisée « *Initiative de Chypre* ». Elle consiste à créer un groupe de travail restreint, chargé « *d'examiner et d'évaluer les politiques actuellement disponibles pour combattre la faim et la malnutrition chronique dans les pays en développement* (...), *d'étudier des mesures concrètes et réalistes qui pourraient rendre plus efficaces les politiques et instruments existants, d'identifier des initiatives valables, de recommander une marche à suivre pour combattre la faim plus efficacement* ». Les premières propositions devraient être formulées avant la fin de l'année.

Le CMA a repoussé une proposition tendant à lier par une initiative internationale les problèmes de la faim avec ceux des excédents alimentaires, grâce à des transferts à des conditions de faveur. Cette proposition, qui a reçu l'appui des pays en développement, ainsi que de pays à forts excédents, comme le Canada, ou de pays développés importateurs, comme l'Union soviétique et le Japon, s'est heurtée à l'opposition des pays européens, pour qui il ne faut pas mélanger les problèmes de la faim et ceux des excédents alimentaires.



Économie

AFFAIRES

Tandis que ses concurrents misent sur le Sud-Est asiatique

Grundig joue son va-tout au Portugal

BRAGA (Portugal)
de notre envoyé spécial

Grundig, le célèbre fabricant allemand de matériels électroniques – téléviseurs, magnétoscopes... – (environ 11 milliards de francs de chiffre d'affaires) refuse de se laisser dévorer par Philips, le géant néerlandais et son actionnaire majoritaire avec 33 % du capital actions, mais surtout avec 51 % des droits de vote.

Fière de son identité, la firme de Fuerth Nuremberg déploie ses talents pour la conserver. L'opération consiste à gagner de l'argent, des parts de marché et à innover pour améliorer encore les performances. Pas facile avec l'âpreté de la concurrence exercée par les fabricants du Sud-Est asiatique (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Hongkong), par Philips lui-même et Thomson, enfin par Nokia, le challenger finlandais.

Pour maintenir la tête hors de l'eau, Grundig mise à fond sur la qualité, un argument déterminant pour ses dirigeants. Cependant, si important soit-il, cet atout n'est pas suffisant. Encore affaibli par trois années d'hémorragie financière (533 millions de deutschemarks de déficit, soit 1,81 milliard de francs entre 1983 et 1987) provoquée par l'abandon du standard de magnétoscopes V-2000 hérité de Philips, l'entreprise n'a commencé à rentrer dans l'ère des profits que durant l'exercice 1986-1987 (110 millions de deutschemarks, 373 millions de francs). Pour l'année fiscale close le 31 mars dernier, le résultat (non encore publié) devrait se situer entre 120 et 140 millions de DM (408 et 478 millions de francs).

Pour relever le défi technologique des années 90, premier grand virage avant la révolution du vingt et unième siècle (télévision haute définition à grand écran, super magnétoscope VHS, matériels numérisés...), Grundig a besoin d'argent. Et, à moins d'en appeler à Philips, il lui faut compter sur ses propres forces. Or les recettes pour trouver des capitaux sans perdre sa liberté ne sont pas légion. La plus élémentaire, également la plus efficace, consiste à jouer sur les coûts.

Installée au Portugal depuis 1965, où aujourd'hui encore l'heure de main-d'œuvre est une des moins coûteuses au monde (28 F environ contre 75 F en Grande-Bretagne, 78 F en France, 102 F en Suède et 17 F à Taïwan), Grundig a décidé de jouer à fond la carte lusitanienne, tandis que ses concurrents européens, eux, « délocalisent » leurs usines dans le Sud-Est asiatique. Après avoir pris la décision de concentrer sur l'usine assez vétuste de Braga toutes ses activités audio (autoradios, lecteurs à laser de disques compacts, chaînes hi-fi, radios-réveils et bientôt DAT), la direction de Grundig met l'accent sur un fort développement de la branche autoradios en abandonnant l'idée initiale de sous-traiter ces productions chez Blaupunkt (groupe Bosch).

Le marché européen de l'autoradio est prometteur avec une croissance de 12 % à 13 % l'an depuis 1983 et 15 millions d'appareils vendus l'année dernière (2,5 milliards de francs). Si Philips en est le leader avec une part de 20 % (3 millions d'appareils), presque au coude à coude avec Blaupunkt, les Japonais ont des ambitions compréhensibles que Grundig s'est mis en tête de battre en brèche. Les installations relativement obsolètes de Braga sont en conséquence modernisées à toute allure. Rien que l'achat de machines ultra-performantes chez Matsushita (Japon) , mais aussi d'un robot en France pour souder les microprocesseurs, a exigé le débours de 6 millions de deutschemarks (20 millions de francs).

Manque de flexibilité

Résultat de cette mutation : la production d'autoradios (54,6 % des fabrications de Braga) passera cette année à 1,2 million de pièces environ (+ 59 % en deux ans), plaçant Grundig au troisième rang européen avec de très gros clients comme la régie Renault, Peugeot, Ford, Volkswagen. Et l'exclusivité de deux nouveautés : le système RDS (radio data system), un procédé assurant la réception de la meilleure fréquence d'émission diffusant un même programme en fonction de la localisation géographique (lancement à l'automne) et l'autoradio à tableau de commandes amovible. L'usine de Braga pèse lourd dans les ventes du groupe (20% environ du chiffre d'affaires consolidé). Mais la marge de manœuvre de Grundig à Braga est étroite. La loi portugaise interdit les licenciements économiques. Pour comprimer le personnel rendu excédentaire par la robotisation, M. Germain Vlieghe, directeur de la production (coresponsable de la filiale avec M. Cornelis Rinck, directeur financier), ne peut compter que sur la masse de travailleurs temporaires (25% sur un total de deux mille six cents personnes). Grundig est donc obligé d'augmenter sa production pour absorber les surplus de main-d'œuvre et donc condamné à réussir. Un pari difficile avec l'inertie de la maison mère allemande qui, comme de nombreuses grandes entreprises en RFA, semble être victime d'une certaine ankylose. Par manque de flexibilité, Grundig va probablement rater une vente de trois mille autoradios en France.

Avec cette carte portugaise, Grundig joue son va-tout en prévision du grand marché européen de 1993. Même si Philips, occupé à dégraisser massivement ses filiales européennes, est plutôt enclin à lui laisser la bride sur le cou, le groupe sait qu'il a tout juste quatre ans pour réussir.

ANDRÉ DESSOT.

Le compromis entre Schneider et Framatome en suspens

M. Suard (CGE) arbitre du dossier Télémécanique

Télémécanique traverse une nouvelle passe difficile : le compromis péniblement mis au point il y a dix jours pour permettre à Schneider de se retirer sans perdre la face est remis en question par l'opposition de plusieurs actionnaires de Framatome, en particulier la CGE (Compagnie générale d'électricité).

Aucun élément nouveau n'est intervenu depuis la dernière réunion du conseil d'administration de Framatome, le vendredi 21 mai (*le Monde* daté 22-23 mai). Malgré leurs efforts, les négociateurs n'ont pu obtenir de M. Pierre Suard, le patron de la CGE, un feu vert sur le montage imaginé, à savoir le lancement par Framatome d'une nouvelle OPA (offre publique d'achat) à 5 000 F pour les actionnaires qui accepteraient de vendre leurs titres immédiatement et à 5 500 F pour ceux qui ne le feraient que dans un an.

Ce prix est nettement plus élevé que celui proposé dans sa dernière offre par Framatome (4 500 F) mais il permettrait au patron de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, de se retirer de la bataille boursière qui dure depuis le mois de février en réalisant une plus-value de 500 millions de francs environ.

Sans qu'on puisse évaluer exactement quel débours cette opération représente pour Framatome – puisque cela dépendra de l'attitude des actionnaires, – il est évident qu'elle lui coûtera extrêmement cher et, en tout cas, plus que les 7 milliards consentis pour l'offre à 4 500 F. Diverses solutions pourraient être envisagées pour réduire le débours (aide sous diverses formes de Télémécanique ou création d'une RES – reprise de l'entreprise par les salariés...). Mais ces arguments n'ont, semble-t-il, pas suffi à satisfaire M. Suard qui nous confiait récemment que 4 500 francs constituait *« son dernier prix »* et qu'il *« n'irait pas plus loin »*.

Le président de la CGE a donc estimé lors du dernier conseil d'administration de Framatome que le nouveau prix proposé était trop élevé. Et il a demandé quelques jours de délai. Aujourd'hui, les choses sont en l'état, malgré des négociations ininterrompues qui se sont déroulées jusqu'à la nuit de jeudi à vendredi.

La situation de Télémécanique est de nouveau critique : si Framatome veut lancer une nouvelle OPA « amicale » sur cette entreprise, il doit le faire dix jours de Bourse ouvrables avant la clôture, le 7 juin, des offres précédentes. En d'autres termes, le constructeur de chaudières nucléaires devait le faire le vendredi 27 mai, dernier délai... Or plusieurs administrateurs de Framatome, dont M. Suard, seraient en déplacement soit à l'étranger, soit en province. Une réunion du conseil d'administration pour prendre une décision paraît donc difficile à imaginer...

Les autorités boursières vont être sollicitées pour donner un nouveau délai de grâce aux parties en présence, comme le réclame Télémécanique.

F. V.

FISCALITÉ

Un rapport au Conseil économique et social

Les dépôts des collectivités locales au Trésor représentent 80 milliards de francs

Le Conseil économique et social a adopté, le mercredi 25 mai, un rapport présenté par M. André Tissidre sur le financement externe des collectivités locales (régions, départements, communes). Ce document rédigé à partir d'investigations souvent inédites traite donc des emprunts et des relations financières entre les collectivités et l'État pour la gestion de leur trésorerie. Il n'analyse pas les questions des impôts locaux ou des transferts (subventions, remboursements, dotations diverses) de l'État vers les collectivités, transferts qui dans le budget de 1988 atteignent 140 milliards de francs (+ 4,54 % par rapport à 1987).

Depuis la loi du 2 mars 1982, les *collectivités locales* (*dont les budgets totaux ont dépassé 500 milliards de francs en 1987*) peuvent contracter librement leurs emprunts et participent au mouvement général de banalisation et de décloisonnement des circuits bancaires. Leur poids sur le marché financier est considérable, avec un encours de dettes en 1986 de 400 milliards – non comprises les cautions de garantie, – dont les trois quarts pour les communes.

Soucieux de gérer leurs finances de la façon la plus performante, les élus font jouer de plus en plus la concurrence entre établissements bancaires pour émettre des emprunts ou programmer leurs dépenses d'investissements.

Mais leur liberté n'est toujours que relative car les collectivités sont obligées, de par la loi, de déposer tous leurs fonds disponibles ou en attente d'emploi au Trésor. Et ce sans rémunératon. Elles ne sont donc pas incitées à épargner. Leur compte au Trésor (80 milliards environ en 1987) ne doit en aucun cas être débiteur. En contrepartie, l'Etat, qui est leur caissier, leur fait des avances (par douzième) sur impôts locaux et recouvre à leur place ces impôts (un service qu'il leur facture). En fait, depuis 1978, ce compte d'avances est toujours négatif pour l'Etat (40 milliards de déficit cumulé à la fin 1986). Mais, remarque M. Tissidre, il est impossible d'identifier précisément les flux sur chacun des comptes du Trésor ou la répartition des sommes d'impôts qui restent à recouvrer entre impôts locaux ou nationaux, ces restes n'étant pas individualisés par catégorie d'impôts. Le système actuel de « l'unité de caisse » (qui remonte à un décret de 1806) assure une solidarité et une sorte de mutualisation, à travers le Trésor, entre les différentes collectivités. *« Un système*, ajoute le rapporteur, *qui aboutit en fait à des transferts qui bénéficient principalement aux collectivités les plus importantes. Alors que les grandes collectivités, y compris les villes de plus de cent mille habitants, représentent 26 % des dépôts de trésorerie, les avances que l'Etat leur consent pèsent pour 47 % du total. »*

Pour « optimiser » la gestion de la trésorerie des collectivités locales, le Conseil économique suggère, puisque les dépôts au Trésor ne sont pas rémunérés, d'établir chaque année un plan de trésorerie avec, mois par mois, les prévisions d'encaissement et de décaissement à l'aide notamment des outils informatiques modernes. Les collectivités doivent à la fois maintenir le montant de leur trésorerie à un niveau suffisant pour éviter les incidents de paiement et veiller à ce que les fonds disponibles n'excèdent par les besoins réels. Pour échapper à ces contraintes, beaucoup de collectivités locales sont tentées de faire « riper » des fonds vers des sociétés d'économie mixte placées sous leur contrôle ou des offices d'HLM car ces organismes échappent à l'obligation de dépôt des fonds au Trésor.

Pour que les collectivités qui ont une gestion avisée ne soient pas pénalisées, le CES suggère la mise en place de « plans d'épargne ».

F. Gr.

Pour enrayer une invasion croissante

La CEE taxe les imprimantes d'ordinateur japonaises

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

La CEE n'a pas d'autre moyen pour stopper l'invasion japonaise dans l'électronique que d'appliquer des droits anti-dumping. Jeudi 26 mai, la Commission européenne en a apporté une nouvelle fois la preuve en taxant les imprimantes d'ordinateurs vendues par quatorze firmes nipponnes (Brother Citizen Seiko, NEC Corporation, etc.) dans le Marché commun. Le prélèvement appliqué aux frontières communautaires varie selon les entreprises de 4,8 % à 33,4 % du prix d'entrée.

Après plusieurs mois d'enquête, l'exécutif européen a conclu que les sociétés concernées pratiquaient des tarifs inférieurs à ceux qui sont en vigueur au Japon ou même inférieurs aux coûts de production. D'après Bruxelles, les marges de dumping sont comprises entre 4,8 % (Tokyo Electric) et 86 % (Fujitsu). Cette politique a permis au Japon, estime la Commission, d'accroître sa part sur le marché des Douze de 49 % (390 000 unités) en 1983 à 73 % (1,5 million d'unités) en 1986. Au terme de la même période, les producteurs de la CEE (Honeywell, Mannesman, Olivetti et Philips) ne vendent plus, malgré une baisse de leurs prix, une seule imprimante sur le territoire nippon (un millier d'unités en 1983).

Dans ces conditions, Bruxelles estime nécessaire *« une protection momentanée »* des entreprises européennes qui, face à cette concurrence déloyale. – M. S.

Le Crédit local de France et Indosuez élaborent une stratégie européenne

« Avec un bilan total de 153 milliards, qui a triplé en six ans, le Crédit local de France vient après le Crédit foncier (290 milliards) mais bien avant le Crédit national (102 milliards) et il est un établissement qui compte dans le paysage financier », a déclaré le 26 mai, M. Pierre Richard, président du directoire de cet organisme qui présentait les comptes de 1987.

Créé en octobre 1987 pour prendre la suite de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, le Crédit local de France (CLF) dont près des trois-quarts du capital sont détenus par l'Etat et la Caisse des dépôts et près de 7 % par des établissements financiers étrangers, notamment le Crédit communal de Belgique, a recueilli plus de 25 milliards de francs sur le marché national l'an dernier, ce qui le place au premier rang des émetteurs d'emprunts après l'Etat. Il a prêté 34 milliards aux collectivités, soit 50 % de leurs besoins d'emprunts. Cette jeune banque est aussi le premier prêteur en ECU, soit l'équivalent de 5 milliards de francs en 1987.

Bien que la concurrence entre banques sur le marché des prêts aux communes, régions et départements ou pour la gestion de leurs dettes soit désormais totale, le CLF veut être, selon M. Richard, *« l'établissement de référence du financement du développement local et de l'aménagement du territoire dans le cadre de l'Europe »*. Deux conventions viennent d'être signées avec les villes de Marseille et de Nice pour les assister dans leurs programmes d'emprunt et de gestion de leurs dettes.

Parmi les grands projets faisant appel à des capitaux privés pour lesquels le CLF contribue au montage financier on retiendra le système Orlyval de desserte de l'aéroport d'Orly. D'autres sont à l'étude et notamment le pont de Normandie, l'autoroute A-14 au-delà de la Défense à l'ouest de Paris, le métro de Toulouse, le tunnel du Prado à Marseille ou le câblage de Strasbourg. Mais le CLF veut aller plus loin et concevoir cette activité d'ingénierie financière au niveau de l'Europe entière. C'est l'esprit de l'accord qui vient d'être conclu avec Indosuez à 50-50 sous le nom d'Europrojet-Développement.

Interrogé sur la réforme qui consisterait à supprimer l'obligation qu'ont les collectivités locales de déposer leurs fonds disponibles au Trésor, sans rémunération, M. Richard a déclaré qu'il était favorable à cette modification qui ne serait que la traduction logique de la décentralisation. Mais, selon lui, il faut opter pour des solutions progressives voire à options, car le sujet est fort complexe. Un point de vue qui rejoint celui exprimé le 25 mai par M. Jean-Michel Boucheron, nouveau secrétaire d'Etat aux collectivités locales, qui prêche dans ce domaine pour *« beaucoup de pragmatisme et de prudence »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Économie

SOCIAL

Tensions sociales et concertation

● La journée d'action de la CGT n'a pas fait recette
● M. Rocard a reçu la CGC et FO.

Reçue, le vendredi 27 mai, par M. Michel Rocard, la CGT n'a pas fait recette avec sa journée nationale interprofessionnelle d'action du jeudi 26 mai sur l'ensemble des revendications. A Paris, la manifestation de la centrale de M. Henri Krasucki a rassemblé 50 000 personnes selon ses organisateurs (et 6 000 selon la police). Or, si l'on se réfère uniquement aux chiffres de la CGT, la baisse de participation est sensible par rapport aux manifestations parisiennes des précédentes journées nationales d'action qui avaient réuni 150 000 personnes le 24 octobre 1985 et le 14 mai 1987 et 100 000 le 1er octobre 1987.

En province, les manifestations de la CGT n'ont eu qu'un écho très limité, les plus importantes se déroulant à Marseille, à Lyon, à Toulouse et à Bordeaux. Les appels à des arrêts de travail ont été – l'exception des dockers, en grève à 100 % – assez peu suivis, selon les chiffres des directions : 8 % de grévistes à la SNCF, 16 % à EDF, 2,96 % à la poste et 2,7 % aux télécommunications. Au départ de la manifestation parisienne, M. Krasucki a déclaré : *« Il est de plus en plus difficile de cacher la poussée revendicative qui se manifeste dans le monde du travail. Les luttes sociales se font plus nombreuses, plus combatives, plus tenaces et persévérantes. »*

Le secrétaire général de la CGT n'a pas tort : il y a un regain de conflits. Mais pour autant les salariés ne se retrouvent pas dans ces journées d'action fourre-tout et à répétition. Critiquant les premières mesures du gouvernement de M. Rocard, M. Krasucki a souligné qu'il fallait *« réduire sensiblement l'injustice sociale qui règne dans ce pays »*. *« Pour y parvenir*, a-t-il ajouté, *nous ne le cachons pas, il faut absolument une forte mobilisation des travailleurs. Ils ne doivent entretenir aucune illusion, ni avoir aucun attentisme. »* Dans la manifestation parisienne – où les slogans les plus répandus étaient *« Perigot, Rocard, Mitterrand, le Smic à 6 000 F »* ou encore *« Faut rien attendre de l'ouverture, mieux vaut lutter, c'est bien plus sûr »*, – le secteur public était dominant. On notait la présence d'une délégation du PCF avec MM. Paul Laurent et Jean-Claude Gayssot.

Les rencontres de Matignon

Le 26 mai a également été marqué par l'ouverture de la concertation sociale du premier ministre qui a reçu successivement la CGC et FO. Les dirigeants de ces deux confédérations ne tarissent pas d'éloges sur M. Rocard. S'exprimant sur *RMC*, le 25 mai, M. Paul Marchelli l'a qualifié de *« personnage intéressant, très gentil, responsable »*. Quant à M. André Bergeron, il l'a décrit le 27 mai sur RMC comme *« chaleureux, très gentil, responsable »*. Au-delà de ces compliments, la concertation n'a pas permis encore d'entrer dans le vif du débat social. M. Rocard écoute ses interlocuteurs plus qu'il ne précise ses intentions.

M. Marchelli a avancé l'idée d'un mois de formation par an pour les cadres : *« Nous souhaitons*, a précisé le président de la CGC, *que la matérialisation de ce droit apparaisse sous la forme d'un chéquier-formation que chacun utiliserait au gré de ses convenances et compte tenu des ses contraintes professionnelles soit au coup par coup annuel, soit cumulé dans un cadre quinquennal. »*

Dès le début de son entretien avec M. Rocard, qui avait à ses côtés M. Delebarre, M. Bergeron l'a intérrogé sur son idée d'un *« nouveau pacte social »*. Le premier ministre a semblé très en retrait sur ce projet, ayant répondu au secretaire général de FO qu'il s'agissait seulement d'une *« intensification des relations contractuelles »*. M. Bergeron a regretté la déclaration de M. Rocard sur le supplément de 250 000 chômeurs pour les prochains mois, estimant qu'*« il ne faut pas en rajouter »*. *« Si les perspectives d'emploi du gouvernement se précisent, elles poseront des problèmes financiers à l'UNEDIC. »*

M. Bergeron a aussi, après avoir approuvé la reconduction des surcotisations pour la Sécurité sociale, souhaité qu'on *« lâche du lest »* sur les salaires. M. Rocard lui a répondu qu'il souhaitait d'abord *« faire l'inventaire des réalités économiques »*. Mais au même moment, M. Durafour, le nouveau ministre de la fonction publique, en recevant une délégation de la FEN, annonçait que les négociations salariales s'ouvriraient après les élections législatives...

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Chômeurs indemnisés

Stabilité en avril

Au mois d'avril, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés par l'UNEDIC a augmenté de 0,1 % en données corrigées et diminué de 2,4 % en données brutes. La baisse est de 1,9 % en un an. Au total, estime l'UNEDIC dans un communiqué, 2 199 500 personnes ont reçu une allocation au titre du dernier jour du mois d'avril, contre 2 254 000 en mars.

Il y a eu 1 767 600 demandeurs d'emploi indemnisés, dont 1 300 400 par le régime d'assurance (+ 0,9 % en un an). 181 900 jeunes n'ayant jamais travaillé ont reçu l'allocation d'insertion, et 285 300 chômeurs de longue durée ont perçu l'allocation spécifique de solidarité (+ 13,8 % en un an), ces deux prestations étant financées par l'Etat. Alors qu'elles effectuaient un stage de formation, 13 000 personnes ont touché une allocation. Le nombre de préretraités indemnisés est en diminution de 16,2 % en un an et s'élève à 418 900.

Europe

Baisse de 2,1 % du chômage en mars

Le chômage a baissé de 2,1 % à la fin du mois de mars pour l'ensemble des douze pays de la Communauté européenne. Saisonnière, cette diminution du nombre de demandeurs d'emploi (de 340000) ramène à 16314900 le total des chômeurs inscrits, en données brutes. Par rapport à l'an passé, la baisse est de 2,5 % alors que le taux de chômage, pour les douze pays, s'établit en données corrigées à 10,4 % de la population active.

L'Office européen des statistiques, Eurostat, qui vient de publier ces résultats, souligne que la part des jeunes dans le chômage des femmes est particulièrement élevée en Espagne (51,9 %), en Italie (48,5 %) et au Portugal (46,6 %).

En données corrigées et selon un mode de calcul standardisé, le taux de chômage par pays est le suivant : Espagne, 20,7 %; Irlande, 19 %; Italie, 11,5 %; Belgique, 11 %; France, 10,2 %; Pays-Bas, 10 %; Royaume-Uni, 9,2 %; RFA, 6,7 %; Portugal, 6,6 %; Danemark, 6,2 % et Luxembourg, 3 %.

● **PÊCHE : nouvelle rencontre franco-canadienne.** – Les négociateurs français et canadiens doivent à nouveau se rencontrer aux alentours du 7 juin pour tenter de dénouer le conflit sur la pêche, a-t-on appris le 26 mai, à l'issue de l'entretien que M. Brian Mulroney, premier ministre canadien, a eu à Paris avec MM. Mitterrand et Rocard. Paris est favorable à la recherche d'une solution par la voie d'un médiateur pour délimiter les quotas de morue à attribuer aux chalutiers français dans les parages de Terre-Neuve.

PNB

La croissance est révisée en hausse aux Etats-Unis

La croissance du produit national brut (PNB) des Etats-Unis a été plus forte que prévu au premier trimestre 1988, avec un rythme annuel de 3,9 % révisé en hausse sur une première estimation de 2,3 %. La révision est nettement supérieure aux pronostics des experts, qui s'attendaient généralement à une progression de 3,2 % à 3,4 %. Son ampleur est due, en grande partie, au « boom » des exportations favorisé par la baisse du dollar, conjugué avec une nette reprise des dépenses de consommation, qui représentent les deux tiers du PNB et ont augmenté de 4,3 % en rythme annuel au premier trimestre 1988, après un recul de 2,5 % au quatrième trimestre 1987.

Par ailleurs, les investissements des entreprises américaines ont bondi de 32,8 % pendant les trois premiers mois de 1988, toujours en rythme annuel, pour répondre à la poussée des exportations. Au total, la croissance du PNB pourrait dépasser les estimations officielles de 2,9 % et même atteindre 3,5 % en 1988. La réaction des milieux financiers aux Etats-Unis a été négative, les taux d'intérêt reprenant leur hausse dans la crainte d'une surchauffe et d'un resserrement de la politique de crédit par la Réserve fédérale.

Prix de détail

Un mois d'avril exceptionnel au Japon

Les prix de détail ont sensiblement augmenté en avril au Japon, passant de 100,8 en mars à 101,3, sur la base 100 en 1985. Cette hausse de 0,5 % fait suite à plusieurs mois de quasi-stabilité du coût de la vie. En un an (avril 1988 comparé à avril 1987), l'augmentation des prix de détail reste très faible : + 0,3 %.

● **PARIS : manifestation contre la vente des tours Capri et Ferrare.** – Les tours Capri et Ferrare, situées dans le 13e arrondissement de Paris, construites grâce au 1 % logement des entreprises, ont été vendues par leur propriétaire au groupe Mercy, marchand de biens, qui a entrepris de les vendre en copropriété. Un procès est en cours, qui fait l'objet d'un pourvoi en cassation (*le Monde* du 10 décembre 1987). L'association de défense des locataires (les tours comprennent quatre cent vingt logements) appelle à une manifestation devant la tour Ferrare (100, boulevard Masséna à Paris), samedi 28 mai à midi, pour demander le respect du droit de réservation des employeurs cotisants sur ces logements sociaux.

La lutte contre la pauvreté

Les « compléments locaux de ressources » ne bénéficient qu'à 12 000 personnes

Le gouvernement vient de décider de créer un *« revenu minimum d'insertion »*. Cette mesure répond sans nul doute à l'attente des Français : selon une enquête effectuée par le Credoc en décembre 1987, 82 % des personnes interrogées étaient favorables à la *« garantie sans conditions d'un revenu minimum aux plus pauvres »*. Mais elle ne sera pas facile à mettre en œuvre : comme le montre le bilan des *« compléments locaux de ressources »* dressé fin avril par le ministère des affaires sociales.

Celui-ci met d'abord en évidence le faible nombre de gens concernés pour l'instant par le système et la lenteur de sa montée en charge. Alors que l'objectif était d'assurer un revenu minimum à 20 000 personnes, et que 71 conventions avec des départements avaient été signées fin 1987, permettant d'en prendre en charge 17 700, 12 447 seulement l'étaient effectivement.

Si certains départements comme la Marne, la Vienne, l'Ille-et-Vilaine avaient largement dépassé leurs « quotas », d'autres en étaient encore à des taux très faibles, comme l'Eure ou le Bas-Rhin, qui n'arrivaient qu'à 14 % de l'objectif au bout de neuf ou dix mois, ou la Loire-Atlantique, à 26 % en huit mois...

A cette diversité des effectifs correspond une diversité des publics et des pratiques. Les bénéficiaires ont été en majorité des hommes (57 %) jeunes (81 % ont moins de quarante-cinq ans, 50 % moins de trente-cinq ans), d'un niveau scolaire souvent faible (35 % savent seulement lire, écrire et compter, tandis que 11 % ont le bac, voire plus...). Mais cela varie d'un département à l'autre : dans l'Aveyron, par exemple, on trouve une majorité de femmes de vingt-cinq à trente-cinq ans, dont 73 % avaient au plus le certificat d'études (40 % savaient juste lire).

La difficulté majeure est d'assurer l'insertion ou la réinsertion pour des gens sans emploi souvent depuis longtemps (37 % n'avaient jamais eu d'emploi stable, 34 % n'en avaient pas depuis au moins deux ans, 11 % depuis un à deux ans). Si les travailleurs sociaux qui les suivent observent l'effet psychologique généralement positif du revenu minimum, la durée brève de versement (six mois au départ) limite les effets pratiques quant à « l'insertion ».

Il n'est déjà pas facile de trouver des travaux pour les demandeurs comme le souligne le bilan, les organismes d'accueil, collectivités (pour 58 %) et associations, sont déjà sollicités pour les TUC, les PIL, les PLIF (réinsertion des femmes), et ne souhaitent pas avoir des publics trop divers, ce qui complique leur gestion du personnel. La nature des travaux proposés limite d'ailleurs la clientèle : il s'agit dans 45 % des cas de travaux d'entretien des équipements collectifs, et dans 12 % de protection de la nature ou de l'environnement. Quant à la formation, elle n'est assurée que dans un minimum de départements.

Certaines limites sont inhérentes au système adopté : beaucoup de demandeurs sont éliminés en raison de l'existence dans le ménage de revenus de remplacement faibles; d'autres en raison de la condition de deux ans de résidence dans le département (assouplie fin 1987) : hébergés par des tiers faute de revenus, ils ne peuvent attester de leur résidence. Le constat pose la question des conditions d'accès au revenu minimum : quelles ressources, faut-il y inclure – par exemple les prestations familiales ?

Dernière observation : les incertitudes du statut des bénéficiaires, au regard de la Sécurité sociale et de l'emploi : sont-ils demandeurs d'emploi ; par exemple, comment sont-ils pris en charge par la Sécurité sociale ? Et quelles sont leurs obligations ? Doivent-ils par exemple, comme l'indiquent des bénéficiaires de Romans (Drôme) payer leur loyer et leur quittance d'électricité (pris auparavant en charge par les bureaux d'aide sociale ou des fonds spécifiques), ce qui réduit sensiblement le revenu réel disponible ?

G. H.

Économie

SOCIAL

Aides au reclassement et à la reconversion chez Renault

Les « décrutements » en douceur de la Régie

(Suite de la première page.)

« Nous essayons avec des gens pour qui nous pensons qu'il faut faire plus », argumente M. Claude Girault, directeur des relations sociales. *« Ce sont des agents de production qui n'ont pas démérité. En phase d'expansion, ils auraient pu rester. Mais ils ne le peuvent pas à cause de la situation de l'entreprise et de la productivité. » « Leur travail n'est pas en cause »*, poursuit-il. *« Ils sont en surnombre dans les secteurs les plus touchés. »* Plus on avance dans la réduction d'effectifs, meilleure serait la qualité de ceux qui doivent partir...

Raison de plus pour se séparer correctement et en donnant les chances d'une réussite, ailleurs. *« Nous sommes partis de la conjonction de la motivation de la direction et de la propre volonté des candidats de tenter le coup »*, souligne encore M. Girault. *« On paie ce qu'il faut et cela doit pouvoir se faire sans heurts »*, un peu à la manière des congés de formation-reclassement que M. Delebarre avait tenté d'instaurer en 1985.

L'action, programmée sur cinq mois, prévoit que les « cobayes » sont toujours salariés de la Régie pendant les deux premiers mois, sont rétribués normalement pendant leur préavis de deux mois, et, si nécessaire, sont suivis pendant un mois. Pendant toute cette phase, ils sont accompagnés par l'équipe de MOA et les conseillers de la Régie. La période d'essai dans la future entreprise est payée par Renault et, le cas échéant, la formation est fournie *« uniquement pour l'adaptation à un emploi identifié »*.

Des pompiers de l'emploi

Au long de cette épreuve, psychologiquement difficile, tout est fait pour rassurer et surtout pour faciliter par la prise de conscience la fin du maternage par une grande entreprise. De fait, les résultats sont plutôt encourageants. Une création d'entreprise est en cours. Huit travailleurs sont en période d'essai pour quatre postes de magasiniers, dont deux futurs caristes, deux préparateurs de voitures de location, un ouvrier d'entretien dans un garage et un monteur à lampes. *« L'objectif est d'anticiper*, reprend M. Girault, qui imagine la suite. *Si ça marche, la formule deviendra une démarche normale. Il nous faut des dispositifs de ce type quand les départs naturels ne suffisent plus. Il faudrait même que cela devienne une revendication... »*

A Flins, où l'on a oublié les événements épiques de mai 1968, l'équipe de MOA s'est aussi mise au travail. MM. Christian Ménard et Daniel Cohen, déjà vieux routiers du *« décrutement collectif »*, y interviennent sans complexe, plutôt fiers de leur métier qu'ils n'assimilent pas du tout au rôle de « licencieur ». *« Plutôt que rassurer, il faut mobiliser »*, prétendent ces pompiers de l'emploi en quenouille qui veulent obliger cadres, dirigeants et salariés, coincés dans leurs habitudes ou leurs craintes *« à regarder la réalité en face, à affronter le monde extérieur »*.

Ils sont là pour faire sortir du cocon et provoquent l'électrochoc nécessaire pour l'entreprise elle-même, pour les travailleurs qui doivent vite reprendre confiance, le moment d'émotion passé. Cela n'est pas toujours facile bien sûr, et passe par de brusques instants de tension, mais, affirment-ils, l'impulsion donnée est salutaire. *« Le partant se remet dans une autre réalité progressivement. C'est gagné quand il commence à se positionner par rapport au marché du travail. »*

Mais l'essentiel n'est pas là : il réside davantage dans la faculté des consultants — *« souvent des commerciaux »* — à donner de la crédibilité à leur action. Pour ce faire, et dès les premiers jours de leur arrivée, ils recherchent activement de l'emploi, font « du marketing direct » auprès des entreprises de la région et dénichent des postes comme des sourciers. *« 60 % de l'emploi disponible n'apparaissait pas dans les petites annonces ou à l'ANPE »*, prétendent MM. Christian Ménard et Daniel Cohen. *« Il faut le révéler, faire des rapprochements et, au futur employeur, offrir un service de recrutement gratuit avec toutes les garanties. Non seulement il fait une bonne action, mais il réalise une bonne affaire. »*

La réussite dépend de ce démarchage offensif. MOA se vante d'avoir un fichier de 10 000 entreprises. *« Pour obtenir un reclassement, nous comptons en moyenne dix postes valables et cent contacts »*, estiment les deux compères, qui annoncent *« 80% des cas résolus dans un bassin d'emplois normal pour une opération normale avec moins de deux cents personnes »*. Mais il y a plus rassurant pour ces spécialistes du « service après-vente » de l'emploi : *« Il y a un savoir-faire réel de l'OS que les petites entreprises découvrent vite. » « Les employeurs qui ont embauché beaucoup de jeunes songent maintenant à se rééquilibrer avec des quarante-cinq-cinquante ans et plus. »*

Comme M. Girault, ils pensent aussi que les grosses entreprises vont intégrer ces nouvelles procédures, disposer en leur sein de services spécialisés et en faire un élément permanent de leur politique sociale. *« Chez Renault, nous avons déjà formé quatre-vingts conseillers*, observent-ils. *Il y a une forme de complicité entre la Régie et nous. Elle pompe ainsi un nouveau métier comme seule une vieille entreprise peut le faire en utilisant les services d'une petite boîte. Renault se modifiera comme ça. »*

Le *« décrutement collectif »* est pourtant *« un outil parmi tant d'autres. »*, fait remarquer M. Girault. Parallèlement en effet, la direction des affaires sociales a installé, depuis avril 1987 un *« carrefour de l'emploi »* qui fonctionne dans des locaux distincts, à proximité de l'usine de Billancourt. Là, on s'adresse aux agents de production, aux techniciens BTS mais aussi aux cadres pour qui on organise la sortie discrète de l'entreprise ou la mutation.

Plus de 120 reclassements ont été effectués en utilisant en permanence les méthodes de la reconversion. Les offres d'emplois sont affichées, collationnées et surtout spécialement recherchées par une équipe. Le journal téléphoné hebdomadaire a reçu plus de 2 000 appels, tout comme le numéro de téléphone vert, signe évident d'un intérêt de la part du personnel.

Dernier exemple : 900 salariés de chez Renault ont créé ou repris une entreprise depuis trois ans sur les 1700 personnes reçues, dont une forte proportion de cadres. Ainsi qu'on le dit à Boulogne-Billancourt, il s'agit, par toutes ces opérations, d'*« ajouter un coup de turbo sur le mouvement naturel de turn over »*. Une comparaison qui convient parfaitement pour une entreprise de l'automobile qui découvre les licenciements discrets.

ALAIN LEBAUBE.

Une population vieillissante

« La population Renault vieillit de 0,8 an par année », se lamente M. Praderie, directeur du personnel et des affaires sociales du groupe, angoissé à l'idée de ce qui l'attend.

Si la situation financière s'améliore, si les résultats industriels sont réconfortants, l'avenir de la Régie pourrait, en effet, se lire dans l'évolution prévisible des courbes d'âge. Et les indices ne sont pas encourageants, ni socialement ni techniquement. Dans le secteur fabrication, la moyenne d'âge est actuellement de 39,7 ans, mais atteint les 44,2 ans à l'usine de Renault-Billancourt, alors que le site lui-même vieillit et que ses fabrications sont sur le déclin. Ailleurs, ce n'est guère mieux, à l'exception de Douai — *« très bon »* —, de Sandouville — *« bon »* — ou de Dreux — *« la seule usine jeune, mais petite »*. A Cléon, la situation n'est pas dramatique, mais pourrait le devenir à Orléans. Choisy-le-Roi prend de l'âge, en partie avec l'arrivée d'éléments en provenance de Billancourt. Flins, en revanche, commence à se rider sérieusement et on assiste à un vieillissement important dans les secteurs de la carrosserie ou du montage.

En outre, un phénomène se conjugue avec la situation déjà délicate des ouvriers de production. Les métiers physiquement difficiles ont certes tendance à disparaître, mais ils sont occupés par des travailleurs moins jeunes qu'autrefois. Comme il y a peu d'apports nouveaux, les derniers arrivés ne voient pas la relève venir et ne peuvent espérer se déplacer vers des fonctions moins éprouvantes et plus qualifiées. Les espoirs professionnels se réduisent.

Faute d'embauche, des creux et des poches se constituent qui pourraient avoir des conséquences sur les évolutions. A Billancourt, il n'y a personne au-delà de cinquante-cinq ans, mais également au-dessous de vingt-cinq ans. Les plus forts effectifs sont âgés de trente-cinq à cinquante-quatre ans et comptent deux cents salariés, de vingt-cinq à vingt-neuf ans, trois cents de trente à trente-quatre ans.

Le renouvellement enfin ne se fait pas. Alors que, dans les belles années, la Régie recrutait de dix mille à quinze mille personnes, on a embauché mille trois cents salariés en 1987, soit 2 % des effectifs employés. L'essentiel de cet apport est allé vers la direction technique, les services commerciaux ou le réseau de vente. Hormis les vendeurs, il y a eu quatre cent seize cadres nouveaux, deux cent quarante techniciens ou employés, cent soixante ouvriers P2 employés chez les concessionnaires. Le compte des agents de production est vite fait : la Régie a embauché quarante ouvriers et huits P3, le complément étant le fait d'intérimaires.

Alors que la division automobile emploie plus de soixante-dix mille personnes, cette situation devient un facteur de blocage et cela se fera sentir encore davantage dans les prochaines années.

A. L.

● Thomson : démantèlement de SODETEG ? — La politique de redéploiement du groupe Thomson CSF, présentée le 19 mai par M. Alain Gomez, pourrait se traduire par un démantèlement d'une filiale, la SODETEG (ingénierie et assistance technique), selon des sources syndicales (*le Monde* du 21 mai). La SODETEG, indique-t-on au comité d'établissement du Plessis-Robinson, serait frappée par la baisse des projets de développement, notamment dans le tiers-monde. Elle aurait connu des déboires dans le Moyen-Orient. En conséquence, la direction s'apprêterait à annoncer des restructurations, se traduisant par des suppressions d'emplois pouvant atteindre plus de deux cents personnes sur un effectif total de huit cents salariés. Les personnels du centre de Kourou, qui travaillent avec le CNES (environ cent salariés), ne seraient pas touchés.

Marchés financiers

Ayant su répondre rapidement à la hausse du yen

Les sociétés japonaises enregistrent de fortes augmentations de bénéfices

Un an aura suffi. La hausse du yen avait laminé les profits des entreprises japonaises en 1986. Les premiers résultats annoncés pour l'an passé (l'année fiscale 1987 se terminait le 31 mars au Japon) semblent prouver que les dispositifs mis en place, notamment les délocalisations des usines dans le Sud-Est asiatique et aux Etats-Unis, portent leurs fruits. En outre, les firmes nippones ont su tirer parti de la relance du marché intérieur.

Mitsubishi Heavy Industries, le numéro un nippon de la mécanique, a annoncé un bénéfice avant impôts de 2,7 milliards de francs, en hausse de... 200 %. Les pertes enregistrées sur des crédits en dollars et autres devises réduisent toutefois le profit net à 970 millions de francs. Mais pour 1988 un nouveau gain de 42 % est attendu par la direction. Hattori Seiko (montres) a renoué, de son côté, avec les bénéfices (23 millions de francs) après une perte l'année précédente. ce sont les ventes sur le marché intérieur qui expliquent le rebond, les exportations ayant stagné.

Le succès des politiques d'économies menées est spectaculaire du côté des firmes d'électronique. Chez Fujitsu (ordinateurs), la hausse des profits atteint 97 % (1,2 milliard de francs) et elle devrait être de 32 % cette année. Nippon Electric Company (NEC) gagne, lui, 33 % (1,7 milliard de francs) grâce, là encore, aux ventes intérieures (+ 13 %), les exportations ayant décliné de 1,8 %. Toshiba, en gain de 56 % (1,7 milliard de francs), a tiré avantage de l'excellente tenue du marché mondial des semiconducteurs. Malgré une chute des ventes de micro-ordinateurs aux Etats-Unis de 16 %, du fait des sanctions imposées par la Maison Blanche, la firme a obtenu néanmoins des exportations en hausse de 7 %. Sony, enfin, enregistre + 46,8 % pour les profits nets (1,7 milliard de francs) et + 357 % pour ses profits courants, dus à une hausse de 20 % des ventes sur le marché nippon.

Présentés pour la première fois

Les résultats de Philips-France en hausse de 8,8 %

Les temps changent. Après la publication récente par Michelin d'une superbe plaquette polychrome sur la recherche et l'innovation dans ses usines, une première mondiale pour la très secrète firme de Clermont-Ferrand, la Compagnie française Philips (CFP), traditionnellement pas très bavarde non plus, a présenté, elle, son premier rapport pour l'exercice écoulé à l'occasion d'une conférence de presse dirigée par son PDG M. Thierry Meyer. Les résultats de la filiale française du groupe néerlandais sont bien meilleurs que ses dirigeants ne l'attendaient, avec un bénéfice net de 705 millions de francs, en augmentation de 8,8 % pour un chiffre d'affaires de 21,49 milliards (+ 4,8 %).

Après trois années difficiles (1983 à 1985 incluse), l'amélioration constatée en 1986 avait laissé craindre que l'importante réorganisation entreprise dans les sociétés du groupe n'en soit largement responsable. Ce qui était vrai. Mais la conjoncture dans les activités électroniques «grand public» et les composants a été solide et ses effets se sont prolongés durant le premier semestre de 1987, *«se conjuguant à ceux provenant de la nouvelle dynamique créée à l'intérieur de la maison»*, a souligné M. Meyer. Cependant, depuis la seconde moitié de 1987, la concurrence des pays asiatiques a pris un tour nouveau *«avec l'implantation en Europe d'unités d'assemblage japonaises ou coréennes, qui créent peu de valeur ajoutée»*.

Avec les postes TV de petits formats revendus dans les grandes surfaces à 1 750 F, la CFP a déjà perdu deux points de part sur le marché français de la télévision. M. Meyer juge la situation inquiétante, mais Philips se propose de réagir vigoureusement en comprimant ses marges. Le phénomène de rejet vis-à-vis des fabricants du Sud-Est asiatique est si fort que M. Meyer a précisé que si une firme japonaise surenchérissait sur l'OPA lancée par Thorn EMI sur Holophane (éclairage public), la CFP lui ferait immédiatement barrage.

A. D.

NEW-YORK, 26 mai ↑

Mieux orienté

Le bilan de la séance de jeudi à Wall Street s'est révélé finalement positif, après que les cours eurent évolué de façon très irrégulière. Tantôt en recul, tantôt en progrès, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 966,75, soit à 5,38 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a même été de qualité supérieure à ce résultat. Sur 1 900 valeurs traitées, 786 ont monté, 581 ont baissé et 533 n'ont pas varié.

L'annonce d'une hausse du PNB de 3,9 % pour le premier trimestre n'a pas particulièrement dynamisé le marché, qui, au contraire, redoute une reprise de l'inflation avec l'accélération de la croissance. En fait, les meilleures dispositions de la Bourse américaine ont été surtout dues à l'intense activité sur le front des OPA, à l'annonce aussi par de nombreuses entreprises de dividendes majorés. Les professionnels ne tablent toutefois pas sur un redressement durable des cours sans un raffermissement du marché obligataire. Au total, 164,26 millions de titres ont changé de mains, contre 138,31 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 26 mai
Alcoa	45 5/8	45 5/8
Allegis (ex-UAL)	81 1/2	81
A.T.T.	28 1/8	28 1/8
Boeing	53 1/2	53 1/2
Chase Manhattan Bank	25 5/8	25 7/8
Du Pont de Nemours	81	80 3/4
Eastman Kodak	40 3/4	40 7/8
Exxon	44	43 5/8
Ford	46 3/8	46 1/4
General Electric	39 7/8	40
General Motors	73 3/8	72 7/8
Goodyear	62 1/8	61 1/2
I.B.M.	108 1/2	108 1/8
I.T.T.	48 5/8	47
Mobil Oil	44 1/4	44 1/2
Pfizer	49 3/4	51
Schlumberger	37	37 1/4
Texaco	48 7/8	50
Union Carbide	19	18 1/2
U.S.X.	29 1/2	30 1/2
Westinghouse	50 3/4	50 3/4
Xerox Corp.	51 7/8	51 5/8

LONDRES, 26 mai =

Indécis

A l'image de la veille, les cours des valeurs ont fluctué sans véritable direction jeudi 26 mai. L'indice FT a terminé en baisse de 0,3 point (– 0,02 %), à 1 430,4. Dans une ambiance calme, 435 millions de titres ont été échangés, contre 258 millions mercredi. En déclin initial dans le sillage des places de New-York et de Tokyo, le marché a vu ses pertes diminuer sous l'effet de certaines valeurs opéables. A commencer par Rowntree, qui tout en faisant l'objet d'une OPA inamicale de la part de Nestlé, a refusé la proposition d'un autre suisse, Suchard. Cadbury Schweppes était également très convoité, certains investisseurs tablant sur son rachat par l'américain General Cinema, qui augmente lentement sa part dans le capital de cette firme agro-alimentaire. Redland, spécialisé dans la fabrique de matériaux de construction, a déclaré un bénéfice imposable en 1987 en hausse de 41 % à 185,1 millions de livres (1,9 milliard de francs). Saatchi and Saatchi, la plus grande agence mondiale de publicité, a annoncé une progression de 12 % de son résultat semestriel, terminé fin mars à 63,1 millions de livres (700 millions de francs). Le résultat du groupe Rank Hovis McDougall (minoterie, boulangerie et alimentation) a vu son bénéfice semestriel augmenter de 37 %, à 72,5 millions de livres (730 millions de francs).

PARIS, 26 mai =

Sans surprise

Les investisseurs ont réagi sans surprise à l'annonce par Pierre Bérégovoy d'une baisse d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France, ramené dorénavant à 7 %.

La veille, ils avaient largement anticipé cette nouvelle, et dans une ambiance euphorique la séance s'était terminée sur une hausse de 3,06 %. Jeudi, l'indicateur instantané restait aux alentours de + 0,03 % dans un marché relativement moins animé que le jour précédent.

Sur le marché obligataire, beaucoup craignent l'évolution de l'environnement international, notamment outre-Atlantique, où pointent des craintes de reprise de l'inflation. Après avoir fortement réagi à l'annonce du ministre des finances, le contrat notionnel de septembre sur le MATIF réduisait ses gains en s'appréciant de 0,75 % à 101,75.

Au rez-de-chaussée du palais Brongniart, les valeurs bancaires profitaient le plus de cette nouvelle. Les hausses étaient alors conduites par la BAFIP, les certificats d'investissement du Crédit lyonnais et de la BNP. Les baisses étaient emmenées par *Schneider, Merlin-Gerin et la Compagnie du Midi.*

Les avis restent partagés sur l'issue de la bataille autour de Télémécanique. En l'absence d'accord entre Framatome et Schneider, le Conseil de Bourse de valeurs pourrait accepter l'offre d'OPA à 5 400 F, présentée par M. Pineau-Valencienne. La décision, si elle était prise, le serait vendredi 27. D'où la baisse des titres Schneider et Merlin-Gerin, les professionnels craignant les problèmes en cas de rachat de la Télémécanique. Enfin, les autorités boursières ont décidé de lever, dès le 1er juin, les sanctions prises à l'encontre de la société de Bourse Louis Baudouin. Celle-ci, ayant changé d'actionnaires, prendra l'appellation de Finecor Bourse, du nom de son repreneur.

TOKYO, 27 mai ↓

Nouvelle baisse

Le Kabuto-Cho n'a décidément pas le bon œil. La baisse a, de nouveau, été au rendez-vous de la séance de ce vendredi. Amorcée dès l'ouverture, elle s'est poursuivie toute la journée en s'accélérant sensiblement. L'indice Nikkei, en recul de 41,53 points à midi, s'établissait en clôture à 27 290,49 (– 137,70 points), accusant ainsi un repli de 0,5 %.

L'accélération de la croissance aux Etats-Unis a passablement inquiété les investisseurs. Toute la journée, la rumeur d'une hausse des taux d'intérêt au Nouveau Monde a donc circulé, empoisonnant littéralement l'atmosphère à Tokyo.

Seules quelques valeurs, dites spéculatives, ont progressé comme Mitsui Shipbuilding et Onoda Cement.

L'activité s'est accrue, et 1,3 milliard de titres ont changé de mains, contre 1,1 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 26 mai	Cours du 27 mai
Akai	640	648
Bridgestone	1 480	1 450
Canon	1 250	1 210
Fuji Bank	3 140	3 100
Honda Motors	1 690	1 690
Matsushita Electric	2 590	2 520
Mitsubishi Heavy	715	708
Sony Corp.	5 210	5 100
Toyota Motors	2 300	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

● **Belgique : lancement d'un contrat à terme en emprunts publics.** – La Kredietbank, troisième institution bancaire de Belgique, a lancé un contrat à terme ou «future» en emprunts publics belges, à l'instar de ce qui existe déjà en France (MATIF), dans d'autres pays européens et aux Etats-Unis. Il porte sur un emprunt notionnel au taux d'intérêt fixe de 8 % l'an et dont la valeur nominale (unité de cotation) est de 2,5 millions de francs belges (400 000 F). Ce contrat s'appuie sur un gisement de dix emprunts (huit emprunts d'Etat et deux emprunts du Fonds des routes). Chaque transaction porte généralement sur cinq contrats, soit un montant de 12,5 millions de francs belges (2 milliards de francs français).

● **ELF poursuivra sa politique d'acquisition.** – *Elf-Aquitaine* devrait améliorer ses résultats au premier semestre 1988 par rapport à l'an passé, a annoncé M. Michel Pecqueur, président du groupe. Le résultat net devrait augmenter de 25 % par rapport à celui enregistré au premier semestre 1987 (2,2 milliards de francs), et la marge brute d'autofinancement atteindrait 8,5 milliards de francs, soit 21 % de mieux que l'an dernier. Le groupe, a ajouté M. Pecqueur, devrait produire, en 1988, environ 35 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit 8,7 % de plus que l'an dernier, grâce à la mise en exploitation de nouveaux champs pétroliers et gaziers en mer du Nord (Alwyn), au Congo et en Angola. Pour faire face aux découvertes récentes et compte tenu du redressement de ses résultats, ELF a décidé de réaugmenter d'un tiers son budget d'exploration pétrolière, qui passera, en 1988, de 3 milliards prévus à 4 milliards de francs. Enfin, la direction du groupe a affirmé qu'elle entendait poursuivre la politique d'acquisition.

● **Eurotunnel : premier tirage sur les crédits en septembre prochain.** – Le consortium franco-britannique Eurotunnel, chargé de la réalisation du tunnel sous la Manche, devrait effectuer, en septembre, le premier tirage sur l'enveloppe de 50 milliards de francs de crédit dont il dispose auprès de cent quatre-vingt-dix-huit banques dans le monde, a indiqué, le 26 mai, le coprésident français d'Eurotunnel, M. André Bénard. Le coprésident britannique, M. Alastair Morton, a évalué à 1,5 ou 2 milliards de francs les crédits qui devraient être débloqués en fonction de l'avancement des travaux d'ici à la fin de 1988. Selon les responsables, le retard de trois mois pris dans le percement du tunnel ne remet pas en cause les délais prévus : jonction de la galerie de service en novembre 1990, achèvement du percement des tunnels ferroviaires à la mi-1991 et ouverture au public avant l'été 1993.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. S.A.	234	234
Arnault & Associés	435	436
Asystel	248	245
B.A.C.	450	445
B. Demachy & Assoc.	369	375
B.I.C.M.	620	617
B.I.P.	450	449
Boiron	284	290
Bollore Technologies	721	720
Buttard	1028	1028
Cibles de Lyon	1275	1288
Cabasson	635	635
Canal Plus	475	481
Cardif	1130	1130
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	262	260
C.A.T.C.	128	127 10
C.D.M.E.	723	738
C. Equip. Elect.	276	275
C.E.G.I.D.	592	600
C.E.G.E.P.	158	155
C.E.P.-Communication	1256	1255
C.G.I. Informatique	580	603
Ciments d'Origny	450	448
C.M.I.M.	292	298
Concept	286	290
Conforama	665	665
Crealis	379 60	385
Dafsa	133 50	138 80
Dauphin	3620	3600
Devanlay	995	998
Devillé	645	645
Dumenil-Leblé	893	901
Éditions Belfond	120	120
Elysées Investiss.	21	20 70
Finacor	530	530
Gaintof	592	615
Guy Degrenne	900	880
I.C.C.	227 80	221
IDIA	182 40	189 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.G.F.	132 50	130
IN2	133	135
Int. Metal Service	216	220
La Commande Electro.	205	213 20
Le gd livre du mois	246	249
Loca Investissement	243 70	245 50
Locamic	140	146 80
Marlin Immobilier	296	298 90
Metallurg. Minière	133	133
Métrologie Internat.	300	312
Mécanservice	127	127
M.M.D.M.	440	450
Molex	213	211
Navale-Delmas	465	465
Olivetti-Logabax	171 60	178 50
Om. Gest.Fin.	290	285
Prasbourg (C. In. & Fin.)	96 50	96 90
Présence Assurance	368	368
Razel	810	820
St-Gobain Emballage	1165	1171
St-Honoré Matignon	152	154
S.C.G.P.M.	190	205 50
Segin	315	328
Seine-Métro	555	548
S.E.P.	1104	1125
S.E.P.R.	1100	1100
S.M.T.Goupil	230	220 80
Sodinforg	686	714
Supra	285	283
TF 1	218	220
Unilog	119	119
Union Financ. de Fr.	430	430

Marché des options négociables le 26 mai 1988

Nombre de contrats : 9 639

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	30	44	6	–
CGE	240	17	25	5	10
Elf-Aquitaine	280	14	18	4	–
Lafarge-Coppée	1 100	115	125	5	32
Michelin	140	42	46	0,10	1
Midi	1 300	250	–	32	90
Paribas	360	29	39,50	2,50	11
Peugeot	1 000	65	90	15	45
Saint-Gobain	400	36	42	0,50	–
Thomson-CSF	168	13	18,50	3	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mai 1988

Nombre de contrats : 94 416

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	102,80	101,60	100,75
Précédent	102,75	101,50	100,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,85	1,94	0,04	1,25

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,76 F =

Conforté par l'annonce d'une forte croissance aux Etats-Unis pour le premier trimestre, le dollar s'est maintenu, vendredi 27 mai, à des niveaux élevés. Il a coté 5,7620 F (contre 5,7655 F). Cependant, avec la crainte d'une résurgence inflationniste de l'autre côté de l'eau, les affaires ont été très calmes.

FRANCFORT	26 mai	27 mai
Dollar (en DM)	1,7081	1,7085

TOKYO	26 mai	27 mai
Dollar (en yens)	124,50	124,64

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 mai)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (26 mai)	7 7/16-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	25 mai	26 mai
Valeurs françaises	114,5	
Valeurs étrangères	107,1	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 mai	26 mai
Indice général	318	323

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 mai	26 mai
Industrielles	1 961,37	1 966,75

LONDRES (Indice «Financial Times»)

	25 mai	26 mai
Industrielles	1 430,7	1 430,4
Mines d'or	216,9	216
Fonds d'Etat	90,20	90,07

TOKYO

	26 mai	27 mai
Nikkei Dow Jones	27 428,24	27 290,49
Indice général	2 151,38	2 132,23

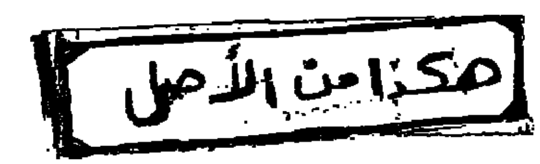
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7560	5,7580	– 15		– 30	– 5	– 115	– 35
$ can.	4,6513	4,6567	– 76	– 56	– 144	– 117	– 454	– 372
Yen (100)	4,6159	4,6193	+ 110	+ 134	+ 225	+ 261	+ 708	+ 798
DM	3,3700	3,3722	+ 100	+ 119	+ 205	+ 230	+ 606	+ 674
Florin	3,0105	3,0123	+ 76	+ 87	+ 150	+ 169	+ 476	+ 525
FB (100)	16,1640	16,1787	+ 117	+ 228	+ 280	+ 442	+ 864	+ 1 322
FS	4,0407	4,0435	+ 146	+ 165	+ 302	+ 329	+ 932	+ 1 015
L (1 000)	4,5394	4,5446	– 123	– 89	– 237	– 195	– 718	– 624
£	10,7062	10,7156	– 39	+ 23	– 67	+ 14	– 363	– 174

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/8	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16
DM	3	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16
Florin	3 7/8	4 1/8	3 7/8	4	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6	6 3/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.S.	2 3/4	3	2 7/16	2 9/16	2 1/2	2 5/8	2 11/16	2 13/16
L (1 000)	9 3/8	10 1/4	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4
£	7 1/4	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 9/16	7 11/16	8 3/16	8 5/16
F. franç.	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 3/4	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 26 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3870	C.N.E. 3 %	3871	3885	3885	+ 0 36
1040	B.N.P. T.P.	1045	1045	1045	....
1080	C.C.F. T.P.	1095	1095	1095	....
1080	Créd. Lyon. T.P.	1060	1061	1061	+ 0 09
1240	Renault T.P.	1242	1280	1254	+ 0 97
1510	Rhone-Poul. T.P.	1530	1620	1595	+ 4 25
1285	St-Gobain T.P.	1250	1250	1250	....
1220	Thomson T.P.	1225	1221	1221	− 0 33
410	Accor	432	428	432	....
490	Air Liquide	504	502	503	− 0 20
1750	Alcatel ★	1799	1781	1820	+ 1 17
1130	Als. Superm.	1142	1160	1160	+ 1 58
220	A.L.S.P.I.	230	235	235	+ 2 17
270	Alsthom ★	302 50	302 60	308	+ 1 82
2000	Arjom. Prioux ★	2035	2050	2050	+ 0 74
505	Aussedat-Rey	502	513	508	+ 1 20
790	Aux. Entrepr. ★	865	880	875	+ 1 16
760	Av. Dassault ★	725	735	715	− 1 38
295	BAFP ★	310 50	315	331	+ 6 60
280	Bail-Equipem. ★	289	287	291	+ 0 69
805	Bail Investiss.	790	790	785	− 0 63
240	B.N.P. C.I.	246	254	259	+ 5 28
405	Cie Bancaire ★	441	447	460	+ 4 31
305	Bazar H.-V.	330	333	333	+ 0 91
390	Béghin-Say ★	417 50	416	429 50	+ 2 97
715	Berger (Ma)	722	738	739	+ 2 35
865	Bic ★	898	881	885	− 1 86
1090	B.I.S.	1200	1200	1181	− 1 58
2040	Bongrain S.A. ★	2109	2076	2115	+ 0 28
980	Bouygues ★	987	985	972	− 1 52
72	B.P. France ★	71	70 60	72 60	+ 2 25
4190	B.S.N. ★	4340	4390	4328	− 0 28
1940	Cap Gem. S. ★	2098	2165	2150	+ 2 48
1380	Carnaud	365	381	379	+ 3 84
2280	Carrefour ★	2332	2320	2340	+ 0 34
120	Casino	137 50	135	145 50	+ 5 82
102	Casino A.D.P.	107 60	108 50	116	+ 7 81
975	C.C.M.C.	970	972	972	+ 0 21
600	Cetelem	656	645	660	+ 0 61
430	Cerus ★	445	460	445	....
1430	C.F.A.O. ★	1450	1479	1465	+ 1 03
235	C.G.E.	259	257	258	− 0 39
910	C.G.I.P. ★	990	995	998	+ 0 81
945	Chargeurs S.A. ★	996	989	980	− 1 61
960	Ciments franç. ★	1007	1001	980	− 2 68
400	Club Méditerr. ★	422	422	417	− 1 18
155	Codetel ★	154	156	155	+ 0 65
275	Cofimeg	280	280	280	....
1850	Coles ★	1869	1871	1929	+ 3 21
260	Compt. Entrepr.	254 50	250	260 20	− 1 69
625	Compt. Mod. ★	633	625	626	− 1 11
825	Créd. Foncier ★	833	831	828	− 0 84
380	Crédit F. Imm. ★	376	378	372	− 1 06
107	C.C.F.	116 20	118	119 50	+ 2 84
435	Créd. Lyon. (CI)	467	483	494 60	+ 3 75
795	Crédit Nat. ★	800	800	807	+ 0 88
545	CSEE (exSign.) ★	565	567	569	+ 0 71
255	Crouzet ★	271	270	266	− 1 85
2190	Damart S.A. ★	2275	2286	2389	+ 5 01
....	Darty	396	396	398	+ 0 51
....	Darty (DP)	298	299 80	300	+ 0 67
1580	De Dietrich	1717	1719	1720	+ 0 17
193	Dév. R.d.C. (Li)	199	199 90	199 90	+ 0 45
420	D.M.C.	432 50	438	436 90	+ 1 02
300	Drouot Assur.	300	303 70	303 70	+ 1 23
1610	Docks France ★	1612	1616	1630	+ 1 12
515	Dumez ★	580	586	573	− 1 21
1120	Eaux (Gén.)	1149	1140	1149	....
1130	Ecco ★	1220	1245	1245	+ 2 05
610	Electrofinanc. ★	650	655	647	− 0 46
380	El. S. Dassault	400	395	399 90	− 0 03
275	Elf-Aquitaine	292	292	292	....
240	— (certific.)	238	254 50	246	+ 3 36
610	Epeda-B-Faure	638	645	652	+ 2 19
2170	Essilor	2350	2351	2378	+ 1 19
1460	Essilor Int. (DP)	1575	1550	1550	− 1 59
290	Esso S.A.F. ★	294	295	299	+ 1 70
1230	Eurafrance	1250	1265	1265	+ 1 20
1050	Eurocom ★	1035	1035	1005	− 2 90
2280	Euromarché	2350	2391	2390	+ 1 70
490	Europe n° 1 ★	509	510	510	+ 0 20
34	Eurotunnel ★	34	33 90	34	....
880	Exor ★	884	880	876	− 0 90
800	Facom	916	920	891	− 2 73
930	Fichet-Bauche	930	950	970	+ 4 30
196	Fimalac ★	196 50	199	197 50	+ 0 51
112	Fives-Lille ★	117 70	119 60	119 50	+ 1 53
1080	Fromageries Bel	1141	1150	1150	+ 0 79
800	Gal. Lafayette ★	825	800	808	− 2 06
280	Gascogne	295	298	298	+ 1 02
1210	Gaz et Eaux	1240	1230	1245	+ 0 40
480	Géophysique ★	468 50	462	462	− 1 39
495	Gerland	515	519	519	+ 0 78
445	GTM-Entrepose	510	520	518	+ 1 57
520	Guyenne-Gas. ★	566	572	566	....
1920	Hachette ★	2010	2000	2014	+ 0 20
525	Havas ★	580	558	584	+ 0 71
395	Hénin (La)	412	412	420	+ 1 94
980	Hutchinson ★	995	1000	1015	+ 2 01
179	Imétal	189	194 50	194 50	+ 2 91
305	Imm. Plaine-M.	305	308	305	....
1000	Ingénico ★	1020	1020	1010	− 0 98
3140	Inst. Mérieux	3198	3248	3300	+ 3 16
610	Interbail ★	515	515	515	....
1240	Intertechnique	1258	1262	1279	+ 1 67
710	J. Lefebvre	753	758	753	....
1080	Lab. Bellon	1192	1200	1230	+ 3 19
1130	Lafarge-Coppée	1220	1217	1230	+ 0 82
1100	Lebon ★	1189	1160	1179	− 1 67
2550	Legrand ★	2660	2673	2670	+ 0 38
1980	Legrand (DP) ★	1992	1960	1997	+ 0 25
605	Leroy-Somer ★	669	674	665	− 0 60
1910	Lesieur	1902	1948	1930	+ 1 47
640	Locabail Immob.	655	655	654	− 0 15
380	Locafrance ★	405	410	410 10	+ 1 26
790	Locindus	789	798	790	+ 0 13
285	Luchaire	275	274	270 50	− 1 64
1860	L.V.M.H. ★	2075	2088	2105	+ 1 45
1170	Lyonn. Eaux ★	1240	1249	1255	+ 1 21
50	Mais. Phénix	52 20	54	52	− 0 38
345	Majorette (Ly)	361	361	361	....
285	Mar. Wendel ★	282 10	299	283 10	+ 0 34
148	Masse ★	168	166	164 90	− 1 85
2170	Merlin-Gerin ★	2198	2165	2100	− 4 46
177	Michelin	184 50	188	185	+ 0 27
1470	Midi (Cie)	1550	1480	1475	− 4 84
161	Midland Bk SA ★	175	180	184 50	+ 5 43
460	Min. Salsig. (Ma)	495	480	480	− 3 03
47	M.M. Penarroya	52	52	52 80	+ 1 54
69	Moulinex	71 20	72	73 10	+ 2 67
980	Navig. Mixtes ★	1012	1000	993	− 1 88
80	Nord-Est ★	86 50	86	86	+ 0 58
365	Nordon (Ny)	394	390	390	− 1 02
380	Nouvelles Gal.	409	395	405	− 0 98
605	Occid. (Gén.) ★	673	663	694	+ 3 12
885	Omn.F.Paris	968	980	952	− 1 65
320	Olida-Caby	336	336	336	....
3050	Oréal (L')	3149	3125	3153	+ 0 13
380	Paribas	386	382	385	− 0 26
315	Paris-Réesc. ★	379 90	378 70	389 c	+ 2 03
1010	Pechelbronn ★	1078	1090	1092	+ 1 30
275	Penhoët	291	288	292	+ 0 34
930	Pernod-Ricard ★	917	908	907	− 1 09
1020	Peugeot S.A.	1050	1045	1042	− 0 76
510	Poliet ★	527	530	515	− 2 28
640	P.M. Labinal	651	652	652	+ 0 15
2340	Presses Cité ★	2390	2400	2410	+ 0 84
1100	Prétabail Sic.	1101	1111	1117	+ 1 45
570	Primagaz	600	617	614	+ 2 33
420	Printemps ★	438	428	449	+ 2 51
1380	Promodès	1440	1480	1485	+ 3 13
780	Radiotechn. ★	871	880	871	....
68	Raff. Dist. Total	68 50	68 50	68 50	....
2400	Redoute (La) ★	2401	2400	2400	− 0 04
315	Robur français	315	315	315	....
800	Roussel-Uclaf	810	819	819	+ 1 11
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	536	541	538	+ 0 37
3070	R. Impériale (Ly)	3050	3150	3150	+ 3 28
161	Sade	163 50	167	167	+ 2 14
1420	Sagem ★	1459	1455	1449	− 0 69
420	Saint-Gobain	439	440 80	448	+ 2 05
1000	St-Louis ★	1010	1010	1001	− 0 89
1280	Salomon	1280	1280	1285	+ 0 39
700	Salvepar	685	675	675	− 1 46
660	Sanofi ★	673	673	699	+ 3 86
730	S.A.T. ★	738	735	735	− 0 41
169	Saulx-Chât. (B)	170 10	170	170	− 0 06
1130	Saupiquet (Na)	1250	1240	1240	− 0 80
330	Schneider ★	325	312	293	− 9 85
47	S.C.O.A.	50 05	50 10	50 05	....
540	S.C.R.E.G.	575	580	582	+ 1 22
740	Seb ★	789	790	780	− 1 14
405	Sefimeg ★	407	405	405	− 0 49
1750	S.F.I.M.	1670	1681	1693	+ 1 38
28	S.G.E.	31 50	31 55	32 40	+ 2 86
660	Silic	705	705	700	− 0 71
455	Simco-U.P.H. ★	468	462	468	− 0 21
306	Simnor (Li)	307	306	306	− 0 33
740	Skis Rossignol	735	735	725	− 1 36
....	Sligos ★	790	800	800	+ 1 27
605	Siminco	620	622	622	+ 0 32
255	Société Générale	295	293 90	293	− 0 68
170	Sodexco	150	155	155	+ 3 33
151	Sodero (Na)	156	155	155	− 0 64
2250	Sodexho ★	2270	2280	2300	+ 1 32
90	Sogenal (Ny)	94	97	97	+ 3 19
250	Sogerap	258	259	250	− 3 10
1940	Somm-Allib. ★	2021	2040	1982	− 1 93
705	Source Perrier ★	754	745	756	+ 0 27
660	Sovac ★	676	681	700	+ 3 70
385	Spie-Batignol. ★	398	394	401	+ 0 75
436	Strafor ★	460	459	451	− 1 96
225	Suez	254 50	252	250	− 1 77
370	Synthelabo ★	374	373	373	− 0 27
855	Talcs Luzenac ★	850	848	875	+ 2 94
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	180	178 50	181	+ 0 56
340	Total (CFP) ★	352 50	352	349 50	− 0 85
73	— (certific.)	74 90	74	75 20	+ 0 40
1090	T.R.T. ★	1120	1101	1104	− 1 43
....	U.F.B.-Locab. ★	....	....	....	....
780	U.I.C. ★	825	835	850	+ 3 03
490	U.I.F. ★	492	493	493	+ 0 20
790	U.I.S.	765	765	804	+ 5 10
188	U.C.B. ★	174 50	178 10	179 90	+ 3 09
635	Unibail	640	640	645	+ 0 78
380	Valéo ★	420	424	425	+ 1 19
104	Vallourec	106	109 50	109	+ 2 83
315	Vie Banque	339	339	340	+ 0 29
710	Elf-Gabon	709	709	709	....
108	Amax Inc.	115	115 40	115 30	+ 0 26
134	Amer. Express	136	137 40	137 80	+ 1 32
151	Amer. Teleph.	152 40	149 50	149 50	− 1 90
101	Anglo Amer. C.	108	103 80	103 80	− 3 89
465	Amgold	484	476 80	476 80	− 1 49
815	BASF (Akt)	822	829	825	+ 0 36
875	Bayer	897	896	899	+ 0 22
101	Buffelsfont.	104 80	106	105 50	+ 0 86
140	Chase Manh.	143	146 50	148	+ 3 50
66	De Beers	66 80	64 50	64 80	− 2 99
1300	Deutsche Bank	1316	1325	1318	....
795	Dresdner Bank	814	827	827	+ 1 60
64	Driefontein Cd	64 10	63 75	64	− 0 16
470	Du Pont-Nem.	473	473	474	+ 0 21
235	Eastman Kodak	237	235 90	236	− 0 42
32	East Rand	34 05	33 80	33 90	− 0 44
245	Electrolux	243	243 50	243 50 c	+ 0 21
240	Ericsson	242 80	243 70	243 70	+ 0 37
255	Exxon Corp.	255	255	258	+ 1 18
270	Ford Motors	260	270	270 20	+ 3 92
55	Freegold	56 80	56 30	57 50	+ 1 23
94	Gencor	85	81 90	82	− 3 18
230	Gén. Electr.	227 50	228 90	228 90	+ 0 62
755	Gén. Belgique	715	720	720	+ 0 70
435	Gen. Motors	430	432	432	+ 0 47
109	Goldfields	113 50	109 20	109	− 3 96
56	Gd Metropolitain	55 40	55 10	55 10	− 0 54
42	Harmony	42 50	42	41 95	− 1 29
65	Hitachi	65	64	64 10	− 1 38
865	Hoechst Akt.	877	892	892	+ 1 71
102	Imp. Chemical	102	102	102	....
640	IBM	638	634	636	+ 0 47
260	ITT	265	272	270	+ 1 89
210	Ito-Yokado	207 50	204	204	− 1 69
120	Matsushita	120	118 80	118 80	− 1
880	Merck	865	863	863	− 0 23
345	Minnesota M.	336	340	340	+ 1 19
260	Mobil Corp.	256	255 50	255 50	− 0 20
192	Morgan J.P.	197 10	204	204	+ 3 50
32800	Nestlé	32850	32400	32400	− 1 37
166	Norsk Hydro	166 80	167 50	167 50	+ 0 54
130	Ofsil	132 60	133	133	+ 0 38
1790	Petrofina	1790	1798	1794	+ 0 22
475	Philip Morris	473 60	478 10	478 10	+ 0 95
83	Philips	82 50	81 50	81 80	− 0 85
74	Placer Dome	76	76	75 90	− 0 13
325	Quilmès	337	338	349 50	+ 3 71
435	Randfontein	469 50	474 70	474 70	+ 1 11
665	Royal Dutch	674	668	668	− 0 89
41	Rio Tinto Zinc	44 60	44 50	44 80	+ 0 45
52	St Helena Co	55 50	54 45	54 70	− 1 44
215	Schlumberger	210 90	212 40	212 40	+ 0 71
110	Shell transp.	109 70	109 30	109 30	− 0 36
1120	Siemens A.G.	1123	1125	1121	− 0 18
245	Sony	244 80	242 60	243	− 0 74
205	T.D.K.	202	202 60	203	+ 0 50
40	Toshiba Corp.	40 25	39 50	39 46	− 1 89
310	Unilever	312	312 50	312 50	+ 0 16
210	Unit. Techn.	220 70	214	214	− 3 04
475	Vaal Reefs	504	499 50	489 50	− 0 89
330	Volvo	336 50	327 10	327 10	− 2 79
210	West Deep	211	205 10	205 20	− 2 75
295	Xerox Corp.	298	301	299	+ 0 34
1 40	Zambia Corp.	1 44	1 44	1 44	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 10	0 096
9,80 % 78/93	102 20	8 568
10,80 % 79/94	104 30	7 849
13,25 % 80/90	106 30	12 987
13,80 % 81/89	103 50	5 015
16,20 % 82/90	112 05	5 976
16 % juin 82	114 15	15 432
14,60 % fév. 83	114 65	3 830
13,40 % déc. 83	117 90	5 786
12,20 % oct. 84	111 85	7 733
11 % fév. 85	111 67	2 886
10,25 % mars 86	105	2 138
ORT 12,75 % 83	1805	..
OAT 10 % 2000	104 86	10
OAT 9,90 % 1997	107 20	4 480
OAT 9,80 % 1996	103 51	3 160
Ch. France 3 %	151	..
CNB Bques janv. 82	102 80	4 051
CNB Paribas	102 80	4 051
CNB Suez	102 80	4 051
CNI janv. 82	102 80	4 051
PTT 11,20% 85	107 70	5 088
CFF 10,30% 86	103 75	3 242
CNE 11,50% 86	106 90	10 162
CNT 9% 86	99	1 110
CRH 10,90% déc. 85	106 70	3 994
C.N.C.A. T.P.	1171 50	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2115	213
Mécalogie I. 6% 6/7	78 50	7 880

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1670	1689
A.G.F. (St Cent.)	535	538
Applic. Hydraul.	660	650
Arbel	380	380
Astorg	208	212 70
Avenir Publicité	615	615
Bain C. Monaco	183	183
Banque Hypoth. Eur.	297	....
Béghin-Say (C.I.)	342	350
B.G.L.	820	850
Bercy-Ouest	605	605
B.N.P. Intercontin.	220	220
Bénédictine	7700	....
Bon-Marché	718	748
B.T.P.	119	119
Cdif	605	600
Cambodge	761	783
C.A.M.E.	98 10	105 d
Campenon Bern.	233	265 20 d
Carbone-Lorraine	487	480
Cass-Pochin	27 90	28
C.E.G.Frig.	496	499
Centen. Blanzy	1365	1365
Centrest (Ny)	224	224
Cambati	128	129 80
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	148	142 o
C.I.C. (Franc. de)	184	186
C.I. Maritime	690	672
Citram (B)	1038	1000
Clause	672	665
Cofradel (Ly)	1368	....
Cogifi	316 10	315
Comiphos	329 80	330
Cie Industrielle	2700	2602
Comp. Lyon-Alem.	313	326
Concorde (La)	760	750
C.M.P.	14	14 65
Créd. Gén. Ind.	535	540
Cz. Universel (Cie)	540	541
Créditel	137 50	137 50
Darblay S.A.	570	519 o
Degremont	160	151
Delalande S.A.	1104	1140
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1699	1710
Didot-Bottin	875	855
Eaux Bass. Vichy	960	960
Eaux Vittel	1800	1810
E.C.I.A.	890	900
Economats Centre	260	250
Electro-Banque	272	271
Eli-Antargaz	610	634 d
E.L.M. Leblanc	585	589
Emall-Bretagne	240	234
Entrepôts Paris	425	430
Epargne (B)	2705	2705
Europ. Accumul.	49	49
Europe Soudre Indust.	80	128
Eternit	1908	1980
Finalens	196	200
FIPP	355	365
Finc.	669	664
Foncière (Cie)	416	411
Fonc. Lyonnaise	465	463
Foncina	428	428
Forinter	1080	1080
Fougerolle	271	280
France I.A.R.D.	261	263 10
France (La)	4410	4410
From. Paul Renard	532	540
GAN	710	700
Gaumont	340	350
Gévelot	640	631
Gr. Fin. Constr.	360	358
Gds Moul. Paris	360	383
Groupe Victoire	530	535
G. Transp. Ind.	420	436
Immindo S.A.	366	380 60
Imminvest	274	274
Immobail	395 70	387 90
Immobanque	662	670
Immob. Marseille	6340	6150
Immofice	428	446 d
Invest. (Sté Cent.)	801	801
Jaeger	152	158 10
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	236	230
Lille-Bonnières	500	520
Loca-Expansion	275	278
Locafinancière	333	340
Locatel	757	760
Louis Vuitton	3350	3320
Louvre (Sté)	1187	1194
Lucia	1120	1115
Lyonnaise Immob. (Cie)	329	342 20
Machines Bull	90	88
Magasins Uniprix	132 10	134
Magnant S.A.	96	94 50
Maritimes Part.	295	300
Métal Déployé	400	405
Mors	66	65 70
Navig. (Nat. de)	60	60
OPB Paribas	245	....
Optorg	315	320
Oréal (L') C.I.	2140	2135
Origny-Desvroise	1087	1087
Palais Nouveauté	485	489
Paluel Marmont	538	538
Parfinance	170	170
Paribas-CIP	416	432 20 d
Paris France	190	190
Paris-Orléans	215	214
Partechan	220	228 80
Patern. Risq. Div.	1050	....
Pathé-Cinéma	431	448 20 d
Pechiney (cert. inv.)	230 50	230
Piles Wonder	751	721
Piper-Heidsieck	1200	1248
P.L.M.	120 50	125
Porcher	400	401
Promodès	1150	1160
Providence S.A.	....	....
Publicis	2700	2651
Rhône-Poul. (c. inv.)	339	342
Ricqlès-Zan	220	220
Rochefortaise S.A.	552	560
Rochette-Cenpa	33 15	46 d
Rosario (Fin.)	545	554
Roudière	187 90	183
Rougier et Fils	82	82
Sacer	518	529
SAFAA	285	284
Safic-Alcan	770	770
SAFT	1365	1407
Saga	180	180
St-Gobain C.I.	464	464
Salins du Midi	485 50	484 10
Santa-Fé	111	115 50 d
Satam	82 10	88 70
Savoisienne (M)	205 50	205 50
SCAC	460	460
Sanelle Maubeuge	316 80	329 50 d
S.E.P. (M)	157	159
Sicil	180 20	176
Sicosel	293	293
Simin	251	260 10
Siph (Plant. Hévéas)	330 20	326 10
Sté Générale-CIP	221	220
Sofal financière	1635	1670
Soficel	880	880
Soffo	535	534
Soficomi	700	700
S.O.F.I.P. (M)	109 50	109 40
Sofragi	760	790
Soudure Autog.	406	410
Sovabail	556	556
Suez (Fin. de)-CIP	185	177 60
Sterni	760	760
Taittinger	2140	2250
Testut-Aequitas	205	205
Tour Eiffel	368	360
Ufiner S.M.D.	502	505
U.A.P.	289	261
U.T.A.	1280	1310
Vicat	1340	1341
Vinipix	1020	1070
Virax	110	110
Waterman S.A.	850	850
Brass. du Maroc	127	136 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	780	630
Akzo	317	320
Alcan Alum.	150	155
Algemeine Bank	110 30	110 80
American Brands	240	242
Am. Petrofina	385	....
Arbed	231	....
Asturienne Mines	125	125
Banco de Santander	325	322
Bco Pop Espanol	435 10	439
Banque Ottomane	2155	2200
B. Régl. Internat.	39100	39010
Br. Lambert	460	461
Canadian-Pacific	97 30	101
Chrysler corporation	128	123
CIR	24	....
Commerzbank	708	731
Dart. and Kraft	300	304 50
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	465	470
Gén. Belgique	715	720
Gevaert	1070	1070
Glaxo	100	....
Goodyear	335	360
Grace and Co	149	148
GTE corporation	205	210
Honeywell Inc.	390	400
I.C. Industries	182	186
Johannesburg	770	800
Kubota	31	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41 50	42 80
Mineral-Ressourc.	71 60	71
Nixdorf	1630	1720
Noranda	100	101
Olivetti	24	25
Pakhoed Holding	250	237
Pfizer Inc.	281	282
Procter Gamble	420	430
Ricoh Cy Ltd	81	80
Rolinco	247	247 50
Robeco	260 20	267 90
Rodamco	472	471
Saipem	9 30	9 25
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	240	225
Steel Cy of Can.	98	100
Squibb	348	348
Tenneco	235 10	258 60 d
Thorn EMI	66 80	65 80
Toray indust. inc	38 80	38 60
Vieille Montagne	900	917
Wagons-Lits	788	790
West Rand	9 85	9 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Valeurs de France	304	308
Banque Hydro-Energie	270	....
Calciphos	130	140 40
Cochery	160	138
Cogedhor	130	130
C. Occid. Forestière	180	....
Copacex	380	380
Dubois Inv. (Canto.)	655	680
Gechet	63	65
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15 96	....
Nicolas	640	802
Médilon	330	....
Rorento N.V.	173	173
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	293	342 d
Sté Lecteurs du Monde	740	745
Ufinex	380	....
Union Brasserie	120	....

SICAV (sélection) 26/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	768 29	749 55
Action	198 44	193 13
Actions France	398 49	384 09
Actions sélectionnées	505 59	487 32
Aedificand	543 55	523 90
A.G.F. Actions (ex-CIP)	966 58	942 99
A.G.F. 5000	498 29	486 14
A.G.F. ECU	1054 21	1043 77
A.G.F. Interfonds	410 70	400 68
A.G.F. Invest	100 36	97 91
A.G.F. OBLIG.	1030 29	1025 16
A.G.F. Sécurité	10330 51	10330 51
Agfimo	543 76	530 50
Atali	207 32	199 83
A.L.T.O.	177 49	171 07
Amei-Gan	4669 78	4458 03
América-Valor	614 22	599 24
Amplitude	485 79	471 64
Arbitrages court terme	5384 06	5383 28 ◆
Argonautes	346 43	335 53
Associc	1137 98	1137 98
Atout Futur	268 24	260 39
Aurecic	1364 55	1344 22
Axa Europe	119 93	114 49
Axa Investissements	106 30	101 48
Bred Associations	2565 05	2557 38
Bred International	78 33	77 77
Capital Plus	1892 47	1892 47
Candor-Pierre	26 30	25 17
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptastoile	107 01	103 89
Convertimmo	334 43	321 57
Cortal court terme	1272 48	1272 48
Cortal intérêt sim.	1062 29	1041 97
Credinter	468 11	454 48
Drouot-France	590 17	563 41
Drouot-Investiss.	898 27	857 54
Drouot-Sécurité	240 86	229 94
Drouot-Sélection	142 32	135 87
Ecocic	1152 50	1135 47
Ecureuil Prévisions	331 06	321 42
Energia	222 24	212 16
Epacic	2713 20	2713 20
Epacourt Sicav	4110 74	4100 49
Epargne Associations	24211 41	24175 15
Epargne-Capital	7954 44	7875 68
Epargne-Industr.	66 29	63 28 ◆
Epargne J	52894 90	52894 90
Epargne Long-Terme	164 61	160 20 ◆
Epargne Monde	1024 66	987 24 ◆
Epargne Premier	12599 92	12506 12
Epargne-Oblig.	187 48	182 46
Epargne-Quatre	1100 58	1071 12
Epargne-Unie	1105 87	1085 60
Epargne-Valeur	392 11	381 62
Eparoblig	1269 59	1267 06
Epsilon	1072 35	1061 73
Eurinvest Croissance	1118 36	1067 65
Eurinvest Rendement	1114 49	1063 94
Eurocic	9001 54	8868 51
Eurodyn	985 56	963 15
Euro-Gan	4552 34	4345 91
Euro-Mail	25 60	25 12
Fonsid Placement	59861 91	59861 91
Fonsid Valorisation	13418 71	13155 60
Fonsicav (div. par 10)	10752 40	10752 40
Foncival	234 60	227 22
France-Gan	5504 31	5254 71
France-Garantie	269 79	268 25 ◆
France-Investiss.	370 50	363 70
France-Obligations	436 72	432 40
Francic	349 83	339 64
Francic Pierre	90 86	88 21
Francic Régions	905 74	880 33
Fructi-Associations	28 10	28 10
Fructi-Epargne	26 50	25 85
Fructicapi	31 42	30 96
Fructicourt	111061 17	111061 17
Fructidor	241 96	238 38
Fructifrance	677 36	660 94
Fructimmo	240 17	234 31
Fructivar	4184 50	4174 06
Fructi ECU	558 19	549 94
Fructi-Première	11718 58	11545 40
Futuroblig	1103 46	1087 18
Gestilion	61077 64	60925 33
Gestion Sécuricourt	11165 54	11054 99
Gestion Associations	141 81	138 89
Gestion Mobilière	583 20	556 75
Haussmann Associat.	1192 52	1192 52
Haussmann court terme	1186 84	1186 84
Haussmann Epargne	1389 39	1389 39
Haussmann Europe	1946 14	1875 80
Haussmann France	811 30	781 98
Haussmann Mobilier.	1341 42	1280 59
Haussmann Obligation	1401 30	1350 66
Horizon	1007 30	977 96
Immoblig.	12298 74	11823 79
Intersélect France	398 71	398 07
Invest. net	14672 07	14642 78
Invest. Obligataire	18076 62	18040 44
Japacic	180 70	175 44
Jeune épargne	241 03	237 47
Laffitte-Amérique	232 42	221 88
Laffitte Europe	231 63	221 13
Laffitte-Expansion	254 53	242 99
Laffitte-France	279 34	266 67
Laffitte-Immobilière	219 12	209 18
Laffitte-Japon	373 27	356 34
Laffitte-Oblig.	143 73	137 21
Laffitte-Rend.	204 33	195 06
Laffitte-Tokyo	361 69	345 29
Lion-Associations	11338 39	11338 39
Lion court terme	115473 61	115473 61
Lion-Institutionnels	22818 81	22761 71
Lionplus	731 86	724 61
Livret Bourse Investis.	399 25	387 62
Livret portefeuille	598 74	579 36
Méditerranée	150	143 20
Minimax	28162 09	28162 09
Mondiale Investissem.	402 53	384 28
Monecic	5881 22	5881 22
Monedan	53940 76	53940 76
Moné J.	54552 68	54552 68
Morgan court terme	13997 21	13997 21 ◆
Moselle Unie S&L	142 91	138 43
Natio.-Assoc.	6602 72	6589 54
Natio.-Epargne	13541 84	13407 78
Natio.-Court terme	210630	210630
Natio.-Inter.	1172 31	1140 93
Natio.-Obligations	542 21	527 70
Natio.-Patrimoine	1292 39	1257 80
Natio.-Placements	64444 80	64444 80
Natio.-Revenu	1041 72	1031 41
Natio.-Sécurité	11352 06	11352 06
Natio.-Valeurs	619 42	602 84
Nippon-Gan	5267 33	5028 48
Nord-Sud Développ.	1172 48	1170 14
Norvest F	12982 39	12708 23
Obli Association	120 89	119 69
Oblisic Régions	1100 07	1083 81
Obligations Convert.	398 25	380 19
Oblig. toutes catég.	152 98	148 16 ◆
Oblilion	1085 57	1074 82
Optimavalor	178 35	174
Oraction	1170 88	1132 38
Orvalor	5570 59	5369 24
Paribas Croissance	558 19	533 52
Paribas Epargne	15563 50	15532 44
Paribas France	83 78	81 34
Paribas Obligmonde	999 96	974 34
Paribas Opportunités	103 01	100 01
Paribas Patrimoine	485 31	475 12
Paribas Revenu	94 48	93 64
Parnasse-Valor	1074 72	1073 65
Patrimoine-Retraite	1688 20	1655 10
Parvalor	550 98	534 82
Phénix Placements	244 50	243 28
Pierre Investiss.	640 49	611 45
Placement A	820 12	820 12
Placement crt-terme	70540 33	70540 33
Placement J	54268 96	54268 96
Placement Premier	52704 23	52704 23
Plénitude	107 48	104 60
Première Obligations	10481 64	10460 72
Prévoyance Ecureuil	106 82	103 96
Priv'Association	22059 94	22059 94
Quartz	110 13	107 42
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 02
Rentacic	161 75	159 36
Revenus Trimestriels	5502 79	5448 31
Revenu Vert	1153 69	1152 53
St-Honoré Assoc.	13981 10	13911 54
St-Honoré Bio-aliment.	715 05	682 63
St-Honoré Pacifique	508 40	485 35
St-Honoré P.M.E.	427 76	408 35
St-Honoré Réel	11918 13	11870 65
St-Honoré Rendement	11336 28	11279 88
St-Honoré Services	463 18	445 37
St-Honoré Technol.	688 08	656 88
St-Honoré Valor	11864 11	11864 11
Sécuricic	11527 52	11516
Sécuri Taux	10509 99	10509 99
Sélection Croissance	474 61	460 79
Sicavdan (Cardan BP)	718 79	708 17
Sicav-Associations	1396 29	1394 19
S.F.I. fr. et étr.	580 85	553 93
Sicav 5000	311 45	303 11
S.I. Est	1201 45	1146 97
S.I.G.	751 07	716 68
Slivafrance	498 83	485 48
Slivam	381 80	371 58
Slivarente	216 74	214 59
Slivinter	403 08	392 29
S.N.I.	1086 96	1095 30
Sogepargne	357 34	344 42
Sogevar	938 03	895 49
Soginter	1248 85	1190 31
Soleil Investissement	462 28	431 75
Stratégie Actions	995 25	956 97
Stratégie Rendement	1115 78	1080 66
Technocic	1081 89	1060 09
Techno-Gan	5544 92	5283 48
Tailon	5329 75	5276 98
U.A.P. Investiss.	370 94	357 53
Uni-Associations	112 28	112 28
Unifrance	419 65	409 52
Unifoncier	1064 16	1025 70
Uni-Garantie	1312 42	1266 68
Uni-Régions	2435 07	2347 06
Unirente	2196 32	2124 10
Univer	182 98	182 98
Univers-Actions	1011 64	978 38
Univers-Obligations	1662 45	1611 07
Valorem	468 04	456 62
Valorg	1582 48	1560 82
Valrail	80251 89	80211 78
Vauban	22857 30	22834 44

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 748	5 765	5 560	6
ECU	7 031	7 030	....	....
Allemagne (100 DM)	337 590	337 480	327	347
Belgique (100 F)	16 202	16 201	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 500	301 500	292	312
Danemark (100 krd)	88 650	88 520	85	92
Norvège (100 k)	92 920	92 970	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 716	10 732	10 400	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 214	4 222	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 549	4 545	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 180	404 300	392 500	416 500
Suède (100 krs)	97 180	97 300	94	100
Autriche (100 sch)	48 025	48	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 112	5 112	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 140	4 140	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 628	4 681	4 470	4 670
Japon (100 yens)	4 622	4 628	4 480	4 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/5
Or fin (kilo en barre)	83600	83300
Or fin (en lingot)	83600	83250
Pièce française (20 fr)	503	502
Pièce française (10 fr)	362	350
Pièce suisse (20 fr)	528	522
Pièce latine (20 fr)	485	485
Souverain	613	602
Pièce de 20 dollars	2905	2900
Pièce de 10 dollars	1420	1420
Pièce de 5 dollars	925	850
Pièce de 50 pesos	3155	3130
Pièce de 10 florins	506	500
Or Londres	468 36	453
Or Zurich	454	453
Or Hongkong	459 86	453 45
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

LIBAN

L'armée syrienne devait entrer vendredi à Beyrouth-Sud

Le chef des services de renseignement de l'armée syrienne au Liban, le général Ghazi Kanaan, a échappé jeudi soir 26 mai à un attentat dans la banlieue chiite de Beyrouth. Il venait de confirmer de début du déploiement vendredi de ses troupes dans cette banlieue, *« sur la ligne de démarcation entre les belligérants »*, les chiites pro-syriens du mouvement Amal et les chiites pro-iraniens du Hezbollah.

BEYROUTH
de notre correspondant

L'opération devait commencer vendredi 27 mai vers 11 heures du matin et s'étaler sur deux jours. Tout d'abord, deux colonnes syriennes pénétreront dans la banlieue sud et prendront position aux points encore chauds – Ghobeyri, Chyah, Moawad – où se trouvent les nouvelles lignes de démarcation entre le Hezbollah et Amal. Samedi, des troupes supplémentaires seront appelées à se déployer dans le reste de la banlieue sud, là où le Hezbollah est maître, sauf le long des lignes de démarcation qui séparent les secteurs chrétien et musulman. Il n'est cependant pas très clair si, du côté banlieue sud, c'est la sixième brigade de l'armée libanaise qui s'installera comme cela a été annoncé ou les milices, c'est-à-dire Amal et le Hezbollah, puisqu'il est prévu qu'elles refluent vers ce secteur.

Il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer l'ampleur et l'importance du déploiement syrien. Selon des renseignements qui paraissent fiables, celui-ci se situerait entre la présence symbolique et l'implantation en force. Tel serait le résultat des difficiles tractations engagées par Damas avec des émissaires iraniens et une délégation du Hezbollah qui a été reçue à Lattakié par le président Assad. Selon certaines indications, la présence syrienne serait dense et sévère le long des nouvelles lignes de démarcation interchiites, mais légère dans le territoire acquis par les intégristes, qui y demeureraient *de facto* libres de leurs mouvements. Les otages occidentaux s'y trouvent selon toute vraisemblance.

Le plan et le calendrier des déploiements n'ont pas été remis en question par l'attentat de jeudi soir. Le général Ghazi Kanaan, qui se trouvait au volant de la voiture mitraillée, a d'ailleurs déclaré ne s'être aperçu de rien, alors que le général Bayrakdar, commandant des troupes syriennes au Liban, se contentait de préciser que la voiture dans laquelle il se trouvait au côté du général Kanaan avait été touchée par des dizaines de balles. Les deux autres passagers de la voiture étaient le général Ali Hammoud, chef des « observateurs » syriens et le général Zouheir Moussattat. A eux quatre, ils représentent l'essentiel du commandement syrien au Liban, qui eût été décapité s'ils avaient été tués.

Un défi à Damas

La voiture des quatre officiers ouvrait un convoi qui revenait de la banlieu sud après une visite à Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah à son domicile de Bir-el-Abed, lorsque, peu avant de déboucher sur le rond-point du boulevard de l'aéroport et d'atteindre, donc, les lignes syriennes, elle fut prise sous un feu nourri de mitrailleuses lourdes et légères. Le général Kanaan, qui roulait à très faible allure entre les décombres jonchant la chaussée à la suite des combats, a accéléré à fond et s'est sorti en quelques secondes du secteur dangereux. Une voiture d'escorte l'a suivi. Les trois autres sont restées clouées sur place. Toutes ont été atteintes. Lorsqu'une cinquantaine d'hommes en armes les ont entourés et que les passagers se sont fait connaître, ils les ont laissés partir.

Toute la scène s'est déroulée dans une zone dont le Hezbollah a pris le contrôle. Entre-temps les quatre généraux atteignaient un poste syrien, et la voiture d'escorte leur signalait que le réservoir de leur véhicule était transpercé et risquait d'exploser. Ils changeaient de voiture et continuaient leur programme de visites en se rendant chez le vice-président du conseil supérieur chiite, Cheikh Mohamed Medhi Chamseddine. Ils avaient été en fait sauvés par le blindage de leur voiture.

A ceux qui font valoir que le convoi n'était pas visé mais qu'il avait été attaqué parce qu'il passait dans une zone d'hostilités, on rétorque, de source syrienne, que son passage avait été dûment signalé et que, de surcroît, il avait déjà emprunté à l'aller le même trajet et suivait au retour rigoureusement le même itinéraire. Damas aurait exigé que les coupables lui soient livrés.

S'il s'agit bien d'un attentat, comme on le pense, il est perçu à Beyrouth-Ouest comme un défi à l'autorité syrienne, et s'il apparaissait qu'il avait pour but de mitrailler la voiture et non de tuer ses passagers – puisqu'il est connu que la Mercedes du général Kanaan est blindée, – l'opération serait un coup de semonce destiné à rappeler les limites du déploiement syrien dans la banlieue sud. C'est un fait que la Syrie n'a pu y pénétrer qu'après avoir reçu l'aval de l'Iran, et pour cela avoir patiemment attendu durant près de deux semaines. Si elle a fini par obtenir satisfaction et imposer sa volonté, elle n'a pu faire qu'un acte d'autorité mitigé.

LUCIEN GEORGE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 mai

Consolidation

La semaine s'achève sur une note ferme à la Bourse de Paris où, durant la matinée, le marché demeurait bien orienté. L'indicateur instantané progressait de 0,31 % dans cette séance qui devrait consolider l'excellente performance des journées précédentes. Parmi les plus fortes hausses figuraient Alspi (+ 3,79 %), Sommer-Allibert (+ 3,18 %), Penarroya (+ 3,13 %) et Schneider (+ 3,07 %).

La Grèce et la Turquie signent des accords économiques et culturels

La commission économique et culturelle gréco-turque a achevé ses travaux, le jeudi 26 mai, à Ankara. Les deux délégations, conduites par le ministre grec de l'économie nationale, M. Papoulias Roumeliotis, et le ministre d'Etat turc, M. Adnan Kahveci, ont adopté une résolution soulignant la nécessité de développer les relations bilatérales dans ces deux domaines ainsi que le tourisme, *« afin de créer un climat de confiance et de bonne volonté »*. Evoquant le rapprochement entre Athènes et Ankara amorcé ces derniers mois, M. Kahveci a insisté sur la responsabilité de la presse et invité les journalistes grecs et turcs à faire preuve de modération dans leurs commentaires sur les litiges qui opposent habituellement les deux pays. Le document final précise l'importance des relations culturelles et annonce une coopération originale tendant à réviser les *« éléments manichéens »* des livres concernant les deux peuples, en particulier dans l'enseignement secondaire.

Dans la capitale grecque, la commission mixte chargée des questions politiques devait achever ses travaux dans la matinée du 27 mai. Le ministre grec des affaires étrangères, M. Carolos Papoulias et son homologue turc, M. Mesut Yilmaz, ont adopté, semble-t-il, une série de mesures de *« bonne conduite »* destinées à confirmer le dégel des relations bilatérales.

En Catalogne

Attentat contre un candidat aux élections régionales

Le secrétaire général du Parti andalou en Catalogne, Mᵉ Carlos Obregon, tête de liste de son mouvement aux élections régionales de dimanche, a été blessé dans un attentat dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 mai en plein centre de Barcelone. Atteint au bras de plusieurs coups de revolver, il est parvenu à se réfugier sous le porche d'un immeuble.

L'attentat a été revendiqué quelques instants plus tard par l'organisation indépendantiste catalane Terra Lliure, mais la police ne semblait pas accorder, vendredi, beaucoup de crédit à cette revendication.

(Lire page 4 l'article de notre correspondant THIERRY MALINIAK.)

M. Reagan en Finlande

Manifestations d'organisations juives américaines à Helsinki

HELSINKI
de notre envoyée spéciale

Un rabbin dans une cage, devant la cathédrale luthérienne d'Helsinki, et des manifestants en treillis à rayures de prisonniers : c'est l'une des nombreuses manifestations organisées durant l'escale finlandaise du président Reagan avant le sommet de Moscou, par des groupes d'activistes juifs, venus spécialement des Etats-Unis pour attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur la situation de leurs quatre cent mille coreligionnaires d'Union soviétique.

Deux mouvements – la Conférence nationale sur les juifs d'Union soviétique (NCSJ) et l'Action d'Helsinki pour libérer les juifs soviétiques – tiennent, pendant trois jours, hearings, conférences de presse et services religieux. Ces manifestations sont destinées à appuyer l'un des éléments essentiels du discours que devait prononcer le président Reagan, vendredi après-midi, au palais Finlandia d'Helsinki : la question des droits de l'homme, l'une des « corbeilles » de l'Acte final de la CSCE.

Le porte-parole du NCSJ, qui représente cinquante organisations nationales juives aux Etats-Unis, reconnaît que la situation des juifs d'Union soviétique n'est pas une question d'importance majeure pour le monde, mais il espère que M. Reagan abordera le sujet à Moscou dans ses entretiens avec M. Gorbatchev. Des progrès cependant sont relevés : 8 155 juifs ont obtenu l'autorisation de quitter l'Union soviétique en 1987, contre 914 en 1986.

FRANÇOISE NIETO.

Adjoint au maire de Lyon

M. André Mure (UDF) chargé de mission auprès de M. Jack Lang

M. André Mure (UDF), adjoint au maire de Lyon, a été nommé par le ministre de la culture et de la communication, M. Jack lang, chargé de mission au cabinet du ministre.

« L'ouverture doit se pratiquer au sein même des cabinets ministériels dans la participation de personnalités issues des horizons les plus variés », a déclaré M. Lang après cette nomination. La mission devra *« cerner les retombés économiques locales de la culture, analyser les modalités de gestion et de financement des équipements culturels des collectivités locales, établir des liens nouveaux entre les établissements de formation et les industriels et faire un premier bilan de la procédure de cofinancement mise en place dans la cadre du Conseil supérieur du mécénat culturel »*. M. Mure remettra son rapport à M. Lang à la fin de l'année.

M. Jean Poperen invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 29 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

Ancien numéro deux du PS, député socialiste du Rhône, maire de Meyzieu, M. Jean Poperen répondra aux questions d'André Passeron et d'Anne Chaussebourg du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

Sur le vif

Piquette

Faut pas me parler, là, aujourd'hui, je suis d'une humeur de chien. Vexée ! Humiliée ! A un point ! Vous pouvez pas savoir. Pourquoi ? Because ce concours de crotté, le concours du vin, organisé à l'automne, dans nos colonnes.

Je regarde les premières questions. Facile ! Surtout pour quelqu'un comme moi, qui siffle son cubitainer de Postillon à chaque repas. C'était des trucs du genre : c'est quoi, la chlorose ? Evident ! La maladie des os du pied de vigne. Et le blanc de blancs ? C'est un produit pour nettoyer les cuves. Et le vin de messe, ça vient d'où ? Des vignes du Seigneur. Et la femme à Marx est malade, Engels lui envoie du médoc, lequel ? Alors, là !

Je dégringole demander aux copains des informations générales. Ils m'envoient péter. Paraît que j'ai pas le droit de concourir vu que je bosse ici. C'était marqué dans le règlement, mais, bon, ça m'avait échappé. Remarquez, c'est normal, avec moi, ils avaient pas une chance, les participants. Bon, je vais m'arranger autrement. Mettre ma belle-sœur sur le coup. Elle hésite, des fois que ça lui donnerait des idées. Elle a 3 kilos à perdre, alors Badoit, Badoit, Badoit.

J'insiste. Elle accepte. Et elle se casse le nez. Elle se précipite dans je ne sais plus quel musée pour voir l'original du menu servi je ne sais plus quand à je ne sais plus quel général américain. Rien. La vitrine était vide. Un des concurrents l'avait volé, ce truc. Paraît qu'à Beaubourg ils ont fait exprès de barbouiller des documents pour que les autres puissent pas les consulter. Dégoûtées, on abandonne.

Là-dessus, hier, en fin d'après-midi, distribution des prix dans le bureau du dirlo. Et qui c'est qui doit les remettre, les prix ? C'est Bibi. A qui ? A un mec qui m'a tout copié. Si, si. Ils étaient plus d'une centaine à plancher, dernière épreuve, sur les devoirs de la civilisation envers le pinard.

Lui, il y va d'un à la manière de moi, en parlant de mon Mimi, tout ça. Et il décroche le gros lot. Forcément. Encore une chance que j'ai pas laissé traîner mes réponses aux questions du début. Il me les aurait piquées aussi sec. Il y en a, je vous jure, ils reculeraient devant rien pour gagner un concours.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de la comédienne Barbara Laage

La comédienne française Barbara Laage vient de mourir à Deauville. Elle était âgée de soixante-sept ans.

De père finlandais, de mère française, Barbara Laage fait ses débuts au théâtre après avoir suivi les cours de René Simon et de Raymond Rouleau. Elle est remarquée par le magazine *Life* et tourne aux Etats-Unis *l'Indomptée*, de Robert Z. Leonard, avec Barbara Stanwick, en 1948.

Mais c'est à son retour en France qu'elle connaît la célébrité en jouant, avec Marcel Pagliero, *la Putain respectueuse*, d'après la pièce de Jean-Paul Sartre.

Elle travaille ensuite sous la direction de Martin Ritt, Yves Ciampi, Anatole Litvak, Bernard Borderie...

Elle abandonne le métier de comédienne au début des années 70 et se retire à Deauville, chez sa sœur, qui l'a amenée à la polyclinique il y a deux semaines, inanimée. Barbara Laage est morte sans avoir repris connaissance.

Le numéro du « Monde » daté 27 mai 1988 a été tiré à 558 357 exemplaires

● **Fausses factures de Nancy : la demande d'inculpation du maire de Toul rejetée.** – Le parquet de Nancy a rejeté, le jeudi 26 mai, la requête de M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul, qui avait demandé, le 19 mai, à être inculpé dans l'affaire dite des « fausses factures de Nancy » pour *« mettre un terme aux bruits tendancieux et fantaisistes circulant sur son compte »* (*le Monde* du 21 mai). Tout en constatant le *« mauvais fonctionnement »* de la commission départementale d'urbanisme commercial de Meurthe-et-Moselle (CDUC), où siège M. Gossot, et de la société des HLM de Toul, dont il est le président de droit, le parquet a estimé qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments pour inculper M. Gossot ou tout membre de la CDUC.

● **TOUR D'ITALIE : Massimo Podenzana nouveau maillot rose.** – L'Italien Massimo Podenzana (Atala) a remporté, le jeudi 26 mai, le premier secteur de la quatrième étape du Tour d'Italie cycliste.